EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties
Demandez notre supplément

Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17485 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 12 AVRIL 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Plans sociaux

■ Les socialistes veulent faire payer davantage les entreprises qui licencient

■ Robert Hue demande l'interdiction des « licenciements boursiers »

■ Lionel Jospin réunit ses ministres, jeudi, pour tenter de répondre aux attentes de la gauche

Lire page 7

Londres : la monarchie minée par ses « affaires »

● Le gouvernement britannique, le Parlement et la presse s'interrogent sur la fortune des Windsor ● Ils s'inquiètent du mélange entre les activités financières et les devoirs d'Etat de la famille royale ● Les « royals » pourraient être assujettis à un « code de bonne conduite »

C'EST UNE AFFAIRE D'ÉTAT qui, au Royaume-Uni, ébranle, un peu plus, l'institution de la monarchie. Cette fois, la famille Windsor n'est pas déstabilisée par les aventures sentimentales de l'un de ses membres. C'est plus grave. Elle est critiquée – à la Chambre des communes, au gouvernement, dans la presse – pour une vilaine affaire d'argent. Le scandale provoqué par les propos tenus par la comtesse de Wessex, née Sophie Rhys-Jones, épouse du prince Edward, dernier fils de la reine Elizabeth II, révèle les conflits d'intérêts existant entre les affaires privées des Windsor et les devoirs royaux d'une famille dont le train de vie est, largement, financé par les contribuables. Piégée par un journaliste de la presse de caniveau de Rupert Murdoch, la jeune comtesse a révélé comment sa firme de relations publiques n'hésitait pas à user de son appartenance à la famille royale pour décrocher des contrats.

L'affaire mettait parallèlement en lumière les maigres résultats de la société de son mari, occupé à vendre des documentaires filmés sur... les familles royales. Elle attirait, enfin, l'attention sur l'étonnante fortune de la Maison Windsor.

Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a critiqué les jeunes Windsor. A la Chambre, une motion a été déposée pour exiger des membres de la famille royale qu'ils suivent l'exemple des parlementaires en rendant publics leurs revenus dans un *« registre des intérêts royaux ».* Le « Sophiegate » fait chaque jour la « une » de la presse britannique. Si le mouvement républicain affirme que la monarchie *« va s'écrouler sous le poids de pareils conflits d'intérêts »,* quatre Britanniques sur cinq confirment leur attachement à l'institution. L'enquête du *Monde* dessine les contours de la fortune des Windsor, le système de financement d'une monarchie soumise à l'impôt depuis 1993 et dont les membres, avec plus ou moins de tact, mènent leurs propres affaires.

Lire page 2

► www.lemonde.fr/windsor

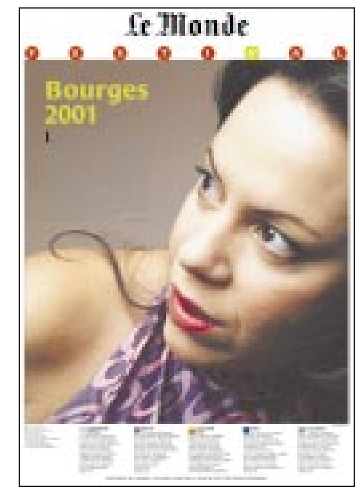

FESTIVAL

Bourges multicolore

Le Printemps de Bourges, du 17 au 22 avril, est un bon indicateur des tendances et de la diversité des musiques populaires. De Bebel Gilberto à Placebo, de Yann Tiersen à Tahiti 80, de l'underground berlinois au rap français , un voyage à la découverte de musiciens qui transcendent les catégories. Notre supplément propose une sélection de disques, toutes les scènes, le programme jour par jour et un lexique. Lire notre cahier spécial

Bourse de Paris, la place des initiés

MÊME SI les autorités de contrôle du marché parisien sont aujourd'hui beaucoup plus pugnaces que dans le passé dans leur traque des délits d'initiés, presque chaque grande opération, à la Bourse, donne lieu, dans les jours ou les semaines précédents, à des fluctuations de cours suspectes. C'est ce qu'attestent les cinq principales offres publiques lancées depuis le début de l'année. La Commission des opérations de Bourse admet détecter près d'un millier de mouvements « inhabituels » par an. Dans un entretien au *Monde*, son directeur général, Gérard Rameix, plaide pour des « *autorités de marché fortes ».*

Lire page 18
et notre éditorial page 17

Les Pays-Bas, premier pays au monde à légaliser la « mort douce »

LA HAYE
de notre correspondant

Ils étaient environ 10 000 devant le Sénat à manifester silencieusement contre le recours à l'euthanasie, brandissant des pancartes où l'on pouvait lire : *« Quand ta vie se termine, place ta foi en Dieu, pas dans une seringue »*, ou bien *« Dieu décide, pas les hommes ».* A l'intérieur du bâtiment, ils étaient quarante-six sénateurs sur soixante-quatorze à voter, mardi 10 avril, souvent au nom de la liberté individuelle, un texte autorisant le recours à l'euthanasie, faisant ainsi des Pays-Bas le premier pays au monde à légaliser cette pratique. Initiateurs de la dépénalisation de la *« mort douce »*, les chrétiens-démocrates ont voté contre, de même que les petits partis de la droite religieuse et que l'extrême gauche. Les trois partis au gouvernement, sociaux-démocrates, libéraux et réformateurs, se sont prononcés pour la loi.

Ce vote est l'aboutissement de trente ans de débats aux Pays-Bas. Le texte de loi reprend d'ailleurs les *« critères de minutie »* énoncés en 1994. Selon ce code de conduite, le praticien doit être *« convaincu que la demande du patient est volontaire et réfléchie ».* Sa maladie doit être *« incurable et insupportable ».* Le praticien doit avoir bien informé son malade et ils doivent être arrivés à la conclusion qu'*« il n'existe aucune autre solution acceptable ».* Le praticien doit avoir consulté *« au moins un confrère indépendant ».* L'aide à la mort doit être mise en œuvre *« avec minutie ».* Les jeunes entre douze et seize ans peuvent obtenir l'euthanasie, mais avec l'accord des deux parents. En outre, la loi accepte les *« déclarations d'intention d'euthanasie »*, qui permettent d'y recourir en cas d'incapacité à s'exprimer (coma...). Cinq commissions régionales jugent, a posteriori, de la conformité de l'acte à ces critères. En cas de doute ou de réponse négative, le dossier est transmis à la justice.

En 2000, 2 123 cas d'euthanasie ont été officiellement notifiés, 1 893 concernaient des malades du cancer en stade terminal, 1 773 actes ont été pratiqués à domicile par un généraliste. Mais ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité. On estime généralement à près de 4 000 le nombre de cas véritables par an. Le gouvernement promet une enquête sur cette question en 2002-2003.

« La loi sur l'euthanasie est un fait. Est-ce le début des réponses aux questions que nous nous posons sur la souffrance et la fin de vie ou aurons-nous droit à un autre débat ? », s'interroge *Trow*, quotidien chrétien, dans son édition de mercredi. Un fait est certain : entre les premiers cas d'euthanasie en procès dans les années 1970 et les affaires qui sont encore parfois pendantes devant la justice, entre les premiers débats parlementaires et la loi votée mardi, les Néerlandais ont constamment repoussé les frontières de l'aide à mourir. Plusieurs affaires jugées en dernière instance ont ouvert la voie à l'euthanasie de patients atteints d'un mal psychique et non d'ordre physique. Ainsi un psychiatre qui avait aidé une de ses patientes à en finir alors qu'elle était atteinte d'une grave dépression a été relaxé. Un praticien vient d'être acquitté pour avoir fait de même avec une personne de quatre-vingt-six ans qui se disait *« fatiguée de sa vie de vieillard ».* Un verdict en appel est attendu. En confirmant l'acquittement, les juges néerlandais iraient encore plus loin que le législateur.

Alain Franco

F. GUILLOT/AFP

JUSTICE

Le refus de Jean Tiberi

L'ancien maire de Paris ne s'est pas rendu à la convocation des juges d'instruction chargés de l'affaire des faux électeurs du 5e arrondissement. Il avait été mis en cause par l'ancien secrétaire général de la mairie du 5e, Raymond Nentien, qui avait déclaré aux magistrats que M. Tiberi *(photo)* avait « *participé activement* » au système d'inscriptions fictives. p. 10

Mitterrand d'outre-tombe

JEAN-PIERRE ELKABBACH

HUÉ PAR LE PEUPLE de gauche le 10 mai 1981, Jean-Pierre Elkabbach était devenu le confident de François Mitterrand au soir de la vie du président. France 2 diffusera, en mai, cinq heures d'entretiens : l'ancien chef de l'Etat laisse parler son orgueil, sa misanthropie et ses haines.

Lire page 9

BERNHARD SCHLINK

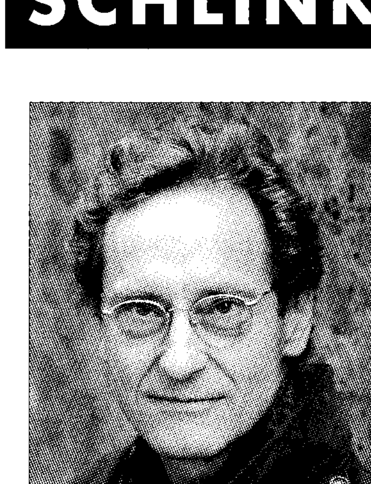

AMOURS EN FUITE

nouvelles

traduit de l'allemand par Bernard Lortholary et Robert Simon

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

Ph. © Isolde Ohlbaum

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

POINT DE VUE

La baie des Cochons, retour sur un échec parfait

par Arthur Schlesinger Jr

DANS les longues annales de la politique étrangère américaine, aucun fiasco ne fut plus complet, aucune erreur plus totale que la tentative par la CIA (Central Intelligence Agency) d'un débarquement à Cuba dans la baie des Cochons en avril 1961. Les historiens ont qualifié cet épisode d'*« échec parfait ».* Il éclaboussa durablement les mille jours de John F. Kennedy.

Fin mars 2001, un certain nombre de Cubains et d'Américains se sont rencontrés au cours d'une conférence, à La Havane, pour marquer le 40e anniversaire de l'opération de la baie des Cochons, ou de la playa Giron, comme on l'appelle à Cuba. La réunion, parrainée à la fois par l'université de La Havane et par les Archives de la sécurité nationale à l'université George-Washington, fut un exercice d'*« histoire orale critique ».* L'idée était de reconstituer ce que chaque camp estimait avoir fait quarante ans plus tôt. Méthode imaginée par le professeur James Blight, de l'université Brown, *« l'histoire orale critique »* confronte ceux qui ont vécu les crises internationales du passé à des spécialistes qui les interrogent à partir de documents récemment déclassifiés.

Le nombre des personnes impliquées dans ces événements encore vivantes s'est considérablement réduit. Parmi les Cubains présents : Fidel Castro, *El Jefe Maximo* en personne, le général José Ramon Fernandez, qui commandait les opérations, et des anciens combattants de la tête de pont. La délégation américaine comprenait deux des conseillers spéciaux du président Kennedy (Richard Goodwin et l'auteur de ces lignes, l'un et l'autre opposés à cette entreprise hasardeuse), deux anciens officiers de la CIA, ainsi que cinq vétérans de la brigade 2506, la force d'invasion.

Lire la suite page 16

Arthur Schlesinger Jr *est ancien conseiller du président John F. Kennedy.*

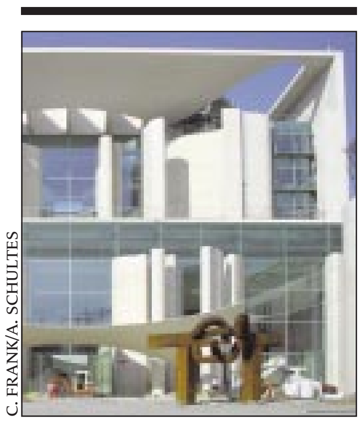
C. FRANK/A. SCHULTES

ARCHITECTURE

Berlin boude sa Chancellerie

La nouvelle Chancellerie fédérale, symbole d'une Allemagne réconciliée qui cherche sa place au cœur de la grande Europe, ne plaît pas aux Berlinois. Le cube de verre et de béton blanchi de 36 mètres de haut situé près du Reichstag *(photo)*, œuvre de l'architecte allemand Axel Schultes, a déjà été surnommé « la machine à laver ». p. 29

International	2	Tableau de bord	21
France	7	Aujourd'hui	24
Société	10	Météorologie-Jeux	28
Régions	12	Culture	29
Carnet	14	Guide culturel	31
Horizons	15	Kiosque	32
Entreprises	18	Abonnements	32
Communication	20	Radio-Télévision	33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 412 - 7,50 F

MONARCHIE **Un nouveau scandale agite la Couronne britannique : le « Sophiegate », du nom de la comtesse Sophie de Wessex, épouse du prince Edward, cadet de la reine Elizabeth II. Piégée par un journaliste du magazine *News of the World* déguisé en cheikh, la dernière bru de la reine s'est laissée aller à des déclarations sulfureuses sur la famille royale. ● SOPHIE RHYS-JONES, pédégère d'une entreprise de relations publiques, démissionne de ses fonctions alors que la polémique s'enfle sur le conflit d'intérêts entre affaires privées des membres de la Couronne et le prestige en chute de la royauté. ● MAZHER MAHMOOD, chasseur de scoops du *News of the World*, est à l'origine de ce nouveau scandale. ● LA WINDSOR INC., l'« entreprise » qu'est la maison royale britannique, se trouve au centre de cette nouvelle affaire en raison du caractère mystérieux de sa gestion.**

Au Royaume-Uni, l'or des Windsor devient affaire d'Etat

Un nouveau scandale frappe la Couronne britannique à la suite des déclarations de la comtesse Sophie de Wessex, épouse du prince Edward, sur la nébuleuse de plus en plus controversée des activités financières de la famille royale

LONDRES
de notre correspondant

Il faut bien se rendre à l'évidence. La reine Elizabeth II est de nouveau happée par l'une de ces crises qui ne l'épargnent guère depuis le début de l'année. Cette fois, il s'agit d'un « Sophiegate » qui s'apparente bien à une affaire d'Etat même si elle reste circonscrite à deux personnages secondaires de la famille royale : son plus jeune fils Edward, septième dans l'ordre de succession au trône et son épouse, la comtesse Sophie de Wessex. Les propos déplacés de sa belle-fille ont fait scandale car ils discréditent un peu plus une institution monarchique qui n'en avait pas vraiment besoin.

Au départ, la souveraine est alertée, à la fin du mois de mars, par les révélations du *News of the World* sur le profit commercial tiré par le couple de ses privilèges royaux. Cependant, elle ne semble pas saisir immédiatement l'ampleur politique de l'affaire. Par la suite, la situation se complique après la publication, dimanche 8 avril, de la retranscription intégrale par le même magazine des confidences de Sophie de Wessex à un journaliste déguisé en cheikh arabe. La comtesse s'est fait piéger par le mirage d'un contrat de représentation pour un richissime prince arabe de Dubaï. Deux heures d'entretien au cours duquel la famille royale en prend pour son grade. La réaction ne se fait pas attendr : *« Nous devons prendre des mesures pour aborder et éviter ces conflits d'intérêt potentiels et cela se fera au cours des prochaines semaines »*, explique, dès le lendemain, un communiqué du Palais.

L'ex-Sophie Rhys-Jones doit finalement quitter son entreprise de relations publiques. Le grand chambellan, lord Luce, est chargé de la mise en place d'un code de conduite des jeunes Windsor. Un conflit est ouvert avec la commission des plaintes en matières de presse.

CURE DE MODERNITÉ

Pour rattraper sa bévue, la comtesse avait en effet accordé un entretien officiel en échange de la restitution de la cassette contenant les propos sulfureux. Dans cet entretien, elle affirme que « [son] *Edward n'est pas gay* ». Mais le *Mail on Sunday* publie les citations les plus croustillantes des imprudentes confidences de la belle-fille de la reine. Le nouveau directeur de la communication du chef de l'Etat, Simon Walker, accepte de porter le chapeau.

Le coup est rude pour Buckingham. Le mariage de Sophie Rhys-Jones avec le prince Edward, en 1999, avait été célébré avec faste. Cette union devait donner un nouvel élan à une monarchie. Une cure de modernité. Qu'importe après tout que la future comtesse ait été roturière de son état et de plus « pédégère » de sa propre entreprise. Les alliances roturières précédentes – Margaret et Snowdon, Ann et Mark Phillips, Andrew et Fergie – avaient tourné à la rupture. Mais un métier à la mode devait permettre à cette femme ambitieuse et experte des médias de ne pas étouffer dans le monde traditionnel des « royals » dominé par les fondations charitables. Les noces avec le benjamin de la famille royale devaient préparer le terrain à la célébration en grande pompe du cinquantième anniversaire de l'accession au trône de la reine, le 6 février 2001. Il s'agissait d'une belle occasion pour la monarchie de rétablir une sorte de consensus national rompu depuis la mort de Diana.

« ROYAL CONNECTION »

Sophie pourra-elle être une deuxième Diana ? Elle est une *public relations* indépendante représentant plusieurs groupes hôteliers arabes et asiatiques haut de gamme, à l'évidence impressionnés par la *« Royal Connection »*. L'agence avait été fondée en 1997 avec un associé, Murray Harkin. Ce dernier avait déjà commis un impair en révélant au journaliste du *News of the World* qu'il aimait la cocaïne et se disait prêt à organiser des soirées avec de jeunes homosexuels pour ses clients. Cela avait fait désordre.

« C'est la première fois que des jeunes "royaux" veulent travailler. Sophie aurait dû lâcher le titre de comtesse plutôt que de démissionner de son agence. La monarchie va s'écrouler sous le poids de pareils conflits d'intérêt », assène désormais Stephen Haseler, président du mouvement républicain soutenu – selon les sondages – par un cinquième de la population. Quarante-sept députés ont déposé une motion exigeant des membres de la famille royale qu'ils suivent l'exemple des parlementaires en rendant public leurs revenus dans un *« registre des intérêts royaux »*.

Marc Roche

La dynastie des Windsor

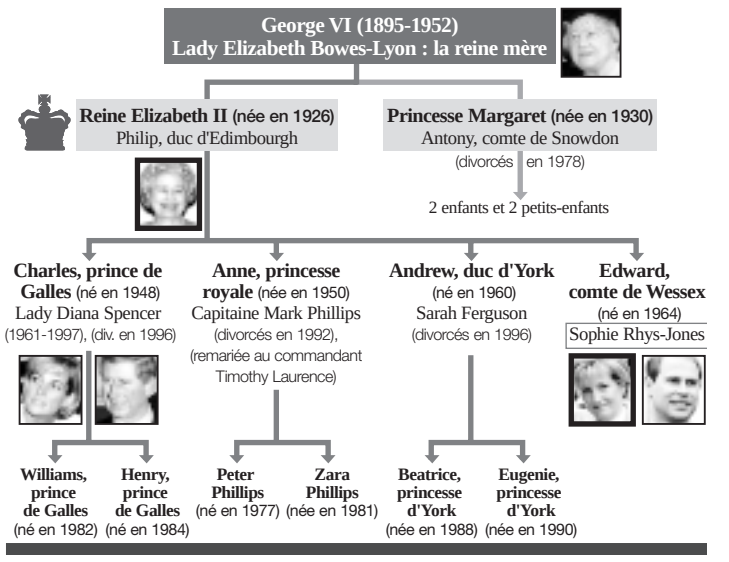

Mazher Mahmood, un as du déguisement chargé de « piéger » les VIPs

LONDRES
de notre correspondant

En bonne adepte des *public relations*, la comtesse de Wessex aurait dû se méfier : un cheikh arabe offrant une coupe de champagne à un membre de la famille royale, dans un grand hôtel de Londres, en faisant miroiter la promesse d'un contrat juteux à Dubaï... ne pouvait être que le célèbre paparazzi Mazher Mahmood. La djellaba est en effet le déguisement préféré du chef du département enquêtes de l'hebdomadaire à sensation *News of the World* pour piéger les personnalités du show-business, de la politique ou du sport. Originaire des Midlands, âgé d'une trentaine d'années, ce « chasseur de scoops » – qui a été désigné meilleur reporter de l'année 1999 – a déjà accroché à son palmarès plusieurs scalps de VIP, comme le comédien John Alford, le DJ de Radio 2, Johnnie Walker, ou l'aristocrate lord Hardwicke, qui ont reconnu devant lui être des consommateurs de cocaïne.

Le journaliste aux lunettes noires se rend rarement au siège du *News of the World,* à Wapping. Il n'a de comptes à rendre à personne, pas même à la directrice de la rédaction, Rebekha Wade. Ses recettes ? De l'audace, un talent certain de comédien, un solide réseau d'informateurs – y compris dans la gentry – et le chéquier du propriétaire du « *NoW* », le magnat de la presse Rupert Murdoch, pour lui permettre de louer Rolls, suites de palaces et gardes du corps chargés de le protéger jour et nuit. Du grand art.

« Mazher est l'exemple type de la culture du News of the World. *Il n'y a qu'une mission : obtenir le scoop. Et personne ne vous demande comment vous l'avez obtenu tant que vous ne vous faites pas prendre »*, explique une ancienne journaliste du *NoW*. Apparemment, la Press Complaints Commission, l'organisme de contrôle de la profession, n'y trouve rien à redire : *« Les journaux doivent pouvoir recourir à certains subterfuges s'ils pensent agir dans l'intérêt du public. »* Honni soit qui mal y pense...

M. R.

Rebaptiser la « marque » royale ?

Comment relancer la « marque » royale issue des Hanovriens, étendue aux Saxe-Cobourg et rebaptisée Windsor par George V, en 1917, pour gommer l'ascendance germanique de la famille à la fin de la première guerre mondiale ? Le nom avait été choisi en raison de la présence dans cette ville du château royal, principale résidence des souverains d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant. Un mot revient souvent : le *« rebranding »* ou la recherche d'un nouveau label. John Murphy, consultant en marketing, estime que *« la monarchie est un concept fort, mais sa gestion est déplorable : manque de contrôle sur les sous-produits, changement brutal de stratégie au gré des crises »*. Selon Alec Rattray, directeur de marketing chez Landor Associates, il faut d'abord une vision : *« Rebâtir une enseigne est une opération à long terme. Il faut choisir le créneau du marché qu'on veut occuper, les valeurs qu'il colporte, afin de déterminer une stratégie de relance et s'y tenir à tout prix. » – (Corresp.)*

ET POURQUOI PAS ...

L' ENA *?*

Ecole Nationale d'Administration

REJOIGNEZ LES ACTEURS DE LA REFORME DE L'ETAT !

Pour être admis à concourir vous devez notamment :

. pour le concours externe :

- *être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 2001_*
- *être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (licence, maîtrise, IEP, etc..) ou anciens élèves de certaines grandes écoles*

. pour le concours interne :

- *avoir la qualité de fonctionnaire ou agent public*
- *justifier de cinq années de services publics*

. pour le troisième concours :

- *être âgés de moins de 40 ans au 1er juillet 2001*
- *avoir exercé pendant huit années un mandat électif ou une activité professionnelle en dehors de la fonction publique*

Clôture des inscriptions : le 14 mai 2001

Service des concours et examens
13, rue de l'Université - 75343 PARIS CEDEX 07
Tél. 01.49.26.45.45 – 01.49.26.43.20

www.ena.fr-
concours@ena.fr

La « Windsor Inc. », une entreprise mystérieuse au service de la monarchie

LONDRES
de notre correspondant

Le « Sophiegate » met en évidence la « Windsor Inc. », cette entreprise bien mystérieuse qui engrange de confortables bénéfices permettant aux « Royals » d'entretenir leur majestueux train de vie aux frais du contribuable. Au premier abord, la fortune royale n'a rien d'impressionnant. D'après le classement du *Sunday Times,* la Reine ne vient qu'en 106e position des plus grosses fortunes britanniques, loin derrière les pop stars ou les magnats de l'audiovisuel. Le « chiffre d'affaires » de la Windsor Inc. est estimé par le *Guardian* à 35 millions de livres, soit l'équivalent du budget du British Museum ou le coût de deux avions de combat Tornado.

Tout d'abord, le patrimoine du chef de l'Etat est indissociable de ses avoirs personnels. Le système de financement est opaque et d'une rare complexité. Les histoires d'argent dénouent les langues des serviteurs réputés les plus fidèles mais les banquiers au service de la Couronne ont l'obsession du secret. La presse, toujours prompte à démolir et à démythifier Buckingham Palace, se montre, en revanche, bien discrète sur les affaires financières de la famille régnante. La pudeur des chroniqueurs financiers est admirable dans ce domaine. Quant aux patrons de journaux, ils affirment que les révélations sur les deniers des Windsor ne font pas autant vendre que leurs aventures sentimentales.

Le label royal a toujours fait recette. La comtesse de Wessex l'a compris. Elle n'a donc pas hésité à s'en servir pour procurer des clients à son agence de relations publiques. Son époux, le prince Edward, directeur d'Ardent Productions, firme de production de documentaires télévisés consacrés – comme il sied – aux familles royales, est tout aussi cupide. Passe encore que le fils cadet de la Reine s'adjuge un salaire annuel de 65 000 livres malgré des pertes de 2 millions de livres dues à une mauvaise gestion de sa part. Mais la Reine lui donne, de surcroît, 141 000 livres chaque année, prélevées sur la cassette royale pour, soit-disant, couvrir ses frais de représentation. Argent qu'il utilise pour financer ses films. Sans parler du petit château de Bagshot – cinquante chambres – que la souveraine, en bonne mère, a mis gratuitement à la disposition du couple et dont toute une aile est occupée par les services administratifs d'Ardent.

SPONSORS RICHISSIMES

Scandale ? A l'instar du couple Edward-Sophie, la plupart des membres de la famille royale tirent une part importante de leurs revenus de la Windsor Inc. Croisé de l'agriculture bio, le prince Charles profite de sa célébrité pour « vendre » des produits provenant de sa ferme de Highgrove : biscuits, marmelades, chocolats et bacon. Dans un registre plus anecdotique, on peut s'amuser que les tabloïds, si tâtillons en matière de bonnes mœurs, n'aient rien trouvé à redire à ce que *« His Royal Highness »* accepte l'hospitalité des richissimes sponsors de ses activités caritatives. A commencer par l'armateur grec John Latsis, qui met chaque été son yacht à la disposition du prince, de sa maîtresse Camilla Parker-Bowles et de leurs enfants respectifs.

Lorsqu'il quittera la Royal Navy en juin, le prince Andrew doit devenir président du commerce extérieur, organisme chargé de la promotion des compagnies britanniques à l'étranger. D'autres exemples ? Styliste en meubles, le vicomte Linley, fils de la princesse Margaret, vend ses tables design à la Cour. Deux cousins de la souveraine, le duc de Gloucester et le prince de Kent, mêlent également affaires privées et devoirs royaux, le premier en tant qu'architecte, le second comme figurant au conseil d'administration de plusieurs sociétés. Quant à l'épouse de ce dernier, la flamboyante princesse Michael de Kent, elle améliore ses fins de mois en rehaussant de sa présence dûment rémunérée des déjeuners de dames de la nouvelle bonne société londonienne.

La direction de *The Firm* - comme le prince Philip a un jour baptisé l'institution royale - connaît son affaire. La « boîte » est menée rondement. A Buckingham Palace, le pouvoir financier est détenu par un triumvirat de choc : sir Robin Janvrin, le chef de cabinet de la souveraine ; lord Luce, le grand chambellan de la Cour et sir Michael Peat, le trésorier royal. Un ancien diplomate, un ex-ministre, un expert-comptable de renom servent cette « société » comme on sert un pays. Le réseau financier du Palais est avant tout un réseau constitué au temps du vieil argent–roi : la Coutts Bank et la Barclays, le courtier aristocratique Cazenove et le bureau d'audit KPMG. En revanche, sir Michael n'a pas de vrais relais dans la nouvelle City, en particulier dans les banques d'affaires américaines ou continentales, comme peuvent en avoir, par exemple, les souverains néerlandais et scandinaves.

COMPLEXE DE LOISIRS

Théoriquement, la marge de manœuvre du grand argentier est réduite. Les investissements en actions sont ainsi limités aux grandes sociétés britanniques, sûres et solides. En échange de la liste civile, le Palais est contraint de rétrocèder au Trésor la totalité des profits du très florissant Crown Estates. Sous la pression du même ministère des finances, une unité de coordination et de recherche a été créée à « Buck's House » pour calculer le rapport qualité-prix des quelques 3 000 fonctions officielles remplies par les *« Royals »*. Tous sont soumis à cet exercice : que ce soit le trio rémunéré par la liste civile (la reine, le duc d'Edimbourg et la reine-mère), ou ceux payés par le duché de Lancaster à l'instar du duo Edward-Sophie ou encore le prince Charles qui, grâce au duché de Cornouailles - propriété traditionnelle de l'héritier de la couronne depuis 1337 - est l'une des personnalités les plus riches du royaume.

Mais il n'existe pas de vérification des comptes par le National Audit Office, l'équivalent britannique de la Cour des comptes. Le contrôle du Parlement sur la *Firm* est sommaire. Avec l'ouverture de Buckingham Palace au public chaque été et la vente de souvenirs par la Collection royale, l'entreprise Windsor est aussi devenue un colossal complexe de loisirs. Rien n'est désormais trop cher pour attirer les meilleurs gestionnaires. Le salaire du nouveau directeur de la communication de la reine, Simon Walker, venu de British Airways, est deux fois plus élevé que celui du chef de la maison royale, Robin Janvrin, issu de la fonction publique. Parler des « difficultés » de la monarchie passe ces jours-ci pour un euphémisme. Pour les professionnels du marketing, le Palais doit désormais jouer trois cartes : la simplicité, la continuité et surtout la transparence financière.

M. R.

Une « cassette » de plus de 4 milliards de livres

Selon le *Guardian* du 12 juin 2000, la fortune et les revenus de la famille royale se répartissent ainsi (1 livre = 1, 61 euro) :

● **Patrimoine à titre personnel (4,450 milliards de livres) :**
– duché de Lancaster (terres agricoles) : 200 millions ;
– portefeuille d'investissements : 100 millions ;
– collection royale de peintures, meubles, porcelaines et antiquités : 4 milliards ;
– bijoux : 70 millions ;
– parc immobilier : 80 millions.

● **Chiffre d'affaires annuel au titre du chef de l'Etat et à titre personnel (35 millions de livres) :**
– liste civile de la reine : 7,9 millions (359 000 pour le duc d'Edimbourg, 643 000 pour la reine mère) ;
– aide publique à l'entretien des cinq palais officiels : 15 millions ;
– duché de Lancaster : 5,9 millions ;
– collection royale : 1 million ;
– investissements financiers : 5,5 millions, etc.

● **Nombre d'employés : 1 300.**

● **Revenus du Crown Estates** (terres agricoles, forêts, immobilier résidentiel à Londres, magasins de Regent Street...) : 173,6 millions dont 125,8 millions rétrocédés au Trésor.

Les ministres européens de l'agriculture veulent une politique plus soucieuse du consommateur

Les Quinze sont encouragés à davantage moduler les aides

Réunis pendant deux jours au nord de la Suède, à Östersund, les ministres de l'agriculture des Quinze en ont profité, lundi 9 et mardi 10 avril, pour réfléchir à l'avenir de la politique commune. Ils sont convenus que les possibilités de modulation des aides directes vers le développement rural devaient être davantage utilisées. Aucune décision n'a été prise en matière de vaccination contre la fièvre aphteuse.

ÖSTERSUND (Suède)
de notre envoyée spéciale

A l'issue du conseil agricole informel qui s'est tenu mardi 10 avril à Östersund, Margareta Winberg, la ministre suédoise qui le présidait, a annoncé mardi 10 avril que les Quinze voulaient *« que le consommateur soit au cœur de la politique agricole de demain »*. Elle s'est toutefois bien gardée de dire ce que signifiait *« demain »*, précisant que les débats, qui se sont tenus à huis clos, avaient montré *« des divergences de vues sur la vitesse à laquelle il faut progresser »*.

Le commissaire en charge des questions agricoles, Franz Fischler, qui participait à la conférence de presse de Mme Winberg, a rappelé que si les règles de financement de la PAC décidées en mars 1999 à Berlin valaient jusqu'en 2006, une révision avait été programmée à mi-parcours pour les aides aux secteurs des céréales, des graines oléagineuses, à l'élevage bovin, ainsi que pour les quotas laitiers. Il a indiqué que, l'an prochain, la Commission, dans le rapport qu'elle doit rendre au conseil, ferait des propositions en tenant compte de tous les acteurs concernés, y compris les consommateurs.

Pendant le conseil, M. Fischler a précisé les points sur lesquels la Commission s'interroge en matière de révision des dépenses agricoles. Il a observé que l'accord de Berlin avait autorisé les Etats à réduire de 20 % les aides directes et à utiliser les montants ainsi dégagés pour financer le développement rural. Il a noté que seuls la France, le Royaume-Uni et le Portugal recourent à cette possibilité, à hauteur de 2 %. Il a suggéré que cette modulation devienne obligatoire pour tous, lors de la révision.

C'est précisément ce que le ministre français de l'agriculture, Jean Glavany, réclame : les réformes pratiquées facultativement par la France sont en effet vivement contestées par les agriculteurs les moins soucieux de l'environnement et du développement rural. Si elles devenaient obligatoires, il serait plus facile pour le gouvernement de les mettre en œuvre. Au cours d'une conférence de presse, M. Glavany a déclaré qu'il avait été soutenu par l'Allemagne et l'Italie.

SURENCHÈRE

Le ministre italien Alfonso Pecoraro Scanio (Vert) a affirmé, de son côté, qu'il voulait beaucoup plus, et beaucoup plus vite. *« Pourquoi attendrait-on la fin du bail, en 2006 ? La PAC n'est pas un contrat d'habitation ! »*, s'est-il exclamé à la sortie du conseil, en demandant que 30 % à 40 % des aides directes soient réorientées vers le développement rural dès 2002. Ses collègues avaient tendance à penser qu'il se livrait à une certaine surenchère puisqu'il risque de ne plus occuper son fauteuil après les élections italiennes du 13 mai, et que l'Italie n'a encore mis en place aucun système de modulation.

Les ministres ont longuement évoqué la crise de la fièvre aphteuse. Ils ont estimé que la Commission et les Etats l'avaient bien gérée – ce qui n'avait pas été le cas de celle de l'ESB. Au cours d'une conférence de presse, M. Glavany, interrogé par un journaliste britannique, a toutefois estimé que le Royaume-Uni n'avait pas eu les moyens d'y faire face : *« Les Anglais, qui ont cassé avec enthousiasme les services publics pendant les années Thatcher, en subissent aujourd'hui les conséquences »*, a-t-il indiqué.

Les ministres se sont mis d'accord pour débattre, lorsque la crise sera terminée, de la nécessité ou non de revenir à la vaccination contre la fièvre aphteuse, abandonnée en 1990 pour des raisons économiques. Ils se sont engagés à peser les arguments en balance : pertes de marchés à l'exportation d'un côté, mécontentement croissant des opinions publiques face aux charniers et aux bûchers de l'autre.

Rafaële Rivais

Colin Powell à Paris pour une réunion sur les Balkans

Les discussions portent sur l'éventualité de l'indépendance du Monténégro et sur l'avenir de la Fédération yougoslave

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT américain Colin Powell devait participer mercredi 11 avril à Paris, avec quatre de ses homologues européens (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie) et le ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov, à une réunion sur la situation dans les Balkans. La France a en effet pris l'initiative de ressusciter ce que l'on appela le *« groupe de contact »* au temps de la guerre en Bosnie, c'est-à-dire cet effort pour tenter de dégager, entre les grandes puissances engagées dans les Balkans, des positions consensuelles supposées s'imposer à toutes les parties.

Ce forum n'avait pas résisté à l'intervention de l'aviation de l'OTAN contre la Serbie, à laquelle Moscou était vigoureusement hostile, et ne s'était plus reconstitué qu'une fois, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, en septembre 2000. La réunion de mercredi, résultat d'une initiative française, accueillera pour la première fois dans ce cadre le nouveau représentant de la diplomatie américaine, qui saisira aussi l'occasion de son passage à Paris pour avoir le lendemain des entretiens bilatéraux avec les dirigeants français et avec le ministre russe Igor Ivanov. Colin Powell se rendra ensuite en Macédoine, au Kosovo et en Bosnie.

DIVORCE « À L'AMIABLE »

La Macédoine ne devrait pas être le sujet le plus difficile de la réunion de Paris : les positions exprimées mardi encore à Luxembourg par l'Union européenne en faveur du dialogue politique – avec messages aux Albanais de Macédoine pour qu'ils évitent les revendications *« maximalistes »* et aux autorités de Skopje pour qu'elles jouent de bonne foi l'ouverture – devraient recueillir l'approbation des ministres russe et américain.

Le sujet le plus important pourrait être en revanche l'avenir du Monténégro, et donc de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), dont il est avec la Serbie l'une des deux composantes. Des élections législatives doivent y avoir lieu le 22 avril et les pronostics annoncent la victoire du camp du président Milo Djukanovic. Ce dernier ne cache pas son intention d'amorcer, dès le lendemain des élections, le processus qui doit conduire à l'indépendance de son pays. A la veille de la réunion du groupe de contact, on semblait, au ministère français des affaires étrangères, s'être fait à l'idée que cette perspective est inéluctable et qu'il faut *« se préparer à l'accompagner »*.

C'est un changement de position notable en France où, depuis l'arrivée de Vojislav Kostunica à la présidence yougoslave, on voyait d'un mauvais œil les aspirations du Monténégro à l'indépendance. Si elle se passe bien, la réunion du groupe de contact pourrait déboucher sur des recommandations au Monténégro tournant autour de l'idée que son divorce d'avec Belgrade doit se faire *« à l'amiable »*. M. Kostunica ne l'a d'ailleurs pas exclu dans le principe.

Il reste que l'indépendance du Monténégro, même si elle se réalisait civilement, aurait diverses conséquences sur lesquelles les grandes puissances sont bienvenues de se pencher. Sans le Monténégro, la Fédération yougoslave n'existe plus et Vojislav Kostunica n'est plus président de rien. Les Français le verraient bien président de la Serbie, poste toujours occupé aujourd'hui par Milan Milutinovic, l'un des inculpés que réclame le Tribunal pénal international. Le « groupe de contact » n'ira pas jusqu'à dicter à M. Kostunica ce qu'il doit faire dans ces circonstances. En revanche, il est probable que seront évoquées les répercussions d'un démantèlement de la Fédération yougoslave sur l'avenir du Kosovo et que ce sera le sujet le plus délicat.

Le Kosovo est, depuis 1999, géré par la communauté internationale en vertu de la résolution 1244 de l'ONU, qui ne fait référence qu'à la RFY, pas à la Serbie. Que devient l'objectif d'*« autonomie substantielle »* énoncé dans cette résolution si le cadre fédéral disparaît ?

A plus court terme est posée la question des élections législatives au Kosovo. Avant de quitter la mission de l'ONU à Pristina, Bernard Kouchner avait souhaité que ces élections soient organisées au plus vite, parce qu'elles favoriseraient, estimait-il, la confiance des Kosovars dans la communauté internationale, qu'elles encourageraient les tendances modérées parmi eux et qu'elles auraient un pouvoir stabilisateur alentour, dans les zones albanaises du sud de la Serbie et de la Macédoine. Il avait convaincu Jacques Chirac, et le Quai d'Orsay depuis semble s'être converti à cette approche que précédemment il réfutait vigoureusement.

L'Italie n'a pas encore évolué de la sorte, et encore moins la Russie. Quant à M. Hækkerup, qui a succédé à Bernard Kouchner, il est en quête de directives internationales claires, notamment sur cette échéance électorale que réclament les Kosovars ; il apparaît aujourd'hui comme *« trop prudent »*, même à Paris. Il devait participer au dîner de mercredi à Paris avec les ministres.

Claire Tréan

Les antinucléaires retardent l'arrivée à la Hague des déchets allemands

BISCHHEIM (Bas-Rhin)
de notre envoyé spécial

Avec deux bonnes heures de retard, le convoi ferroviaire transportant des résidus de trois centrales nucléaires allemandes était attendu, mercredi 11 avril, en fin de matinée en gare de Valognes, d'où les conteneurs devaient être acheminés au centre de retraitement de la Hague. En Allemagne, puis en France, son passage, notamment dans la région parisienne, a donné lieu à des manifestations de petits groupes d'antinucléaires.

A Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), une cinquantaine de militants et d'élus Verts ont posé à 5 heures du matin un barrage symbolique, obligeant le convoi à s'arrêter brièvement en gare. A Bondy, une vingtaine de manifestants, dont le vice-président Vert du conseil régional d'Ile-de-France Alain Rist, ont fait de même en se couchant en travers de la voie avant d'être dégagés par la police. A 9 heures, Greenpeace manifestait à Caen.

Le train transportait environ trente-cinq tonnes de combustible irradié, réparties en cinq « châteaux » provenant de trois centrales allemandes (trois de Philippsburg, au Bade-Wurtemberg, une de Biblis, en Hesse, une de Grafenrheinfeld, en Bavière). Les manœuvres de retardement avaient commencé mardi dans le sud de l'Allemagne. Des antinucléaires, renforcés par de nouveaux manifestants arrivés dans la nuit, s'étaient retrouvés à environ quatre cents à Rheimsheim, près de la centrale de Philippsburg. Deux mille policiers étaient mobilisés, selon la police du Bade-Wurtemberg. Dans la matinée, ils ont empêché des manifestants de se diriger vers la centrale. Des petits groupes s'infiltrant par les champs étaient bloqués par des agents à cheval.

Venus de leurs différentes destinations, les cinq « châteaux » ont été rassemblés en un seul convoi à Wœrth, non loin de la frontière. Malgré l'impressionnant dispositif policier, les antinucléaires, tenaces, sont encore là. Et deux d'entre eux – qui n'appartiennent pas à Greenpeace – ont réussi à s'attacher à la voie, à côté de Hagenbach, les deux bras pris dans un tube métallique enchaîné aux rails. Le temps de les détacher, le train a entamé son retard : les antinucléaires exultent.

Du côté français de la frontière, la mobilisation est moins importante. Le maire (UDF) de Bischheim, André Klein-Mosser, est à la gare : *« Je suis ici pour protester contre l'absence totale d'information sur ces types de transport. Je n'en ai été averti que tout à l'heure, et par les écologistes. Ce manque de transparence est intolérable. »*

Au total, le train radioactif n'est pas passé inaperçu. Un des traits les plus frappants de ces manifestations antinucléaires est la jeunesse des opposants.

Hervé Kempf

COMMENTAIRE

HYPOCRISIE ALLEMANDE

TANDIS que dix mille manifestants avaient envahi la campagne de Gorleben, en Basse-Saxe, pour bloquer le retour de combustibles retraités à la Hague sur le sol allemand fin mars, ils n'étaient que quelques centaines pour tenter d'empêcher l'envoi en France de résidus des centrales allemandes.

Les professionnels du combat antinucléaire, comme Greenpeace, ont bien tenté d'organiser une mobilisation franco-allemande. Mais celle-ci n'a pas eu lieu. Même si les Français sont un peu plus sensibles à la question qu'auparavant, le manifestant de base de Gorleben n'a pas pris deux jours de congé pour aller à la frontière. Ce serait pourtant le seul combat réellement efficace pour donner un coup d'arrêt au nucléaire en Allemagne : sans la Hague, les centrales allemandes menaceraient d'asphyxie.

Gorleben est un lieu mythique et les rendez-vous, qui tournent au grand jeu avec la police, dans la campagne du Wendland, sur les rives de l'Elbe, sont très prisés. Mais la faible mobilisation d'aujourd'hui montre que le problème de l'Allemagne est moins la sortie de l'atome que l'entreposage de déchets. L'accord signé entre le gouvernement Schröder et les producteurs d'électricité sur l'abandon progressif de l'énergie atomique est, accusent non sans justesse les associations antinucléaires, d'abord un consensus pour faire tourner les centrales jusqu'à ce qu'elles soient amorties.

Ce que la population, en particulier celle de Gorleben, refuse, c'est d'accueillir les déchets. Le gouvernement n'a pas le courage de traiter le sujet brûlant de leur entreposage définitif. Gorleben n'est donc officiellement qu'un centre de stockage provisoire. Pour faire baisser la pression, les centrales devraient être autorisées à stocker provisoirement leurs éléments vitrifiés dans leurs enceintes. Celle de Neckarwestheim, en Hesse, vient de l'être.

Arnaud Leparmentier

Les bombardements sont devenus quotidiens à Gaza

Alors que tirs de mortier palestiniens et d'obus israéliens se répondent, Ariel Sharon affirme qu'il est exclu qu'Israël abandonne ses colonies en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La guerre des mortiers est désormais bien lancée. Une guerre au scénario immuable : les Palestiniens lancent quelques obus de mortier sur des kibboutz ou des positions adverses, en territoire occupé ou en Israël même, et immanquablement les Israéliens répliquent en bombardant des postes militaires de l'ennemi. Les quelques rares variantes de ce canevas concernent les armes utilisées – obus ou roquettes tirés d'un char, missiles tirés d'un hélicoptère – ou l'ordre des scènes, lorsque la riposte précède l'attaque. Elle est alors appelée *« riposte préventive »* et s'accompagne de mesures de destruction annexes avec engagement de bulldozers.

Mardi 10 avril, une fois encore, Israéliens et Palestiniens se sont affrontés dans un nouvel épisode de cette guerre. Le matin, plusieurs obus palestiniens avaient atterri sur le kibboutz de Nahal Oz jouxtant la bande de Gaza, en territoire israélien, au moment même où le premier ministre, Ariel Sharon, et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, tenaient non loin de là une réunion avec l'état-major de Tsahal. Quelques instants plus tard, Israël ripostait en bombardant le quartier général de la modeste force navale palestinienne et le centre du renseignement militaire de l'Autorité. Les bombardements, qui ont sérieusement endommagé les bâtiments visés, ont fait un mort (un médecin militaire) et vingt-huit blessés.

Quelques heures plus tard, quatre obus de mortier étaient à nouveau tirés sur des positions israéliennes, dans le secteur nord de la bande de Gaza, déclenchant immédiatement les représailles israéliennes sur les bureaux de l'unité palestinienne basée à Beit Hanoun, dans le nord-est de la bande. Il n'y a pas eu de blessés.

HEURTS SANGLANTS

Dans la nuit de mardi 10 avril au mercredi 11 avril, enfin, de nouveaux incidents ont opposé des Palestiniens aux Israéliens qui sont entrés dans le camp de réfugiés de Khan Younis. Il semble que, après plusieurs tirs en provenance du camp, les Israéliens aient décidé de détruire des habitations d'où provenaient les attaques. Entrés dans le camp avec deux tanks et un bulldozer, les soldats israéliens ont dû affronter plusieurs centaines de réfugiés et de policiers en armes qui tentaient d'empêcher leur progression. En décembre 2000, et pour les mêmes raisons, des heurts sanglants avaient déjà opposé les deux camps.

Mercredi matin, une réunion entre Israéliens et Palestiniens pour explorer une reprise éventuelle de la coopération sécuritaire était toujours incertaine, plusieurs fois remise après des incidents similaires à ceux des dernières vingt-quatre heures.

Mais chaque affrontement fait aussi monter de plusieurs crans la chaleur des commentaires qui, bientôt, conduisent à de nouveaux affrontements. Il y a une semaine, le rabbin Ovadia Yossef, mentor du parti ultra-orthodoxe Shass (cinq ministres dans la coalition gouvernementale), avait estimé, au cours d'un sermon diffusé sur son réseau de télévision, qu'il fallait donner *« carte blanche »* et détruire *« sans pitié, au missile* (...) *les Arabes malfaisants »* (*Le Monde* du 11 avril). Embarrassés, les proches du rabbin, qui n'en est pas à sa première sortie raciste, ont ensuite expliqué que leur leader parlait des *« terroristes »* et non des *« Arabes innocents »*.

Lundi, c'est le ministre de la sécurité intérieure, le « likoudnik » Ouzi Landau, qui a estimé, dans un entretien au *Jerusalem Post*, que les représailles israéliennes devaient s'exercer sans relâche, *« quotidiennement et à chaque heure, afin que le prix payé par l'Autorité palestinienne et par ceux qui utilisent les outils de la violence et de la terreur pour leurs intérêts politiques soit dissuasif »*.

CONVICTIONS INTACTES

Alors que, recevant à Washington le roi Abdallah de Jordanie, le président Bush estimait, une nouvelle fois, que l'arrêt des violences conditionnait la reprise des négociations, Ariel Sharon a affirmé qu'il était exclu qu'Israël abandonne les colonies édifiées en Cisjordanie occupée. Ces déclarations, qui interviennent au moment même où, malgré les protestations européennes et même américaines, Israël annonce le lancement de plusieurs programmes de logements dans des colonies existantes, ont été faites au cours d'un entretien à paraître vendredi 13 avril dans le quotidien *Haaretz*.

« Je ne vois aucune raison d'abandonner une seule implantation », assure le premier ministre, selon lequel les colonies *« garantissent à Israël une profondeur stratégique vitale pour son existence »*. Ariel Sharon, qui précise garder ses convictions intactes, promet aussi de ne pas abandonner le contrôle israélien sur tout Jérusalem. *« Nous n'avons pas le droit de faire des concessions* [sur Jérusalem] *»*, assure-t-il, répétant l'une de ses idées plusieurs fois exprimée selon laquelle Israël n'est que le dépositaire d'une ville qui appartient à tout le peuple juif.

Depuis son élection, le 6 février 2001, Ariel Sharon maintient qu'il ne construira pas de nouvelles colonies mais autorisera leur agrandissement si leur croissance démographique l'exige. Ce distinguo a peu de chances de convaincre les Palestiniens qui, remarquant que de nombreux logements demeurent vides dans les colonies, accusent les Israéliens de vouloir créer une situation de fait sur le terrain. L'accroissement de la population des colons rendra, ensuite, plus difficile toute négociation sur leur éventuel retrait, tel que l'avait partiellement envisagé Ehoud Barak, le prédécesseur d'Ariel Sharon.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Cheikh Mohamad El Sabah, ministre des affaires étrangères du Koweït

« Les dirigeants arabes sont désormais convaincus que l'Irak ne veut pas la levée des sanctions »

Le ministre d'Etat koweïtien aux affaires étrangères, cheikh Mohamad El Sabah, a été reçu, mardi 10 avril, par le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, à qui il a remis un message adressé par l'émir du Koweït au président Jacques Chirac. Dans un entretien au *Monde*, cheikh Mohamad estime qu'il faut une *« stratégie intelligente »* plutôt que des *« sanctions intelligentes »* contre l'Irak.

« Quelle est la teneur du message de l'émir ?

– Il porte sur les relations bilatérales et la lecture que nous faisons des résultats du sommet arabe d'Amman [27 et 28 mars], en particulier pour ce qui est de la situation entre l'Irak et le Koweït. A la grande surprise des participants, un document, approuvé par tous et élaboré lors de consultations interarabes préliminaires, a été rejeté par l'Irak, alors même qu'il contenait un appel franc à la levée des sanctions [imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1990], à la reprise des vols commerciaux et à la coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge pour retrouver les disparus irakiens, autant de points qui sont des revendications irakiennes. Il réclamait également le respect de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Irak et la non-ingérence dans ses affaires intérieures, ainsi que l'arrêt de toute opération militaire ou non militaire menée contre lui en dehors du cadre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

» Les demandes du Koweït tenaient, elles, en deux points : la garantie que l'agression [l'invasion irakienne d'août 1990] perpétrée contre lui ne se répétera pas, l'Irak devant adopter une politique confirmant son engagement à respecter la sécurité et la stabilité du Koweït et à ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures ; et le respect des résolutions du Conseil de sécurité relatives aux prisonniers koweïtiens.

» Devant les ministres des affaires étrangères du Groupe de contact [de la Ligue arabe : Egypte, Jordanie, Syrie, Tunisie, Qatar, Bahrein, Algérie et Yémen], les Irakiens ont refusé sous des prétextes divers : ils ont d'abord jugé que le document était d'inspiration koweïtienne et saoudienne et ils y voyaient une empreinte étrangère. Ils ont ensuite cherché à

CHEIKH MOHAMAD EL SABAH

exclure le Conseil de sécurité et toute référence au Conseil : pour eux, par exemple, l'affaire des prisonniers doit être réglée bilatéralement ; les pays arabes ne doivent rien demander à personne et décider unilatéralement la reprise des vols commerciaux et la levée des sanctions. Les Irakiens ne veulent pas non plus entendre parler de la poursuite du désarmement [exigé par une résolution de l'ONU] à laquelle le document faisait allusion. Ils ont affirmé que le désarmement était déjà achevé.

» Pressés de donner leur accord par les présidents des pays membres du Groupe de contact, les Irakiens ont sorti leur dernière carte, la plus dangereuse : *"N'exigez pas de nous de respecter la sécurité et la souveraineté du Koweït,* ont-ils rétorqué ; *supprimez ce paragraphe et nous accepterons le document."* La condamnation des chefs d'Etat arabes a été unanime. Quelles sont les intentions de l'Irak ? A quoi riment ces propos dix ans après [la libération du Koweït] ? Les dirigeants arabes sont désormais convaincus que l'Irak ne veut pas la levée des sanctions, que le statu quo lui convient et que le régime craint un changement dont il ne maîtriserait pas les conséquences. Il est par ailleurs évident que les intentions de l'Irak...

– Ses intentions, mais en a-t-il les moyens ?

– Pour ce qui est des armes non conventionnelles, les craintes sont réelles. L'absence d'inspecteurs [du désarmement, partis en décembre 1998] est un sujet d'inquiétude. Les pays arabes estiment unanimement que les inspecteurs doivent revenir et que l'Irak doit pleinement coopérer [avec l'ONU] dans le domaine des armes de destruction massive. Pour en revenir à votre question à propos des moyens, je dirais que, si la volonté existe, les moyens existent.

– Mais alors, quelle est la solution pour l'Irak ? La situation actuelle doit-elle durer *ad vitam aeternam* ?

– C'est un dilemme. Je comparerai la situation des Irakiens aujourd'hui à celle des passagers d'un avion détourné. Mais ce n'est pas uniquement un problème pour l'Irak. Nous-mêmes, au Koweït, ne dormons jamais tranquilles, parce que l'auteur du crime est toujours au pouvoir et qu'il continue de menacer. C'est tantôt son fils Oudaï qui suggère une nouvelle carte de l'Irak incluant le Koweït, tantôt [le vice-président Taha Yassine] Ramadan qui affirme que 99 % du peuple irakien veut l'annexion du Koweït et tantôt [le ministre des affaires étrangères Mohamad Saïd El] Sahaf qui affirme qu'une nouvelle génération d'Irakiens réduira les Koweïtiens en poussière.

– Les Etats-Unis disent vouloir imposer des sanctions intelligentes à l'Irak. En êtes-vous d'accord et qu'est-ce que des sanctions "intelligentes" ?

– Nous avons plutôt besoin d'une stratégie intelligente, qui traite le Proche-Orient comme une région et non pays par pays. Il existe une relation organique entre les problèmes du Proche-Orient. Le régime irakien fait de la surenchère à bon marché à propos des souffrances du peuple palestinien. Nous avons dit à l'administration américaine que l'absence d'une action sérieuse à ce niveau [palestino-israélien] donne au régime irakien un formidable bol d'oxygène politique et que les Etats-Unis doivent contribuer à mettre fin aux exactions des Israéliens contre les Palestiniens.

» Quant aux sanctions intelligentes, nous avons été clairs avec les Etats-Unis : il faut revoir les sanctions pour alléger les souffrances du peuple irakien qui vit dans une énorme prison, terreau favorable à l'épanouissement des régimes répressifs et fascistes. Nous voulons briser les chaînes des Irakiens. Il faut qu'ils puissent voyager, sortir de leur pays.

» Il faut aussi que le régime irakien soit forcé d'utiliser les sommes [provenant de la vente de pétrole] à sa disposition pour l'achat de produits humanitaires, ce qu'il s'abstient de faire, comme l'a souligné le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Des mesures doivent être prises, telle l'imposition à l'Irak de délais, au terme desquels le Conseil de sécurité serait habilité à importer lui-même en Irak les produits alimentaires et pharmaceutiques si l'Irak ne le fait pas. D'autres mesures sont envisageables, qui soient un message signifiant au peuple irakien que le monde compatit à ses souffrances. Je citerai ce que nous appelons le "modèle Milosevic", ou le "modèle serbe", c'est-à-dire l'identification du responsable, le ciblage d'une classe politique. Le peuple serbe était autorisé à voyager, les produits alimentaires et médicaux pouvaient être introduits dans le pays.

– Vous souhaitez aussi la constitution d'un tribunal international ?

– Il est évident que Saddam [Hussein, le président irakien] est un criminel de guerre. Je suis convaincu que ce qu'il a fait à Halabja [dans le Kurdistan, en 1988], dans le sud de l'Irak et lors de la guerre contre l'Iran ou de la guerre du Koweït sont des crimes contre l'humanité. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/irak

Algérie : les islamo-nationalistes hostiles à la réforme de l'éducation

ALGER
correspondance

Alors que la commission nationale de réforme du système éducatif, mise en place il y a un an, s'apprête à remettre son rapport au président Abdelaziz Bouteflika, ses conclusions, divulguées par la presse, suscitent déjà de fortes hostilités dans les courants nationalistes et islamistes algériens. Le vieux clivage de l'élite algérienne entre arabophones et francophones a pris à nouveau des contours très vifs.

Tout en appelant à un renforcement de la langue arabe, la commission émet des propositions qui constituent de facto une remise en cause de la politique d'arabisation de l'enseignement mise en œuvre dans les années 1970. Elle suggère que la langue française soit enseignée dès la deuxième année de l'école fondamentale (primaire et moyen) et préconise le retour à l'enseignement des disciplines scientifiques en langue française. Actuellement, l'enseignement du français se fait à partir de la 4e année de primaire mais il n'est assuré effectivement que dans 50 % des établissements scolaires faute d'enseignants. Pour des raisons de faisabilité et de moyens humains, la commission propose d'introduire l'enseignement de la langue anglaise en 7e année.

Une pétition nationale a été lancée par Ali Benmohamed, ancien ministre de l'éducation et chef de file des détracteurs de la commission qu'il accuse d'être dominée par des *« éradicateurs de la civilisation arabo-musulmane »*. Largement diffusée dans les journaux arabophones, elle appelle la *« famille de l'éducation »* à se mobiliser et à s'opposer à toute tentative de *« déviation »* de l'école algérienne. Pour M. Benmohamed, il faut laisser aux parents le soin de choisir entre le français et l'anglais, langue privilégiée généralement par les arabophones.

DÉBAT LINGUISTIQUE

Relayées par les journaux, les déclarations ont pris parfois un tour vindicatif et personnel. Par exemple entre M. Benmohamed et Khalida Messaoudi, conseillère de M. Bouteflika, et vice-présidente de la commission. Les francophones, qu'une partie de la presse hostile à la commission traite de *« francoches »* par allusion aux Caldoches de Nouvelle-Calédonie, sont accusés de vouloir utiliser les travaux de la commission – une instance de 158 personnes largement influencée par les courants modernistes – pour imposer un projet de société *« laïc et occidental »*.

La focalisation sur les langues a occulté les propositions de réformes structurelles fondées sur l'encouragement du secteur privé (actuellement toléré mais sans assise légale) et la création d'écoles semi-publiques. Cette option, au-delà du débat linguistique qui agite l'élite algérienne, fait craindre à certains la mise en place d'une école socialement sélective.

La suite que donnera le président algérien au rapport est attendue avec une grande fébrilité. Les journaux francophones, en général peu amènes à l'égard de Bouteflika, le pressent d'endosser les recommandations de la commission. Pour le président, écrit *El Watan*, *« le moment de vérité est arrivé : celui d'arbitrer à travers ce projet entre deux conceptions antagoniques de l'Algérie de demain »*. Le chef de l'Etat s'est ménagé cependant une porte de sortie en évoquant à plusieurs reprises la possibilité d'un recours à un référendum populaire.

► www.lemonde.fr/algerie

Milliardaire et battant, le nouveau premier ministre thaïlandais est gagné par l'essoufflement

BANGKOK
de notre correspondant

Thaksin Shinawatra n'a pas de chance. Le mieux élu de tous les premiers ministres thaïlandais, encore jeune et plein d'une ardeur exubérante, semble prêt à soulever des montagnes. Il veut réussir à la tête de son pays comme il l'a si bien fait dans le privé en devenant, en une décennie seulement, un magnat des télécommunications. Mais voilà, les temps ne s'y prêtent guère. L'économie thaïlandaise éprouve d'autant plus de mal à se remettre de la crise asiatique de 1997 que le yen japonais ne se redresse pas et que le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis – destination privilégiée des exportations – paraît durable. D'autres éléments s'acharnent à essouffler le populaire battant que la Thaïlande s'est offert pour piloter une sortie d'eaux troubles.

La victoire électorale sans précédent de Thaksin et de son parti, le Thaï Rak Thaï (TRT, *« Les Thaïlandais aiment les Thaïlandais »*), le 6 janvier, puis son élection comme premier ministre le 9 février, avaient requinqué la Bourse de Bangkok et le baht thaïlandais. Mais l'effet n'a été que momentané. Avec la chute des exportations, la Bourse a perdu ses gains. La monnaie nationale a suffisamment glissé pour justifier, depuis une semaine, de premières interventions de la banque centrale visant à l'empêcher de franchir la barre de 46 par rapport au dollar, alors que le baht se négociait à 42 contre 1 dollar en début d'année.

Voilà où le bât blesse : Thaksin a besoin de beaucoup de fonds pour appliquer le programme populiste sur lequel il s'est fait élire et auquel il reste fidèle. Il a toujours l'intention d'offrir progressivement l'équivalent de 200 000 francs de crédits à chacun des 77 000 villages du royaume. Un moratoire de trois ans sur les intérêts de la dette des agriculteurs n'est pas davantage remis en cause. La *« santé pour tous »* – la consultation hospitalière à 30 bahts (5 francs) – a déjà reçu un début d'application en province. Demeurent également à l'ordre du jour une « banque des pauvres », une autre spécialisée dans les prêts aux PME et une structure publique de défaisance (baptisée AMC) pour gérer les créances douteuses d'un secteur financier encore en piteux état, même si les prêts non performants ne représentent plus que 19 % du total, contre 37 % voilà un an.

DOPER LA CROISSANCE

Comment financer un si vaste projet quand l'économie est sans ressort, que la dette publique représente 65 % du PIB ou que le taux d'utilisation de la capacité industrielle n'est que de 55 % ? Reporter les travaux d'infrastructure, ce qui est déjà fait, n'allégera que petitement une note fort élevée. Pour comble de malheur, après une année de forte contraction (10 % en 1998), la reprise de la croissance (des taux de 4,2 % en 1999 et de 4,3 % en 2000) semble marquer le pas : les plus optimistes ne prévoient qu'un taux de 3,5 % en 2001.

Le pari de Thaksin est justement de doper la croissance et, puisque les exportations ne jouent plus les moteurs, de rétablir la confiance pour relancer la consommation des ménages. Il a besoin d'un fort taux d'expansion pour éponger les dettes à venir. Il lui faut convaincre ses compatriotes – et les investisseurs étrangers – que son projet est réalisable, qu'ils doivent lui donner un coup de main. Il est donc impérieux d'entretenir la dynamique qui lui a permis d'accéder au pouvoir et de redonner l'espoir à un public local déçu par l'essoufflement des réformes sous l'administration précédente.

Les Thaïlandais ont parfois tendance à chercher un homme providentiel pour les libérer de leurs maux, ce qui constitue une arme à double tranchant pour l'élu du moment. Leur enthousiasme initial s'accommode déjà d'un raisonnement moins encourageant : que faire d'autre, demandent-ils, puisque seul Thaksin donne l'impression d'aller de l'avant et d'avoir la volonté de sortir le pays de l'inertie qui a suivi les réformes entreprises en 1997-1998 avec l'appoint du FMI ?

Dans cette atmosphère volatile, la popularité de Thaksin et sa liberté d'action sont tributaires de sa capacité d'obtenir rapidement des résultats. Sinon, bien des obstacles risquent d'être difficiles à surmonter. Déjà, la Cour constitutionnelle s'est saisie, la semaine dernière, d'un rapport officiel l'accusant d'avoir délibérément caché une partie de sa fortune en 1997, lorsqu'il a été un éphémère vice-premier ministre d'un gouvernement précédent. Si la Cour entérine les conclusions du rapport, Thaksin pourrait être privé de ses droits civiques pendant cinq ans et être forcé de gouverner, s'il le souhaite encore, par personne interposée.

« Je suis prêt à m'en aller si je suis déclaré coupable », a simplement rétorqué l'intéressé. Les médias, de leur côté, affichent leur scepticisme face aux recettes d'un homme qui accepte d'être qualifié de *« populiste »*. Traversant une mauvaise passe, la Thaïlande croit pourtant encore Thaksin capable de l'en tirer. La partie demeure ouverte, même si la ferveur des débuts commence à se dissiper. Les implications d'un échec seraient préoccupantes non seulement pour la Thaïlande mais pour l'ensemble d'une Asie du Sud-Est dont la crise financière de 1997 a révélé les profonds déséquilibres.

Jean-Claude Pomonti

Le premier budget du président Bush accroît les crédits de la défense, mais aussi de l'éducation

Le chef de l'exécutif américain doit maintenant trouver un consensus au Congrès

Le président américain,George W. Bush, a présenté, lundi 9 avril, le premier budget de son mandat. Malgré les révisions à la baisse entraînées par la conjoncture, le texte table sur une croissance de 3 %. Les dépenses sont en augmentation de 5,6 % pour l'année fiscale qui commence le 1er octobre. Le budget fait la part belle à la défense, mais aussi à l'éducation. Les grands perdants sont l'environnement et l'agriculture.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le budget présenté, lundi 9 avril, par George W. Bush est résolument optimiste. D'un montant de 1 096 milliards de dollars (près de 1 220 milliards d'euros), il table sur une croissance de plus de 3 % alors que la conjoncture économique reste précaire, et prévoit une augmentation des dépenses de 4 % par an alors que le Congrès, toutes tendances confondues, souhaiterait près du double.

Il inclut également les 1 600 milliards de baisses d'impôts, qui ont été amputées du quart par le Sénat la semaine dernière. Bien que dépourvu d'envolées idéologiques à la Reagan, il illustre le conservatisme du nouveau président, avec l'augmentation des crédits du Pentagone – mais aussi de l'éducation –, des coupes claires dans les crédits d'environnement et des projets qui étaient chers à Bill Clinton, et le transfert aux Etats de pouvoirs de régulation exercés par Washington.

LE LOBBY AGRICOLE MÉCONTENT

Le budget de la défense devrait augmenter de 4,8 %, essentiellement pour relever la solde des militaires. Mais il faudra attendre le réexamen en cours des différents programmes d'armements et, surtout, le chiffrage du coût du programme de défense antimissile – un véritable gouffre financier – pour savoir à quoi s'en tenir. N'empêche, démocrates comme républicains trouvent que ce n'est pas assez. De même pour l'éducation, dont les crédits grimpent pourtant de 11,5 % et qui était la priorité de M. Bush. Logement, santé et affaires étrangères reçoivent aussi un ballon d'oxygène d'environ 5 %.

Les grands perdants sont l'agriculture (– 7,5 %), les transports (– 11,4 %), l'environnement (– 3,9 %) et l'énergie (– 2,5 %), mais aussi les crédits pour lutter contre la prolifération nucléaire en Russie (– 50 %). Le lobby agricole, fort de 25 milliards de dollars de subventions exceptionnelles en trois ans, espérait mieux et critique un lâchage d'un secteur-clé, alors que le président affirme que *« la situation s'améliore »*.

Les écologistes ne sont pas en reste, qui dénoncent à la fois les crédits pour l'exploration du gaz dans les zones protégées de l'Alaska et pour la recherche sur le charbon, la baisse de 35 % des subventions pour la construction d'un moteur propre et de 50 % de ceux de la recherche sur les énergies non polluantes, deux projets favoris d'Al Gore. Ce qui relativise les promesses de l'administration de continuer à lutter contre le réchauffement de la planète tout en dénonçant le protocole de Kyoto. Enfin, le programme lancé par Bill Clinton pour recruter 100 000 policiers pour assurer la sécurité dans les quartiers est amputé de 115 millions de dollars.

C'est la première fois que la politique de M. Bush est chiffrée dans le détail. Le président assure que sa loi de finances *« offre une nouvelle vision du gouvernement »* fondée sur son *« conservatisme compassionnel »*, et qu'elle devrait être adoptée telle quelle. Il aura toutefois de la peine à empêcher le Congrès de gonfler le budget de crédits destinés à satisfaire des intérêts locaux ou des secteurs économiques, ce que les Américains appellent le *Pork Barrel*. « W » a pourtant promis de tailler dans ce *« gras »*. La réussite de sa politique et son autorité dépendront en large part du débat qui va suivre, quand le Congrès sera rentré de ses vacances parlementaires. Mais aussi de la conjoncture, car de nombreux flous subsistent sur le financement de sa politique sociale et sur l'utilisation du surplus budgétaire escompté.

CONVAINCRE LES MODÉRÉS

M. Bush a attendu que les élus partent vers leurs circonscriptions pour rendre public son budget. Il espère ainsi éviter que les sénateurs parviennent, une fois de plus, à déjouer ses plans, et pouvoir profiter de ces deux semaines pour faire pression sur eux ; les représentants devraient faire moins de difficultés. Il devra en effet convaincre les modérés, qui se sont unis contre ses *tax cuts*, jugées trop importantes face aux besoins sociaux ou éducatifs.

Les obstacles auxquels va se heurter George W. Bush pour faire adopter son budget ne viendront pas seulement de l'aile gauche démocrate, mobilisée contre son conservatisme, et il devra se méfier tout autant des modérés et de son propre camp.

P. de B.

► www.lemonde.fr/eco-americaine

A la conquête des « Blue Dogs »

Les deux sénateurs de Louisiane, John Breaux et Mary Landrieu, sont typiques de ces élus dont M. Bush a impérativement besoin dans la bataille budgétaire qui s'engage. Tous deux sont démocrates dans un Etat conservateur qui a voté Bush en novembre 2000. L'un des plus pauvres du pays, il compte beaucoup sur la manne venue de Washington.

John Breaux est un de ces *« Blue Dogs »*, aile droite démocrate du Sud, sur laquelle le président avait compté pour s'assurer une majorité à la Chambre haute, où les deux partis sont à égalité 50-50. Mais cet habile tacticien a su profiter de la situation de blocage pour accroître son influence et il a joué un rôle déterminant dans le débat sur les baisses d'impôts. Il s'est aussi allié avec le chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, son voisin et rival du Mississippi, pour réclamer le rétablissement de subventions aux chantiers navals. – *(Corresp.)*

Un vice-ministre de l'intérieur tadjik tué par balles à Douchanbé

DOUCHANBÉ. Un vice-ministre de l'intérieur du Tadjikistan, le général Habib Sanguinov, a été tué par balles, mercredi 11 avril à Douchanbé, dans un attentat qui a fait trois morts. Les deux autres victimes sont un garde du corps du vice-ministre et son chauffeur. Un deuxième garde du corps, grièvement blessé, a été hospitalisé. L'attentat a eu lieu dans l'ouest de la capitale tadjike au moment où Habib Sanguinov sortait de chez lui en voiture. Trois hommes ont tiré sur le véhicule à la kalachnikov avant de prendre la fuite. Agé d'une cinquantaine d'années, M. Sanguinov était l'une des figures de l'opposition jusqu'à son entrée au gouvernement, il y a deux ans. Il avait fait alliance avec l'opposition islamiste lors de la guerre civile. Ce conflit de cinq ans entre le pouvoir procommuniste, soutenu par Moscou, et les islamistes a pris fin avec la conclusion d'un accord de paix en juin 1997. La situation demeure cependant tendue dans cette ancienne république soviétique d'Asie centrale, qui redoute en particulier d'être déstabilisée par les talibans au pouvoir dans l'Afghanistan voisin. – *(AFP.)*

La récente rafle d'opposants en Iran vivement condamnée

TÉHÉRAN. Ibrahim Yazdi, secrétaire général du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI), désormais interdit et dont une cinquantaine de membres et sympathisants sont désormais en prison (*Le Monde* du 11 avril), a qualifié ces arrestations *d'« illégales »*, affirmant que le tribunal révolutionnaire qui a pris l'initiative de les faire n'est pas l'autorité compétente en la matière. Lors d'entretiens téléphoniques depuis Houston (Texas), où il se fait soigner, M. Yazdi a affirmé, mardi 10 avril, qu'il voulait de rentrer à Téhéran. *« L'Iran est ma patrie. Rien ne peut m'empêcher d'y retourner, même si je devais être arrêté à mon retour »*, a-t-il déclaré. Par ailleurs, dans une lettre au haut-commissaire des droits de l'homme de l'ONU, Mary Robinson, le président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran, Karim Lahidji, a dénoncé ces arrestations, qui s'inscrivent *« dans un climat de répression accrue »*, et demandé à Mme Robinson *« de faire tout ce qui est en* [son] *pouvoir afin de faire cesser cette campagne de répression »*. De son côté, l'organisation Reporters sans frontières (RSF), dans une lettre au chef du pouvoir judiciaire iranien, a dénoncé mardi l'arrestation de deux journalistes dans le cadre de la même rafle, demandant leur libération ainsi que celle de dix-huit autres journalistes déjà incarcérés. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : une délégation des talibans conduite par le ministre des affaires étrangères**, Wakil Ahmad Mutawakil, a rencontré, mardi 10 avril à Doha (Qatar), des membres du Congrès américain. Selon la télévision qatariote Al-Jazira, cette rencontre, organisée à l'initiative du Qatar, a été *« tenue pour permettre à chacune des deux parties d'exposer son point de vue, sans pour autant prendre d'engagements »*. La rencontre a eu lieu lors d'une visite de quatre jours de la délégation des talibans au Qatar, qui assure la présidence de l'Organisation de la conférence islamique. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : une explosion a retenti, mardi 10 avril, dans le centre de Grozny**, la capitale tchétchène, à deux cents mètres du bâtiment abritant l'administration de la ville. Une voiture a été touchée et ses occupants grièvement blessés. – *(AFP.)*

■ **FRANCE, LIBAN, SYRIE : le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, effectuera les 27 et 28 avril un déplacement** au Liban et en Syrie, a annoncé, mardi 10 avril, le Quai d'Orsay. Les entretiens de M. Védrine doivent notamment porter sur les visites en France, prévues *« avant l'été »*, des présidents libanais et syrien, a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères, François Rivasseau. Le président libanais, Emile Lahoud, doit effectuer les 28 et 29 mai une visite d'Etat en France. On ignore encore la date exacte de la visite d'Etat du président syrien.

■ **ITALIE : un groupe intitulé Noyau d'initiative prolétarienne révolutionnaire** a revendiqué, mardi 10 avril, un attentat commis le même jour dans un immeuble abritant les locaux de l'Institut des affaires internationales, spécialisé dans les questions stratégiques, et de l'Association pour les relations entre l'Italie et les Etats-Unis. La même organisation avait déjà revendiqué en mai 2000 un attentat contre le siège de la commission de réglementation des grèves dans les transports. – *(Corresp.)*

■ **TURQUIE : Ankara a été condamné, mardi 10 avril à Strasbourg, par la Cour européenne des droits de l'homme,** pour violation du droit à la vie, après le décès suspect d'un jeune Kurde de vingt-deux ans en 1994 pendant un interrogatoire de police à Uluyol, au sud-est de la Turquie. Mahmut Tanli, fils de paysan, avait été placé en garde à vue par les gendarmes. Le lendemain, la famille avait été avertie que le jeune homme était mort d'une attaque cardiaque. Selon ses proches, le corps du jeune homme portait des marques de coup et des ecchymoses. La Cour européenne a également jugé que l'autopsie pratiquée par les Turcs, qui avait conclu à une mort naturelle, a été bâclée et n'avait *« aucune valeur scientifique »*. – *(AFP.)*

■ **De trois cents à quatre cents prisonniers turcs ont entamé**, mercredi 11 avril, leurs 174e jour de grève de la faim pour protester contre leurs conditions d'emprisonnement dans les dortoirs. Une quatrième victime de ce mouvement, décédée lundi, a été enterrée le lendemain à Istanbul, et six autres prisonniers sont dans un état critique. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis offrent une nouvelle expression de « regrets » à la Chine

« Baoqian » (désolé) ou « daoqian » (excuses) ? Les deux capitales recherchent le mot du compromis

PÉKIN et WASHINGTON
de nos correspondants

Le président Bush a lancé, mardi 10 avril, un appel à la patience à ses compatriotes, dont certains commencent à exprimer leur agacement face à une situation qu'il a lui-même qualifiée d'*« impasse »*. Dimanche avait été marqué par une manifestation devant l'ambassade chinoise à Washington, et l'hebdomadaire conservateur *Weekly Standard* avait dénoncé *« la profonde humiliation dans laquelle le président a plongé les Etats-Unis »* en ne faisant pas preuve de suffisamment de fermeté pour obtenir la libération de l'équipage de l'avion-espion retenu en Chine. *« Parfois, la diplomatie prend un peu plus de temps que les gens ne le voudraient »*, a expliqué M. Bush, recevant à la Maison Blanche le roi Abdallah de Jordanie. Son porte-parole a ajouté que *« le président pense que cette affaire sera, et devrait être, résolue par des moyens diplomatiques »*.

L'administration s'efforce de désamorcer une impatience qui risque de dégénérer si aucune solution acceptable n'est trouvée rapidement. Déjà 55 % des personnes interrogées par la chaîne de télévision CNN et par le quotidien *USA Today* considèrent que les membres de l'équipage sont traités comme des otages. Un mot que le porte-parole de la Maison Blanche se refuse à utiliser, lui préférant celui de *« détenus »*. Le Pentagone rejette également le terme de *« prisonniers »*.

« SITUATION D'URGENCE »

Tout en annonçant l'arrivée en mer de Chine méridionale du porte-avions *Kitty-Hawk, « dont les mouvements ne sont en rien destinés à être menaçants »*, le département de la défense s'efforce aussi de calmer les choses. Il s'est ainsi refusé à commenter l'utilisation du pilotage automatique par le pilote de l'EP-3 lors de l'accident, ou la présence de camions militaires à proximité de l'avion américain – révélée par une photo satellite –, ou à dramatiser le fait que l'équipage ait été à plusieurs reprises questionné par les Chinois. Mais il a reconnu que les informations glanées par les Chinois depuis qu'ils ont commencé à dépecer l'appareil pourraient avoir un impact nuisible sur les alliés de l'OTAN avec lesquels les Etats-Unis partagent des informations.

A Pékin, la presse chinoise a commencé à faire baisser la pression en préparant l'opinion à un acte de contrition américain. Le journal *Quotidien de la jeunesse de Pékin (Beijing Qingnian Bao)*, un tabloïd très populaire jouant un rôle-clé dans la mise en condition de l'opinion, titrait mercredi 11 avril, à la « une », sur les déclarations du secrétaire d'Etat, Colin Powell, se disant *« désolé » (baoqian)* après l'incident aérien du 1er avril ayant provoqué la disparition d'un pilote chinois. Certes, la formule reste en deçà des *« excuses » (daoqian)* réclamées par Pékin, mais il n'est pas indifférent que la presse chinoise ait décidé de valoriser l'expression de remords de la part des Américains.

Dans la même veine, le *Quotidien de la jeunesse de Pékin* mais aussi le *Quotidien du peuple* et le *Quotidien de l'armée de libération* font grand cas de la reconnaissance, dimanche sur CBS, par M. Powell, que l'avion-espion américain a bien *« violé l'espace aérien chinois »* bien que le secrétaire d'Etat ait précisé – et ses propos sont fidèlement rapportés – qu'il *« n'avait pas le choix »* et avait été contraint de pénétrer en territoire chinois pour atterrir car il s'agissait d'une *« situation d'urgence »*.

On est donc loin de la couverture de presse d'il y a une semaine fustigeant *« l'arrogance »* américaine ou *« l'invasion »* perpétrée par l'EP-3. L'éventualité d'une sortie de crise en préparation est confortée par l'insistance avec laquelle la presse chinoise écrit que *« l'espoir diminue »* de retrouver vivant le pilote Wang Wei recherché depuis le 1er avril par une véritable flotte de bâtiments de la marine chinoise et de bateaux de pêche en mer de Chine méridionale. Or aucun règlement diplomatique ne peut intervenir avant l'annonce formelle de son décès.

Il reste néanmoins à savoir sur quelle formule de contrition s'entendront les deux capitales puisque Washington ne semble pas devoir lâcher la formule d'*« excuses »* réclamée par Pékin. Seul un mot miracle susceptible d'être traduit par « excuses » en chinois et par « regrets » en anglais peut trancher cette furieuse querelle sémantique dont semble dépendre la stabilité de l'Extrême-Orient. Le mot chinois *qianyi* pourrait peut-être faire l'affaire. Est-ce le mot contenu dans la lettre de contrition – la quatrième – envoyée par Washington à Pékin ?

Patrice de Beer
et Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

Des manifestants basques bloquent un TGV en s'enchaînant aux voies

BIARRITZ. Trois manifestants basques ont bloqué, mardi 10 avril, pendant une vingtaine de minutes le TGV Paris-Irun en gare de Biarritz en s'enchaînant aux voies. Les trois manifestants se sont enchaînés aux voies vers 15 heures et ont quitté les lieux au bout d'une trentaine de minutes, avant l'arrivée de la police. Ils agissaient dans le cadre de la journée de mobilisation au Pays basque, sous le slogan *« La souveraineté, c'est la paix »*. Mardi matin, cinq manifestants basques avaient été interpellés par les forces de l'ordre à Anglet, alors qu'ils découpaient à la scie circulaire cinq grands panneaux de signalisation en français pour la revendication de l'Euskera (basque).

Dans le cadre de la journée de mobilisation, des petits rassemblements pour le rapprochement des prisonniers politiques basques ont eu lieu dans plusieurs villes du Pays basque français. Quelque trente-six arrestations ont par ailleurs été effectuées, mardi, au Pays basque espagnol à l'occasion d'une journée de *« grève générale »* organisée par les indépendantistes mais qui n'a eu aucune répercussion sur la vie quotidienne. – *(AFP.)*

Les antennes polluantes de Radio-Vatican divisent la gauche italienne

ROME
de notre correspondante

Willer Bordon, ministre de l'environnement, va-t-il couper le courant à Radio-Vatican pour la punir d'envoyer – via ses cinquante antennes, hautes de cent mètres, concentrées dans le nord de Rome – des émissions électromagnétiques, une sorte d'*« électrosmog »* supposé cancérigène ? La réunion qui s'est tenue, mardi 10 avril, sous l'autorité du président du conseil, Giuliano Amato, s'est conclue par la décision des deux parties de trouver, avant le 16 avril, un terrain d'entente, mais la commission Italie-Saint-Siège mise sur pied pour régler ce différend de longue date n'est pas au bout de ses peines.

Radio-Vatican avait annoncé la veille qu'en signe de bonne volonté elle diminuerait de moitié, au lendemain de Pâques, son temps d'émission en ondes moyennes. Le 1er février déjà, elle avait réduit de 50 % la puissance de ses émetteurs, qui sont énormes puisque la station qui diffuse dans le monde entier n'a pas d'autres relais. Le ministre avait pris acte, mais se réservait d'intervenir d'une façon plus radicale, en coupant le courant, si les autorités vaticanes persistaient d'ici là à refuser de ramener aux normes italiennes, plus basses, les émissions à partir des antennes honnies de la population de Santa Maria in Galeria et de Cesano, les deux localités les plus soumises à ces ondes fâcheuses. Sur la demande du parquet romain, les carabiniers y ont recensé dix-huit cas suspects de tumeur et deux de leucémie.

ACCUSATIONS « INFONDÉES »

La publication d'une étude britannique confirmant la place de l'« électrosmog » parmi les produits cancérigènes avait redonné de la vigueur aux accusateurs de Santa Maria in Galeria et de Cesano, reçus à Bruxelles par les commissaires européens de la santé et de l'environnement. Le ministre Willer Bordon avait alors répété sa volonté de *« faire respecter la loi-cadre sur l'électrosmog »* récemment adoptée : *« Les champs magnétiques polluants de Radio-Vatican sont le triple et parfois le sextuple de ceux qu'autorisent les normes fixées par la loi. »*

Mais son collègue du ministère de la santé, Umberto Veronesi, ne l'entend pas de cette oreille. Médecin réputé, prêt à retourner à ses chères recherches après les élections du 13 mai, il a pris la tête des scientifiques qui estiment que ces accusations sont *« alarmantes et infondées »*. Il ajoute que, *« pour abattre ces antennes, il faudrait dépenser des sommes folles qui pourraient être plus utilement dépensées »*. Le ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, vole aussi au secours de Radio-Vatican, jugeant l'initiative de Willer Bordon *« inopportune »*.

Le ministre écologiste a opté, mardi 10 avril, pour la poursuite du dialogue, en fixant cependant une date, celle du 16 avril, pour que la puissance des émissions électromagnétiques de Radio-Vatican soit réduite à la norme légale. Le Père Federico Lombardi, directeur des programmes de la station, assure que tout sera fait pour se rapprocher des normes italiennes, *« plus restrictives que celles fixés sur le plan international »*. Radio-Vatican peut se flatter d'avoir semé la division dans la gauche italienne à un mois des élections législatives.

Danielle Rouard

Communiqué

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION DE BORDEAUX

lance un avis d'appel à concurrence pour un marché de services (élections d'un conseil d'administration).

Elle invite les entreprises et sociétés intéressées à consulter le BOAMP (bulletin des annonces des marchés publics) et le JOCE (journal officiel des communautés européennes) afin d'obtenir les informations nécessaires pour faire acte de candidature.

Pour renseignement éventuel, appelez le 05 56 11 49 16

OSP

SOCIAL **A la veille d'un nouveau séminaire du gouvernement, jeudi 12 avril, la gauche s'efforce de ne pas apparaître impuissante face aux plans sociaux annoncés chez Marks & Spencer, Danone, AOM ou Valéo. ● LE PS a consacré l'essentiel de la réunion de son bureau national, mardi 10 avril, à la question des licenciements : s'il n'entend pas réintroduire un contrôle a priori, il souhaite pénaliser plus lourdement les entreprises prospères qui décident de supprimer des emplois. ● D'ULTIMES ARBITRAGES sont en cours pour renforcer le pouvoir de l'administration du travail sur le contenu des plans sociaux. ● ROBERT HUE, secrétaire national du Parti communiste, a de son côté affirmé qu'il ne laisserait pas *« la Bourse jeter les salariés à la corbeille »*. ● CHEZ LU, à Ris-Orangis, les salariés préparent la manifestation de jeudi, à Paris, avec ceux de Marks & Spencer.**

Les socialistes veulent pénaliser sans excès les entreprises qui licencient

Le bureau national du Parti socialiste a rejeté, mardi 10 avril, tout alourdissement de la fiscalité sur les entreprises propères qui font des plans sociaux. Il propose de leur imposer des contraintes supplémentaires pour le reclassement des salariés. Le PCF, de son côté, dénonce les « licenciements boursiers »

DES IDÉES ? Toutes ne sont pas bonnes à dire mais, confrontée aux licenciements annoncés chez Marks & Spencer et chez Danone, la gauche ne peut se permettre de laisser un sentiment d'impuissance l'emporter au moment où les Français plébiscitent une nouvelle forme de protestation avec le boycottage de produits. Alors elle se creuse la tête et le fait savoir. Mardi 10 avril, au bureau national (BN) du Parti socialiste, la question du « que faire ? » a ravi la vedette à l'allocation personnalisée d'autonomie inscrite à l'ordre du jour. Quarante-huit heures avant le séminaire du gouvernement prévu jeudi, le secrétaire national chargé de l'emploi, Eric Besson, a été prié d'accélérer ses travaux et de présenter ses idées en bonne et due forme.

Le député de la Drôme, qui planchait à l'origine sur le sujet dans le cadre du projet 2002 du PS, avait déjà exposé publiquement ses propositions (*Le Monde* du 4 avril), suscitant l'agacement de ses collègues. Mardi, il a donc été invité à venir en parler avec les conseillers sociaux de Matignon, avant de se rendre rue de Solférino puis d'achever son parcours chez Elisabeth Guigou, au ministère de l'emploi. Mercredi, rendez-vous a de nouveau été fixé avec le premier secrétaire du PS, François Hollande.

C'est que le temps presse. Le gouvernement s'est décidé à envoyer un nouveau signal, par le truchement d'un amendement, dans le projet de loi de modernisation sociale examiné au Sénat le 24 avril, puis de retour à l'Assemblée nationale début mai. *« Il faut que l'on solde cette histoire de licenciements commencée avec l'affaire Michelin »*, insiste le deputé de la Nièvre Gaëtan Gorce.

En introduction au débat, M. Hollande a donc souligné la nécessité d'apporter *« une réponse politique »* au problème. Sur ce point, du gouvernement au PS, il y a un total consensus. Mais il reste à trouver LA solution. Confronté aux injonctions pressantes des autres partis de la majorité plurielle, à commencer par le PCF, le PS cherche à éviter de se faire doubler sur sa gauche. Le *« devoir de vérité »*, selon les propos rapportés par le porte-parole, Vincent Peillon, passe par le refus de l'interdiction des licenciements. *« Il faut dépasser le boycott (...), je crois que cet appel a porté ses fruits, il faut maintenant passer à autre chose »*, a cependant plaidé, dans un entretien au *Berry républicain*, Yann Galut, député du Cher, membre de la Gauche socialiste et fondateur de la coordination Attac de l'Assemblée nationale.

« Il faut aller plus loin », a renchéri, mardi soir, Gérard Filoche, inspecteur du travail et également membre de la Gauche socialiste, en réclamant un contrôle administratif des *« licenciements abusifs »*. Les *« pistes »* évoquées par M. Besson ont néanmoins été écartées car jugées peu réalistes. La première passait par l'obligation faite aux entreprises d'assurer aux salariés licenciés une formation ou la validation de leurs acquis professionnels afin qu'ils retrouvent plus facilement du travail. Faute de quoi elles devraient verser une indemnité à un fonds en faveur des chômeurs. La seconde proposition consistait à pénaliser les entreprises prospères qui licencient en majorant, après coup, le taux de l'impôt sur les sociétés. Tour à tour, Martine Aubry, Gaëtan Gorce, Henri Weber et Anne Hidalgo, première adjointe de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris, sont montés au créneau.

« CONTRE-PRODUCTIF »

« Nous ne pouvons pas contrôler les licenciements mais il faut les rendre d'autant plus coûteux que les entreprises sont prospères. Il faut qu'elles en payent le prix mais pas de cette façon », a martelé l'ancienne ministre de l'emploi. Mme Aubry a proposé de *« renforcer »* et de *« compléter »* les dispositions actuelles sur le *« reclassement effectif »* des salariés licenciés et la *« réindustrialisation »* des sites touchés par des fermetures. *« Les propositions d'Eric ne sont pas pertinentes car elles risquent d'être contre-productives et de relancer le travail précaire »*, a renchéri le fabiusien Henri Weber, secrétaire national chargé de la culture et de la formation, qui a, de son côté, suggéré la création de comités de suivi des plans sociaux. *« Danone nous dit qu'il a reclassé 95 % de ses salariés, mais pour combien de temps ? »*, a-t-il lancé. Ancienne conseillère de la secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Mme Hidalgo a mis en garde contre la généralisation de la validation des acquis professionnels, *« un outil qui est en train de se construire mais qui doit être utilisé quand c'est possible »*.

Une majorité de socialistes s'est donc prononcée en faveur du renchérissement du coût des plans sociaux et le communiqué préparé par M. Besson a été réécrit. Le PS souhaite ainsi que *« l'accord de l'administration du travail ne* [soit] *donné qu'à partir du moment où ces mesures seront à la hauteur de ce que permet la situation économique et financière de l'entreprise »*. C'est donc vers le constat de carence dressé par l'inspection du travail lorsque les solutions proposées par l'entreprise sont jugées insuffisantes que les regards se tournent désormais. L'amendement attendu dans le projet de loi devrait s'attacher à renforcer la législation existante sur le sujet. Une chose est sûre : Danone ne bénéficiera d'aucun financement public pour des préretraites.

Béatrice Gurrey ***I. M.***

Le PCF retrouve les accents de la lutte des classes

DES CONFÉRENCES de presse, Robert Hue en tient *« tous les deux ou trois jours »*, mais tant de micros et de caméras... Le secrétaire national du PCF se dit même *« ému »* de cette sollicitude médiatique inhabituelle. Mardi 10 avril, dans le 9e arrondissement de Paris, où se trouve le plus grand magasin Marks & Spencer de France, M. Hue a une nouvelle fois exposé les mesures préconisées par le PCF pour lutter contre les *« licenciements boursiers »* (*Le Monde* du 11 avril), en présence de quelques salariés du groupe britannique. Sur le mur du local communiste, une affiche proclame *« Boycottons Danone, tous à Calais le 21 avril »*.

Le secrétaire national s'excuse de son *« mauvais jeu de mots »*, mais il le roule en bouche avec jubilation : *« Nous ne laisserons pas la Bourse jeter les salariés à la corbeille. »* La formule est inscrite en gras dans son discours dactylographié. Le PCF est tout à son affaire, dans l'émotion suscitée par les plans de licenciements de Danone et de Marks & Spencer, entreprises prospères. *« Si l'on baissait les bras sur un conflit comme celui-là, c'en serait fini de bien des conflits à venir »*, commente le secrétaire national du PCF. Il pourrait ajouter que personne ne comprendrait la discrétion de son parti sur un tel dossier, surtout après le revers subi aux élections municipales. L'occasion est donc trop belle pour le PCF de revenir à son vocabulaire de base, loin des mondanités Prada, en dénonçant *« la loi du tout-fric* (...) *dans une société insupportable de soumission aux puissances de l'argent »*.

Il compte beaucoup sur la manifestation du 21 avril, à Calais, pour entretenir la pression, alors qu'il a le sentiment de ne guère être entendu par le premier ministre. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a écrit à Lionel Jospin, mardi 3 avril, pour lui rappeler le contenu de la loi antilicenciements du PCF, rejetée par l'Assemblée en janvier 2000. Mais cette loi ne faisait pas explicitement référence aux entreprises qui font des bénéfices.

DISTANCES AVEC LA CGT

C'est un projet de loi de ce type que réclame aujourd'hui M. Hue, *« avec le groupe communiste »*, au gouvernement. M. Bocquet reste cependant injoignable pour dire si, dans le cas contraire, le groupe communiste déposerait lui-même une proposition de loi. *« Si l'on ne nous entend pas suffisamment au gouvernement, à l'Assemblée nationale, eh bien, cette manifestation de Calais sera une première réponse forte »*, avertit M. Hue. *« Les mouvements sociaux vont grandir, c'est cela le rapport de forces »*, prédit le secrétaire national.

Evidemment, il y a bien cette épine du conflit de la SNCF, qui voit s'opposer SUD-Rail et la CGT. Et qui met le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, en posture plus qu'inconfortable. *L'Humanité,* qui fait sa « une » depuis une semaine sur Danone et Marks & Spencer, a d'ailleurs pris de légères distances avec la CGT, en se demandant, dans son édition du 6 avril, si les *« premières concessions* [seraient] *suffisantes »*, alors que la CGT avait déjà appelé à la reprise du travail.

Ambiance affairée chez les LU de Ris-Orangis : « Cette usine, elle est à nous ! »

UN « IRANIEN » est dans l'usine. La nouvelle s'est rapidement répandue chez les LU de Ris-Orangis (Essonne) et, depuis lundi 9 avril, elle électrise le personnel. Un Iranien ? C'est *« un intégriste de la rue de Téhéran »*, siège du groupe Danone à Paris, précise Philippe Aoun, le délégué FO, entouré de ses collègues de l'intersyndicale, hilares. Il n'est là que pour trois jours, a tenté de désamorcer la direction. Histoire de préparer le plan social.

A la veille du comité central d'entreprise et de la manifestation organisée à Paris, jeudi 12 avril, « Ris », menacé de fermeture tout comme le site de Calais, bétonne sa riposte. Les cartes de pointage ont été rassemblées dans une boîte en carton et rendues à la hiérarchie en mimant une loterie. *« Le premier prix, c'est la Laguna du directeur. »* L'usine tourne au ralenti, juste pour ne pas perdre sur les salaires. Une réunion avec les associations, les syndicats et les collectivités locales qui soutiennent les salariés était prévue mercredi soir à la cantine, transformée en QG de lutte.

Le téléphone sonne sans cesse dans les locaux syndicaux situés tout près de l'entrée principale. *« Quoi, le boycott ? Les copains qui font la distribution de produits frais Danone font habituellement leur tournée jusqu'à 23 heures. Là, à 20 h 30, ils sont chez eux. Je peux te dire que c'est ça qui leur fait le plus mal »*, s'énerve, le combiné sur l'oreille, Jean-Pierre, qui répond à un appel de FO Champagnac (Dordogne). Sur les murs a été placardée la longue lettre d'une femme indignée dont les deux filles et les deux gendres travaillent à l'usine. Au fil des jours, le petit bâtiment blanc est devenu une sorte d'agora où passent en permanence les *« copains »*. Ici, le responsable de l'association de chômeurs AC ! Evry donne un coup de main pour joindre la Confédération paysanne. Là, c'est un salarié licencié d'une PME qui participe à la rédaction d'un tract. Plus loin, le gamin d'un ouvrier regarde, les yeux écarquillés, l'immense calicot *« Non à la fermeture »* qui, de l'autoroute, revient aujourd'hui à l'usine pour être accroché au silo. Sur un coin de table, Farid Djitli, le délégué CGT, écrit une lettre de remerciement pour des dons à la caisse de soutien. Avec l'apport des collectivités locales, ils dépassent les 150 000 francs. Planté au milieu du couloir, le préposé des renseignements généraux regarde passer tout ce petit monde.

Ce va-et-vient agace désormais prodigieusement le directeur, Richard Ladrière. Cette fois, il vient protester contre la réunion à la cantine de mercredi. *« J'ai des consignes. Je ne peux pas laisser entrer des gens extérieurs »*, répète-t-il. *« Cette usine, elle est à nous ! Vous voulez qu'on respecte les règles mais, vous, vous ne les respectez pas, vous nous jetez ! »*, rétorquent les syndicalistes. *« On rentrera quand même »*, insiste Patrick Régnier, le responsable CFTC.

Il n'y a plus d'étiquettes. L'intersyndicale signe ses tracts, toujours accompagnés de la liste des produits Danone, *« salariés en colère »*. *« On ne va pas faire de la pub aux centrales dont les responsables ne sont jamais venus nous voir ! Aucun leader n'a daigné nous dire un mot quand nous avons défilé, le 25 janvier, en tête de la manifestation sur les retraites à Paris ! »*, s'exclame Philippe Aoun. Et il y a toujours à faire. *« Aux salariés de Marks & Spencer le bonjour de Ris-Orangis*, commencent à écrire les LU. *A tous, Djamila, Véronique et les autres, retrouvons-nous vite dans une prochaine grande manif... »*

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le boycott, première ébauche d'un front salariés-consommateurs

PAUVRES LU ! A Ris-Orangis comme à Calais, sites promis à la fermeture, les voilà au cœur d'un étonnant débat. Que la forme de protestation ne se limite pas aux

ANALYSE

Autour de ce mot d'ordre convergent des aspirations sociales et sociétales

traditionnels débrayages d'une heure, et les voilà cette fois montrés du doigt, coupables sans doute, par le seul fait d'attirer l'attention, d'être à l'origine d'un boycott qualifié d' irresponsable. Pauvres politiques ! Les voilà désormais accusés de désigner à la vindicte populaire une marque dont le PDG réputé avoir « le cœur à gauche ». Passons sur cette vindicte populaire qui s'exprime plutôt paisiblement puisqu'il s'agit du refus d'achat de tel ou tel biscuit ou yaourt.

De quoi l'affaire Danone est-elle emblématique ? Alors que la mondialisation a généralement pour effet de prendre en tenaille le salarié entre l'actionnaire et le consommateur, le boycott est la première tentative, en France, de créer une sorte de front commun salariés-consommateurs pour faire pression sur l'actionnaire. A tout pouvoir, un contre-pouvoir, disent les libéraux politiques. A ce titre, l'affaire LU devrait les intéresser. Or tout se passe exactement à l'inverse. Que Marc Blondel, pour FO, fustige le boycott, quoi de plus normal. En revanche, que la CFDT, si prompte à réclamer plus d'autonomie pour la société civile, s'en offusque, voilà qui est plus étonnant.

Ce front commun social-sociétal est d'ailleurs au cœur des réflexions du Medef, qui s'interroge depuis plusieurs mois sur les risques de convergence du social et de la morale. Les faits lui ont donné raison puisque le boycott de LU est précisément cela : une désapprobation morale qui se manifeste sur du social. Le boycott, à ce titre, est révélateur d'un climat auquel le développement des mouvements dits antimondialisation n'est pas étranger.

Ce climat, les politiques l'ont perçu. Et la preuve la plus évidente vient, non pas de la gauche plurielle, mais de Lutte ouvrière. Cette formation d'extrême gauche si hostile aux mouvements de type boycott, jugés pâles succédanés de la lutte des classes, a opéré, à la faveur de l'histoire LU, un revirement spectaculaire. Dès lors, que la gauche plurielle, la gauche radicale, voire plusieurs voix à droite chevauchent la vague et reprennent ce mot d'ordre de boycott, la belle affaire ! Qu'à l'occasion on se gausse du constat d'impuissance de la gauche gouvernementale face à l'actionnaire, la belle découverte ! Il est difficile tout à la fois de reprocher aux formations politiques de ne pas être sensibles aux signaux envoyés par la « société civile » et de leur reprocher, quand elles s'en font l'écho, d'agir par démagogie. Avant d'être repris au vol, le fameux *« Danone nous licencie, licencions Danone »* a été le fait des salariés des sites LU concernés eux-mêmes. S'il est vrai que, des cinq organisations syndicales traditionnelles, seule la CGT s'est prononcée, au niveau confédéral, en faveur du boycott, on pourra noter que dans l'Essonne, il est aussi défendu par les délégués FO, CFDT et CFTC.

Reste l'ultime argument, celui par lequel l'on presse, par un curieux retournement des choses, les salariés des sites fermés d'être avant tout solidaires de ceux qui restent en poste. Danone risquerait de perdre des marchés : mais c'est le cas aussi quand une grève bloque la production. Comment, dès lors, interpréter ces réserves ? Sans doute est-ce parce que l'on sort délibérement du cadre classique des réactions face à un plan de restructuration : le sociétal fait irruption sur le terrain social .

C. M

La panoplie des armes contre les licenciements

LA VOLONTÉ de renforcer la législation sur les licenciements est aujourd'hui partagée par l'ensemble des forces de gauche. Cependant, l'éventail des propositions est large.

● **Autorisation administrative de licenciement.** Instaurée en 1973, elle a été supprimée en 1986 par le gouvernement de Jacques Chirac. Si les socialistes ont réclamé à plusieurs reprises son rétablissement, Lionel Jospin l'a écarté au moment de l'affaire Michelin, en septembre 1999, *« ne* [croyant] *pas que l'on puisse administrer l'économie »*. Aujourd'hui, plus personne ne parle de réintroduire cette procédure.

● **Moratoire.** Le PCF entend déposer, lors de l'examen en deuxième lecture du projet de loi de modernisation sociale préparé par Martine Aubry, un amendement *« qui donne au ministre du travail le pouvoir de suspendre un plan de licenciements collectifs présenté par une entreprise »*. Sans attendre, il réclame *« un moratoire sur tous les plans de licenciements* [en cours], *quelle que soit la situation des entreprises »*.

● **Interdiction.** Le PCF, les Verts, la Ligue communiste révolutionnaire, le Groupe des dix (autonomes, dont SUD), la CGT demandent unanimement l'*« interdiction »* des licenciements au sein des entreprises qui réalisent des bénéfices. Lutte ouvrière réclame l'*« interdiction »* sans conditions des licenciements, *« sous peine d'une sanction qui en soit une, comme la réquisition »*.

● **Renchérissement.** Des pénalités financières existent déjà contre les entreprises licenciant les salariés les plus âgés. Instaurées par la droite en 1986 (« amendement Delalande »), elles ont été durcies à l'automne 1998 par Mme Aubry. Aujourd'hui, des socialistes proposent d'appliquer une telle mesure à tous les licenciements intervenant dans des entreprises prospères. Le député (PS, Drôme) Eric Besson propose d'alourdir l'impôt sur les bénéfices des sociétés dont les profits augmentent l'année suivant un plan social. Les Verts réclament des mesures *« faisant participer financièrement les responsables des grands groupes aux plans de reconversion dans les bassins d'emploi touchés »*.

● **Information des salariés.** Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, juge *« légitime »* de *« donner la possibilité aux salariés d'intervenir sur les choix stratégiques des entreprises »*. Marc Blondel, son homologue de FO, appelle l'Europe à adopter rapidement *« un texte sur le droit à l'information »* des salariés. Un projet de directive, proposé par la Commission européenne à la suite de la fermeture de Renault Vilvorde, en 1997, prévoit une consultation des représentants des salariés sur les questions touchant à l'emploi avant toute décision de l'entreprise. Ce texte, qui s'appliquerait dans les entreprises de plus de cinquante salariés, n'a toujours pas été voté. Il se heurte à de sérieuses réserves, de la part de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, notamment. Le Groupe des dix se prononce pour *« un renforcement dans le code du travail des droits des salariés en matière de contrôle et de droit de veto »*.

● **Validation des acquis professionnels.** Le projet de loi de modernisation sociale prévoit une procédure simplifiée de validation des acquis professionnels. Cette démarche, qui consiste à faire reconnaître institutionnellement les compétences et les savoirs acquis par le biais de l'expérience, ne rencontre pas d'oppositions sur le principe. Certains craignent cependant des dérives dans sa mise en œuvre à grande échelle. M. Besson envisage de l'imposer aux entreprises pour tous les salariés touchés par un plan social.

Lætitia Van Eeckhout

M. Jospin vante la « proximité » et l'« écoute » « pour dénouer les situations conflictuelles »

Le premier ministre a évoqué, mardi 10 avril, lors d'une réunion avec les délégués des médiateurs de la République, les difficultés de la réforme de l'Etat, « y compris dans l'esprit de ceux qui le servent »

DES GENS BIEN, vraiment bien, qui disent avec des mots justes le quotidien qui va et celui qui ne va pas. Lionel Jospin s'est offert, mardi 10 avril, un court moment de proximité en rejoignant les délégués du médiateur de la République, à la Maison de la chimie à Paris. Leur nom dit mal ce qu'ils sont. Bénévoles, souvent issus du secteur associatif, ou du secteur public, ils ont pour vocation d'aider les citoyens confrontés à des difficultés, à des incompréhensions avec l'administration, a fortiori dans les quartiers les plus défavorisés, en raison des barrières sociales ou de langue (*Le Monde* du 23 mars). En quelques phrases, qui valaient tous les séminaires gouvernementaux, le premier ministre a entendu un concentré des difficultés rencontrées par certains administrés. S'exprimant sans note, enthousiastes, au diapason de l'assistance, le ministre de la ville, Claude Bartolone et le médiateur de la République Bernard Stasi, avaient évoqué, eux, *« cette violence qui émane de nos institutions elles-mêmes, où l'on n'a jamais le bon papier, au bon guichet, le bon jour »* et ce *« sentiment d'abandon, d'isolement qui existe dans les quartiers populaires »* face à ce qui devrait être le service public. *« Nous, nous sommes les bons, les gentils qui interviennent contre le monstre froid*, a expliqué un de ces médiateurs, *mais ne nous y trompons pas : notre action contribue au resserrement du lien social. Nous sommes au cœur de la politique de la ville. »*

COMME UNE CONFIDENCE

Face à la tourmente politique et sociale à laquelle il est aujourd'hui confronté, les mots écrits de M. Jospin sonnaient étrangement, comme si en parlant d'eux – ces médiateurs – il parlait un peu de lui. *« Cette proximité se fonde sur la qualité de votre écoute. Une écoute attentive, bienveillante, respectueuse, qui est au cœur de la reconnaissance symbolique que chaque personne est sujet de droit. Une explication claire, dans un langage simple (...) peut suffire à dénouer une situation potentiellement conflictuelle. Prendre le temps d'expliquer ou de traduire témoigne d'une forme de considération dont certains de nos concitoyens estiment être privés »*, a indiqué le premier ministre. Soulignant que ce réseau de délégués est *« ainsi un rouage essentiel de la réforme de l'Etat »*, il a ajouté, en quittant son texte, *« même si nous pouvons mesurer à quel point cette réforme de l'Etat, y compris dans l'esprit de ceux qui la servent, est difficile »*.

Puis, abandonnant une fois encore ses pages dactylographiées, M. Jospin a observé : *« Créer une fonction nouvelle est toujours une excitante aventure. Moi, j'ai eu des strates dans ma vie : pendant cinq ans, j'ai été jeune diplomate, onze ans professeur, sept ans premier secrétaire du PS, quatre ans ministre de l'éducation nationale, quelques années... pas grand-chose et depuis quatre ans, premier ministre. Le moment le plus excitant est celui où j'ai construit une fonction neuve avec une équipe. »* On attendait 1997 et la *« dream team »*. Il n'en fut rien. Ce furent les années 1970, quand il a eu *« la chance de créer un département d'IUT »* à Sceaux.

Pascale Robert-Diard

Le RPR réfléchit à une réforme de la fiscalité

Il propose de réduire l'impôt sur le revenu de 75 milliards de francs sur cinq ans

Le RPR a présenté, mardi 10 avril, ses premières propositions fiscales. Il préconise une baisse de l'impôt sur le revenu de 4 points, sa fusion avec la CSG et une réduction progressive de l'impôt sur les sociétés. Dans l'hypothèse où la droite reviendrait au pouvoir, il propose de rétablir certaines aides aux familles réduites par la gauche.

ÇA RECOMMENCE à phosphorer à droite. Les conquêtes des municipales, l'approche de l'élection présidentielle et la mauvaise passe traversée par Lionel Jospin ont donné des ailes à l'opposition et l'ont sortie de sa torpeur doctrinale. Il y avait déjà eu les « ateliers de l'alternance » organisés par les parlementaires ; il y a désormais les huit « forums » que le RPR organise, d'ici à l'été, sur des dossiers aussi divers que les impôts, les retraites, l'école, la sécurité, l'environnement, la réforme de l'Etat, la politique de la ville et la « refondation sociale ». Ils s'achèveront, le 26 juin, par un forum de synthèse destiné à arrêter un projet pour *« établir une société de confiance »*, qui sera ensuite soumis au conseil national du RPR.

L'heure est aux interrogations sur le partage des fruits de la croissance ? Le premier forum, réuni mardi 10 avril, a donc été consacré au pouvoir d'achat et à l'impôt. Le mouvement gaulliste a beau dénoncer le bilan de M. Jospin, qui *« a gaspillé une chance historique »* d'engager une réforme fiscale, il sait qu'il doit aussi se faire pardonner ces années 1995-1996 où Alain Juppé a massivement augmenté les prélèvements afin de qualifier la France pour l'euro. L'allergie fiscale est devenue telle, selon le RPR, qu'il est urgent d'inscrire quelques principes dans une *« charte du contribuable »* : fin de la rétroactivité des lois fiscales, suppression de la double imposition (CSG non déductible...), garantie donnée à chaque personne qu'elle disposera *« d'au moins 50 % de tout revenu supplémentaire »*...

AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ

Cet avant-projet prévoit, en outre, une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu, dont les tranches seraient réduites de 4 points, pour un coût de 75 milliards de francs sur cinq ans (25 la première année), la création d'une demi-part supplémentaire pour le troisième enfant, le relèvement du plafond du quotient familial abaissé par M. Jospin en 1998, le rétablissement de la réduction d'impôt pour les bénéficiaires de l'allocation de garde d'enfant à domicile (à 45 000 francs) et la suppression de la redevance audiovisuelle. Les droits de succession seraient allégés, notamment pour les tiers et les collatéraux (pas plus de 50 %, contre 60 % aujourd'hui).

Par ailleurs, le RPR souhaite user du levier fiscal pour accroître la compétitivité et l'emploi dans les entreprises, notamment en rapprochant le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) – actuellement de 33 % – de celui de l'Allemagne, où il sera de 25 % au terme de la réforme Schröder. La vignette automobile serait supprimée.

Il est révolu le temps où l'on proposait des programmes chiffrés et prêts à l'emploi. Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR et responsable de l'ensemble du projet, préfère dire que, avec une croissance de 2,5 %, 100 milliards rentrent dans les caisses de l'Etat. Et qu'on peut en restituer une bonne moitié aux contribuables.

Jean-Michel Bezat

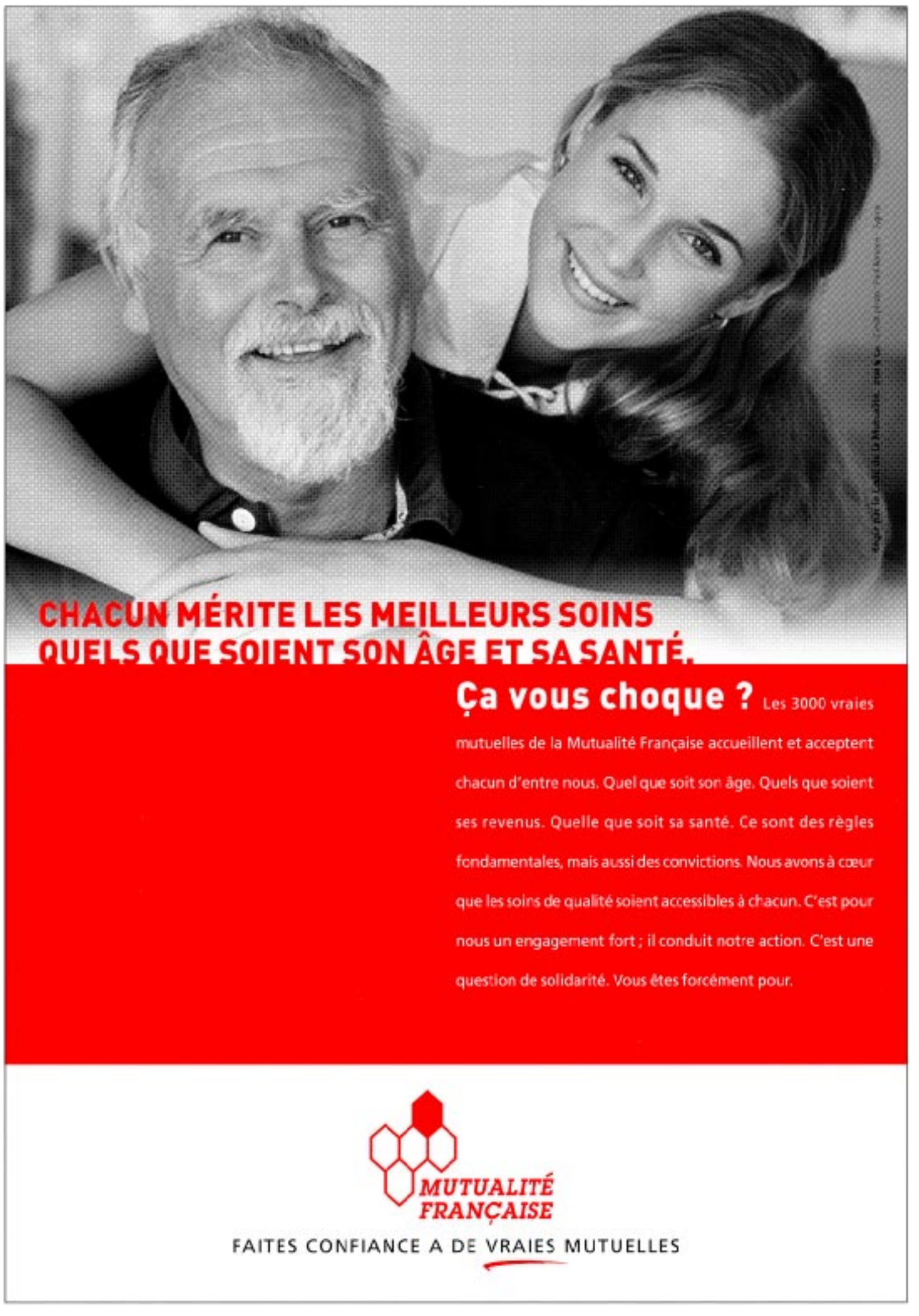

La droite réunionnaise vise le grand chelem aux législatives

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Entre le paysage politique que découvrira Jacques Chirac à la Réunion, à la mi-mai, et celui qu'avait trouvé Lionel Jospin lors de sa venue en janvier, quel bouleversement ! Les élections municipales et cantonales ont vu un basculement aussi spectaculaire qu'inattendu au profit de la droite. Celle-ci contrôlait 13 communes, elle en détient aujourd'hui 20 sur 24 contre 13 auparavant, dont les trois plus importantes, en particulier l'ancien fief socialiste de Saint-Denis. Cette victoire, qui lui permet aussi de détenir 38 des 49 sièges du conseil général contre 29 précédemment, la droite locale la doit autant à son union, naguère une gageure, qu'aux divisions de la gauche. L'une comme l'autre se sont cristallisées sur le même thème : le projet de bidépartementalisation, retiré in extremis de la loi d'orientation pour l'outre-mer, en novembre 2000, mais dont le premier ministre avait confirmé la poursuite et détaillé l'échéancier lors de son passage sur l'île.

« En quatre mois, Michel Vergoz a réussi à démolir complètement une fédération socialiste que nous avions patiemment construite en vingt ans. Nous sommes sur un champ de ruines », a lancé, au lendemain des élections, Jean-Claude Fruteau, député européen et ancien premier secrétaire fédéral du PS, à l'encontre de son successeur. Ce dernier a été élu à ce poste en novembre, sur fond de dissensions provoquées par la « bidep », que lui-même et une majorité de militants jugeaient *« précipitée »*. Le Parti communiste réunionnais (PCR), fervent militant de cette réforme administrative, a quant à lui dénoncé *« l'erreur tragique du PS »*. *« En se différenciant de leurs alliés, les dirigeants du PS ont joué aux apprentis-sorciers. Ils n'ont plus contrôlé le mécanisme qui s'est retourné contre eux »*, commentait son président, Paul Vergès, à l'issue du premier tour.

Le PCR venait alors de perdre la « capitale » du Sud, Saint-Pierre. Une semaine plus tard, alors que son bastion de Saint-Louis venait de tomber à son tour, le sénateur et président du conseil régional a livré une autre analyse, en évoquant *« l'émergence d'un électorat précaire, plus prompt à l'immédiateté et plus sensible à l'argent, aux promesses et aux pressions »*. Et d'annoncer que les élus défaits allaient *« retourner à leurs tâches d'animation sur le terrain : le débat va se faire avec ceux qui réclament un travail et une maison »*. La situation à Saint-Louis n'a pas tardé à en apporter une première illustration après que le nouveau maire, Cyrille Hamilcaro (UDF), eut soulevé un vent de colère en mettant fin à près de 600 contrats emploi-solidarité signés en début d'année par son prédécesseur.

De son côté, la droite réunionnaise va devoir s'employer à consolider son succès. D'autant que le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, l'a privée de son principal argument en assurant qu'il n'y aurait *« pas d'initiative »* gouvernementale sur la « bidep » sans une consultation préalable des élus réunionnais. *« Le résultat des élections est un feu de paille, sauf si le RPR met en place une structure solide en profitant de ce moment favorable »*, juge Marc Gérard, l'un des vétérans et ancien président de la fédération gaulliste. Depuis une dizaine d'années, les instances locales du RPR connaissent tiraillements internes et instabilité. Le comité départemental, alors présidé par le sénateur Edmond Lauret, a été dissous il y a un an par Michèle Alliot-Marie. Sa reconstruction s'avère laborieuse. *« Ça se mijote »*, lâche laconiquement Marco Boyer, installé à la barre du navire depuis cette époque, en tandem avec Nassimah Mangrolia-Juan.

> « En se différenciant de leurs alliés, les dirigeants du PS ont joué aux apprentis sorciers »
> **Paul Vergès**

La situation à l'UDF, que son président, Jean-Paul Virapoullé, qualifie de *« parti de la relève »*, paraît nettement plus sereine. Grand vainqueur des élections, le maire de Saint-André a réussi à préserver la dynamique d'union pour faire reconduire sans difficultés Jean-Luc Poudroux à la présidence du conseil général. *« Aujourd'hui nous avons les cartes en main pour ne plus être freinés par le Parti communiste et ses alliés de droite pendant vingt ans*, assure-t-il. *C'est l'union qui nous a portés au pouvoir, c'est dans l'union que nous devons changer la société réunionnaise en profondeur. »* Les législatives du printemps 2002 sont en ligne de mire. La droite peut désormais espérer remporter les cinq sièges de député, contre un seul actuellement. Ces perspectives devraient assurer à Jacques Chirac – qui avait été piètrement accueilli par une droite divisée et démobilisée, le 2 décembre 1999 —, un comité d'accueil digne de ce nom.

Hervé Schulz

► www.lemonde.fr/saint-denisdelareunion

François Mitterrand entre orgueil et misanthropie : un document exceptionnel, au-delà de la mort

L'ancien président s'était longuement confié à Jean-Pierre Elkabbach

France 2 diffusera, à l'occasion du vingtième anniversaire du 10 mai 1981, cinq documentaires enregistrés en 1993 et 1994 par François Mitterrand. Interrogé par Jean-Pierre Elkabbach, l'ancien président avait obtenu que ces entretiens ne soient pas diffusés avant la fin de son mandat. Si elles ne contiennent aucune révélation, ses confidences tracent le portrait saisissant d'un homme jusqu'au bout sculpteur de lui-même.

LORSQU'EN 1992, Jean-Pierre Elkabbach proposa à François Mitterrand, lors d'un week-end au fort de Brégançon, de réaliser avec lui une série d'entretiens télévisés, il l'assura que les images ne seraient diffusées qu'après son départ de l'Elysée. *« Alors ce sera après ma mort »*, répondit le président malade. Les conversations filmées durèrent quinze mois. Elles furent nombreuses, près d'une douzaine d'heures enregistrées entre avril 1993 et juin 1994, par petits morceaux volés en fin d'après-midi aux obligations du pouvoir, mais interrompues à l'été 1994, lorsque le chef de l'Etat fut si mal que l'on cru qu'il mourrait sans terminer son mandat.

En coulisse, seuls quelques collaborateurs, le conseiller en communication Jacques Pilhan, le secrétaire général de l'Elysée Hubert Védrine, la secrétaire générale adjointe Anne Lauvergeon, assistèrent parfois aux séances. Mais c'est Jacques Pilhan, puis après son décès, Michèle sa femme, qui gardèrent pendant cinq ans les cassettes, dans le coffre d'une banque. Au printemps 1999, Jean-Pierre Elkabbach a demandé aux journalistes Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer de restructurer l'ensemble en une série documentaire pour la télévision. Le tout en concertation avec André Rousselet, l'exécuteur testamentaire de l'ancien président de la République, et les ayants droit de François Mitterrand, dont sa fille Mazarine Pingeot qui, assure Jean-Pierre Elkabbach, n'ont donné aucune directive ni demandé de coupe au montage.

UN GRAND MÉPRIS

Le résultat est étrange et rare. Car François Mitterrand y parle du pouvoir, de la défaite, de ses adversaires, de son parti avec tour à tour de la lassitude devant les hommes qu'il côtoie et un reste d'appétit pour ce jeu politique qui lui échappe. Au soir de son premier conseil des ministres de la deuxième cohabitation, le 2 avril 1993, le président avoue sa solitude. Mais quelques jours plus tard, alors que son départ est réclamé, il affirme : *« On ne peut rien contre la volonté d'un homme. »*

Plusieurs choses frappent. D'abord, une assez grande misanthropie pour ses contemporains ou du moins un grand mépris pour les autres hommes politiques, pour la presse, pour une certaine catégorie d'intellectuels dont il assassine les plus médiatiques représentants. Bernard-Henri Levy a réuni à la Mutualité les partisans d'une intervention militaire contre les Serbes de Bosnie ? Le président balaie leur indignation d'un revers de main : *« Ce ne sont pas, que je sache, des spécialistes de la stratégie militaire et de la frappe... L'Abbé Pierre... Françoise Giroud. »* On lui reproche ses positions sur Vichy et le jugement des criminels contre l'humanité ? Il qualifie violemment ses attaquants d'*« excités professionnellement et caractériellement excités, des gens que je suppose en Israël on ne supporterait pas, mais la France est très libérale, ils ont le droit à l'insulte permanente »*. Il hait ceux qui veulent fouiller et juger la part noire de l'Histoire : *« en général, les inquisiteurs sont des lâches »*, dit-il.

C'est d'ailleurs sur Vichy que l'ancien président se laisse le plus facilement aller à la colère. Et parfois aux erreurs de jugement lorsqu'il pense que la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans les crimes de Vichy attiserait la haine entre les Français, alors que cette même reconnaissance, accomplie le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac n'a aucunement divisée le pays. On écrit des centaines de livres sur lui, ses affaires, ses liens avec l'extrême droite, sa vie privée ? Il dit avec mépris de leurs auteurs : *« Oui, j'ai fait leur fortune, quand même. Ce sont mes pauvres. Mais ils mangent ensuite dans mon assiette. »*

Ce qui frappe aussi, pourtant, c'est la capacité de maîtrise dont jamais François Mitterrand ne se départit. Son intervieweur a beau lui rappeler à plusieurs reprises que les entretiens ne paraîtront qu'après son départ de l'Elysée, le président ne lâche rien. Pas de révélation inattendue. Comme si à ses yeux, ce qui importait le plus c'est l'empreinte qu'il veut laisser. Sur le destin accompli, François Mitterrand lâche d'ailleurs cette image à la fois modeste et orgueilleuse : *« C'est comme un chemin qu'on a devant soi. On s'imagine à vingt ans, si cette route a cent kilomètres de long, comme le parcours va être beau, et puis à la veille de mourir, on se rend compte qu'on a fait cent cinquante mètres. Mais il vaut mieux les avoir faits que de s'être arrêté au bas du fossé. »*

Raphaëlle Bacqué

★ Diffusion sur France 2 :
« On ne peut rien contre la volonté d'un homme », le 3 mai à 20h50 ;
« Le procès Bousquet n'aura pas lieu », le 4 mai, 22h30 ;
« Ce n'est pas mon affaire ! », le 6 mai, 22h30 ;
« En général, les inquisiteurs sont des lâches », le 10 mai, 20h50 ;
« Jusqu'au matin du dernier jour », le 10 mai, 22h30.

« La principale qualité d'un homme d'Etat, c'est l'indifférence »

Voici quelques extraits des entretiens filmés accordés par François Mitterrand à Jean-Pierre Elkabbach entre avril 1993 et juin 1994.

● **Les qualités d'un président de la République :** « Il faut de la patience, en tout cas. Il ne faut pas être sensible au stress. (...) Je suis d'un naturel très patient. Ma patience est faite de mille impatiences (...) La principale qualité d'un homme d'Etat je voudrais dire que c'est la sincérité, mais c'est l'indifférence. (...) Ça veut dire garder une distance par rapport à la brutalité de chaque événement, ne pas se laisser impressionner. »

VERBATIM

● **La solitude du chef de l'Etat sous la cohabitation** : « Je suis réellement seul, physiquement et, par voie de conséquence, souvent moralement ou psychologiquement. (...) Mais une fois qu'on a dit ça, il faut quand même atténuer, parce que sur les problèmes qui se posent, il y a beaucoup de choses que beaucoup de ministres pensent et moi je pense. C'est une question de bon sens. Je ne me suis pas retrouvé en contradiction sérieuse, par exemple, depuis trois semaines avec le premier ministre. C'est vrai que c'est tout une autre politique, une tout autre équipe, un changement de catégorie de majorité, donc je me trouve un peu comme cela représenter toute une politique qui est aujourd'hui abandonnée. On peut appeler ça une solitude. Mais la vie est toute-puissante. »

● **Après le suicide de Pierre Béregovoy, François Mitterrand s'en prend à ceux qui ont *« livré aux chiens l'honneur d'un homme et finalement sa vie »* :** « C'est la phrase qui m'est venue naturellement sous la plume. Je me suis dit : c'est peut-être un peu fort, d'autant plus que j'aime beaucoup mieux les chiens que les gens auxquels je pense, mais finalement, j'ai dit : non, j'exprime ce que je pense. (...) Ce sont les juges qui se sont comportés comme des informateurs d'une certaine presse et la certaine presse qui a repris ça au vol. Et ensuite, des journalistes, quelques, pas tous, quelques journalistes plus titrés, mieux reconnus dans la société bourgeoise qui ont cru de bonne technique journalistique de harceler ce malheureux Pierre Béregovoy avec leurs questions, au point qu'il a dû acquérir un sentiment, sinon de culpabilité, il était sûr de lui, mais d'être l'objet d'une chasse à courre. (...) Le secret de l'instruction, lorsqu'il est violé, devrait faire l'objet de sanctions. C'est tout. C'est la loi. (...) Personne n'ose. Personne n'ose sévir. Aussitôt, on est des apprentis dictateurs qui s'en prennent à la liberté de la presse ou bien, lorsqu'il s'agit de magistrats, qui s'en prennent à l'indépendance de la magistrature. »

● **La responsabilité de l'Etat français dans Vichy :** « Je ne voudrais pas que s'instaure en France, même à l'égard de gens tout à fait détestables, qui se sont mal conduits, et ma génération le sait mieux que la génération actuelle parce qu'elle en a d'avantage souffert, je ne pense pas que cinquante ans après, ce soit d'une façon générale très utile. (...) La France n'a pas d'excuses à donner, ni la République. A aucun moment je ne l'accepterai. Je considère que c'est une demande excessive de gens qui ne sentent pas profondément ce que c'est que d'être français, d'être français et l'honneur de l'histoire de France. (...) C'est l'entretien de la haine et ce n'est pas la haine qui doit gouverner la France. »

Jean-Pierre Elkabbach, confident et bouc émissaire du pouvoir

PORTRAIT

Conspué le 10 mai 1981, il devient, douze ans plus tard, le confident de François Mitterrand

JEAN-PIERRE ELKABBACH est sans aucun doute le journaliste français qui a entretenu les relations les plus complexes, les plus mouvementées avec François Mitterrand en particulier et la gauche en général. Renvoyé de la télévision publique après la victoire des socialistes en mai 1981, parce qu'il symbolisait l'allégeance de la télévision au pouvoir giscardien, il est devenu, douze ans plus tard, le confident de François Mitterrand.

Personnalité paradoxale, ce chasseur de scoops, né à Oran en 1937, est à la fois l'un des meilleurs intervieweurs de France, mais c'est aussi celui qui symbolise le plus la collusion avec le pouvoir politique en place. Sa carrière est d'ailleurs marquée de mises à l'écart spectaculaires. Entré à France Inter en 1961, gréviste pendant les événements de mai 1968, il est muté à Toulouse, puis à Bonn. Pendant deux ans, de 1970 à 1972, il fait partie de l'équipe de Pierre Desgraupes et présente le journal télévisé de la deuxième chaîne. Peu apprécié de Valéry Giscard d'Estaing, il ne retrouve pas de place à la télévision publique, mais prend la rédaction en chef de France Inter (1975) puis la direction de la rédaction de la Maison ronde un an plus tard.

Retour à Antenne 2 en 1977 : il est nommé, sous l'impulsion de Jean-Philippe Lecat, porte-parole du président de la République, directeur de l'information de la chaîne. Jean-Pierre Elkabbach fait partie du trio qui, avec Gérard Saint-Paul et Alain Duhamel, interroge pour la première fois, le 27 novembre 1979, Valéry Giscard d'Estaing sur l'affaire des diamants. Mais l'histoire ne retiendra que son entente avec le président de la République. Le 10 mai 1981, le journaliste est conspué place de la Bastille par une foule en liesse qui demande son départ. En une soirée, il catalyse toutes les rancœurs accumulées en vingt-trois ans d'opposition.

CONTRATS EXORBITANTS

Elkabbach entame une première traversée du désert, avant de rejoindre Europe 1 où il crée l'émission « Découvertes », qui devient un vrai rendez-vous des hommes politiques. Il collabore également à *Passion et longueur de temps*, un ouvrage publié en 1989 par Edouard Balladur, qui le nommera, une fois à Matignon, à la commission Campet pour réformer l'audiovisuel public. Le journaliste resserre encore ses liens avec le groupe de Jean-Luc Lagardère et devient conseiller du PDG et du directeur général de La Cinq (1990-1992). Son émission politique du dimanche soir a pour ambition de supplanter « 7 sur 7 » sur TF1. La chaîne est en faillite avant d'y parvenir.

Ses liens avec François Mitterrand vont se réchauffer progressivement. Ils ne sont pas intimes, mais le journaliste entretient des liens suffisamment privilégiés avec le chef de l'Etat pour l'interroger pendant une vingtaine d'heures au cours de l'année 1993. Elkabbach est nommé le 13 décembre de cette même année, à la présidence de France Télévision. A l'automne 1994, il n'hésite pas à interroger lui-même le président de la République sur son cancer et ses relations avec Vichy. S'il se donne pour ambition de remonter l'audience des deux chaînes publiques tout en prenant le virage de la télévision numérique en proposant une alliance avec TF1, Jean-Pierre Elkabbach est rapidement déstabilisé par l'affaire des contrats exorbitants accordés à des animateurs-producteurs, comme Jean-Luc Delarue, Arthur, Nagui, Mireille Dumas ou Jacques Martin. Le 31 mai 1996, il doit partir. Un rapport de la Cour des comptes sur la gestion de France Télévision entre 1993 et 1996 le met sérieusement en cause.

Il revient une nouvelle fois à la radio sur Europe 1, où il a réussi récemment à embarrasser Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la cassette Méry. Tout en conservant son statut de conseiller spécial pour la stratégie médias du groupe Lagardère, Jean-Pierre Elkabbach est président de la chaîne parlementaire Sénat depuis 1999.

Nicole Vulser

Mme Voynet estime que la Somme n'a pas été correctement entretenue

M. Poncelet demande d'accélérer les indemnisations

ALORS que les eaux continuaient à s'étendre dans la région d'Abbeville, le conseil général du département de la Somme et le conseil régional de Picardie ont annoncé, mardi 10 avril, qu'ils participeraient, chacun à hauteur de 40 %, au financement d'un plan de lutte contre les inondations. Ils ont également décidé le doublement du plafond de ressources pour l'attribution d'une aide au logement. Le conseil régional de Picardie devrait débloquer pour sa part une somme de cinq millions de francs pour financer les matériels de première urgence.

Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, a demandé, mardi, à l'Etat d'*« accélérer et de simplifier »* le processus d'indemnisation des catastrophes à la suite des inondations actuelles. M. Poncelet a affirmé qu'il y a *« un effort à faire qui doit être accompagné des moyens financiers nécessaires, pour pouvoir mettre en place le plus rapidement possible les dispositifs qui peuvent éviter, (...) ces catastrophes dont nous sommes victimes »*. Par ailleurs, M. Poncelet a assuré que *« le Sénat fera un effort pour les régions inondées et en particulier pour la Somme »*.

En visite dans la région d'Abbeville, lundi 9 avril, Lionel Jospin avait annoncé le déblocage de *« moyens d'extrême urgence »* pour venir en aide aux sinistrés, ainsi que la mise en place d'une *« mission conjointe des ministères de l'environnement et de l'équipement »* sur les causes de ces inondations. Selon Daniel Vaillant, qui accompagnait le premier ministre, les premières aides de l'Etat devraient s'élever à 600 000 francs, en attendant que le gouvernement débloque des aides que le ministre de l'intérieur estime à plusieurs millions de francs.

Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a estimé, mercredi 11 avril, qu'il va falloir dès à présent *« se poser un certain nombre de questions qu'on aurait dû se poser il y a longtemps »*, notamment sur les moyens consacrés au plan de prévention des risques. *« Ca n'est pas une fois que l'on a les pieds dans l'eau qu'on trouve des solutions. Avons-nous également entretenu la Somme et ses affluents comme ils l'auraient dû l'être ? Ça ne semble pas être le cas »*, a estimé Mme Voynet.

« PAS UNE FATALITÉ »

Géraud Guibert, secrétaire national du parti socialiste à l'environnement, a estimé, mardi, que *« les inondations ne sont pas une fatalité »* à l'occasion de la présentation, devant le bureau national de son parti, de propositions de réforme du service public de l'eau. M. Guibert se prononce pour *« une politique de prévention des inondations »* qui aille au-delà des plans de prévention des risques actuels. Selon M. Guibert, ceux-ci ne règlent pas le cas des habitations déjà construites.

Le PS propose la création d'une *« autorité locale unique chargée de gérer directement la gestion des eaux d'un bassin et d'être le maître d'ouvrage des études et travaux à effectuer »*, *« le renforcement de la législation sur la construction d'infrastructures et de surfaces imperméabilisées »* ainsi que *« la refonte de la législation sur l'entretien des rivières »*.

Christophe de Chenay

JUSTICE **L'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, a décidé de ne pas se rendre à la convocation des juges d'instruction chargés de l'affaire des faux électeurs du 5e arrondissement. Il estime que la partie civile, qui a sollicité cette audition en tant que témoin assisté, ne pouvait préciser dans sa demande le statut de M. Tiberi. ● L'ENQUÊTE a d'ores et déjà établi l'existence de 3 315 votants inscrits irrégulièrement. Dans cette affaire, M. Tiberi a été mis en cause par Raymond Nentien, ancien secrétaire général de la mairie du 5e arrondissement. ● LE STATUT DE TÉMOIN ASSISTÉ, qui a été étendu par la loi sur la présomption d'innocence, est à mi-chemin entre celui de témoin et celui de mis en examen.● CLIENTÉLISME, FAUX ÉLECTEURS, emplois fictifs : dans un livre, Gérard Merle, ancien responsable de la Mairie de Paris, propose un *« voyage au cœur de la Chiraquie »*.**

Faux électeurs : M. Tiberi ne répondra pas à la convocation des juges

L'ancien maire de Paris estime que la partie civile, qui a sollicité son audition en tant que témoin assisté, ne pouvait préciser son statut dans sa demande. Il a été mis en cause par l'ancien secrétaire général de la mairie du 5e arrondissement, qui estime que M. Tiberi a « participé activement » à la fraude électorale

L'ANCIEN maire de Paris, Jean Tiberi, ne franchira pas, mercredi 11 avril, à 14 h 30, les portes du palais de justice de Paris pour se rendre dans le bureau des juges Jean-Paul Valat et Philippe Coirre, chargés de l'affaire des faux électeurs du 5e arrondissement. Son avocat, Thierry Herzog, a fait savoir, mardi 10 avril, dans un courrier remis aux magistrats, que son client ne répondrait pas à la convocation qui lui avait été adressée, le 28 mars, en qualité de témoin assisté. Me Herzog estime que cette audition, sollicitée par l'avocat de l'une des parties civiles, Vincent Tolédano, est contraire à la loi. *« Force est de constater*, écrit-il, *que le législateur n'a nullement autorisé une partie à la procédure à demander à un juge d'instruction l'audition d'une personne en qualité de témoin assisté ni celle de demander à pouvoir être présente. »*

Interrogé, mardi, par *Le Monde,* le défenseur de M. Tiberi souligne qu'une partie présente dans une affaire judiciaire a le droit de solliciter certains actes auprès du juge : elle peut demander la production d'une pièce qu'elle estime nécessaire à la compréhension du dossier, l'audition, comme témoin, d'une personne liée à l'affaire, le déplacement du juge sur les lieux d'un délit ou d'un crime ou *« tout autre acte qui paraît nécessaire à la manifestation de la vérité »*. Libre ensuite au juge d'accepter ou de refuser cette demande. Mais en aucun cas, affirme Me Herzog, la partie civile ne peut définir le statut de la personne entendue par le magistrat. Or Me Tolédano a spécifié, dans sa demande, qu'il demandait l'audition de M. Tiberi en tant que *« témoin assisté »*. De plus, a-t-il ajouté, *« j'ai eu la surprise de découvrir que, le jour de l'audition, Me Tolédano devait être remplacé par l'avocate d'une autre partie civile, Me Pollet Bailleux, qui défend l'élue socialiste Lyne Cohen-Solal ». « Mon client allait donc être interrogé par une avocate qui n'avait jamais demandé son audition. Jean Tiberi n'a pas peur des juges mais je lui ai déconseillé de se prêter à cette mascarade. »* Afin de trancher ce débat procédural, l'avocat de M. Tiberi a suggéré aux juges de saisir la chambre de l'instruction.

> M. Tiberi se serait opposé à toute tentative « de remise en ordre des listes électorales »

Cette péripétie ne permettra donc pas à la justice de recueillir, dans un avenir immédiat, le point de vue de M. Tiberi sur l'existence, dans le 5e arrondissement, d'un système élaboré de fraude électorale lors des élections législatives de 1997, qu'il avait remportées par 2 275 voix d'avance sur la candidate socialiste, Lyne Cohen-Solal. Plusieurs de ses proches, dont l'ancienne première adjointe du 5e, Anne-Marie Affret, et son épouse, Xavière Tiberi, ont été mis en examen pour *« manœuvres frauduleuses ayant porté atteinte à la sincérité du scrutin »*.

Dans cette procédure, M. Tiberi a été mis en cause par Raymond Nentien, secrétaire général de la mairie du 5e de 1990 à 2000. M. Nentien, lui-même mis en examen, a affirmé que M. Tiberi avait *« participé activement »* au système d'inscriptions fictives. Selon lui, le maire aurait personnellement pris part, en 1994, aux opérations de retrait de près de 2 000 cartes de faux électeurs. Il a assuré aux juges que le *« groupe était composé de Xavière Tiberi, Anne-Marie Affret et un cadre de la mairie* [Olivier Favre, chef du bureau des élections] *»*. Ces trois personnes ont démenti l'existence de cet épisode, ainsi que la présence de M. Tiberi. M. Nentien avait également soutenu que M. Tiberi, qui était, selon lui, *« le vrai dirigeant du 5e arrondissement »*, se serait opposé à toute tentative *« de remise en ordre des listes électorales »*.

Le maire lui aurait aussi demandé, en 1996, *« de procéder aux radiations dans des établissements scolaires* (...) *qui étaient pour lui des viviers d'opposants politiques »*. En 1997, M. Tiberi l'aurait encore sollicité pour comptabiliser les dossiers portant la marque « Chez », qui signalait les électeurs inscrits fictivement au domicile de sympathisants du RPR ou de proches du maire et de son entourage. M. Tiberi aurait ensuite refusé de *« procéder aux radiations »* de ces électeurs. *« M. Tiberi m'a dit que, s'il était procédé à la radiation de dix électeurs, il fallait en inscrire huit. J'ai compris, ce jour-là,* a-t-il déclaré, *que M. Tiberi ne voulait en aucune façon mettre à jour les listes électorales. »*

L'enquête, ouverte en 1997, a d'ores et déjà établi la présence, lors des élections législatives de 1997, de 3 315 votants inscrits irrégulièrement. Après l'examen des listes électorales, les gendarmes ont relevé près d'une centaine d'adresses, au sein de l'arrondissement, qui pourraient avoir été utilisées pour domicilier fictivement des électeurs. Plus de 200 électeurs fictifs ont été identifiés et interrogés. A en croire ces témoins, une grande partie des cartes d'électeurs étaient délivrées à la permanence électorale de M. Tiberi par ses proches collaborateurs, notamment Mme Affret, mais le maire n'a pas été directement mis en cause. Les recruteurs paraissent avoir promis des avantages matériels contre un vote en faveur de M. Tiberi : logements de la Ville de Paris, places en crèche, emplois au sein des services municipaux. Dans certains cas, il était demandé aux personnes sollicitées de prendre une carte de membre du RPR dans la section du 5e arrondissement sans pour autant exiger qu'elles aient une activité militante. Cette opération aurait permis, par ailleurs, d'afficher un nombre de militants surévalué afin de conforter l'assise de M. Tiberi au sein du RPR.

Onze personnes auraient ainsi été domiciliées au 373, rue Saint-Jacques, alors que cette adresse n'existe pas. Quatre personnes étaient inscrites sur les listes au 139 *bis*, rue Mouffetard, qui ne figure sur aucun plan. Au 5 de la rue Rataud, les enquêteurs ont découvert une filière indienne, originaire de Pondichéry, qui aurait permis de recruter une trentaine d'électeurs domiciliés fictivement grâce au directeur du centre d'action sociale de la mairie. Une communauté de trente-cinq personnes d'origine africaine employées par la mairie aurait renforcé, au 11 de la rue Claude-Bernard, le contingent de faux électeurs. Enfin, une quinzaine d'électeurs auraient été logés dans l'appartement – situé au-dessus de la mairie du 5e arrondissement – d'un huissier travaillant pour M. Tiberi.

Jacques Follorou

Un « système » d'inscriptions frauduleuses mis au jour dans le 3e arrondissement

AU PALAIS DE JUSTICE de Paris, les juges Jean-Paul Valat et Philippe Coirre font désormais figure de spécialistes de la fraude électorale. Chargés de l'enquête sur le 5e arrondissement, les deux magistrats conduisent également une information judiciaire ouverte pour *« manœuvres frauduleuses de nature à fausser la sincérité du scrutin, inscriptions ou radiations indues sur les listes électorales et complicité »*, et visant l'ensemble de la capitale. La plainte initiale, déposée en janvier 1989, visait l'ensemble des arrondissements parisiens, et *« notamment les 3e, 11e, 13e, 19e et 20e »*, mais dans les faits, cette instruction s'est essentiellement axée, dans un premier temps, sur le 3e arrondissement. Après avoir été destinataires de nouveaux documents, MM. Valat et Coirre, par une ordonnance de disjonction rendue en octobre 2000, ont cependant ouvert une instruction spécifique sur le 20e arrondissement.

Douze ans après que les faits ont été dénoncés à la justice, l'enquête sur le 3e, validée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris le 22 février, semble arrivée à son terme. Elle avait connu une brutale accélération le 25 mai 2000, lorsque les deux magistrats avaient mis en examen par courrier quinze personnes pour *« manœuvres frauduleuses de nature à fausser la sincérité du scrutin »*. Les poursuites visent notamment l'ancien maire du 3e, Jacques Dominati (DL), ses deux fils, Philippe (conseiller régional) et Laurent (député de Paris), ainsi que l'ancien bras droit de Jean Tiberi à la fédération RPR de Paris, Guy Legris. Ils sont soupçonnés d'avoir, à titres divers, mobilisé, avant différentes élections, des « réseaux » politiques, familiaux ou professionnels afin d'inscrire indûment sur les listes électorales des sympathisants politiques (*Le Monde* du 31 mai 2000).

Au fil de leur – très – longue enquête, les gendarmes de la brigade de recherches de Paris avaient accumulé les témoignages paraissant attester l'existence d'un « système » d'inscriptions frauduleuses. Une militante de l'UDF depuis 1984 avait ainsi indiqué : *« Nous n'ignorions pas que Jacques Dominati avait des problèmes à chaque élection et était élu de justesse. Michel Castets* [ancien chef de cabinet de Jacques Dominati, également mis en examen] *m'a fait part du fait qu'il serait souhaitable de trouver des électeurs pouvant apporter un soutien au vote de Jacques Dominati. »*

« FAIRE DU MONDE »

Recruté en 1985 par M. Legris à la fédération RPR de la capitale, Gérard Merle avait, en 1998, livré un témoignage dans lequel il décrivait très précisément le mécanisme de la fraude *(lire ci-dessous). « En 1988,* déclarait-il, *Jacques Chirac avait perdu la présidentielle et avait besoin de reprendre une image plus flatteuse par une victoire dans les vingt arrondissements de Paris aux municipales de 1989. Guy Legris a réuni, vers le mois de septembre 1988, un comité restreint de la section RPR. (...) Il nous a dit qu'il fallait* "faire du monde sur le 3e"*, ce qui signifiait clairement une recherche de nouveaux électeurs. »* Selon M. Merle, M. Legris aurait organisé une autre réunion, à laquelle une centaine de sympathisants RPR employés par la Mairie de Paris avaient été conviés, au cours de laquelle il aurait été *« demandé aux personnes présentes de bien vouloir s'inscrire dans cet arrondissement »*.

L'enquête a établi que les inscriptions contestées avaient été réalisées de manière groupée, puis mémorisées dans un ordinateur dont le disque dur avait été découvert en 1995, dans les locaux de la mairie du 3e, peu après la défaite aux municipales de Jacques Dominati. Face au nom de chaque faux inscrit, était indiquée l'identité du *« contact »*, c'est-à-dire du recruteur. A lui seul, M. Legris figurait à 60 reprises sur les fichiers de l'ordinateur. Le nom de Jack-Yves Bohbot, l'ancien adjoint de M. Dominati à la mairie du 3e, également mis en examen dans la procédure, apparaissait quant à lui 180 fois. En mai 1999, M. Bohbot avait cependant contesté l'existence d'une *« organisation* [destinée] *à faire inscrire irrégulièrement des personnes dans le 3e arrondissement »*.

Fabrice Lhomme

Le témoin assisté, un statut hybride étendu par la nouvelle loi

DEPUIS le 1er janvier, une nouvelle figure judiciaire a émergé dans les cabinets d'instruction : celle de témoin assisté. Créé en 1993, mais substantiellement étendu par la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000, le témoin assisté – statut sous lequel Jean Tiberi a été convoqué – permet à un juge d'instruction d'entendre les personnes contre lesquelles il existe des indices, avec l'assistance de leur avocat. Statut hybride, le témoin assisté bénéficie des droits du mis en examen sans en connaître les inconvénients. C'est en somme une *« mise en cause moins affirmée qu'en cas de mise en examen »*, précise une circulaire de la chancellerie du 20 décembre 2000.

L'extension du statut de témoin assisté par la loi sur la présomption d'innocence a répondu au souci du législateur de réduire les possibilités de mises en examen. Jusqu'à présent, le juge d'instruction, quand il constatait l'existence d'indices contre une personne, n'avait d'autre choix que de la mettre en examen. Cette mesure se voulait, en théorie, protectrice des droits de la défense, puisqu'elle permettait à la personne d'être assistée d'un avocat et d'avoir accès au dossier d'instruction. Mais, dans l'opinion, la mise en examen – comme auparavant l'inculpation – s'apparentait à une pré-condamnation.

Afin de réduire l'opprobre attaché à la mise en examen, la loi a donc étendu le statut de témoin assisté à toute personne contre laquelle il *« existe des indices rendant vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions »*. Dans le même temps, la mise en examen a été aggravée, en la réservant aux personnes contre lesquelles il existe des *« indices graves ou concordants »*. Le témoin assisté est donc devenu un statut intermédiaire entre celui de simple témoin – sur lequel ne repose aucune charge – et celui du mis en examen.

EFFET PERVERS

Comme le simple témoin, le témoin assisté ne peut en effet faire l'objet d'aucune mesure de coercition, ni placement en détention provisoire ni contrôle judiciaire. Si le juge d'instruction souhaite exercer une mesure de contrainte contre lui, il doit préalablement le mettre en examen. De la même façon, le témoin assisté ne peut être renvoyé, à l'issue de l'instruction, devant un tribunal, sauf si, là encore, il est auparavant mis en examen. *« Il en résulte qu'un témoin assisté qui n'est pas renvoyé devant la juridiction de jugement n'a pas besoin, à la différence d'un mis en examen, d'une ordonnance de non-lieu »*, précise la circulaire de la chancellerie.

Le témoin assisté bénéficie, par ailleurs, de beaucoup des droits reconnus au mis en examen. Comme ce dernier, il ne prête pas serment, ce qui lui ouvre la possibilité de ne pas dire la vérité. Outre l'assistance d'un avocat, avec accès au dossier, il a le droit d'être confronté avec la ou les personnes qui l'ont mis en cause. Il doit également être avisé de la durée prévisible de l'instruction, ainsi que de sa clôture. Il n'a pas, en revanche, la possibilité de demander au juge *« tous les actes nécessaires à la manifestation de la vérité »* – possibilité qui n'est actuellement reconnue qu'aux mis en examen et aux parties civiles.

Depuis le 1er janvier, plusieurs personnes ont pu bénéficier de l'extension du statut du témoin assisté : conseiller du président de la République, Jérome Monod a été entendu, dans ce cadre, le 8 février, par un juge lyonnais chargé d'une affaire liée au financement du RPR. L'ancien ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a lui aussi été entendu comme témoin assisté, le 4 avril, dans le cadre de l'enquête sur la cassette Méry. Mais la loi, qui permet ainsi d'éviter la mise en examen, pourrait avoir un effet pervers : en créant une gradation entre le statut de témoin assisté et la mise en examen, elle alourdit cette dernière et l'apparente, de plus en plus, à une présomption de culpabilité.

Cécile Prieur

L'impitoyable « voyage au cœur de la Chiraquie » de Gérard Merle

SOUS LE TITRE *Un militant exemplaire*, Gérard Merle, chargé des relations extérieures à la direction de la propreté de la Ville de Paris de 1984 à 1992, propose un *« voyage au cœur de la Chiraquie »* dont le lecteur ressortira édifié. Clientélisme, faux électeurs, emplois fictifs, espionnage d'élus ou de fonctionnaires municipaux : M. Merle, qui fut également secrétaire de la section professionnelle du RPR à la Mairie de Paris, éclaire certains des aspects les plus sombres de l'Hôtel de Ville du temps de Jacques Chirac.

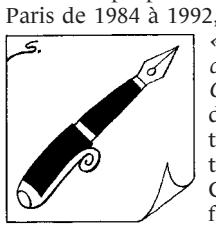

BIBLIOGRAPHIE

Si son témoignage n'apporte pas de révélations majeures, il fourmille d'anecdotes qui permettent à l'auteur de stigmatiser un *« système »* aujourd'hui en déconfiture. Les pratiques que M. Merle dénonce auraient, selon lui, fini par ravaler la Ville de Paris au rang d'une *« République bananière »*. Il apparaît, au fil des pages, comme un témoin privilégié des petits secrets inavouables de la municipalité, dirigée, de 1977 à 1995, par l'actuel chef de l'Etat.

Militant gaulliste de la première heure, M. Merle avait accédé à une certaine notoriété, en 1998, lorsque la presse avait relaté sa déposition, recueillie par les gendarmes de Tulle, dans le cadre de l'affaire des faux électeurs, à laquelle est consacrée une partie de l'ouvrage. M. Merle avait expliqué aux enquêteurs avoir assisté, à la fin des années 1980, à des réunions au cours desquelles des responsables du RPR parisien, mandatés par des élus, avaient planifié un système de fraude électorale systématique afin d'assurer à M. Chirac une victoire totale lors des élections municipales de 1989. L'affaire, depuis, a prospéré, au point d'aboutir à une quinzaine de mises en examen, visant notamment Jacques Dominati (dans le 3e arrondissement) et Xavière Tiberi (dans le 5e).

Dans son livre, écrit en collaboration avec le journaliste Alain Astaud, Gérard Merle, qui se présente en *« déçu du chiraquisme »*, explique que, *« Corrézien d'âme et de cœur »*, il a *« longtemps été aveuglé »* par son *« chauvinisme régional »*. Il n'a pas de mots assez durs pour celui qu'il accuse d'avoir trahi les idéaux du gaullisme sur l'autel de son ambition présidentielle.

« UN RENÉGAT »

« J'affirme que, pour l'essentiel, Jacques Chirac n'ignorait rien d'un système mis en place par lui, pour lui », écrit notamment M. Merle. *« Déjà en 1992, au moment de claquer la porte de la Mairie de Paris,* ajoute-t-il, *j'ai averti le cabinet du maire Jacques Chirac que certaines pratiques en cours étaient indignes, irresponsables, illégales, et que celles-ci faisaient courir au RPR de graves dangers. » « A l'époque*, déplore-t-il, *ce genre d'avertissement ne suscitait que propos lénifiants et haussements d'épaules, tellement était répandu le sentiment d'impunité. »*

Aujourd'hui retiré en Corrèze, en plein fief chiraquien, M. Merle, qui a été l'objet de pressions et d'intimidations depuis la révélation de son témoignage dans l'affaire des faux électeurs, constate avec tristesse que certains de ses anciens amis le considèrent *« comme un renégat »*, quand ils ne le qualifient pas de *« balance »*. De fait, M. Merle consacre un chapitre entier de son ouvrage aux *« liaisons dangereuses »* qui unissent Paris à la Corrèze, confirmant que ce département était en quelque sorte devenu, au fil des ans, le 21e arrondissement de la capitale. Qu'importe : *« Désormais*, avertit Gérard Merle, *quelles que soient les pressions ou les menaces, j'irai jusqu'au bout de ma démarche de vérité. »*

F. Lh.

★ ***Un militant exemplaire*, de Gérard Merle, éditions Denoël, 233 pages, 120 francs.**

Graisses animales, contamination des eaux : l'Afssa dénonce les nouveaux risques de la vache folle

L'Agence de sécurité sanitaire des aliments propose de rendre définitive l'interdiction des farines animales

Un rapport rendu public mercredi 11 avril par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) propose de rendre définitive l'interdiction d'utiliser les farines animales décidée par Lionel Jospin en novembre 2000. L'Afssa plaide, d'autre part, en faveur d'une réglementation de l'utilisation des graisses et s'inquiète de la possible contamination des eaux par les installations où sont traités les déchets animaux.

CINQ MOIS après la décision de Lionel Jospin de suspendre en urgence toutes les formes d'utilisation de farines de viandes et d'os dans les chaînes alimentaires pour animaux, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) fournit aujourd'hui la justification scientifique d'une telle mesure de prévention vis-à-vis de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Dans un volumineux rapport rendu public mercredi 11 avril, cette agence souhaite qu'une telle interdiction soit prise de manière définitive. Elle analyse les nouveaux risques de contamination de l'environnement par le prion pathologique responsable à la fois de l'ESB et de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la forme humaine de la maladie de la vache folle. L'Afssa fait aussi une série de recommandations au gouvernement visant à prévenir, autant que faire se peut, le risque de nouvelles disséminations de l'agent pathogène, tant dans les chaînes alimentaires que dans l'environnement.

Il ne fait plus aucun doute pour les experts réunis sous l'égide de l'Afssa qu'il faut maintenir l'interdit de toute forme d'utilisation alimentaire des farines et de certaines graisses issues des ruminants et ce, pour l'ensemble des espèces animales de rente. La question de l'utilisation des farines issues des autres espèces reste toutefois posée. Les auteurs du rapport observent que si les porcs, les volailles, les poissons ou les lapins n'ont jamais été contaminés via ces farines, la toute jeune histoire de l'ESB montre que les « verrous de sécurité », mis en place depuis 1990, n'ont pas permis d'éviter la contamination de bovins nés entre 1990 et l'été 1996, date à partir de laquelle de nouvelles mesures préventives ont été édictées afin de « sécuriser » ces mêmes farines.

« ULTRAFILTRATION » DES EAUX

L'Afssa ajoute que des pratiques potentiellement contaminantes, ne concernant pas la fabrication des farines animales, ont pu se poursuivre jusqu'en novembre 2000. *« Le fait que, parmi les cas d'ESB détectés sur le continent européen, le nombre des cas nés après l'interdiction des farines animales soit supérieur à celui des cas nés lorsque les farines étaient autorisées, conduit à prendre sérieusement en considération la possibilité d'une autre source de contamination alimentaire que les strictes farines de viandes et d'os sur lesquelles l'attention s'est le plus focalisée,* peut-on lire dans le rapport de l'Afssa. *Il convient donc de maintenir ou d'accentuer la vigilance sur les graisses d'origine animale issues de ruminants. »*

En d'autres termes, l'Afssa plaide désormais en faveur d'une série de nouvelles dispositions réglementaires qui permettraient de faire la part entre les graisses dites « nobles » (celles recueillies avant que la colonne vertébrale ne soit fendue) et celles qui ne le sont pas, car susceptibles de contenir des esquilles d'os et des tissus nerveux contaminés. Les suifs autorisés dans les chaînes alimentaires humaine et animales ne devraient plus, selon l'Afssa, être fabriqués qu'à partir des graisses nobles. De la même manière, les lacto-remplaceurs (ersatz de lait utilisant notamment des suifs et des saindoux) ne devraient plus à l'avenir être fabriqués à partir de graisses potentiellement contaminantes.

Les chapitres les plus originaux du rapport de l'Afssa portent sur l'évaluation des risques sanitaires liés aux conditions actuelles de stockage et de transformation des farines animales. L'Afssa entend en effet traiter de la totalité des aspects sanitaires de cette question pour ne pas se borner à avaliser la décision gouvernementale d'interdiction totale de novembre 2000. Le rapport souligne que c'est la question du rejet des eaux, dans le milieu naturel, via les installations dans lesquelles sont stockés ou traités les déchets animaux, qui est la plus délicate à prendre en compte.

« Les travaux sur la persistance du prion [pathologique] *dans l'eau et les risques qui peuvent être liés à sa présence sont peu documentés et il serait nécessaire d'inciter à ce que soient approfondis les travaux de recherche sur ce thème. Compte tenu des caractéristiques du prion, celui-ci doit être considéré comme pouvant garder son pouvoir pathogène dans l'eau. »* En pratique, l'Afssa recommande au gouvernement *« de ne plus autoriser les rejets liquides sans traitement provenant d'installations traitant des déchets animaux dont tout ou partie proviennent de ruminants. »* Les experts souhaitent enfin la mise en place de nouvelles procédures « d'ultrafiltration » des eaux rejetées par les établissements traitant des matières animales potentiellement contaminées.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Comment Philippe Meirieu s'est réconcilié avec Jack Lang et brouillé avec un ami de trente ans

JACK LANG a tranché. Le ministre de l'éducation nationale vient de nommer le professeur Philippe Meirieu au poste de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lyon. Pourtant, Michel Develay, directeur de l'institut des sciences de l'éducation à l'université Lyon-II, était arrivé en tête lors du vote du conseil d'administration de l'IUFM, jeudi 15 mars, avec 17 voix contre 15 pour le pédagogue réputé. D'un point de vue réglementaire, le ministre a le droit de choisir. Mais l'usage veut qu'il donne son aval à la décision du conseil d'administration. D'ailleurs, de mémoire d'universitaire, en dix ans d'existence des IUFM, jamais un ministre n'avait dérogé à cette règle non écrite.

Jack Lang a donc usé de son pouvoir décisionnaire en faveur de Philippe Meirieu alors que les deux hommes, il y a quelques mois à peine, préféraient mutuellement s'oublier. *« Jack Lang, du pur Bayrou ! »*, lançait, en juillet 2000, dans les colonnes de *Libération,* l'universitaire spécialiste des sciences de l'éducation et tête pensante des réformes de Claude Allègre. Quelques semaines auparavant, le pédagogue avait démissionné avec fracas de son poste de directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), dénonçant publiquement le manque de *« soutien effectif »* de son nouveau ministre.

De retour auprès de ses étudiants de l'université Lyon-II, l'« incontournable » Philippe Meirieu n'a pas tardé à être de nouveau associé aux dossiers ministériels. Refonte de la réforme des lycées, rénovation des IUFM, réforme du collège : sur chacun de ces sujets, Jack Lang ne manque pas de faire appel aux conseils de l'universitaire. *« Pour nous, c'est important d'avoir un Meirieu à la tête d'un IUFM. Pour lui, c'est assez courageux. Après la mauvaise humeur, cela prouve qu'il a changé »,* fait désormais valoir un proche du ministre. *« Il n'y a eu ni tractation ni marchandage, Jack Lang assume pleinement son choix »,* assur la Rue de Grenelle.

« SORTIR DE L'OMBRE »

Dans une lettre ouverte à Jack Lang, Michel Develay, qui a présidé le comité de soutien à Gérard Collomb, le nouveau maire (PS) de Lyon, livre son amertume. *« Votre décision montre qu'aujourd'hui encore le politique national peut trancher en dernier ressort à l'encontre du scientifique et du politique local sans rendre transparents les fondements de ces décisions »,* écrit l'élu déchu. *« Le plus difficile à vivre, c'est le sentiment d'injustice »,* confie Michel Develay.

Au-delà de son aspect politique, cette nomination est aussi l'histoire d'une amitié à jamais rompue. Tous deux professeurs en sciences de l'éducation, MM. Meirieu et Develay ont, pendant trente ans, travaillé, cherché et écrit ensemble. Or Philippe Meirieu n'a pas souhaité se retirer en faveur de son ami pourtant arrivé en tête ; il a préféré laisser au ministre le soin de trancher. Les médisants diront que Jack Lang *« a casé Meirieu pour qu'il ne fasse plus de bruit »* ou encore que le pédagogue, qui s'était mis à rêver au grand soir éducatif aux côtés de Claude Allègre, avait besoin de *« sortir de l'ombre »*. Les bienveillants trouveront que l'universitaire est *« l'homme de la situation »* et qu'il va pouvoir mettre à l'épreuve du terrain *« sa réflexion sur la nécessaire formation pédagogique des enseignants »*. Ils rappelleront sa participation, au début des années 1990, à la commission chargée de créer les IUFM.

Désormais installé dans son fauteuil de directeur, Philippe Meirieu va devoir faire preuve de diplomatie pour faire entériner ses futures décisions. Car, pour l'heure, il n'a pas la majorité à son conseil d'administration.

Sandrine Blanchard

Corse : perquisitions aux domiciles d'un journaliste et d'un photographe

LES POLICIERS de la division nationale antiterroriste (DNAT) ont perquisitionné, mercredi 11 avril, les domiciles d'un journaliste et d'un photographe dans le cadre de l'enquête conduite par les juges antiterroristes Jean-Louis Bruguière et Laurence Le Vert sur le groupe clandestin corse Armata corsa. Ces deux personnes ont été, ensuite, conduites dans les locaux de la DNAT afin d'être entendues en qualité de témoin.

Les enquêteurs semblent rechercher des éléments sur les conditions dans lesquelles avait été réalisé, sous un pseudonyme, l'entretien accordé, le 18 janvier, au *Figaro*, par un représentant de ce groupe armé. Armata corsa avait alors menacé de *« frapper la capitale »* et avait annoncé *« dès le mois de février des actions ciblées »*. Le 22 mars, une voiture piégée contenant des explosifs avait été localisée à Paris, grâce aux informations transmises par un membre de ce mouvement au *Monde* et à *Libération*.

Les enquêteurs de la DNAT se sont rendus au domicile de Guy Benhamou, ancien journaliste de *Libération* et de *l'Express*, devenu indépendant. Ils ont saisi son ordinateur portable, ainsi que le disque dur d'un autre appareil. Son carnet d'adresses a également été emporté par la police qui lui a, par ailleurs, demandé d'exhiber l'attestation administrative lui donnant le droit de posséder une arme à feu.

M. Benhamou est le coauteur, avec François Santoni et Jean-Michel Rossi, assassiné depuis, de l'ouvrage *Pour solde de tout compte*. M. Rossi est régulièrement présenté comme le créateur d'Armata corsa. M. Santoni, ancien leader nationaliste, s'est, quant à lui, toujours défendu d'appartenir à ce groupe armé même s'il soutient l'ensemble de ses actions. Le pavillon de M. Benhamou, dans l'Essonne, avait été mitraillé, le 8 mars 1996, par un commando nationaliste.

La DNAT a perquisitionné, dans le même temps, le domicile du photographe Jean-Pierre Rey, attaché à l'agence Gamma, spécialisé dans le dossier corse et les affaires de police. Les policiers ont saisi son ordinateur, ainsi que des billets d'avion, après avoir fouillé l'ensemble des pièces de la maison. M. Rey a déjà été entendu à quatre reprises par les policiers sur les déclarations d'Armata corsa. Auteur de plusieurs reportages sur François Santoni, il avait été destinataire d'un appel téléphonique anonyme émanant d'Armata corsa revendiquant le placement, le 20 octobre, d'une voiture piégée, à Marseille (Bouches-du-Rhône), qui n'avait pas explosé. Enfin, ce groupe clandestin avait fait état, par son intermédiaire, le 3 janvier, de menaces *« d'attentats aveugles »* dans la capitale.

Jacques Follorou

Contrefaçons : 2 millions de Pokémon saisis par les douanes en 2000

LE BILAN 2000 DES DOUANES, rendu public mardi 10 avril, relève une progression *« tout à fait significative »* des infractions constatées en matière de contrebande de cigarettes, de contrefaçons et de trafic de drogues dures ou de synthèse. Cette tendance se traduit par une hausse importante des saisies : + 34,75 % pour les articles de contrefaçon, + 12,68 % pour les cigarettes, et un accroissement général de celles des stupéfiants. L'essentiel des prises de cigarettes – 219 tonnes de tabac au total – a été réalisé dans le nord du pays, particulièrement aux abords du tunnel sous la Manche. En matière de contrefaçon, les douanes ont observé l'*« apparition massive »* des Pokémon : 2 058 445 exemplaires ont été saisis, soit près de 42 % des résultats. Enfin, les services douaniers ont augmenté la quantité de stupéfiants interceptés, à l'exception de la résine de cannabis, dont les prises ont baissé en 2000 : augmentation de 159 % pour l'héroïne, plus de 2 millions de doses pour l'ecstasy, quasi-doublement des amphétamines, progression de 19 % de la cocaïne.

DÉPÊCHES

■ **« ANGOLAGATE » : Arcadi Gaydamak, homme d'affaires d'origine russe recherché par la justice, actuellement réfugié en Israël, a annoncé son intention de déposer une plainte** pour diffamation contre la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Il dénonce les notes émanant de ces services et relayées par la presse, qui le décrivent comme un relais de la mafia russe en France. Selon son avocat, Me Gilles-William Goldnadel, les documents des services secrets s'appuient principalement sur des articles de presse diffamatoires, dont il avait obtenu la condamnation.

■ **CORSE : la façade de la caserne Battesti,** qui héberge le siège de la légion de gendarmerie de Corse, à Ajaccio (Corse-du-Sud), a été mitraillée, mardi 10 avril, à l'arme automatique. Cette action n'a pas été revendiquée.

■ **PAYS BASQUE : trois manifestants basques ont bloqué le TGV Paris-Irun,** pendant une vingtaine de minutes, en gare de Biarritz, en s'enchaînant aux voies, mardi 10 avril. Ils ont quitté les lieux avant l'arrivée de la police. Ils agissaient dans le cadre de la journée de mobilisation au Pays basque, sous le slogan « La souveraineté, c'est la paix ». Cinq manifestants basques avaient été interpellés, un peu plus tôt, à Anglet, alors qu'ils découpaient à la scie circulaire cinq grands panneaux de signalisation en français.

JEAN-PIERRE LUMINET

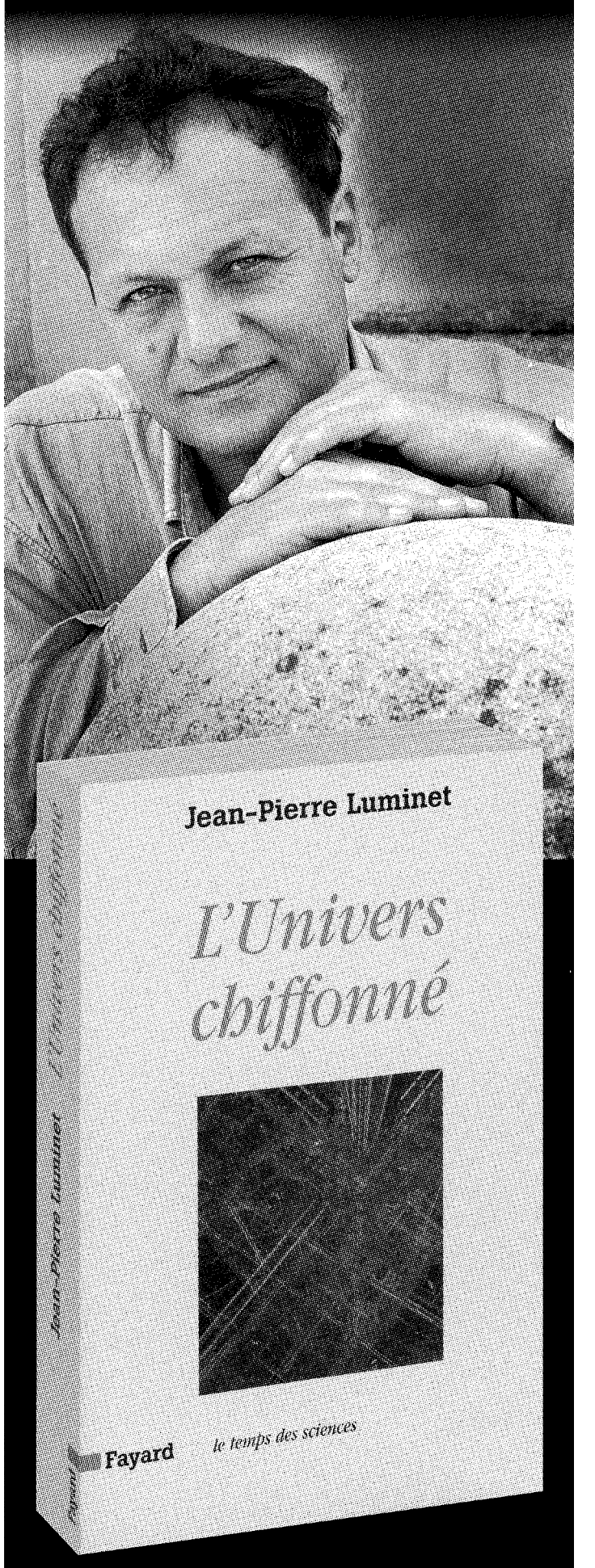

Quelle est la forme de l'Univers ? Est-il courbe, fini ou infini ? Vers quoi tend-il ?

le temps des sciences

FAYARD

www.editions-fayard.fr

La Courneuve : la cité des illusions perdues se mure dans l'indifférence

Dans ce fief communiste de la périphérie parisienne, certains bureaux de vote ont accueilli le 11 mars à peine trois électeurs sur dix. Tandis que les liens sociaux ne cessaient de se défaire, la municipalité se voit accusée de ne pas avoir su favoriser les initiatives citoyennes

LA VICTOIRE a parfois un goût amer. Alain Fremeaux, militant communiste, a fêté, le 11 mars au soir, l'élection, dès le premier tour, de Gilles Poux (PCF) à la mairie de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Devenu premier magistrat de la ville à la suite de la démission de James Marson, en 1996, M. Poux, qui « tirait » la liste de la gauche plurielle, se présentait pour la première fois devant les électeurs. M. Fremeaux a noté avec satisfaction les quelques dixièmes de points gagnés par rapport à 1995, la gauche obtenant cette année 57,47 % des suffrages contre 57,14 % il y a six ans. *« Un succès quand on sait que la tendance était à la baisse »*, commente-t-il.

MUNICIPALES

Mais un autre chiffre est venu ternir la fête. Celui de l'abstention : 56,51 %. A la section, on a essayé de comprendre et on a immédiatement replacé La Courneuve dans un contexte plus large. D'abord, celui de la Seine-Saint-Denis, département de tradition ouvrière, où le taux de chômage est le plus élevé de toute l'Ile-de-France (11,7 % contre 7,8 % de moyenne) et qui compte neuf des trente-sept villes dont le taux d'abstention a dépassé les 50 % le 11 mars. Huit de ces neuf villes étaient dirigées par le PCF, la dernière, Epinay-sur-Seine, étant détenue par le PS. *« Nous voyons dans cette abstention un désaveu de la politique gouvernementale. Nous ne sommes pas persuadés que les personnes qui se sont abstenues souhaitent que les communistes quittent le gouvernement, mais elles attendent d'eux qu'ils marquent mieux une identité communiste et qu'ils les fassent davantage participer à la gestion locale »*, estime M. Fremeaux.

A La Courneuve, les quartiers où l'on trouve le plus grand nombre de foyers en difficulté ont boudé massivement les urnes. Le premier d'entre eux : la Cité des 4000-Sud. Le 11 mars, le bureau de vote Romain-Rolland a enregistré un taux d'abstention de 69,06 % (51,79 % en 1995). La liste de gauche plurielle a recueilli 64,52 % des suffrages (74,56 % il y a six ans), celle de la droite unie 11,83 % (contre 11,99 %). Cette année, Lutte ouvrière et le Parti des travailleurs présentaient des listes, qui ont obtenu respectivement 14,52 % et 9,14 % des voix, soit 4 points de plus, pour chacun, que la moyenne sur la ville. En revanche, le Front national était absent, mais il avait fait un de ses plus mauvais scores, en 1995, dans ce quartier.

L'« offre » réduite – une seule liste pour le PCF, le PS et les Verts —, l'arrivée tardive de la droite dans la campagne électorale et le manque d'enjeu – la quasi-certitude d'une victoire de la liste de M. Poux – ont évidemment joué dans le désintérêt pour ces municipales, tout comme la forte proportion d'étrangers (27 % sur la ville, beaucoup plus aux 4000), qui, en ne votant pas, a accentué ce climat d'indifférence. Mais dans quelle mesure ?

Plutôt que de faire un long discours sur l'abstention, Amar Bellili, vingt-quatre ans, animateur à l'Association solidarité, assistance et dialogue (ASAD), préfère accompagner le visiteur à travers la cité. Il y a ce vaste centre commercial délabré, déserté de ses commerçants et, plus loin, le terrain vague caillouteux où s'élevait la fameuse tour Renoir, détruite en juin 2000. En face, une immense barre, le Mail, où beaucoup d'habitants de Renoir ont trouvé refuge. C'est un immeuble d'une vingtaine de cages d'escaliers, qu'une équipe de nettoyage tente en vain de maintenir propre et où les vieux ascenseurs n'en finissent plus d'être réparés. Le long de cette barre s'étend un jardin fermé où les petits enfants jouent sous le regard attentif des mères. Derrière le Mail s'élèvent deux autres barres promises à la destruction mais dont les appartements vides sont régulièrement squattés ; avec sur la façade des traces d'incendie. Une patrouille de police passe silencieusement. Imperturbables et narquois, des jeunes installés dans des voitures aux quatre coins de la cité regardent le manège.

> « Comment voulez-vous que les gens, ici, aient envie d'aller voter ? »

Maurice Bernard, soixante-douze ans, ancien ouvrier de l'usine de chaudières Babcock, ex-membre du Parti communiste – de 1951 à 1987, précise-t-il —, aujourd'hui locataire au Mail, se souvient de son arrivée à Renoir, en 1963. Il revit son plaisir de trouver un appartement suffisamment spacieux pour abriter sa famille et de la solidarité qui s'est aussitôt tissée entre les habitants, des rapatriés, des « Parisiens » et des Courneuviens d'origines diverses. Le centre commercial au pied des immeubles était florissant et l'on pouvait s'attarder au café du coin. Et puis il y a eu la crise, la fermeture des usines, le chômage élevé à La Courneuve et, encore plus, dans la cité.

Les huissiers ont commencé à frapper aux portes. Mais à l'époque le PCF était encore fort et la solidarité réelle dans les entreprises. Dès qu'il apprenait qu'il allait y avoir une expulsion, M. Bernard trouvait des bras pour venir s'y opposer. C'était tous pour un et un pour tous dans ces tours de Babel... jusqu'à ce que le chômage emporte tout. Les plus « riches » sont partis, laissant derrière eux les plus démunis. De nouvelles entreprises ont remplacé les anciennes, les promotions internes se sont faites plus rares. *« Les ouvriers travaillent sous la menace constante du dégraissage décidé par celui qu'on appelle un "directeur des ressources humaines" ! »*, ironise M. Bernard, qui, du haut de l'appartement du 12e étage qu'il occupe désormais au Mail, assiste à l'éclatement et à la paupérisation de « sa » cité. Mais comment pourrait-il en être autrement quand, explique-t-il, les économistes recommandent un *« taux de chômage minimum »* pour combattre l'inflation.

Côté parti, là aussi, les liens ont commencé à se défaire. *« Il y a eu 1981, avec l'illusion de la gauche au pouvoir. Le manque de relève des militants, chacun étant écrasé par ses propres problèmes. Et puis, si certains étaient formés idéologiquement, d'autres suivaient sans se faire d'illusions sur le socialisme. Ils aimaient l'ambiance... Le manque de perspectives, la disparition des animateurs, tout cela a créé un sentiment d'abandon »*, reconnaît-il. Sans compter les erreurs de la municipalité, qui, au lieu de favoriser les initiatives citoyennes, les a souvent, entend-on, court-circuitées et découragées. *« Autrefois, quand il y avait un événement sérieux, les gens en parlaient. Maintenant, on apprend par hasard qu'une jeune fille s'est défenestrée. Une voiture qui brûle n'interrompt plus les jeux des enfants »*, déplore M. Bernard. Il aurait pu aussi évoquer ces appartements qui sont pillés alors qu'il n'y a rien à y voler ou cette voiture-bélier qui a récemment défoncé le local qui devait servir d'antenne de police.

« Comment voulez-vous que les gens, ici, aient envie d'aller voter quand ils entendent parler d'une diminution du chômage mais qu'ils n'en voient pas l'effet ? Quand ils voudraient un logement pour leurs enfants mais qu'ils n'obtiennent rien ? Quand ils sont agressés en rentrant chez eux ? Ou bien quand un petit voleur écope de plusieurs mois de prison alors que les politiques, eux, sont impunis... », commente Raymonde Caron, la secrétaire du Dr Amar. Médecin depuis 1968, celui-ci était aimé de la cité. Malade, il a dû interrompre ses activités. Mme Caron, qui travaillait avec lui, va devoir quitter son cabinet. Pour les jeunes praticiens contactés pour prendre sa relève, médecins, pas militants, plus question de travailler jour et nuit...

Ch. Ch.

PROCHAIN ARTICLE : Marseille

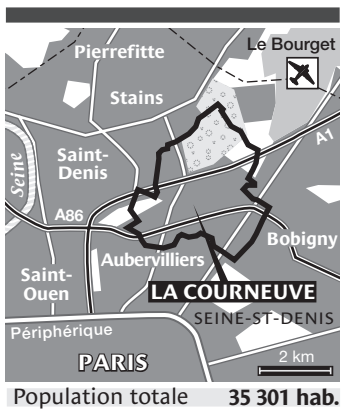

Population totale	**35 301 hab.**
→ De 0 à 19 ans	**31,79 %**
→ 20 ans et plus	**68,21 %**
Taux de chômage	**19,0 %**
Mairie	
• Ancien maire	**James Marson (PC)** (remplacé par Gilles Poux en 1996)
• Nouveau maire	**Gilles Poux (PC)**
Abstentions	
• Aux élections municipales	
→ 2001	**56,51 %**
→ 1995	**46,03 %**

Nacer Medjahed, révolté par l'« arrogance des politiciens »

LA VOIX est douce, mais derrière cette apparente douceur se cache un homme déterminé. Prêt à soulever des montagnes pour que ses enfants, les enfants de ses voisins et ceux du quartier ne soient plus des proies faciles pour les pourvoyeurs de drogue et meneurs de bande qui rôdent dans les cités de La Courneuve. Nacer Medjahed, quarante-six ans, n'aurait jamais pensé qu'il en viendrait à ferrailler avec la municipalité communiste. Des *« politiciens arrogants »*, dit-il, qui, après avoir négligé son quartier, la Cité des fleurs, ont tout fait pour étouffer l'association Vivre mieux et ensemble (Vimen), qu'il préside. Cette attitude l'a amené à s'abstenir lors des élections municipales, lui qui ne cesse de répéter aux jeunes qu'il faut voter, lui dont le premier geste de Français fraîchement naturalisé a été de s'inscrire sur les listes électorales.

PORTRAIT

Ce père de famille regrette que les élus négligent le travail des acteurs de terrain

C'est un fait divers qui a poussé ce père de quatre enfants, informaticien responsable de formation, ainsi que plusieurs autres habitants de la cité, à prendre leur destin en main et créer Vimen : la mort, en 1997, d'une famille, dans l'immeuble voisin, à la suite d'un incendie provoqué par un jeune qui, chassé par ses parents eux-mêmes chômeurs, squattait une cave. *« A la suite du drame, le bailleur, France-Habitation, a réhabilité nos immeubles. Nous n'avons pas voulu que les dégradations reprennent et nous avons proposé des activités aux jeunes : aides aux devoirs, sorties, fêtes de quartier... Nous sommes allés taper à la porte de la mairie pour obtenir une aide. Elle nous a accordé 1 000 francs la première année, 1 600 la deuxième... Surtout, le jour où on a créé le soutien scolaire, elle qui n'avait rien fait jusque-là a placardé le quartier d'affiches pour annoncer qu'elle organisait elle aussi cette activité »*, raconte M. Medjahed. *« Si vous n'êtes pas de son bord politique, vous êtes un adversaire »*, ajoute-t-il.

En s'abstenant le 11 mars, M. Medjahed a voulu dire aux élus communistes que leur travail n'est pas *« d'exclure les exclus mais de les amener à refaire leur vie en étant des acteurs »*. Se situant à gauche, il regrette la liste d'union qui l'a obligé à rejeter la majorité plurielle en bloc : *« Il aurait fallu une primaire. »* Il attend à présent des propositions *« concrètes »* de la part des partis et la fin de la *« démagogie »* en faveur des sans-papiers *« alors que rien n'est fait pour intégrer ceux qui sont là de longue date »*.

Ch. Ch.

TROIS QUESTIONS À...

GILLES POUX

1 Vous avez été élu au premier tour maire de La Courneuve, mais avec 56,51 % d'abstentions. Quelle leçon en tirez-vous ?

Le désintérêt national des habitants des quartiers populaires pour les élections municipales a été amplifié à La Courneuve. Ici, on ne sent pas l'amélioration sociale dont on parle au niveau national. Dans le quartier qui s'est le plus abstenu, celui des 4000-Sud, 25 % des chefs de famille sont au chômage et 15 % de familles RMistes. L'absence d'enjeux et de débats a aussi joué. La droite, qui a eu du mal à faire sa liste, n'est entrée en campagne que peu de jours avant le scrutin. Je ne peux pas, cependant, écarter mes responsabilités. En arrivant à la mairie, en 1996, j'ai créé des comités de voisinage, organisé des rencontres régulières sur un projet de ville. Le projet de restructuration du centre commercial aux 4000-Sud va commencer en 2002. On a investi des millions sur un projet emploi-formation. Pour l'instant, ce n'est pas suffisamment visible. A l'avenir, nous devrons montrer que nous sommes capables de prendre à bras-le-corps chaque situation. Pas pour tout résoudre d'un coup de baguette magique, mais pour améliorer la situation de chacun en créant une dynamique, et aussi pour améliorer le quotidien, la propreté, la sécurité.

2 Dans quelle mesure la baisse du militantisme communiste a-t-elle pu jouer dans l'abstention ?

Le rôle du « militant communiste-assistante sociale » s'est fortement amoindri. Du coup, l'utilité de soutenir le PC et son maire a perdu du crédit. La présence quotidienne des militants, quand elle existe encore, s'est affaiblie, reportant le vote protestataire sur l'extrême gauche, mais aussi sur l'abstention. Ce relais militant a manqué. En même temps, on ne gagnera pas en jouant les assistantes sociales et en arborant un discours exutoire de toutes les colères et de tous les mécontentements.

3 Une liste unique à gauche n'appauvrit-elle pas le débat ?

Je n'ai pas le sentiment que ce soit un handicap. Le débat a eu lieu au sein des comités de voisinage. Chaque composante y a proposé ce qui lui tenait le plus à cœur. La liste elle-même montre une volonté de renouvellement. La moyenne d'âge y est de quarante ans, et les gens qui la composaient étaient de diverses origines, à l'image de la ville. Enfin, nous nous sommes ouverts aux Verts.

Propos recueillis par Christiane Chombeau

La desserte maritime entre le continent et la Corse doit désormais se soumettre aux règles de la concurrence

AJACCIO
de notre correspondant

Comme depuis 1976, la desserte des six lignes de service public entre Marseille et la Corse sera, pour la période 2002-2006, de nouveau assurée par la SNCM (armateur public) et son associée la CMN. Les deux compagnies sont, en effet, les seules à avoir répondu à l'appel d'offres européen lancé par l'Office des transports de la Corse. L'Assemblée territoriale rendra sa décision sur les aides qui pourront être accordées aux compagnies avant l'été sur la base d'un dossier méticuleusement étudié. Pour être en mesure de satisfaire aux obligations du service public, tant pour le transport des voyageurs que pour le fret, la SNCM demande 430 millions de francs par an de subventions et la CMN 150 millions.

Sur ce point, la Corsica Ferries (privée), qui avait, en 1997 et 1998, dénoncé auprès de la Commission européenne *« des aides illicites au profit de la Corsica Maritima »* (filiale de la SNCM), affirme qu'elle *« veillera scrupuleusement à ce que la subvention corresponde uniquement au coût lié aux contraintes de service public dans le cahier des charges afin que ces aides ne faussent la concurrence »* entre armateurs, qui va se renforcer.

Corsica Ferries n'a pas – contrairement à ce qui était attendu – répondu à l'appel d'offres, laissant SNCM et CMN seules en piste. Le président du groupe Lota, auquel appartient Corsica Ferries, Pascal Lota, l'explique : *« Une vraie concurrence va enfin s'installer entre les compagnies desservant la Corse, sans que nous ayons été obligés de remettre une offre. Nous nous sommes installés en 1998 sur les lignes Nice-Corse et, depuis le 18 décembre 2000, sur la ligne de Toulon, sans parler de nos lignes traditionnelles avec l'Italie. Il s'agit là d'un choix stratégique, tout montrant que la liaison Toulon-Corse desservie par un navire rapide "tout temps" va être un remarquable succès commercial, puisant notamment une partie de sa clientèle dans celle de Marseille, qui n'est qu'à trente-cinq minutes de Toulon. »*

Le premier des « Mega Express » du groupe Lota (176 mètres de long, 1 750 passagers, 550 véhicules) est entré en service le 2 avril. Il a relié Toulon à Ajaccio en cinq heures trente, à une vitesse de 52 km/heure. Une deuxième unité de ce type est attendue en juin.

Les passagers de la Corsica Ferries ou de toute autre compagnie qui établira un service régulier – dont les horaires auront été préalablement déposés, comportant une fréquence hebdomadaire pendant toute l'année – pourront bénéficier d'un dispositif *ad hoc* d'aide sociale mis en place par l'Office des transports de la Corse. Il s'agira d'une compensation par passager transporté, de même nature que celle – de l'ordre de 35 % – dont bénéficient les compagnies aériennes qui opèrent sous le régime de la continuité territoriale : congés payés, familles, jeunes, personnes âgées, étudiants et résidents corses.

Paul Silvani

Les exportations françaises d'animaux vivants vont pouvoir reprendre

LE VENDREDI 13 avril est une date très attendue par les éleveurs français. Ce jour-là, les exportations d'animaux vivants sensibles au virus de la fièvre aphteuse pourront en effet reprendre, sous réserve de l'accord du pays destinataire. L'embargo sur les animaux *« à risque »* (bovins, ovins, caprins, et porcins) courait depuis la découverte d'un cas de fièvre aphteuse, le 13 mars, en Mayenne. Les mouvements du bétail restent toutefois encadrés. Dans tous les pays de l'Union européenne, ils sont théoriquement limités à des destinations spécifiées – de ferme à ferme ou de ferme à abattoir et doivent avoir lieu sous le contrôle des services vétérinaires. Ce dispositif, qui arrive à échéance le 18 mai, a déjà été progressivement assoupli et peut être révisé par le comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Le 10 avril, le CVP a ainsi autorisé la transhumance des troupeaux, sous réserve de l'autorisation des services vétérinaires. Le passage des animaux sensibles par un centre de rassemblement agréé est aussi autorisé, à condition qu'ils soient dirigés vers une seule exploitation d'engraissement. Les bovins et les porcins pourront, eux, être envoyés vers six exploitations au maximum.

Le ministère de l'agriculture a par ailleurs promis un *« plan d'accompagnement »* aux commerçants en bestiaux, qui manifestent depuis plusieurs jours. Après le blocage de l'aéroport de Lyon - Saint-Exupéry, lundi, et de Toulouse-Blagnac, mardi, les accès à l'aéroport et à la préfecture de Clermont-Ferrand étaient à leur tour bloqués, mercredi 11 avril au matin. Les représentants des négociants en bétail devaient être reçus au ministère, mercredi.

Gaëlle Dupont

► www.lemonde.fr/epizootie

DISPARITIONS

Marc Blancpain

Grand défenseur de la langue française

PRÉSIDENT D'HONNEUR de l'Alliance française depuis 1993, Marc Blancpain est mort, samedi 7 avril, à Neuilly. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Né le 29 septembre 1909, à Nouvion-en-Thiérache (Aisne), ce grand défenseur de la langue française avait été depuis 1944 le secrétaire général de l'Alliance française qu'il présidera ensuite de 1978 à 1993.

Licencié ès lettres, il commence sa carrière comme professeur à Genève et au Caire de 1931 à 1939, tout en publiant de nombreux articles et en voyageant en Afrique, en Europe et au Proche-Orient. Mobilisé en 1939 comme officier d'infanterie, fait prisonnier en juin 1940, il restera en captivité en Allemagne jusqu'en 1943. C'est alors qu'il intègre l'Alliance française et commence à parcourir le monde, prononçant de nombreuses conférences littéraires ou d'information générale sur la France et la langue française.

A la Libération, il signe l'éditorial du *Parisien libéré* le 25 août 1944 et fait à la radio la première revue de presse libre. Il poursuit sa carrière de journaliste, de chroniqueur et d'éditorialiste au *Parisien libéré* tout en collaborant à des journaux de province ou à des revues comme *La Revue des deux mondes* ou *Les Nouvelles littéraires*. Il commence parallèlement son œuvre de romancier avec *Le Solitaire*, qui obtient, en 1945, le grand prix de l'Académie française. *Les Contes de la lampe à graisse,* l'année suivante, lui vaudront le prix Courteline. Il publiera ainsi de nombreux romans ou nouvelles et des chroniques familiales (*La Saga des amants séparés* en trois volumes ou *Paul-Emile et Emily*) sous son nom ou sous pseudonyme, souvent récompensés. Plusieurs seront traduits en anglais, en allemand, en portugais ou encore en hébreu. Il figure également dans de nombreuses anthologies.

Essayiste, il a aussi publié des livres de voyages (*Le Trotte-globe*) et surtout de nombreux ouvrages consacrés à sa passion, la langue française, comme *En français malgré tout* ou *Les Lumières de la France.* Il est aussi l'auteur d'études historiques : *La Vie quotidienne dans la France du Nord sous l'occupation (1814-1914)* et *La Frontière du Nord.*

Commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, il a été aussi membre de la Société des gens de lettres, membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, commissaire général, puis commissaire général honoraire du Salon du livre de Nice.

Jean-Gabriel Albicocco

Réalisateur et promoteur du cinéma d'auteur

LE CINÉASTE Jean-Gabriel Albicocco est mort, mardi 10 avril, à Rio de Janeiro, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était hospitalisé près de Rio, et plusieurs personnalités du cinéma avaient lancé il y a quelques jours un appel à l'aide pour financer les soins qu'il recevait. Fondateur de la Société des réalisateurs de films (SRF) et de la Quinzaine des réalisateurs, il a notamment réalisé *Le Rat d'Amérique* (1962) et *Le Grand Meaulnes* (1967).

Il vivait depuis plusieurs années au Brésil et était salué par ses pairs comme *« le promoteur de la cinématographie française au Brésil, opérateur actif et infatigable des liens entre les cinémas français et brésilien ».*

Né le 15 février 1936 à Cannes, il était le fils du chef opérateur Quinto Albicocco. Il devient assistant de Jules Dassin sur *Celui qui doit mourir* (1956). Jean-Gabriel Albicocco connaît le succès dès son premier long métrage, *La Fille aux yeux d'or* (1961), dans lequel jouait Marie Laforêt avec qui il s'était marié la même année.

Le Rat d'Amérique n'avait pas suscité autant de louanges, en revanche Jean-Gabriel Albicocco retrouva les faveurs du public avec *Le Grand Meaulnes*, adapté du roman d'Alain Fournier. Il avait ensuite réalisé en 1969 *Le Cœur fou* avec Michel Auclair, et, en 1971, *Le Petit Matin* avec Matthieu Carrière et Jean Vilar, d'après un roman de Christine de Rivoyre situé durant l'occupation allemande.

APPEL AU SECOURS

Il avait mis en sommeil, au début des années 1970, ses activités de cinéaste pour se consacrer à la promotion du cinéma d'auteur, particulièrement au Brésil. Il avait participé là-bas à la création d'un réseau de quarante salles dont l'objectif était de développer une programmation diversifiée qui se démarquerait de la production hollywoodienne.

L'appel au secours lancé il y a quelques jours était signé par Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, Patrick Braoudé, président de l'ARP (Société des réalisateurs, auteurs, producteurs), Serge Le Péron, président de la SRF, Laurent Heynemann, président de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) et Pierre-Henri Deleau, qui a dirigé la Quinzaine pendant des années.

NOMINATION

DÉFENSE

Le conseil des ministres, réuni mercredi 11 avril, a nommé délégué général pour l'armement (DGA) l'ingénieur général de l'armement **Yves Gleizes**, qui assurait l'intérim du poste après le départ, fin mars, de Jean-Yves Helmer, appelé à des fonctions de responsabilités à la banque Lazard. Yves Gleizes était précédemment l'un des adjoints de Jean-Yves Helmer.

[Né le 30 novembre 1942 à Paris, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, Yves Gleizes a notamment dirigé, à partir de 1982, à la DGA, le programme franco- allemand d'hélicoptère d'attaque Tigre. En 1990, il dirige le programme « avion d'entraînement embarqué et aéronef de guet embarqué », notamment le Hawkeye sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Promu ingénieur général de deuxième classe de l'armement (équivalant au grade de général de brigade) en 1992, il est chef du service technique des télécommunications et des équipements aéronautiques. Promu ingénieur général de première classe (général de division), il est nommé, en 1996, chef du service technique des programmes aéronautiques. Elevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général hors classe (général de corps d'armée), il devient, en 1999, directeur des systèmes d'armes (DSA) à la DGA. Depuis août 2000, tout en conservant ce poste de responsabilité à la DSA, Yves Gleizes avait été appelé comme adjoint auprès de Jean-Yves Helmer.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 11 avril sont publiés :

● **Environnement :** un décret portant classement du parc naturel régional des monts d'Ardèche ;

un décret classant parmi les monuments naturels et les sites du département de la Martinique l'ensemble formé par les mornes de la pointe du Diamant et le rocher du Diamant, sur le territoire des Anses-d'Arlets et du Diamant.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Fontainebleau, le 7 avril 2001.

Sandrine et **Patrice**
laissent à
Nicolas
la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie.

Décès

– Vanessa et Hélène Albicocco
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Gabriel ALBICOCCO,

survenu le 9 avril 2001, à Rio de Janeiro, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 avril, à Rio de Janeiro.

Vanessa Albicocco,
66, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Anny et Lucien Marek,
Guy et Martine Attal,
Isabelle, Ludovic,
Simone Attal et Kjeld Nilsson,
Maud et Harry Lasry,
Thierry, John,
Michèle et Patrick Souffir,
Camille,
Lizzie Marek et Axel Vayssière,
Yves et Sophie Marek,
Charlotte, Maximilien,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père,

Elias ATTAL,
ancien directeur général
de la banque BNCIA, UBCI,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,

survenu le vendredi 6 avril 2001, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin.

Les prières du mois auront lieu à la synagogue de la rue de la Victoire, à Paris-9e. La date en sera précisée ultérieurement.

22, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Gachucha Courrégé
Manuèle, Jean-Denis et Venance Paraire,
Mauricia Courrégé, André et Camille Cusin,
Denis et Anne Barbet-Massin
Jacqueline Barbet-Massin,
ses enfants, ses petits-enfants, son frère et ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Janine COURRÉGÉ,
née **BARBET-MASSIN,**

survenue le lundi 9 avril 2001.

Une cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 13 avril, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, rue La Fontaine,
75016 Paris.
57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

– Mme Yvonne Forgeard,
son épouse,
Michel et Bruno Forgeard,
ses enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FORGEARD,

survenu à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse a lieu ce mercredi 11 avril 2001, à 15 heures, en l'église de Soulanger.

M. Forgeard repose à la chambre funéraire des P.F. Bidet de Doué-la-Fontaine. Visites réservées à la famille et aux proches.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Haute-Savoie. Ile-de-France. Corse.

Mme Jeanne Giuntini,
son épouse,
Mme et M. Georges Verjus,
M. et Mme Ivan Giuntini,
Mme et M. Denis Chevrier,
ses enfants,
Pierre-Marie,
Edouard, Antoine et Pierre,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 5 avril 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Jean GIUNTINI,
directeur d'école honoraire,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
croix de guerre,
combattant volontaire de la Résistance.

Il fut homme intègre, un laïc ardent, un militant désintéressé.

La crémation eut lieu le 6 avril, à la Balme-de-Sillingy (Haute-Savoie), dans l'intimité familiale. Au souvenir de Jean Giuntini, associons celui de son frère,

Hubert,

et de ses beaux-frères,

Isaïe MONOD
et **Joseph GÖTZL.**

– Ses amis, collègues et malades de la consultation de gérontologie Sainte-Périne
ont l'immense douleur d'apprendre le décès du

docteur Françoise HALPHEN

et s'associent à la peine de sa famille.

– Olivet (Loiret). Vaux (Allier).

Mme Jacques Grolier,
son épouse,
Philippe Grolier,
son fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques Yves GROLIER,
docteur ès sciences,
professeur honoraire
de l'université d'Orléans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 avril 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin d'Olivet.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Vaux (Allier).

126, allée du Coudray,
45160 Olivet.

– Jérôme et Olivier Hazan
ont la profonde tristesse d'annoncer le départ de leur père,

Me Louis-Xavier
HAZAN-GRAZIANI,
titulaire du diplôme d'aptitude
aux fonctions de notaire,
avocat près la cour d'appel de Paris,

le 7 avril 2001, à l'aube de sa cinquante-huitième année.

Une cérémonie en sa mémoire aura lieu au grand cimetière d'Ajaccio, le 13 avril.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Pour l'éternité, il reposera auprès des siens dans son île aux mille beautés.

« L'esprit est éternel,
rien d'essentiel ne meurt. »

– Simone Hauser,
son épouse,
Emmanuelle et Michel Phélizon,
Etienne Hauser,
ses enfants,
Thomas et Timothée,
ses petits-enfants,
Lotus,
son arrière-petite-fille,
font part du rappel à Dieu de

Jacques HAUSER,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 3 avril 2001.

Les obsèques ont été célébrées le 7 avril, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, rue d'Assas,
75006 Paris.
5, rue des Guillemites,
75004 Paris.
31, rue La Bruyère,
75009 Paris.

– Robert et Nicole Pardo
ont la douleur d'annoncer le décès brutal de leur fille adorée,

Rachel,

survenu le 7 mars 2001.

Les familles Pardo et Ricbourg vous remercient de s'associer à leur peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Séchan Dessus,
32550 Montégut.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif étudiants année 2001

– Le 7 avril 2001 à l'aube

M. Joseph RAPHAËL

né le 20 décembre 1916
à Salonique est passé ; serein et apaisé.

Ludmila Raphaël,
sa femme,
Philippe Raphaël,
son fils,
Etienne Dabek,
son beau-frère,

ont l'immense douleur d'en faire part.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 12 avril, à 14 heures, maison funéraire, 40, avenue de la Libération, Saint-Maur-des-Fossés.

« Un jour le roi dans l'eau d'argent
Se noya puis la bouche ouverte
Il s'en revint en surnageant
Sur la rive dormir inerte
Face tournée au ciel changeant. »

Guillaume Apollinaire,
Alcools.

Rest in Peace.

– Anne Terrier,
sa fille,
Jean-Michel Terrier,
son gendre,
Raphaël et Noémie,
Parents et alliés,
font part du décès de

Simone TABET,
née **GÉNIN,**
sténographe réviseur honoraire
de l'Assemblée nationale,

survenu à Cannes, le 8 avril 2001.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 avril, à 16 heures, au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

19, passage de la Main-d'Or,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

le **docteur Elio HABIB**

nous quittait.

Sa femme,
Ses enfants et ses petits-enfants,
remercient les nombreux amis qui par leurs témoignages affectueux les ont aidés à traverser les douloureux moments de sa disparition.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé le gardent vivant dans leur cœur et dans leurs pensées.

– Il y a un an,

Christophe JEAN-ELIE

nous quittait.

« Les phénomènes de la vie
peuvent être comparés à un rêve,
un phantasme, une bulle d'air,
une ombre, la rosée miroitante,
la lueur de l'éclair, et ainsi
doivent-ils être contemplés. »
Le Bouddha, dans Le Sûtra
Immuable.

Souvenir

– Souvenez-vous de

Thierry CARAYON,
artiste peintre.

Il nous quittait le 12 avril 1991.

Services religieux

– A la mémoire de

Melchior d'ESPINAY,
dit **Gaspard LEMOYNE,**

un service religieux sera célébré le 18 avril 2001, à 19 heures, au temple du Saint-Esprit, Paris-8e.

Elisabeth et Bruno Cayer Barrioz,
Isabelle Lecoeuvre,
38380 Miribel-les-Echelles.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

L'année 2000 dans Le Monde

5 SERBIE : Plus de 300 000 personnes convergent vers Belgrade et prennent d'assaut le Parlement fédéral et le siège de la télévision officielle. Vojislav Kostunica se proclame " président de la Yougoslavie ". Slobodan Milosevic, président déchu, qui a fui la capitale, reconnaît sa défaite.

1er ISRAËL : Le bilan des affrontements déclenchés par la venue sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, du chef du Likhoud (droite israélienne), Ariel Sharon, s'élève à 35 morts et près de 1000 blessés.

12 RUSSIE : Un accident (collision ou explosion) force le sous-marin nucléaire

à l'antagonisme armé des deux pays.

11 TCHÉTCHÉNIE : Le commandant régional russe annonce la fermeture de Grozny aux civils, et " invite " ceux qui y restent à partir vers les camps de réfugiés.

... de droite, Joaquin Lavin.

Les principaux événements en France et à l'étranger

Maryvonne Roche

Le Monde folio actuel INÉDIT

CARNET DU MONDE
-TARIFS année 2001 -
TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 F TTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC- 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Généreux sans frontière

3 AVOIR VINGT ANS AU JAPON

LING FEI

L'altruisme sous forme de volontariat est l'une des nouvelles dispositions de la jeunesse nippone. Avides de « supplément d'âme », plus ouverts à l'extérieur, les étudiants multiplient les expériences, notamment en Asie du Sud-Est, cette « Asie douce » dont leurs aînés voulaient se démarquer

CHAQUE matin à 7 h 30, elle quitte son petit hôtel à 4 dollars la nuit du quartier de routards de Pham Ngu Lao, enfourche une moto-taxi et, queue-de-cheval au vent, se noie dans la confusion pétaradante de la circulation de Ho Chi Minh-Ville, au sud du Vietnam. Un quart d'heure plus tard, après avoir sillonné un lacis de ruelles entre les étals des marchands, la moto la dépose devant l'orphelinat du 1er-Juin. Créé par le Père Ulmann pour les enfants des rues, le modeste établissement fait aussi office d'école primaire. Kozue est japonaise. Elle a juste vingt ans et étudie les biosciences à Tokyo. Avec une dizaine d'autres étudiants nippons, elle participe à un programme d'assistance éducative, « Grandir ensemble », lancé par l'association Kokkyo naki Kodomotachi (Enfants sans frontières). Pendant deux heures, en compagnie de trois autres Japonaises, elle enseigne des rudiments d'anglais à une dizaine d'enfants abandonnés, âgés de dix à quinze ans. Puis, elle ira dans le parc Thao Dan à la rencontre d'autres enfants des rues pour leur apprendre avec l'aide d'étudiants vietnamiens un peu de japonais qu'ils utiliseront avec les touristes.

Comme ses compagnes, Kozue consacre une partie de ses vacances universitaires à Kokkyo naki Kodomotachi. Elle a payé son billet d'avion et reçoit un *per diem* de 10 dollars. Depuis juillet, une trentaine d'étudiants japonais, essentiellement des filles, sont arrivés au Vietnam. Ceux qui repartent sont remplacés par d'autres. Outre l'enseignement de l'anglais, ils retapent une maison (*Wakamono no ie* : la Maison des jeunes) destinée à recevoir des ex-enfants des rues. Ceux-ci, âgés de seize à dix-huit ans, sortent des institutions publiques et n'ont généralement guère d'autre choix que de retourner à la rue comme cireurs de chaussures, de flirter avec la délinquance ou, dans le meilleur des cas, de devenir réparateurs de motos. L'encadrement est assuré par de jeunes Japonais et des étudiants vietnamiens en japonais qui ont ainsi l'occasion de pratiquer cette langue. Une première *Wakamono no ie* fonctionne déjà à Battanbang, au Cambodge. *« Il s'agit de donner à ces enfants une chance de se choisir une vie en leur offrant une maison et de quoi financer des études. Et chaque étudiant japonais est un peu le tuteur de l'un d'eux »*, explique le Français Dominique Leguillier, qui est à l'origine de Kokkyo naki Kodomotachi, l'une des rares associations japonaises à proposer à des étudiants de partir comme bénévoles à l'étranger. *« Le programme est destiné autant aux enfants des rues qu'aux étudiants japonais, afin qu'ils découvrent une réalité qu'ils ne verront jamais chez eux »*, poursuit-il. Sur ce point, le programme est un succès.

« Je m'aperçois que je ne connaissais rien du monde avant de venir », dit Izuki, vingt et un ans, étudiante en agronomie qui a découvert la culture de la rue, ses règles, sa dureté, mais aussi la débrouillardise, l'indépendance, une conception différente du temps : *« Si on ne les intéresse pas, ils s'enfuient. Donc il faut tout le temps inventer »*, constate Kumiko, qui fait des études d'infirmière. Souple, le programme laisse une large initiative aux étudiants qui, après un certain flottement, se l'approprient. *« Je suis arrivée en bénévole, et j'ai reçu plus que j'ai donné »*, dit pour sa part Momo, étudiante en pédagogie, qui est restée deux mois à Ho Chi Minh-Ville. Ceux qui partent ont le cœur gros et n'ont qu'une idée : revenir.

L'altruisme sous forme de volontariat est l'une des nouvelles dispositions de la jeunesse japonaise. Une disposition relativement récente qui se manifesta de manière massive et spontanée au lendemain du séisme de Kobe, en janvier 1995, et qui, depuis, s'exprime sous des formes diverses. Difficile à quantifier et moins répandu qu'en Occident, le bénévolat des jeunes n'est pas moins un phénomène diffus : en 1999, on dénombrait sept millions de bénévoles répartis en près de cent mille groupes associatifs. Il dénote un glissement dans l'échelle des valeurs. Nés dans une société prospère, les ados nippons ont des aspirations postmatérialistes. Plus disponibles, ils sont en quête d'un « supplément d'âme » : *« Parce que le Japon a atteint un niveau de prospérité, beaucoup de jeunes sont las de la compétition. Ils préfèrent vivre plus modestement mais en fonction de valeurs qu'ils ont choisies »*, estime Tsutomu Hotta, ancien procureur et président de la fondation Sawayaka qu'il a créée afin de développer chez les adolescents le bénévolat en faveur des personnes âgées.

L'énorme succès (4,3 millions d'exemplaires vendus depuis sa sortie en 1998), auprès d'un lectorat jeune, de la leçon de courage de vivre qu'est l'autobiographie de Hirotada Ototake, un handicapé de vingt-deux ans, homme-tronc privé de ses quatre membres, est un signe de ces aspirations : *« Nos parents voulaient s'en sortir, "réussir", gagner de l'argent. Pour moi, l'argent n'est pas une fin, c'est un moyen pour faire quelque chose qui m'intéresse : il y a tant de choses à voir »*, dit Izuki, l'étudiante en agronomie de Kodomotachi. Ces jeunes bénévoles sont les figures d'une jeunesse qui ne se fait guère remarquer par ses excès ou ses déviances, mais n'en est peut-être pas moins plus représentative de tendances lourdes des évolutions sociales. Au-delà de la « défonce » dans le look, ou de la délinquance juvénile, la « planète jeune » est, au Japon comme ailleurs, complexe et différenciée – à l'image de la société elle-même.

Le mal-être des « feux follets » épinglés par exemple dans les romans de Ryu Murakami (pour prendre un auteur traduit en français), qui, depuis *Un bleu presque transparent*, publié en 1976, jusqu'à *Lignes* (1998) ou *Exode vers le pays de l'espoir* (2000, non traduit), décrit une génération qui ne croit à rien, saisie du vertige du vide et de l'autodestruction. C'est certes une facette de la réalité. Mais une facette seulement. Il faut laisser leur marginalité aux habitants des espaces liminaires : ils expriment à leur manière un refus de la domestication, une dérive à prendre en compte mais qui saurait être l'aune à laquelle apprécier l'état d'une société dans son ensemble.

> « Nos parents voulaient s'en sortir, "réussir", gagner de l'argent. Pour moi, l'argent n'est pas une fin, c'est un moyen pour faire quelque chose qui m'intéresse : il y a tant de choses à voir »
>
> **Izuki,** étudiante en agronomie

Les visages des vingt ans japonais reflètent une jeunesse tour à tour grave ou rieuse, insouciante et « nunuche », désenchantée peut-être, oisive – c'est moins sûr. Mais une jeunesse finalement assez sage : encore dans l'ensemble peu violente et peu droguée (bien que la courbe des déviances soit ascendante). Une jeunesse dont les aspirations sont, à croire les magazines qu'elle lit, d'être *happy* et *lovely* et qui cherche une direction dans une société vivant douloureusement la désacralisation de l'expansion à tout va qui poussait les décennies précédentes.

Les sondages indiquent depuis des années que le degré de satisfaction psychologique des Japonais est inférieur à leurs satisfactions matérielles. Si une partie des vingt ans se complaît toujours dans les rituels consuméristes, une autre prend ses distances par rapport aux engouements versatiles des modes. Certains reviennent aussi partiellement sur cette « déréalisation » du monde (culture virtuelle des jeux vidéo) qui a accompagné l'euphorie de la bulle spéculative des années 1980. Ils veulent croire à quelque chose, trouver une direction qui se dérobe. Une quête qui les rend disponibles aux expériences – y compris au mysticisme syncrétique, au grand bonheur des sectes –, mais qui est aussi l'expression d'une évolution sociale plus générale : le passage progressif d'une société axée sur les relations dans le travail à une société fondée davantage sur des liens d'affinité, dont le bénévolat est une expression.

La compassion et l'altruisme ont leur tradition au Japon. Si dans le bouddhisme, la maladie ou la souffrance relèvent de la rétribution des actes d'une vie antérieure, secourir est aussi une vertu. Et les monastères bouddhiques exercèrent au Moyen Age une action charitable importante. Mais avec la modernisation, cette tradition s'était contractée et les organisations chrétiennes sont devenues plus actives.

L'essor du bénévolat chez les jeunes depuis le séisme de Kobe est révélateur de l'aspiration générale à l'épanouissement personnel, à travers le vécu d'expériences diverses. Setsuko, dix-huit ans, vient d'entrer à l'Université. Elle participe dans sa ville, Utsunomiya, à une centaine de kilomètres au nord de Tokyo, à une ONG d'assistance aux personnes âgées : *« C'est pour moi une manière de connaître ma culture, d'écouter des hommes et des femmes qui pourraient être mes arrière-grands-parents me raconter leurs vies. Et puis, la compassion m'élargit le cœur »*, dit-elle. Souvent, les volontaires proviennent de milieux simples, défavorisés : c'est le cas de Noriko, seize ans, fille d'un journalier du quartier de Kamagasaki, à Osaka, qui est déjà partie à deux reprises au Cambodge dans le cadre de programme d'assistance aux enfants des rues. Masaharu, homosexuel, fraîchement sorti de l'Université, a quant à lui renoncé à une vie de salarié pour mettre sur pied un réseau de soutien aux malades du sida : autant d'expressions du souci de certains jeunes d'ouvrir de nouveaux espaces d'entraide. Symptôme de cette évolution : commencent à apparaître des emplois à mi-chemin entre le « petit boulot » rémunéré et le bénévolat, baptisés *volu-beit* (néologisme formé à partir de l'anglais *volunter* et de l'allemand *Arbeit*, travail).

L'ENGAGEMENT de jeunes Japonais dans des actions humanitaires à l'étranger recouvre une autre aspiration : sortir de l'archipel. Les vingt ans commencent à constituer une « génération sans frontières ». Moins ethnocentristes, plus tolérants des différences, ils sont curieux de découvrir de nouvelles valeurs : *« Ils s'entendent facilement avec des étrangers »*, note Mariko Fujiwara, sociologue de l'institut de recherches Hakuhodo. Les jeunes Japonais ont toujours voyagé, et ils continuent. Moins qu'avant, peut-être, mais différemment, sûrement. Il ne s'agit plus d'aller picorer des clichés en Europe ou aux Etats-Unis et de revenir les bras chargés de sacs ornés de « griffes » célèbres, mais de voir du pays, d'élargir son horizon. *« J'en ai assez de voyager en touriste sans contact avec les gens »*, dit Asahi, jeune étudiante en sociologie qui a participé au programme de Kokkyo naki Kodomotachi. Une de ses camarades, Nobue, qui avait déjà voyagé aux Etats-Unis, s'est sentie pour sa part au Vietnam dans *« un univers plus familier qu'en Occident »*. Pour certains des jeunes bénévoles, le séjour vietnamien a aussi été une leçon d'histoire : la guerre américaine fut le grand thème de lutte de leurs parents, qui avaient leur âge dans les années 1960 et militaient dans le mouvement étudiant.

Cette attirance pour une Asie d'où longtemps leur pays a tendu à se tenir à distance, se pensant plus proche d'un Occident incarnant la modernité, est symptomatique d'une nouvelle génération dégagée des inhibitions vis-à-vis d'une région où sont encore vives les blessures de l'expansionnisme du Japon impérial. Elle constitue, en tout cas, un contrepoint notable au néonationalisme négationniste véhiculé par certaines bandes dessinées à succès, dont le temps dira si elles ont ou non marqué les vingt ans des années 1990.

Les guides du routard à travers l'« Asie douce » (du Sud-Est) se multiplient, comme les émissions de télévision sur les voyages destinés aux jeunes, et les vols sur la région sont désormais remplis d'adolescents nippons. Si, jusqu'à la fin de la décennie 1980, l'ailleurs était parisien ou new-yorkais, il est désormais aussi asiatique : l'*Asian flavor* qui fait fureur au Japon correspond à une découverte de leur région par les jeunes.

Cet intérêt pour l'étranger se reflète dans le caractère cosmopolite de la culture ado. La multiplication dans les quartiers branchés des bistrots aux cuisines exotiques intégrant de manière savante des éléments tirés de la tradition locale à d'autres, puisés à l'étranger, témoigne du métissage de la culture jeune. Cette « génération sans frontières », qui s'est frottée à l'étranger, se retrouve souvent, au retour dans l'archipel, en porte à faux par rapport à un conformisme toujours pesant. Mais de plus en plus de jeunes cherchent à travailler dans des entreprises étrangères et sont de moins en moins isolés dans une société désormais plus fluide et plus fragmentée.

Philippe Pons

PROCHAIN ARTICLE :
La culture furita, ou le nomadisme au travail

La baie des Cochons, retour sur un échec parfait

Suite de la première page

La rencontre de La Havane ne nous renseigna pas seulement sur le débarquement de la baie des Cochons mais sur le présent et sur l'avenir de Fidel Castro. Elle nous renseigna aussi sur l'état des relations entre Cuba et les Etats-Unis, sur les possibilités, enfin, de réconciliation après une guerre civile sanglante.

Les moments les plus émouvants de la rencontre du mois dernier à La Havane furent ceux où deux survivants de la baie des Cochons se sont découvert des affinités et où Alfredo Duran, de la Brigade 2506, a serré la main de l'officier cubain d'artillerie qui *« avait,* dit-il, *passé quarante-huit heures à essayer de nous tuer »*. Des applaudissements spontanés éclatèrent dans l'assistance et beaucoup eurent les larmes aux yeux. Les deux anciens combattants ne se considéraient-ils pas au fond l'un et l'autre, en 1961, comme des patriotes cubains, et n'avaient-ils pas l'un et l'autre pour préoccupation, en 2001, l'avenir de Cuba ?

Plus tard, se souvenant des combats, Duran évoqua l'épisode où, caché dans les marécages, il vit passer Castro en véhicule découvert. Craignant d'être repéré, il s'abstint de faire feu. *« C'est une chance que vous n'ayez pas tiré,* commenta Castro avec bonne humeur. *Car ni vous ni moi ne serions ici aujourd'hui. »*

La réconciliation n'est certes pas totale. Alfredo Duran et ses quatre collègues de la Brigade 2506 peuvent s'attendre à des représailles à leur retour à Miami. Quant aux partisans de la ligne dure à La Havane, ils restent impitoyables sur la question du débarquement organisé par la CIA. Mais cette poignée de main est un premier pas, et les jeunes Cubains des deux pays sont en grande partie affranchis des haines de la vieille génération.

Castro n'a pas prononcé le moindre mot contre John Kennedy

Castro assista avec assiduité à cette rencontre de deux jours. Il fut aussi un participant plein d'allant, qui a sans doute parlé plus que tous les autres réunis. On a noté chez lui une perte du contrôle de soi depuis sa prestation de 1992, lors de la conférence sur la crise des missiles à Cuba. Il avait fait jusqu'alors preuve d'une certaine discipline ; ses interventions étaient pour l'essentiel justes, pertinentes, constructives. Il nous a fallu, en revanche, supporter cette fois le flot ininterrompu d'un monologue intérieur décousu.

Pis, quand la plupart des orateurs seraient épuisés au bout d'une heure, il semblait revigoré par son propre discours. *« Accordez-moi une minute encore »,* demandait-il au président de séance, qui tentait aimablement d'intervenir. Et le voilà reparti pour une demi-heure. Alors, m'est revenu à l'esprit l'aphorisme d'Emerson : *« Tout héros finit par devenir un raseur. »*

Mais le Fidel privé reste bien plus raisonnable et attachant que le Castro public. A la table du déjeuner, son sens génial de l'ironie entre en jeu ; il écoute en fait les arguments des autres et y répond. Il a été pris une seule fois en défaut, quand je lui ai demandé quels dirigeants l'avaient impressionné de par le monde. Apparemment, il n'en a pas trouvé.

Le 17 mars 1960, le président Dwight D. Eisenhower charge la CIA de mettre en place *« une force paramilitaire spéciale »* d'exilés cubains, dans le but de renverser Castro et son régime. Lors de sa dernière rencontre avec John F. Kennedy à la veille de son investiture, Eisenhower presse le président élu d'agir très vite contre Cuba.

Kennedy n'aurait jamais été à l'origine du projet. Sentant le peu d'enthousiasme du nouveau président, le chef de la CIA, Allen W. Dulles, le rassure. Il lui avoue être beaucoup plus confiant dans la réussite de l'opération qu'il ne l'était, sept ans plus tôt, lors du complot contre le régime Arbenz au Guatemala. Il persuade Kennedy que le débarquement fera naître l'insurrection derrière les lignes adverses et provoquera des défections dans le camp de Castro, que si les choses, enfin, venaient à mal tourner, les assaillants pourraient aisément rejoindre les bandes rebelles anticastristes dans les monts d'Escambray.

Quant à la possible annulation de la décision d'Eisenhower, Dulles insiste sur ce qu'il appelle *« le problème de la démobilisation »*. Qu'adviendra-t-il, selon lui, des 1 200 Cubains que la CIA a entraînés en Amérique centrale ? Ils pourraient partout répandre le bruit que les puissants Etats-Unis, après avoir préparé une expédition contre Castro, ont perdu leur sang-froid avec l'arrivée du nouveau président. Kennedy comprend parfaitement que Dulles le met aussi en garde contre les retombées politiques à l'intérieur du pays si un ancien enseigne de vaisseau avait l'audace de mettre son veto à un débarquement conçu et consacré par le commandant en chef des plus glorieuses opérations amphibies de l'Histoire.

Kennedy est piégé. Il sent peut-être aussi que, après une série de triomphes politiques, il a le vent en poupe. Et puis, si de courageux exilés cubains veulent libérer leur patrie d'un dictateur, pourquoi ne pas leur donner les moyens de tenter leur chance ? *« S'il faut se débarrasser de ces hommes,* me confia-t-il dix jours avant le débarquement, *il vaut beaucoup mieux s'en défaire à Cuba qu'aux Etats-Unis. »*

Son idée était de transformer une production à grand spectacle en une opération d'infiltration massive. Il voulait abaisser le *« niveau sonore »* du projet conçu par la CIA, afin de cacher le rôle des Etats-Unis et de réduire le débarquement à une intervention que les exilés cubains auraient pu mener par leurs propres moyens. Il se montrait sceptique quant à l'objectif visé : la ville de Trinidad, sur la côte sud de l'île. Ce serait vraiment en faire beaucoup. Il demanda donc à la CIA de trouver un lieu plus discret. D'où le choix de la baie des Cochons.

Kennedy affirme également à maintes reprises qu'il ne décidera pas l'envoi des forces armées américaines si le débarquement devait échouer. Ni les agents de la CIA ni les exilés cubains ne le croient. Ils se disent qu'en cas d'échec du débarquement, le nouveau président ne pourra pas se permettre une défaite et qu'il sera contraint d'envoyer les Marines.

Dans sa réflexion sur tout cela, Castro s'est révélé porter un vif intérêt à l'histoire militaire. Sa préoccupation n'était pas ici, comme on aurait pu s'y attendre, la dénonciation de l'impérialisme *yankee.* Il avait vécu cela, avait pris part aux événements. L'intéressaient plutôt la tactique et la stratégie. Il se targue d'être expert en art militaire.

J'ai tenté d'expliquer que Cuba n'était pas pour les Etats-Unis une affaire de politique étrangère ; c'est de politique intérieure qu'il s'agit

Le plan de la CIA supposait le soutien actif de francs-tireurs dans les collines cubaines. Des doutes surgirent par la suite quant à l'existence effective de ces combattants. Mais Castro nous confirma qu'il y avait bien 3 000 hommes en armes, même s'ils ne constituaient pas une force unifiée et si certains groupes étaient infiltrés par les Renseignements cubains. Le projet de la CIA supposait aussi la présence de militants anticastristes dans les villes, grandes et petites. Ramiro Valdez Menendez, ministre de l'intérieur en 1961, nous révéla que 20 000 suspects furent arrêtés dans les jours qui suivirent le débarquement. Ces chiffres rendent assez plausibles les suppositions de la CIA.

ART RICKERBY/TIME PIX PPCM

Le président John Kennedy et Arthur Schlesinger à la Maison Blanche en 1962.

Certains commentateurs américains qualifièrent d'erreur fatale le changement de lieu du débarquement – de Trinidad à la baie des Cochons –, ce dont ils firent très justement porter la responsabilité à Kennedy. Castro manifesta son désaccord. *« Nous avions étudié les lieux de débarquement possibles,* expliqua-t-il, *et nous pensions que Trinidad en était un. Nous étions fin prêts à Trinidad. Nous y avions posté des hommes, ainsi que de l'artillerie lourde. Si le débarquement avait eu lieu dans cette ville, il y aurait eu un bain de sang... En revanche, nous n'étions pas prêts à la Playa Giron. Ce choix n'était pas mauvais du tout. Le plan stratégique était impeccable, l'armement impeccable, l'utilisation des parachutistes aussi. S'ils avaient réussi à prendre les routes menant à la plage... »* Songeur, il nous révéla comment il aurait, pour sa part, mené l'attaque. Tout comme Kennedy, il aurait été partisan d'une multitude d'infiltrations plutôt que d'une seule grande opération.

Castro exposa dans le détail le déploiement de ses propres forces et le peu de moyens de communication – des messagers à bicyclette, pour l'essentiel – dont il disposait pour transmettre ses ordres. Il évoqua avec orgueil la perspicacité de ses officiers et la bravoure de ses soldats.

Côté américain, les critiques ont beaucoup porté sur l'annulation par Kennedy d'un second raid aérien destiné à clouer au sol l'aviation castriste. Mais, comme Castro le fit remarquer, le premier raid, deux jours avant le débarquement, avait donné l'alerte. Les Cubains avaient donc dispersé leur maigre flotte aérienne. *« Cette annulation n'a absolument rien changé »*, estima Castro. En vérité, comme le concédait dans son récit de 1996 Richard Bissell, planificateur en chef de l'opération au sein de la CIA, même avec un second raid aérien, *« la brigade 2506 n'aurait pas forcément établi et tenu la tête de pont »*. En fin de compte, les chances étaient bien minces que 1 200 exilés cubains l'emportent sur les 200 000 soldats de Castro.

Le désastre se produisit et Kennedy prononce ces mots restés célèbres : *« Selon un vieux dicton, la victoire a des pères par centaines et la défaite est orpheline. »* Je lui demandai après coup d'où il tenait cette juste observation. Il parut surpris et répondit confusément : *« Je ne sais pas. C'est un vieux dicton. »* La phrase était en fait tirée du *Journal* du comte Ciano et avait été reprise dans un film de 1951, *Le Lion du désert*, consacré au général Rommel. C'est là que Kennedy l'avait sans doute entendue, et retenue, car il avait une excellente mémoire.

AFP

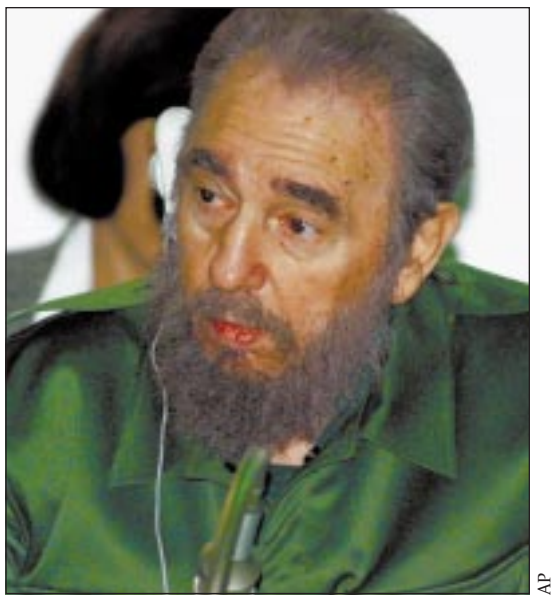

AP

Lors du colloque en mars 2001, à La Havane, Arthur Schlesinger avec Fidel Castro.

L'opération de la baie des Cochons fut effectivement un échec parfait. Mais si Kennedy en paya le prix, elle fut aussi pleine d'enseignements pour lui. Il parlait avec amertume de l'avantage dont jouissent les militaires de profession dans la présentation de leurs arguments. *« Si quelqu'un vient me tenir ici tel ou tel propos sur le salaire minimum,* m'expliqua-t-il, *je n'hésite pas à décider contre son avis. Mais on croit toujours que les militaires et les gens des renseignements possèdent des compétences secrètes auxquelles le commun des mortels n'a pas accès. »*

Kennedy ne s'y laissa plus jamais prendre. *« Sans Cuba,* me dit-il un mois après l'opération, *nous serions peut-être sur le point d'intervenir au Laos aujourd'hui. »* Il agitait une liasse de messages que le chef d'état-major lui avait envoyés de là-bas : *« J'aurais pu prendre ces avis au sérieux. »* A Ben Bradlee, son meilleur ami dans la presse, JFK déclara : *« Le premier conseil que je donnerai à mon successeur sera de se méfier des généraux et d'éviter de croire que, parce qu'ils sont des militaires, leur opinion sur les questions militaires a quelque valeur. »* Dix-huit mois après le débarquement de la baie des Cochons, Kennedy fit face à une crise infiniment plus grave à Cuba : la transformation de l'île en une base de missiles nucléaires pour le compte de l'Union soviétique. Ce fut alors l'heure la plus grave qu'ait vécue l'humanité, le moment unique où deux puissances ennemies s'affrontaient en ayant les moyens techniques de faire exploser la planète.

Nous savons aujourd'hui que les généraux soviétiques présents à Cuba étaient prêts à utiliser les armes nucléaires tactiques, en 1961, si les Etats-Unis avaient attaqué. Or c'est précisément ce que les chefs d'état-major et les responsables du renseignement conseillaient à Kennedy. JFK rejeta leurs recommandations, afin de poursuivre – et de mener à son terme – une action diplomatique.

Certains prétendent que les Kennedy étaient *« obsédés »* par Castro et Cuba. Les défenseurs de cette théorie de l'obsession anticastriste supposée des Kennedy sont confrontés au fait que, alors que les missiles soviétiques offraient le prétexte idéal pour envahir Cuba et écraser Castro à jamais – prétexte que le monde entier aurait accepté –, c'est Robert Kennedy qui mena le combat contre une action militaire et John qui prit la décision de s'opposer à cette action. Un an après la crise des missiles, JFK étudiait la possibilité de normaliser les relations avec le Cuba de Castro – comme l'a rappelé à la conférence sur la baie des Cochons Carlos Lechuga, ambassadeur cubain aux Nations unies en 1963.

Les partisans de la ligne dure brandissent l'alibi des droits de l'homme. Castro n'est en aucun cas un modèle en la matière. Mais des pays comme la Chine et l'Arabie saoudite, avec lesquels Washington entretient des relations diplomatiques pleines et entières, ont à cet égard un dossier bien plus chargé

Quant à Castro, il n'a pas prononcé le moindre mot contre John Kennedy. *« Il a été l'un des rares à avoir eu le courage de remettre en question une politique et de la changer »*, avait-il déclaré à un journaliste américain une dizaine d'années après la crise des missiles. *« Nous aurions préféré que sa présidence se poursuive »*, dira-t-il aussi. A en juger par la cordialité de son accueil à leur égard – cordialité manifeste s'agissant de Jean Kennedy Smith à la conférence –, il tient en haute estime, presque en affection, la famille Kennedy.

Après la mort de Kim Il Sung en Corée du Nord et celle du roi Hussein de Jordanie, Castro détient le record de longévité des dirigeants au pouvoir. Il a renoncé au cigare il y a quinze ans et, à près de soixante-quinze ans, il paraît en forme et plein de vigueur. Il est entouré de bénis-oui-oui dont la flagornerie ne semble pas le gêner. Les discours des Cubains à la conférence ont tous commencé, à quelques variantes près, par la formule : *« Sans le courage et la sagesse du camarade Fidel, nous ne serions pas ici aujourd'hui. »* Mais à la différence des dictateurs classiques – Mussolini, Hitler, Staline, Mao –, Castro n'entretient pas le culte de la personnalité. Il est difficile, à La Havane, de trouver une affiche ou même une carte postale à son effigie. L'icône de sa révolution, qu'on exhibe partout, c'est Che Guevara.

La Havane paraît plus prospère aujourd'hui que lors de mon dernier voyage à Cuba, en 1992. Les rues grouillaient alors de bicyclettes importées de Chine ; l'automobile crée presque des embouteillages à présent. Mais une visite aussi courte ne permet pas de juger du fonctionnement d'une économie à deux vitesses. Le secteur dollarisé, avec ses hôtels, ses restaurants, ses lieux de vacances, a un parfum international. C'est *« le socialisme des joint-ventures »,* comme Castro me l'a dit un jour. Malgré l'absence de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, le compteur des taxis affiche le prix de la course en dollars. Mais au dire de la plupart, hors du secteur dollarisé, la situation s'est beaucoup dégradée.

Les Cubains n'acceptent toujours pas l'embargo imposé par les Etats-Unis, et demandent quand il sera levé. Cet embargo, en fait, protège le régime : il tient lieu d'explications des privations économiques et fait jouer à Castro la carte nationaliste, puissante auprès de son peuple fier. La levée de l'embargo noierait très probablement la révolution castriste sous un flot de touristes américains, d'investisseurs américains, de biens de consommation américains et de culture populaire américaine. C'est la raison pour laquelle les dissidents anticastristes de Cuba, à la différence des fanatiques de Miami, y sont opposés. L'hostilité à l'embargo demeure néanmoins la position officielle du régime. J'ai tenté d'expliquer que Cuba n'était pas pour les Etats-Unis une affaire de politique étrangère ; c'est de politique intérieure qu'il s'agit. La Floride est le quatrième Etat américain par la taille, et – la récente élection présidentielle l'a montré – mieux vaut y gagner. On estime que les purs et durs de Miami détiennent la clé de la victoire. Or leur unique souhait concernant l'embargo est qu'il soit resserré. Et le frère du nouveau président est gouverneur de Floride.

De même que le lobby chinois, dans les années 1950 et 1960, a paralysé la politique des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine continentale pendant une génération, de même le lobby cubain paralyse la politique américaine à l'égard de Cuba aujourd'hui. Lorsque Kissinger et Nixon se sont rendus en Chine, on a découvert que le rétablissement des relations entre les deux pays était bien accueilli par l'opinion. Les urnes l'indiquent aujourd'hui, la majorité des Américains sont favorables à la reprise des contacts avec La Havane. Deux cent mille d'entre eux au moins se rendront à Cuba cette année. Les Etats agricoles voient dans l'île caraïbe un marché pour leurs excédents. Les hommes d'affaires lorgnent avec envie sur leurs concurrents canadiens, espagnols, vénézuéliens et allemands qui investissent à Cuba. Même le *Wall Street Journal* se dit sceptique sur l'embargo.

Pourtant, les partisans de la ligne dure continuent de clamer qu'un renforcement du même embargo devrait, après quarante ans d'inefficacité, conduire en quelque sorte au renversement du régime. Ils brandissent l'alibi des droits de l'homme. Castro n'est en aucun cas un modèle en la matière. Mais des pays comme la Chine et l'Arabie saoudite, avec lesquels Washington entretient des relations diplomatiques pleines et entières, ont à cet égard un dossier bien plus chargé que le Cuba de Castro.

Il y a peu d'espoir que l'administration Bush rétablisse des relations diplomatiques officielles entre Cuba et les Etats-Unis. Mais, les chiffres des voyages le montrent et la conférence sur la baie des Cochons le confirme, les liens informels se renforcent tous les mois entre les deux pays. Avant de repartir, Alfredo Duran et ses camarades de la Brigade 2506 ont déposé une gerbe sur la Playa Giron avec ces simples mots : *« A ceux qui sont tombés. »* De part et d'autre.

Arthur Schlesinger Jr.

© Arthur Schlesinger Jr. 2001.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

Le choc sino-américain

LA CHINE et les Etats-Unis sont-il lancés sur une trajectoire de collision ? La crise de l'avion-espion américain immobilisé depuis une dizaine de jours sur l'île chinoise de Hainan ne saurait être dramatisée – l'irréparable n'a pas encore été commis –, mais elle clignote comme un signal préoccupant sur la carte stratégique de l'Extrême-Orient. Troisième alerte sérieuse en cinq ans, elle exacerbe une suspicion mutuelle – voire carrément une détestation réciproque – qui risque fort de s'aiguiser ces prochaines années tant divergent les intérêts à long terme entre la puissance installée et la puissance émergente dans le Pacifique.

La première crise avait éclaté en mars 1996 lorsque Washington avait dépêché deux de ses porte-avions près du détroit de Formose transformé en champ de manœuvre par l'Armée populaire de libération (APL), qui cherchait à intimider à coups de missiles – à blanc – l'insolente démocratie taïwanaise. La deuxième avait enfiévré la Chine entière, pouvoir et opinion confondus, au lendemain du bombardement, en mai 1999, de l'ambassade de Pékin à Belgrade par l'OTAN. La raison a certes fini par prévaloir. Dans les deux cas, les printemps chauds furent suivis d'automnes apaisés. On peut supposer que le scénario se rééditera cette fois-ci. Depuis qu'a disparu l'antisoviétisme partagé qui avait cimenté leurs grandes retrouvailles des années 1970, la relation entre la Chine et les Etats-Unis est vouée à cette alternance de heurts et d'accommodements. Mais, si les deux précédents de 1996 et 1999 sont éloquents, ce n'est pas seulement par cette ambivalence qu'ils révèlent. Ils exposent surtout la diversité des théâtres où les frictions se produisent désormais.

Dans le premier cas, l'objet du contentieux est Taïwan – cette démocratie insulaire *de facto* souveraine (à défaut de l'être *de jure*) que Pékin cherche à réintégrer contre son gré à la « mère patrie » et à la défense de laquelle Washington se sent engagé. Les Chinois n'ont pas tort de répéter que la question taïwanaise s'inscrit *« au cœur »* de la relation sino-américaine. C'est bien là que tout peut déraper. La guerre du Kosovo a aussi montré que les heurts surviennent ailleurs. Erreur de carte ou bombardement délibéré, le missile de l'OTAN (en fait américain) ayant détruit l'ambassade chinoise de Belgrade a peut-être été attiré par l'émetteur de la télévision de la fille de Slobodan Milosevic qui y était abritée. C'était l'époque où Pékin volait au secours du dictateur de Belgrade au nom d'une option stratégique le conduisant à flirter systématiquement avec des régimes défiant l'*« hégémonie américaine »*, à l'exception notable des talibans afghans soupçonnés de soutenir les séparatistes musulmans de sa propre province du Xinjiang.

Jusque-là confinée sur son arrière-cour d'Extrême-Orient, la Chine n'hésite plus à se projeter sur de lointains horizons car elle a compris qu'une puissance – rang qu'elle revendique – est mondiale ou n'est pas. Or cette extraversion croissante accroît fatalement les risques de télescopage avec les Etats-Unis. On l'a vu récemment lors des raids anglo-américains de février contre des sites militaires irakiens à proximité de Bagdad. Selon le Pentagone, des Chinois y travaillaient à poser des câbles en fibre optique destinés à la défense antiaérienne de Saddam Hussein. Contrairement au bombardement de Belgrade, il n'y eut pas de victimes chinoises car les Américains auraient – cette fois – pris leurs précautions. Et la prochaine fois ? Car la vraie question est de bien savoir comment éviter que l'accident ne dégénère compte tenu de la fracture stratégique se creusant entre les deux pays. La perception de l'autre devient de plus en plus désastreuse.

Aux Etats-Unis, le spectre de la « menace chinoise » agite de plus en plus les esprits, alimenté par des campagnes parfois phobiques sur le péril chinois – voir la douteuse affaire du chercheur Lee Wen Ho du laboratoire Los Alamos – comme d'une évaluation réaliste de l'impact potentiellement déstabilisateur du réveil d'un empire résolu à prendre sa revanche sur une Histoire contrariée. George W. Bush lui-même est issu de cette école de pensée ne cultivant aucune illusion sur la Chine. Ce profond scepticisme l'a conduit à enterrer le « partenariat stratégique » que Bill Clinton avait accepté d'ébaucher avec Pékin pour lui préférer le simple constat d'une « concurrence stratégique », tout en récusant le scénario de l'« adversité ».

MONTÉE DE LA DÉFIANCE

En face, c'est aussi la montée de la défiance. Les officiers de l'armée populaire de libération (APL) baignent de plus en plus dans une atmosphère de crise exaltant la croisade contre l'« hégémonisme » de l'Amérique accusée de comploter par tous les moyens – Taïwan, Tibet, dissidents, Fa Lun Gong – dans le but d'entraver l'essor de la Chine. Les vieux fantasmes de la « diplomatie de la canonnière » refont surface, puisés au tréfonds de la mémoire humiliée des guerres de l'opium du XIXe siècle. Le plus embarrassant pour Washington est que la paranoïa attisée dans certains cercles nationalistes du Parti ou de l'armée trouve un écho croissant dans la population, notamment dans les milieux étudiants. Ces derniers s'affichent dégrisés du rêve américain qui avait conduit leurs aînés à ériger une déesse de la démocratie lors d'un fameux printemps sur Tiananmen en 1989. Cela ne les empêche certes pas de vouloir étudier sur les campus américains comme de fréquenter les nombreux McDonald's de leur cité, mais ce rapport à l'Amérique est devenu platement instrumental alors que les années 1980 avaient été marquées par l'émotion de la découverte de l'autre. L'Amérique ne fascine plus, même si elle continue d'intéresser comme source d'une puissance que l'on veut capter à son profit, voire retourner contre elle.

Cette montée de la suspicion entre les deux rives du Pacifique ne peut toutefois pas s'analyser comme la réédition d'un classique de la guerre froide. Là est la difficulté du décryptage de cette relation foncièrement ambiguë où les intérêts divergent tout en étant étroitement imbriqués, où les forces centrifuges se mêlent aux forces centripètes. Jamais les Etats-Unis et l'ex-URSS ne marièrent leurs intérêts économiques et commerciaux comme le font aujourd'hui l'Amérique et la Chine à la faveur de l'explosion des échanges dans le bassin Pacifique. L'attrait américain pour le marché chinois comme la dépendance persistante de la Chine à l'égard des investissements étrangers sont autant de forces de rappel amortissant les crises. Fracture stratégique dans la mondialisation partagée : tel est l'inédit des turbulences sino-américaines qui rend la collision possible mais pas inéluctable.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

Boycott *par Alain Le Quernec*

Les six scénarios de l'OCDE pour l'école de demain

LES MILITANTS antimondialisation pourront puiser dans le dernier rapport de l'OCDE sur l'éducation de nouveaux motifs de grogne. Alors que les ministres de l'éducation des pays membres de l'organisation internationale se sont réunis du 2 au 4 avril à Paris, le centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE leur a livré ses réflexions sur le devenir de l'école dans les quinze à vingt ans qui viennent. Six scénarios ont été élaborés, parmi lesquels les *« mécanismes du marché »* tiennent un rôle souvent prépondérant. L'OCDE ne prétend pas livrer de *« prédictions analytiques »* mais estime que, selon les orientations politiques choisies par les gouvernements, l'école connaîtra de manière plus ou moins *« plausible »* l'une des évolutions décrites.

La première ne fait qu'entériner la situation que connaissent aujourd'hui la plupart des pays étudiés : en dépit des critiques de plus en plus vives exprimées par *« les parents, les employeurs et les médias »*, l'école fait montre d'une résistance acharnée à tout changement. Le modèle éducatif dominant reste celui d'*« un enseignant par classe »* ; l'utilisation croissante des nouvelles technologies n'entraîne pas de transformation radicale des méthodes d'enseignement. Les diplômes sont *« de plus en plus indispensables mais de moins en moins suffisants »*. Ce statu quo généralisé se révèle d'autant plus préoccupant que, malgré les initiatives prises par les gouvernements pour améliorer le système éducatif, les inégalités devant l'enseignement demeurent tenaces. Enfin, la *« pression de la mondialisation »* commence à se faire sentir, notamment en termes de *« performances éducatives »*.

Face à l'insatisfaction croissante des contribuables *« consommateurs d'école »*, les pouvoirs publics sont alors tentés de donner davantage de place au marché ; dans le deuxième scénario, ils encouragent le financement de nouveaux prestataires, *« professionnels de l'enseignement »*, favorisant même *« l'école à la maison »*. De l'avis même de l'OCDE, cette dérégulation accroît les risques d'inégalités et de relégation d'une partie de la population scolaire, en particulier dans le second degré. Les programmes nationaux définis en fonction des contenus d'enseignement disparaissent progressivement au profit de programmes qui prennent en compte des compétences telles que *« l'attitude face au risque, l'acharnement au travail... »*.

Les scénarios trois et quatre illustrent un virage à 180 degrés : l'école conserve un niveau de confiance élevé, un financement public prépondérant et un cadre national fort. *« L'école est reconnue comme le rempart le plus efficace contre la fracture sociale et la crise des valeurs »*, note l'OCDE. Dès lors, les « ratés » de l'institution sont moins tolérés et doivent être corrigés. Les inégalités sont réduites. Les enseignants, mieux payés, sont amenés à exercer des missions *« d'intérêt collectif »* ; le travail en équipe est la norme. Les écoles sont ancrées dans leur environnement local et pilotent la *« formation tout au long de la vie »*, que la plupart des pays appellent de leurs vœux. Les programmes demeurent exigeants et centrés sur les savoirs. Les entreprises investissent fortement dans l'école, mais un contrôle étroit s'efforce de réduire les écarts entre les établissements. Ces évolutions, présentées comme idéales, sont jugées *« irréalistes »* par l'OCDE.

« SOCIÉTÉ EN RÉSEAU »

En revanche les deux derniers scénarios, amplement fondés sur la *« déscolarisation »* des populations concernées par l'école, paraissent *« plausibles »* aux experts de l'OCDE. Soumis à des critiques extrêmement violentes, les systèmes éducatifs laissent la place à d'autres formules d'enseignement, privées et individualisées. L'Internet et les nouvelles technologies favorisent ce qui, selon l'OCDE, s'apparente à un *« démantèlement »* des systèmes scolaires et ouvrent la voie à la *« société en réseau »*. Cette évolution signe l'exclusion de tous ceux qui comptaient sur l'école pour s'intégrer et se socialiser. Car, même si quelques écoles publiques subsistent *« pour les exclus du numérique »*, elles courent le risque de se transformer en « dépotoirs ». Les sources de financement se diversifient : les entreprises et les médias intensifient leur présence sur le marché de l'éducation. Les enseignants sont recrutés par les grands opérateurs du marché.

L'émergence de cette nouvelle génération d'« enseignants » est censée répondre à l'un des problèmes majeurs des années à venir : la pénurie annoncée de professeurs. Dans la majorité des pays de l'Union européenne, plus d'un cinquième des enseignants en activité prendront leur retraite dans dix ans. L'OCDE relève, à juste titre, le manque d'anticipation de nombreux pays pour résoudre cette crise. A terme, les gouvernements seront contraints à des augmentations de salaires et tenteront même de convaincre les enseignants retraités de revenir à l'école ! Pourtant, seuls les endroits *« où il est facile d'enseigner »* continueront à recruter aisément. Partout, le recours aux nouvelles technologies tendra à pallier le manque de professeurs.

Optimiste, l'OCDE imagine que cette crise déclenchera une vague *« d'innovations et de transformations radicales »*. Pragmatique, elle suggère néanmoins aux Etats de réfléchir à *« une stratégie pour accroître l'offre d'enseignants »*. Sceptique, elle conclut en se demandant *« comment attirer du sang neuf dans les rangs des enseignants »*. En France, le gouvernement s'apprête à lancer une campagne de publicité pour tenter de contrecarrer la crise des vocations...

Stéphanie Le Bars

► www.lemonde.fr/education

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les initiés de Paris

BEAUCOUP des opérations de fusion ou de rachat d'entreprises sont anticipées à la Bourse de Paris par une montée des cours, autrement dit par des délits d'initiés. L'enquête du *Monde* démontre combien cette délinquance en col blanc fait partie du quotidien de la place. Si, au départ, les projets d'offre publique ne sont connus que d'un cercle très étroit de personnes autour des PDG des entreprises, au fur et à mesure que l'opération prend corps, ce cercle s'élargit à des banquiers, des avocats, des conseillers en communication, multipliant les candidats au délit. En utilisant des amis ou en passant des ordres à partir de paradis fiscaux, ces personnes informées d'avance peuvent acheter des actions des entreprises concernées et réaliser, une fois la fusion faite, des profits faciles.

La place de Paris n'est pas plus mal famée que ses concurrentes européennes. Mais alors que les opérations de rachat se multiplient, sous l'influence de la mondialisation mais aussi de l'euro, et alors que 5 millions et demi de ménages ont placé une partie de leur épargne en Bourse, il est vital, pour l'économie et pour la justice, que la place soit exempte de tout soupçon de malversations. Elle ne l'est donc pas encore. La survivance de cette vieille mentalité du « petit malin » qui croit pouvoir tirer parti d'informations privilégiées démontre que la police financière reste très insuffisante.

De gros progrès ont été faits ces dernières années après l'affaire Pechiney. Mais la Commission des opérations de Bourse, la COB, par manque de moyens et à cause de l'ambiguïté de son rôle – elle veut à la fois gendarmer et défendre la place – restait soupçonnée par les entreprises d'être trop puissante et par les magistrats d'être trop bienveillante à l'égard des délinquances financières. Le nombre d'enquêtes stagnait alors que les fusions s'accéléraient. Puis on a découvert, il y a un an, un délit d'initiés dans ses propres murs ! Traumatisée, la COB s'est alors réveillée et elle a transmis au parquet plusieurs dossiers.

Parallèlement, le gouvernement a élaboré un projet de loi qui précise les rôles en ôtant à la COB tout pouvoir pénal, confié au seul juge. Le projet renforce les sanctions contre les délits d'initiés et crée une Autorité des marchés financiers (AMF) en rapprochant la COB et le Conseil des marchés financiers. Certains, notamment les banques, estimaient que cette autorité devait relever des professionnels eux-mêmes mais le gouvernement a préféré lui donner un statut d'autorité administrative indépendante afin de maintenir un certain contrôle de l'Etat sur les marchés financiers. Il veut éviter une mainmise des banques.

Peut-être est-ce avec raison, mais encore faut-il que l'Etat assume budgétairement son choix et donne à l'AMF des moyens renforcés. A cette nouvelle autorité de montrer sa détermination à faire place propre.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le départ du proconsul

LA DÉCISION du président Truman de relever de ses quatre commandements – commandant suprême des puissances alliées, commandant en chef des forces des Nations unies, commandant en chef en Extrême-Orient, commandant en chef de l'armée américaine en Extrême-Orient – le général MacArthur et de le remplacer par le général Ridgway a fait un peu partout l'effet d'un coup de tonnerre.

Les conflits du général MacArthur avec le gouvernement américain, la réprobation des gouvernements alliés, spécialement de la Grande-Bretagne, suffiraient-ils pour que le président Truman prît sur lui de congédier un chef aussi puissant, jouissant dans son pays d'un énorme prestige, de l'appui du Parti républicain et d'une grande partie de l'opinion ? On n'osait le croire.

La Constitution américaine repose sur la suprématie du pouvoir civil. Le président a le titre de commandant en chef des armées, encore qu'il n'en exerce pas le commandement effectif. Son autorité exige que ses ordres soient respectés. Or le général MacArthur faisait sans cesse des discours contraires à la politique américaine et à celle des Nations unies ; il insistait, malgré l'interdiction expresse du président.

Il va sans dire que sa position lui permettait de prendre dans le domaine militaire des initiatives qui gênaient la politique de Washington et de l'ONU. Un tel désaccord ne pouvait durer : il aboutissait à la confusion, à l'absence de politique, car MacArthur, malgré tout, n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour faire prévaloir la sienne.

(12 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

BOURSE **Même si la place de Paris ne peut pas être suspectée d'avoir des autorités de contrôle moins efficaces que ses homologues européennes, le nombre d'opérations donnant lieu à des mouvements de cours suspects reste considérable. ● LES CINQ DERNIÈRES OFFRES lancées depuis le début de l'année ont donné lieu à des vagues d'achats dans les jours ou les semaines précédant l'annonce, selon une pratique, de l'avis des professionnels, qui est courante. ● LES AFFAIRES RÉCENTES transmises à la justice portent sur les délits d'initiés au sein de la Commission des opérations de Bourse (COB), le plan de relance du Matif, la fusion Carrefour-Promodès et l'affaire Dexia. ● LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la COB, Gérard Rameix, défend l'idée, dans un entretien au *Monde*, qu'il *« faut des autorités de marché fortes ». (Lire aussi notre éditorial page 17.)***

Malgré le réveil de la COB, les affaires d'initiés sont pratique courante

Bien que l'autorité de contrôle du marché parisien traque désormais avec plus de détermination les infractions à la loi, presque chaque grande opération, à la Bourse, est entachée, dans les jours ou les semaines qui précèdent, de fluctuations de cours suspectes

VENDREDI 23 MARS, l'action du fabricant de machines de soufflage de bouteilles plastiques Sidel s'est subitement envolée de 21,26 %. Le lundi suivant, l'action était suspendue, la société d'emballage suédoise Tetra Laval lançant une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le titre. La Commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert une enquête.

Depuis quelques mois, les affaires d'initiés de ce genre – plus-values illégales réalisées par des détenteurs d'informations privilégiées – défraient la chronique. En juin 2000, la COB avait elle-même été sonnée par la révélation de possibles délits d'initiés dans ses murs : des opérations suspectes d'achat de titres Hachette-Filipacchi – avant le lancement d'une offre par Lagardère – auraient, en effet, pu être réalisées par deux de ses agents depuis leur lieu de travail ! Depuis, le gendarme de la Bourse a transmis au parquet trois dossiers d'enquête concernant les opérations Carrefour-Promodès, Sita-Suez et Dexia.

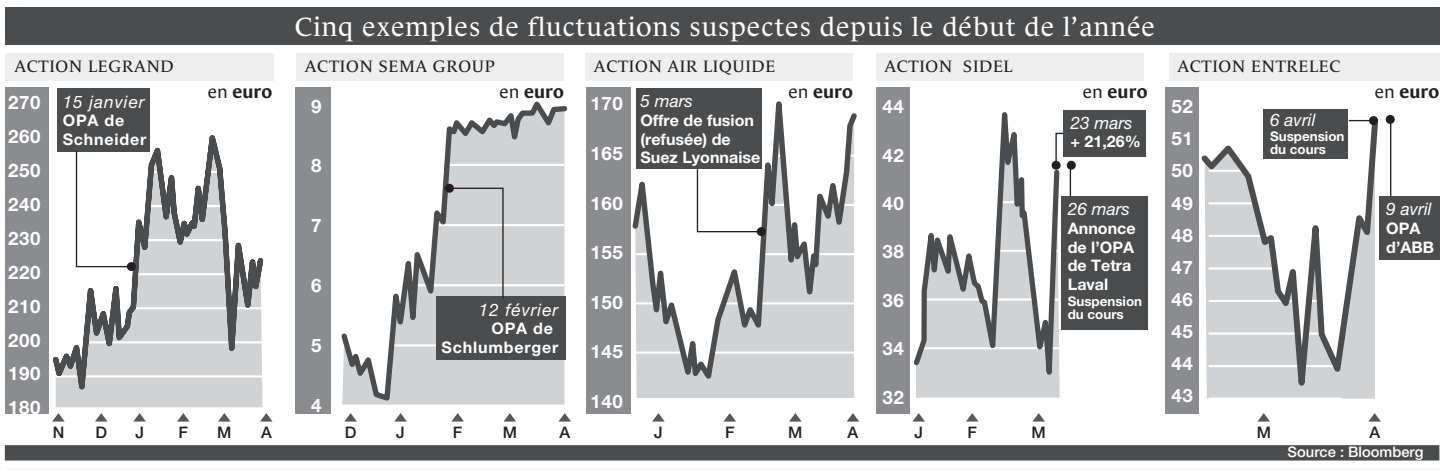

Dans le cas des cinq sociétés visées, depuis le début de l'année, par une offre publique – amicale ou non – à la Bourse de Paris, on relève une hausse forte du titre dans les jours ou les semaines qui précèdent l'annonce officielle de l'opération, ce qui laisse suspecter des achats d'initiés.

PREUVES DIFFICILES À APPORTER

Au-delà de ces scandales, un rapide coup d'œil sur les récentes offres publiques laisse penser – ou plutôt confirme – que les délits d'initiés font partie du quotidien de la place. Car la majeure partie des offres publiques sont opportunément anticipées par les marchés. Si l'on prend pour échantillon les cinq dernières grandes opérations dont la Bourse de Paris a été le théâtre *(voir graphiques ci-dessus)*, les fluctuations de titre suggèrent, dans chacun des cas, de l'avis des professionnels, que des initiés « savaient ». A moins d'une cascade de hasards assez peu probables.

D'ailleurs, le service de surveillance de la COB, qui compte une douzaine de personnes, recense sur ses écrans un millier de mouvements « inhabituels » par an. Au bout du compte, seuls quelques dizaines de personnes sont condamnées ou sanctionnées chaque année. D'abord parce que les évolutions inhabituelles des cours ne sont pas forcément frauduleuses. Ensuite, parce que les preuves formelles de la fraude sont parfois difficiles à réunir. Enfin, parce que les effectifs de la COB, environ 250 personnes, ont peu varié depuis une décennie, et ne paraissent pas adaptés à l'explosion de l'activité. De 1990 à 2000, le nombre d'enquêtes ouvertes a ainsi stagné autour de 85 par an en moyenne, pendant que le volume des transactions a été multiplié par sept environ.

Y a-t-il plus de délits d'initiés à Paris qu'ailleurs ? Une seule chose est certaine : plus il y a d'opérations de fusions ou de rachat et plus on compte d'affaires d'initiés, comme le note Gérard Rameix, le directeur général de la COB, qui reconnaît une recrudescence des problèmes d'initiés depuis dix-huit mois *(lire ci-dessous)*. Il est vrai que le secret sur une opération financière est quasiment impossible à garder. Plus sa préparation avance et plus un nombre important de personnes est associé, accroissant au cours du temps les risques de fuite. Dans le cas d'une fusion, *« les PDG qui préparent l'opération commencent, par exemple, par se rencontrer dans un appartement privé, où ils n'arrivent pas en même temps, tout en ayant donné un faux motif de rendez-vous à leur secrétaire,* raconte Jean-Pierre Martel, associé fondateur du cabinet Rambaud-Martel. *Ensuite, ils sont obligés de mettre au courant leurs proches collaborateurs. Puis de prendre des conseils, des avocats, une banque d'affaires, une agence de communication, etc. Progressivement, le cercle s'élargit. Et quelques semaines avant l'opération, plusieurs dizaines de personnes sont nécessairement au courant ! »* Que les opérations soient anticipées par le marché n'a donc rien de surprenant.

Pour ne pas être repérés, les initiés agissent peu en direct. Mieux vaut « inspirer » son gérant de portefeuille, à qui l'on a délégué, officiellement, les décisions d'achat et de vente de ses titres. Des proches, parfois basés dans des paradis fiscaux, peuvent aussi passer les ordres. Comme la frontière entre l'information d'initié et la simple rumeur est parfois difficile à établir, organiser la fuite de l'information après en avoir profité serait aussi courant pour se dédouaner.

Ces pratiques ne sont évidemment pas propres à la France. En Hollande, le PDG de Philips, Cor Boonstra, fait l'objet d'une enquête à propos de transactions réalisées sur la société de production audiovisuelle Endemol au moment de son rachat par l'espagnol Telefonica. En Allemagne, plusieurs enquêtes sont en cours sur des cessions de titres suspectes réalisées par des dirigeants de sociétés du Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques. Sur les marchés européens, tout le monde cite en exemple la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine, dont un tiers des effectifs est consacré à la police du marché, contre un cinquième à Paris.

Pour muscler le contrôle du marché parisien, un projet de loi va être prochainement être soumis au Parlement. Il fusionnera la Commission des opérations de Bourse et le Conseil des marchés financiers (CMF) dans une seule Autorité des marchés financiers (AMF). L'AMF continuera à enquêter sur les délits d'initiés, mais le pouvoir de sanction a été transféré à la seule justice. Au passage, la législation a été adaptée, et certaines peines durcies.

Toutefois, une faille s'est glissée dans le dispositif. En effet, le juge ne peut sanctionner que les délits d'initiés commis sur les marchés réglementés, ce qui exclut le Marché libre (ancien hors-cote). Or la COB a, pour l'instant, le droit de sanctionner les délits d'initiés sur ce marché, où des petites sociétés ont levé jusqu'à 100 millions de francs ces derniers mois, à l'occasion de leur introduction. Sans contrôle, le Marché libre risque de se transformer en Far West boursier.

A. de T.

Manipulations en tout genre pour fausser les cours

***« LES PIRES MANIPULATIONS** de cours sont celles que l'on ne voit pas, celles qui sont faites indirectement à travers des manipulations de l'information »,* estime Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM). Ainsi, les analystes financiers, au travers de leurs recommandations, peuvent influencer le cours des actions. Or leurs rencontres avec les sociétés leur permettent parfois de bénéficier d'informations privilégiées. Même si elles sont toujours motivées par des analyses fondamentales, certaines recommandations d'analystes peuvent être fondées sur des informations « off » distillées par la société, avec un risque de manipulation évident.

« BONJOUR, ICI LE MONTE-CARLO GRAND HÔTEL… »

Les journalistes, également, peuvent être instrumentalisés. Petit exemple de tentative de manipulation dont *Le Monde* a fait l'objet début février : *« Bonjour, ici les relations publiques du Monte-Carlo Grand Hôtel. On m'a demandé de vous avertir qu'il va se tenir, cet après-midi, une réunion de négociation sur le rachat de la participation de Vivendi dans Scoot.com, au prix de 145 pence l'action, par le consortium Meridian, qui est lié au groupe Pacific Century CyberWork »,* explique une voix féminine. Quelques heures plus tard, un homme, qui se présente comme un « *consultant* », rappelle *Le Monde* et assure : *« Meridian Corporation comprend aussi des investisseurs de Dubai. Meridian espère convaincre Vivendi Universal. Si nous n'y arrivons pas, nous lancerons une offre hostile dès lundi prochain. »* L'homme donne comme seul contact un numéro de téléphone à Monaco et un prénom : Claudio. Le numéro renvoie à un répondeur téléphonique. Quelques semaines plus tard, la première interlocutrice rappelle en s'excusant. La réunion, dit-elle, a été annulée à la dernière minute.

Entre-temps, le *Daily Telegraph* s'est laissé prendre au piège. Le journal a répété l'histoire, en citant « des sources informées ». Seule différence : le prix de l'OPA supposée est tombé à 125 pence. Coup d'épée dans l'eau : l'action Scoot.com gagne seulement 0,70 % le 9 février, atteignant 71,5 pence. Le 3 septembre 2000, le *Daily Telegraph* avait déjà « annoncé » que Vivendi Universal envisageait de lancer une OPA sur Scoot. L'action avait bondi, en une semaine, de 32,87 % !

Le 18 juin 2000, le *Sunday Telegraph*, l'édition dominicale du premier, avait aussi « révélé » que Vivendi Universal s'apprêtait à vendre son pôle de presse gratuite Comareg à Scoot.com, tout en s'apprêtant à renforcer sa participation (de 22,4 % à 29,9 %) dans ce dernier. Des « informations » qui n'ont jamais été confirmées par les faits.

Les forums de discussion sur Internet peuvent aussi donner lieu à des dérapages. Des affaires liées à des manipulations de cours sur Internet, y compris via des sites hébergés à l'étranger, sont actuellement en cours d'examen par la COB.

A. de T.

TROIS QUESTIONS À…

GÉRARD RAMEIX

1 Vous êtes directeur général de la Commission des opérations de Bourse. Les procédures d'enquête de la COB sur les délits d'initiés sont-elles adaptées, les sanctions suffisantes ?

La COB dispose de moyens d'enquête et de surveillance importants, même si elle n'a pas de pouvoirs de police judiciaire. Les enquêteurs peuvent visiter tous les lieux, saisir des documents sous autorisation spéciale d'un juge et accompagnés par des policiers. A l'évidence, sur certaines affaires complexes, les juges d'instruction et la police judiciaire, qui n'ont pas les mêmes contraintes que nous et peuvent utiliser la garde à vue, l'entraide judiciaire, peuvent seuls obtenir des informations. Au demeurant, la COB transmet souvent ses rapports au parquet, comme ce fut le cas dans trois dossiers importants en 2000.

Quant aux sanctions administratives, elles sont plafonnées à 10 millions de francs si le gain n'est pas quantifié, mais peuvent atteindre dix fois le montant du gain quand celui-ci est identifié.

Ce qui est difficile en matière d'initiés, c'est d'apporter la preuve précise de l'infraction, beaucoup d'auteurs de transactions s'abritant derrière une argumentation générale pour justifier des achats très ciblés et surprenants. Un certain nombre d'entre eux ne sont finalement pas poursuivis, au bénéfice du doute…

2 Que va changer, sur ce point, la fusion de la COB et du Conseil des marchés financiers (CMF) dans une Autorité des marchés financiers (AMF) ?

Certains arrêts de la cour d'appel avaient critiqué la procédure applicable à la COB. La création, au sein de la future AMF, d'une instance spécialisée dans les sanctions et composée de personnes n'ayant été associées à aucun moment à l'enquête ou à la procédure, va apporter une sécurité juridique accrue. Par ailleurs, la définition du délit d'initié est élargie pour reprendre sur le plan pénal certaines dispositions relevant aujourd'hui de la réglementation de la COB. Les moyens d'enquête seront aussi renforcés, l'AMF disposant à la fois des enquêteurs du CMF (une dizaine environ) et de ceux de la COB (une cinquantaine). En revanche, l'AMF ne sanctionnerait plus elle-même les initiés, sauf en matière disciplinaire pour les professionnels du marché.

3 La Bourse de Paris est-elle une place d'initiés ?

Non, je ne pense pas que Paris soit une place où il y ait particulièrement d'infractions. D'ailleurs, la plupart des opérations sont internationales, il y a une harmonisation des pratiques. Si davantage d'infractions ont été soupçonnées ou décelées dans les dix-huit derniers mois à Paris, cela est dû à l'augmentation du nombre d'opérations, d'offres publiques, plutôt qu'à la dégradation de la morale publique. Tout marché génère des tentations importantes et tous les pays ont des difficultés. C'est pourquoi il faut des autorités de marché fortes.

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

Les derniers dossiers transmis à la justice

LONGTEMPS CRITIQUÉE pour ses réticences à saisir la justice, la Commission des opérations de Bourse (COB) semble désireuse de se rapprocher de l'institution judiciaire. Ces derniers mois, plusieurs dossiers importants ont ainsi été transmis aux magistrats du pôle financier parisien.

● Les délits d'initiés au sein de la COB

L'affaire la plus spectaculaire met en cause d'anciens salariés de la Commission des opérations de Bourse. Elle a abouti, le 4 octobre 2000, à la mise en examen de l'ancien responsable de l'inspection et de la surveillance des marchés de la COB, d'une secrétaire de son service et du frère de cette dernière. Poursuivies pour *« manipulation de cours, délit d'initié, complicité d'abus de confiance, blanchiment aggravé facilité par l'exercice de la fonction et en bande organisée »*, ces trois personnes sont soupçonnées d'avoir profité d'informations privilégiées pour réaliser d'importantes plus-values en Bourse. Elles auraient acheté 12 millions de francs de titres Hachette-Filipacchi, peu avant l'annonce officielle, courant avril 2000, d'une offre publique d'échange (OPE) du groupe Lagardère.

● Le plan de relance du Matif

En perquisitionnant dans les locaux de la COB, dans le cadre de l'affaire précédente, les policiers avaient découvert, en juin 2000, une note interne portant sur le plan de relance du Matif, le marché à terme de la Bourse de Paris. Le sauvetage du Matif, mis en place par huit banques en décembre 1999, avait permis de réveiller un marché moribond. La cellule créée afin d'augmenter le volume des transactions pourrait avoir réalisé des manipulations de cours par le biais de transactions fictives. Cette affaire fait l'objet d'une enquête préliminaire, toujours en cours.

● L'OPE Suez-Sita

Le 18 juillet 2000, le parquet de Paris, saisi par la COB, a ouvert une information judiciaire pour *« délit d'initié, communication aux tiers d'informations par personne destinataire d'informations privilégiées et recel »*. L'instruction, confiée au juge Armand Riberolles, porte sur les dessous de l'offre publique d'échange lancée par le groupe Suez-Lyonnaise des eaux sur sa filiale Sita, spécialisée dans le traitement des déchets. En août 1999, le titre Sita avait curieusement grimpé au cours des séances qui précédèrent l'annonce de l'opération. Plusieurs bénéficiaires d'informations privilégiées ont, depuis, été mis en examen.

● La fusion Carrefour-Promodès

C'est également au cours de l'été 2000 que le parquet de Paris, alerté par la COB, avait ouvert une information judiciaire pour *« délit d'initié, complicité et recel »*, concernant la fusion des groupes Carrefour et Promodès. Là encore, les enquêteurs de la COB ont décelé des transactions suspectes sur les titres Promodès, intervenues trois jours avant l'annonce officielle de la fusion des deux distributeurs. L'instruction n'a pour l'heure donné lieu à aucune mise en examen.

● L'affaire Dexia

Suite à un rapport de la COB, le parquet de Paris a ouvert, le 28 novembre 2000, une information judiciaire pour *« transmission d'informations privilégiées »*, dans le cadre de la fusion de Dexia France et Dexia Belgique. Le groupe bancaire franco-belge avait annoncé, en septembre 1999, la fusion de ses deux holdings à la faveur d'une offre publique d'échange. Or, quelques jours avant l'annonce officielle de cette opération, l'action Dexia France avait enregistré une hausse importante à la Bourse de Paris.

Fabrice Lhomme

La CGT critique vivement les organisations qui continuent la grève à la SNCF

La facture pour le fret est déjà estimée à 280 millions de francs

Au quatorzième jour de la grève, la situation était figée à la SNCF. Mercredi 11 avril, la Fgaac, syndicat majoritaire chez les conducteurs, et SUD-Rail demandaient à être reçus par la direction. La CGT, qui est hors du conflit, dénonce ceux qui conduisent une minorité de cheminots *« dans le mur, et avec eux le service public »*. La direction du fret décide, pour la première fois, d'indemniser ses clients.

LA SITUATION reste figée à la SNCF. Au quatorzième jour de grève, les réseaux ferrés, notamment en périphérie de Paris et en province sur les TER restaient encore très perturbés. Ce mouvement, qui est redevenu catégoriel, est animé par la Fédération générale autonome des agents de conduite (Fgaac) et SUD-Rail et ne touche que les conducteurs qui demandent une revalorisation du métier et de leur rémunération. Mercredi 11 avril au matin, une dizaine de dépôts sur une cinquantaine n'avaient toujours pas repris le travail. La direction estimait le nombre de conducteurs grévistes à environ 600 personnes soit environ 15 % des effectifs de cette catégorie.

Syndicats et direction restent arc-boutés sur leurs positions : pour la Fgaac, la direction *« doit accepter de* [la] *recevoir et de négocier avec des éléments concrets »* pour *« guérir le malaise des agents de conduite »*, ceci *« dans l'intérêt des usagers, des agents et de l'entreprise »*. *« Nous sommes en mesure de perturber le trafic pendant encore longtemps, et la direction prend le risque d'une radicalisation »* du conflit, menace la Fgaac. Les demandes sont quasiment identiques pour SUD-Rail. Ce syndicat a appelé mardi soir à une reconduite du mouvement : *« Les assemblées de grévistes attendent toujours une ouverture des négociations »*, indique le syndicat dans un communiqué qui précise que *« 22 dépôts sur 49 »* étaient en grève mardi.

Officiellement, la direction ne négocie plus avec les syndicats grévistes. Depuis la table ronde du 5 avril, il n'y a pas eu de rencontre. Dans les faits, il y en a eu une mais qui n'a pas abouti. On imagine mal la direction accéder à une revendication catégorielle, ce qui ne pourrait donner que de mauvaises idées à d'autres catégories de salariés. De plus, la direction n'a pas intérêt à mettre les deux syndicats majoritaires de l'entreprise, la CGT et la CFDT, qui accompagnent plutôt volontiers la direction dans ses orientations actuelles, en porte-à-faux vis-à-vis de leurs électeurs en donnant *« une prime au jusqu'au-boutisme »*.

Dans un communiqué, la CGT met désormais publiquement en cause ceux qui, *« pour des raisons plus ou moins avouées, électoralistes entre autres et donc fort éloignées des préoccupations des cheminots, entraînent une minorité de ceux-ci dans des mouvements qui les conduisent irrémédiablement dans le mur, et avec eux le service public »* ajoutant que *« la seule attitude responsable, permettant de gagner sur les revendications posées, est de maintenir et privilégier un "tous ensemble", toutes catégories, dans l'unité d'action »*.

Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèles, interrogé mercredi par *Le Monde* tient à rappeler l'importance du *« paquet conducteur »* accordé jeudi 5 avril. *« Les mesures annoncées représentent pour les conducteurs 150 millions de francs soit 20 % du paquet global pour une catégorie qui représente 8 % des effectifs »*, précise M. Pepy qui ajoute que sur plusieurs problèmes rencontrés par les conducteurs, notamment en matière d'Urssaf, de protection maladie devraient être étudiés d'ici à la fin du mois d'avril. La « prime de traction » devrait-être également réexaminée avant la fin du mois de mai. En outre, ajoute le directeur général délégué, *« nous restons toujours ouvert au dialogue mais nous ne pouvons dialoguer qu'avec les gens qui viennent aux discussions »*, dit-il en déplorant l'absence de la Fgaac et de SUD-Rail aux discussions actuellement organisées en région.

En revanche, la direction reste ferme : il est hors de question d'accepter une augmentation de 8 %, pour les conducteurs. *« On ne vas pas réformer la grille de la SNCF, la dernière remonte à 1991 et avait coûté 1,5 milliard de francs »*, précise Guillaume Pepy.

RISTOURNE SPÉCIALE

Au fil des journées, la note continue de s'alourdir pour la SNCF. Après les 400 millions de francs, voire 450 millions de francs de pertes évoqués lundi pour la seule partie voyageurs (soit le prix de cinq rames de TGV neuves), c'est au tour de la direction du fret de procéder aux premières estimations à la faveur d'une demande d'indemnisation de la part de ses clients. Selon Francis Rol-Tanguy, patron du fret *« le mouvement de grève représente pour le fret une perte de chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs, à laquelle vont s'ajouter 80 millions de francs correspondant à une ristourne spéciale de 10 % que la compagnie va accorder à ses clients fret en avril à titre de dédommagement »*.

Dans un communiqué, la fédération des entreprises de transport et logistique de France estime que *« l'annonce par la SNCF de compensations financières avant même que les préjudices subis aient pu être évalués, apparaît comme une politique de la vitrine et ne résoud en rien le problème de fond qui est celui de la nécessaire réforme en profondeur de l'entreprise ferroviaire, accompagnée d'une ouverture à la concurrence du fret »*.

François Bostnavaron

Conflit dans les transports urbains de province

Les transports publics devraient être perturbés dans une trentaine de villes de province jeudi 12 avril. A l'appel de la CGT et, localement, de FO, de la CFTC et des autonomes de la Fédération nationale des chauffeurs routiers (FNCR), les salariés sont invités à cesser le travail pour réclamer les départs en retraite à 55 ans. C'est ce jeudi que le patronat de l'Union des transports publics (UTP) et les syndicats doivent se rencontrer sur ce sujet sous l'égide du ministère des transports. A la veille de cette rencontre, Thierry Soupault, délégué général de l'UTP, rappelle qu'*« il n'y aura pas de mesure unilatérale pour des départs anticipés à 55 ans »*. Selon lui, les mesures existantes (préretraite dans le cadre de l'Arpe et préretraites progressives permettent déjà à 75 % des salariés de plus de 55 ans d'arrêter de travailler. Mais l'UTP n'exclut pas *« d'améliorer les systèmes existants »*. Fin mars, les transports urbains avaient été perturbés quelques jours pour les mêmes raisons (*Le Monde* des 27, 28 et 29 mars).

Passage à l'euro : les syndicats des banques réclament des négociations

A UN PEU PLUS de 250 jours du passage à l'euro, la plupart des syndicats du secteur bancaire et du convoyage de fonds s'inquiètent. Les fédérations CFDT des banques, du transport de fonds, des finances, les syndicats CGT du secteur financier, les fédérations SNB, CGC, CFTC de la profession bancaire, la CFTC Transports, etc., demandent l'ouverture de discussions sur l'euro, dont la préalimentation démarre à partir de septembre 2001. *« Nous voulons alerter l'opinion publique de l'état d'impréparation des acteurs concernés (commerçants, banques, pouvoirs publics, etc.) et ouvrir des négociations entre le gouvernement, les directions, et les représentants syndicaux des entreprises »*, souligne la CFDT, qui devait tenir une conférence de presse mercredi 11 avril. Faute de quoi elle parle de *« catastrophe annoncée »*.

Les syndicats CGT du secteur financier et des transports de fonds avaient déjà menacé, mercredi 21 mars, de *« faire la grève de l'euro »* si des négociations n'étaient pas engagées, sous l'égide de Matignon, sur la sécurité et les conditions de travail, les deux thèmes principaux de leurs revendications. Les syndicats manifestent aussi des craintes sur l'avenir des effectifs. Les syndicats utilisent le passage à l'euro comme moyen de pression pour faire entendre leurs revendications. La CFDT demande des compensations salariales pendant cette période. Des négociations sont en cours avec l'Association française des banques (AFB). *« Nous demandons des contreparties salariales »*, souligne Hervé Hannoteaux, secrétaire fédéral de la CFDT. A l'AFB, on espère aboutir à un accord d'ici au 15 mai, sur trois volets : la sécurité, les conditions de travail et l'aménagement des horaires.

QUATRE FOIS LE POIDS DE LA TOUR EIFFEL

Le défi est de taille. Les pièces et billets en euros seront mis en circulation à partir du 1er décembre 2001. La période de double circulation durera jusqu'au 17 février 2002, avec le retrait des billets et pièces en francs. C'est à ce moment-là que le pic d'activité sera le plus fort. Les craintes sont nombreuses, avec de forts risques de hold-up, des surcharges d'activité. La forte augmentation des braquages dans les banques ne fait qu'attiser ces craintes. Les agressions à main armée dans les réseaux bancaires, au nombre de 973, ont en effet augmenté de 31 % en 2000, et cette progression se poursuit en 2001.

Le défi est de taille car pas moins de 1,5 milliard de billets en euros et 7,6 milliards de pièces en euros seront mis en circulation dans ce court laps de temps. L'acheminement des pièces, d'un poids total supérieur de quatre fois à celui de la Tour Eiffel, se fera à partir de cinq centres de stockage de la Banque de France, dans lesquels seront conditionnés pas moins de 45 millions de « sachets premiers euros » (chaque sachet contenant 40 pièces, valant 100 francs) et des fonds de caisse standards pour les commerçants (répartis en emballages de 640 pièces, vendus chacun 222 euros). cette double circulation reviendra à tripler, voire quadrupler le montant habituel des valeurs transportées et stockées.

Parallèlement, il faudra détruire quelque 1,4 milliard de billets en francs. Les banques demandent pour des raisons de sécurité à invalider les billets en francs avant de les rendre à la Banque de France qui, elle, veut les recompter avant de les détruire. Sans compter la conversion en euros des sommes thésaurisées dans les bas de laine (environ 150 milliards de francs).

Cet appel alarmiste ne reflète qu'à moitié l'état d'esprit des acteurs concernés, d'un côté les pouvoirs publics notamment sont optimistes, d'un autre côté certains acteurs économiques, notamment les PME, semblent peu préparées. Affirmant qu'ils ne cherchent pas le rapport de force, ils menacent qu'en cas d'échec *« ce serait le bogue social »*.

Pascale Santi

► www.lemonde.fr/euro

Agriculteurs et consommateurs britanniques s'indignent des superprofits réalisés par le distributeur Tesco

À L'HEURE où Marks & Spencer lutte pour sa survie, la bonne santé éclatante de l'un de ses « bourreaux » outre-Manche, Tesco, alimente une polémique. Le numéro un britannique des supermarchés a annoncé, mardi 10 avril, avoir franchi pour la première fois la barre du milliard de livres (1,7 milliard d'euros) de bénéfice avant impôts. Ce qui aurait pu être salué comme une belle performance a valu au groupe une volée de bois vert. L'action a perdu en une journée 3,8 %, les analystes expliquant qu'ils avaient déjà anticipé cette croissance de 12 % des profits. Mais surtout, ce résultat a déclenché un tir groupé des agriculteurs et des consommateurs.

Le National Farmers Union (NFU), principal syndicat agricole au Royaume-Uni, estime ces bénéfices *« difficiles à accepter pour de nombreux exploitants »*, qui souffrent d'une baisse constante de leur revenu depuis des années, et qui affrontent la double crise de la vache folle et de la fièvre aphteuse. *« Encore une fois, ces chiffres montrent que tout va très bien à un bout de la chaîne agroalimentaire et pas bien du tout à l'autre bout, celui où sont les agriculteurs »*, observe Michael Hart, de l'Alliance des petites exploitations agricoles. *« Il est grand temps que Tesco réduise ses prix et fasse profiter ses clients »* de ses bons résultats, a estimé de son côté le National Consumer Protection Council, une association de consommateurs.

Début mars, le premier ministre, Tony Blair, avait déjà accusé les supermarchés de *« tordre le bras aux agriculteurs »*. Tesco, soucieux de ne pas être pris pour cible comme le sont en France Danone ou Marks & Spencer, s'est empressé de déclarer qu'il *« compatit à la tragédie des agriculteurs »*, par la voix de son directeur général Terry Leahy. Le groupe a *« amélioré ses résultats en prenant des parts de marché à ses concurrents, et non pas sur le dos des agriculteurs. Nous ne les exploitons pas plus que nous n'exploitons nos autres fournisseurs »*.

Tesco réalise encore 88 % de son chiffre d'affaires de 22,8 milliards de livres (37 milliards d'euros) en Grande-Bretagne, mais tire l'essentiel de sa croissance de l'international, en progression de 43 % en 2000. Et c'est la forte hausse de ses marges sur les produits non alimentaires, notamment dans l'électronique grand public, le textile ou les cosmétiques, qui explique le maintien à un haut niveau (6 % du chiffre d'affaires) de sa rentabilité qui représente le double de celle de Carrefour.

Pascal Galinier (avec AFP)

PriceWaterhouseCoopers licencie un millier de collaborateurs

LE NUMÉRO UN MONDIAL du conseil et de l'audit, PriceWaterhouseCoopers, va se séparer de 750 à 1 000 collaborateurs de la branche conseil aux Etats-Unis, sur un total de 12 000. Cette décision, révélée mardi 10 avril par l'agence Bloomberg, a été diffusée au personnel par le biais d'un e-mail interne. Pour justifier les licenciements, cette note interne évoque le ralentissement économique, qui conduit les entreprises clientes du groupe à recourir moins fréquemment à ses services. Elle cite en particuler Procter&Gamble, Walt Disney et Motorola parmi les clients très affectés par la crise. Ces mesures interviendront d'ici fin avril, mais les personnes qui devront partir n'ont pas encore été désignées, précise le e-mail.

BSN Glasspack supprime 865 emplois

BSN GLASSPACK, ancienne activité Emballage verre de Danone, aujourd'hui détenue par Danone (à plus de 40 %) et par le fonds de pension CVC Partner, a annoncé lundi 9 avril la suppression de 865 emplois, selon la CFDT. Cette société qui emploie actuellement 2 941 personnes veut fermer son usine de Givors (317 salariés), regrouper ses deux sièges sociaux à Villeurbanne (97 emplois supprimés) et réorganiser neuf autres usines en France (441 emplois supprimés). D'autres suppressions d'emplois pourraient, selon la CFDT , être annoncées dans les filiales du groupe en Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne.

La justice américaine menace à nouveau Napster

LE JUGE FÉDÉRAL Marylin Hall Patel a menacé mardi de fermer Napster si le site n'arrive pas à se mettre en conformité avec son ordre d'empêcher les échanges de fichiers musicaux protégés par des droits d'auteur. La juge a qualifié de *« honteux »* les efforts de Napster pour se mettre en conformité avec son ordre du 5 mars de stopper l'échange de musiques protégées par les droits d'auteur, à charge pour l'industrie du disque de lui indiquer les titres des morceaux à bloquer. Le site a installé le 14 mars un filtre destiné à arrêter tous les échanges de musique illicites, que les éditeurs phonographiques jugent toutefois insuffisant. Napster affirme de son côté que les listes remises par les maisons de disques sont erronées et empêchent le filtre de bloquer efficacement toutes les chansons sous droits d'auteur. (-AFP)

Bataille juridique chez Marks & Spencer

AUCUNE DATE pour une réunion du Comité central d'entreprise (CCE) de Marks & Spencer France n'a encore été fixée pour le début du processus d'information des salariés sur les projets de restructuration, a-t-on appris mardi auprès des syndicats. La direction avait, dans un premier temps, avancé les dates des 10 avril, pour la réunion d'information du CCE, et du 24 avril, pour le début de la consultation du CCE. *« La loi veut que les dates de réunion soient fixées conjointement par la direction et les secrétaires des comités d'entreprise (CE) et du comité central d'entreprise (CCE), ce qui n'a pas été fait pour le moment »*, a expliqué Patrick Brody, secrétaire général du Sycopa (Syndicat du commerce de Paris et de province, ex-CFDT).

DaimlerChrysler a perdu en trois mois près d'1 milliard d'euros

DAIMLERCHRYSLER a annoncé, mercredi 11 avril, une perte d'exploitation de 800 millions à un milliard d'euros au premier trimestre. Selon le constructeur automobile, cette perte est conforme aux prévisions et au plan de restructuration de 4 milliards de dollars de sa filiale américaine Chrysler, lancé à la fin 2000. *« Les suppressions de postes suivent les plans. Les réductions des coûts des matériaux pour 2001 sont déjà en bonne voie. (...) Nous avons rempli nos objectifs de ventes pour les trois premiers mois »*, a assuré le président du directoire, Jürgen Schrempp, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du groupe automobile à Berlin. Chrysler devrait accuser une perte de l'ordre de 2,2 à 2,6 milliards d'euros en 2001 mais devrait redevenir bénéficiaire en 2002. Toutefois, ce plan pourrait être remis en cause si le marché américain connaissait un tassement de plus de 8% cette année. DaimlerChrysler a également annoncé l'acquisition des 3,3 % de capital de Mitsusbishi, détenus par Volvo pour 297 millions de dollars (333 millions d'euros). DaimlerChrysler, qui détient déjà 34 % du constructeur automobile japonais lourdement endetté, a précisé qu'il ne consoliderait pas les résultats du groupe japonais avec les siens.

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR* taxes aéroport comprises

Rome	1290F
Stockholm	1755F
Tunis	1850F
Montréal	2460F
Los Angeles	3350F
São Paulo	3955F
Singapour	4450F
Buenos Aires	4840F

0 825 008 008**
www.anyway.com
3615 ANYWAY***

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. Caïd. S.A. RCS Paris B391482452. Lic 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES
Précédente Recharger Accueil Rechercher
EURO PAGES
Adresse http://www.europages.com/

Et si c'était à Pau qu'on trouvait les meilleurs fabricants en cuir ?

www.europages.com
Achetez mieux, Vendez plus

Les pionniers de la télévision sur Internet en quête de programmes originaux

De nouvelles technologies, comme le multicast et l'ADSL, améliorent la qualité de l'image sur la Toile sans toutefois atteindre la perfection. La diffusion, cette semaine, d'un match du championnat de basket américain illustre les perspectives de ce média en direction de publics ciblés

QU'ILS HABITENT à Pékin, à Limoges ou à Los Angeles, les fanatiques de basket-ball pourront suivre, vendredi 13 avril, une rencontre de la Ligue professionnelle nord-américaine (NBA), en direct sur son site Internet. Cette initiative, dont la réédition n'est pas prévue par la NBA, est rendue possible par un logiciel téléchargeable gratuitement. Conçu par la société américaine RealNetworks, il permet de visionner des vidéos et d'écouter de la musique sur Internet. Pour une bonne réception des images, la NBA recommande néanmoins l'usage d'un modem de 56 kilobits par seconde (accessible *via* une ligne téléphonique classique) ou d'une liaison à haut débit. La seconde solution est préférable, si les internautes veulent suivre le match sans hachures durant la retransmission.

C'est bien là le principal obstacle au développement de la télévision sur Internet. La largeur de la bande passante sur une connexion téléphonique classique ne permet pas un transfert de données suffisant pour produire une image de qualité, qui plus est en plein écran. S'il est synonyme d'amélioration, le haut débit accessible par le câble est encore loin d'être le garant d'un niveau comparable à la télévision, d'autant que les lignes sont vite encombrées aux heures de pointe. La technologie de l'ADSL s'en approcherait davantage. Mais son utilisation par un plus grand nombre de personnes, inévitable dans un futur proche, contribuera à son tour à engorger le trafic.

« LE TAUX DE CLIC NE SIGNIFIE RIEN »

Ces limites techniques ont jusqu'à présent empêché le décollage d'un secteur présenté un peu hâtivement, par certains, comme un eldorado. L'absence d'un quelconque potentiel d'audience de taille respectable n'a évidemment pas encouragé les annonceurs à y investir leur argent. Malgré quelques échecs cuisants, des entreprises continuent toutefois à croire dur comme fer à l'avenir de la télévision sur Internet. Elles font valoir, à son actif, de faibles coûts de production, une plus grande diversité des programmes et l'apport de services interactifs.

La chaîne musicale MTV a l'intention de lancer, dans le courant de l'été, une petite sœur sur la Toile, MTV Live. Son créneau : les tournées et concerts des stars de la pop. Un premier essai avait été réalisé avec le câblo-opérateur Noos (groupe Suez), à l'occasion de la remise des récompenses de MTV Europe, à l'automne 2000 à Stockholm. Un deuxième eut lieu lors de la fête d'Internet, en mars en France. *« Les progrès réalisés entre-temps sont réels »*, affirme Roy Lindemann, directeur général de MTV France. A l'entendre, la qualité des images équivaut à celle de la vidéo VHS.

Contrairement à MTV, filiale du géant américain Viacom, la société française CanalWeb ne peut pas s'appuyer sur une maison mère aux poches profondes. Créée en novembre 1998, elle tâtonne à la recherche d'une rentabilité financière, encore lointaine. *« Télévision individuelle »* ou *« télévision à centre d'intérêt »*, cet objet difficilement classable propose aux internautes un bouquet de programmes de télévision consultables à la demande ou accessibles sur le site. Une centaine de chaînes thématiques, allant de la finance ou la politique aux échecs, à la pêche ou au jardinage.

« Notre problème est celui de la mesure de l'audience : aujourd'hui, le taux de clic ou le nombre de visites ne signifient rien pour des programmes comme les nôtres », explique Jacques Rosselin, le fondateur de CanalWeb. Pour attirer les annonceurs, il a mis au point une sorte de décodeur virtuel. Téléchargeable gratuitement, ce logiciel, qui donne accès notamment aux différents programmes, va surtout permettre à la société de se constituer un fichier de clients : le téléchargement est conditionné à la réponse à un questionnaire.

ÉMISSIONS SPÉCIALISÉES

Ce type de logiciel permet aussi de préparer l'échéance inévitable du paiement des programmes. Sans se prononcer sur une date, M. Rosselin estime qu'il serait envisageable d'y avoir recours pour des émissions très spécifiques. Comme, par exemple, les championnats du monde d'échec, dont l'audience, lors de la dernière édition en novembre 2000, avait mis à mal le serveur du site.

Pour Etienne Grange, le PDG de NPTV, société de services pour la télévision interactive, *« le développement de la vidéo sur Internet permettra uniquement d'avoir accès à des émissions spécialisées pour de faibles audiences, mais pas de rentabiliser les coûts de production de programmes à gros budget »*. La télévision de niche, c'est le credo d'une autre jeune société, TV-UP, installée à Marseille. Elle assure pouvoir mettre en ligne jusqu'à 10 000 vidéos et son site diffuse quatre heures de programmes en direct, deux soirs par semaine. *« L'avenir du secteur passe par l'amélioration de l'infrastructure du réseau et des techniques de compression »*, admet Christian Artin, le webmestre de TV-UP.

Antoine Jacob et Frédéric Roy

Des échecs cuisants

La télévision sur Internet vient de faire une nouvelle victime : Nouvo.com a cessé d'émettre, lundi 9 avril, moins d'un mois après avoir été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. Aucun repreneur n'est venu sauver cette société, lancée en mai 2000, dont les contenus étaient destinés en priorité aux 25-35 ans. Nouvo.com était financée en partie par le groupe de presse EMAP (*Studio, Télé Star, Broadcast*).

Aux Etats-Unis, la faillite la plus retentissante du secteur remonte à septembre 2000. Prétendant rivaliser un jour avec des chaînes traditionnelles comme CBS, Pseudo.com avait placé la barre très haut. Plus dure fut la chute pour cette start-up, qui engloutit plus de 33 millions d'euros en deux ans. *« Trop en avance sur son temps »*, avait plaidé son PDG, David Bohrman.

Noos diffusera à partir de juin plusieurs chaînes en qualité DVD

LES « WEB-TÉLÉVISIONS » vont-elles enfin décoller grâce aux nouvelles technologies de transmission ? L'arrivée du câble à haut débit ou de l'ADSL sur les lignes téléphoniques ordinaires n'a pas résolu tous les obstacles techniques à la diffusion des programmes en ligne. Certes, le haut débit permet de télécharger beaucoup plus rapidement des petites séquences vidéo ou de regarder, en direct, certains programmes grâce à des logiciels comme Quicktime, Realplayer ou Windowsplayer. Mais la taille de la fenêtre reste petite, les débits souvent saccadés et les serveurs rapidement saturés. *« Sur un serveur vidéo standard, seulement soixante internautes peuvent se connecter en même temps »*, explique-t-on chez Noos, l'un des câblo-opérateurs français.

Ces balbutiements pourraient n'être bientôt qu'un mauvais souvenir. Le « multicast » va permettre aux Web-télévisions de diffuser leurs programmes sur le modèle traditionnel de l'arrosage (utilisé par exemple par la télévision hertzienne ou satellitaire) : un seul signal est envoyé sur le réseau, mais il peut être capté par une infinité de téléspectateurs. Inconvénient : le Web-téléspectateur ne décide plus de l'heure exacte de la diffusion, puisqu'il ne sollicite plus directement un serveur pour visionner un programme. Avantage : le réseau n'est plus saturé, puisque le signal n'est acheminé qu'une fois vers le réseau, à charge pour les opérateurs de dupliquer ce signal vers chacun des abonnés intéressés. Conséquence, la qualité de la diffusion est parfaite : au moins égale à celle d'une cassette VHS, voire d'un DVD dans certains cas. Autre avantage du multicast : l'utilisateur peut ajouter des informations interactives en même temps qu'un programme est diffusé (cours de Bourse, résultats financiers, paroles des chansons, commande en ligne d'un CD, etc.).

LIMITÉE AUX POSSESSEURS D'ORDINATEURS

Cette nouvelle technologie, développée depuis plusieurs années, mais qui vit une seconde jeunesse grâce aux réseaux à haut débit, nécessite un effort d'investissement important de la part des opérateurs téléphoniques ou des diffuseurs. Au Royaume-Uni, l'opérateur Kingston utilise la technologie de Newbridge, filiale d'Alcatel, pour relayer ses programmes sur le réseau téléphonique. En France, Noos utilise son réseau câblé pour déployer la technologie de la société canadienne Naino. Plusieurs expériences ont été menées depuis quelques mois et plusieurs chaînes de Web-télévision devraient être retransmises sur l'Internet rapide de Noos à partir de juin. MTV Live, la chaîne d'informations financières CNBC et une chaîne sportive auraient été les premières à signer.

« L'avantage du multicast est de pouvoir multiplier les programmes pour des populations ciblées, à des coûts de diffusion très inférieurs à ceux d'une chaîne numérique », explique Karl Bisseuil, directeur marketing de Noos. A terme, Noos pourrait proposer jusqu'à mille programmes de télévision Internet, en plus de ses vingt chaînes analogiques et quatre-vingt-dix chaînes numériques. Le pari est loin d'être gagné. L'expérience reste encore limitée aux possesseurs d'ordinateurs personnels et aux abonnés aux offres à haut débit (près de 100 000 clients chez Noos). Et le téléspectateur devra accepter de regarder la télévision sur son ordinateur...

Christophe Jakubyszyn

Le respectable « The Economist » se lance dans l'image

DEPUIS quelque cent cinquante ans qu'existe l'hebdomadaire britannique *The Economist*, ses journalistes sont restés dans le plus grand anonymat. Leurs noms n'apparaissent même pas au bas de leurs articles, par souci d'effacement derrière ce titre respecté de la presse magazine. Or voilà que, non seulement l'identité de ces auteurs de l'ombre, mais aussi leur visage, sont désormais dévoilés au monde extérieur. *« Une petite révolution »* pour la rédaction, provoquée par la décision de la direction de se lancer dans la télévision, notamment à destination d'Internet, explique Tony Wales, directeur d'EVision, l'unité est en charge de cette nouvelle activité au sein du groupe possédé à 50 % par le britannique Pearson, l'éditeur du *Financial Times* et des *Echos*.

Depuis août 2000, les journalistes participent, en partenariat avec une maison de production indépendante, à la fabrication de magazines vidéo d'une durée de quatre à cinq minutes, sur des thèmes déjà abordés dans la version papier – et éventuellement en ligne – de l'hebdomadaire. L'apparition à l'image ne plaît pas toujours aux intéressés : *« Certains d'entre eux ont vraiment du mal à s'y faire »*, sourit Tony Wales.

Ces reportages de fond, qui traitent de sujets internationaux, économiques, culturels et de société, sont disponibles sur Economist.tv, le site conçu pour cette nouvelle activité. Ils peuvent aussi être vus par les passagers d'une douzaine de compagnies aériennes, qui diffusent en vol une cassette d'une demi-heure comprenant cinq à six sujets, renouvelés tous les mois. Des compagnies américaines avant tout, mais aussi européennes, comme Iceland Air, Finnair ou Air Portugal.

ACCÈS GRATUIT

« Notre projet est de passer au rythme hebdomadaire à partir de janvier 2002, pour être plus proche de l'actualité », précise M. Wales. Cette nouvelle offre sera, en outre, destinée à des chaînes traditionnelles. La formule est déjà à l'essai en Suède et en Finlande. Elle intéresserait une chaîne française, dont M. Wales n'a pas souhaité révéler l'identité.

Economist.tv est accessible gratuitement sur Internet et ses reportages sont donnés gracieusement aux compagnies aériennes, dont certaines sont d'importants annonceurs du magazine. Les recettes proviennent d'un accord avec un sponsor principal, Concert. Le nom de cette société, formée conjointement par les opérateurs britannique British Telecom et américain AT & T, apparaît tant sur les reportages que sur le site.

L'accord ne compense toutefois pas les coûts de production. M. Wales espère que cela sera le cas, lorsque de nouveaux sponsors auront été trouvés. Selon lui, Economist.tv devrait atteindre l'équilibre financier en 2003.

Ce sponsoring risque-t-il d'influer sur le contenu des magazines, afin de ne pas déplaire aux sponsors ? *« Non, Bill Emmott, le directeur de la rédaction de* l'Economist, *met un point d'honneur à préserver son intégrité éditoriale et les entreprises respectent cette politique »*, assure M. Wales.

A. J.

Les producteurs audiovisuels réclament toujours plus d'aides et de quotas

AU RISQUE de devenir des *« mendiants institutionnels »*, comme le souligne le producteur-réalisateur Alain de Sédouy, les représentants des Etats généraux de la création audiovisuelle, réunis mardi 10 avril, ont demandé toujours plus d'aides, de quotas et de subventions.

Attendu depuis des mois par la profession et finalement bouclé fin mars par le gouvernement, le projet de décret sur la production audiovisuelle, qui augmente légèrement les contraintes des chaînes, *« n'est qu'une étape »* selon Jacques Peskine, délégué général de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA). *« En l'état, il nous déçoit et est largement insuffisant »*, renchérit Olivier Carmet, directeur général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD).

Créés en mars 2000, les Etats généraux de la création audiovisuelle, qui regroupent une vingtaine d'organisations, devaient être reçus mercredi 11 avril par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dans le cadre de consultations engagées à propos du décret production et de la renégociation des conventions avec TF1 et M6.

« C'EST TRISTE »

Les Etats généraux comptent proposer aux neuf sages *« une plate-forme de revendications communes »*. Au premier chef, ils souhaitent à nouveau *« l'augmentation du niveau de l'obligation de production »* des œuvres originales françaises pour le porter à 25 % du chiffre d'affaires des chaînes de télévision (contre 16 % dans le décret actuellement soumis au Conseil d'Etat). Ils préconisent également que ne soit retenu pour le calcul des quotas *« que le prix affecté à la première diffusion »* et réclament *« une garantie de maintien des prix pour la première diffusion »*. Les Etats généraux demandent par ailleurs une garantie d'*« incessibilité des droits acquis par un diffuseur à un autre »* et la création d'un *« Observatoire de vigilance »* pour exercer un contrôle sur les diffuseurs.

Enfin, ils exigent que *« la clause de diversité »* des programmes (fiction, documentaire, dessin animé...) soit *« une obligation et non une faculté laissée au bon vouloir des diffuseurs »*. *« C'est triste d'être obligé d'envisager de telles mesures, mais ce sera le seul moyen de conserver des documentaires et des dessins animés sur les chaînes publiques »*, affirme Jacques Peskine.

Nicole Vulser

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SIEMENS : l'équipementier de télécommunications allemand s'apprêterait à supprimer 2 000 emplois** en Allemagne et fermer deux de ses quatre usines, selon le *Financial Times* du 11 avril.

● **PSA : le groupe automobile va proposer un nouveau programme de rachat d'actions** le 16 mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires, pour permettre à la famille Peugeot de continuer à se renforcer dans le capital, selon *La Tribune* du 11 avril. Avec ses alliés Michelin, Société générale, Caisse des dépôts et Lafarge, le groupe familial Peugeot contrôle 54,25 % des droits de vote du constructeur automobile.

● **TRACTEBEL : la filiale énergie de Suez a lancé, mercredi 11 avril, une offre publique amicale** sur la société néerlandaise GTI au prix de 36 euros par action. Spécialisée dans les services électriques, GTI a réalisé en 2000, avec 9 500 personnes, un bénéfice de 25,4 millions d'euros pour 903 millions de chiffre d'affaires.

● **HIDROCANTABRICO : le groupe espagnol Ferroatlantica, en association avec l'allemand EnBW**, détient 59,5 % du capital d'Hidrocantabrico, troisième groupe électrique espagnol. Ferroatlantica, qui avait présenté l'OPA la plus élevée, s'annonce donc le vainqueur d'une bataille boursière longue de plus d'un an pour prendre le contrôle du groupe électrique.

● **GIAT INDUSTRIES : l'Etat étudie un nouveau plan de recapitalisation du groupe public d'armement terrestre de 4 milliards de francs,** selon *La Tribune* de mercredi. Giat Industries, qui fabrique notamment le char Leclerc, devrait perdre de l'ordre de 2 milliards de francs en 2000 pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs, contre 5,7 milliards en 1999.

● **REGINA RUBENS : la société de prêt-à-porter et sa filiale Regina Rubens Services, regroupant les boutiques de mode du groupe, ont déposé leur bilan,** selon *Le Figaro* du 11 avril. Regina Rubens SA doit à court terme 24 millions de francs à ses créanciers, alors que ses disponibilités s'élèvent à 22,8 millions de francs. Sa filiale Regina Rubens Services doit 4,7 millions de francs pour des disponibilités de 1,3 million.

● **JC DECAUX : le groupe d'affichage et de mobilier urbain a annoncé**, mardi, le lancement d' une offre publique d'achat sur 29,74 % des actions de la société polonaise AMS. Cette offre vient en concurrence de celle du groupe de média polonais Agora SA sur le numéro de l'affichage en Pologne.

FINANCE

● **ALLIANZ : le groupe automobile germano-américain DaimlerChrysler a indiqué mardi 10 avril avoir entamé des discussions** avec l'assureur allemand en vue de vendre des produits d'assurance sous sa marque de constructeur automobile. Ces produits compléteraient l'offre bancaire que le constructeur entend lancer prochainement sur le marché sous son propre nom.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a finalisé mardi 10 avril le rachat de 51 % du gestionnaire d'actifs américain TCW** pour 880 millions de dollars (990,67 millions d'euros) en titres. SG pourrait ensuite porter sa participation dans TCW à 70 % d'ici cinq ans, pour 1,6 milliard de dollars de plus, cette somme pouvant être modifiée.

● **SWISS LIFE : le premier assureur-vie helvétique a plus que doublé son bénéfice net** en 2000, à 924 millions de francs suisses (605 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires de 10,32 milliards de francs suisses.

RÉSULTATS

■ **ARM HOLDINGS : le fabricant britannique de semi-conducteurs, notamment les micro-processeurs pour la téléphonie mobile,** a annoncé mercredi un bénéfice avant impôts de 11,4 millions de livres (19 millions d'euros) au premier trimestre 2001, en hausse de 39 %, pour un chiffre d'affaires de 32,5 millions de livres, en hausse de 52 %.

■ **HANDELSBLATT : le groupe allemand de presse économique a enregistré en 2000 une hausse de 24,1 %** de son chiffre d'affaires, à 430,5 millions d'euros. Hans-Werner Nienstædt, président du directoire, a toutefois averti qu'il s'attendait à une croissance plus faible en 2001.

EUROPE

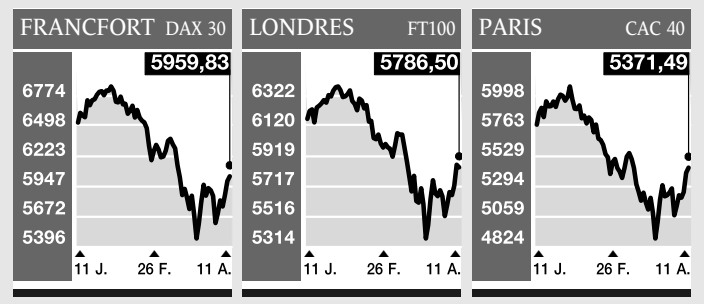

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 11/04	Var. % 10/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4298,86	– 0,16	– 9,92
EUROPE	STOXX 50	4128,86	– 0,30	– 9,40
EUROPE	EURO STOXX 324	355,18	– 0,06	– 9,35
EUROPE	STOXX 653	328,75	– 0,16	– 8,63
PARIS	CAC 40	5371,49	0,76	– 9,36
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3652,84	0,72	– 9,19
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	576,12	0,99	– 9,64
BRUXELLES	BEL 20	2915,53	0,01	– 3,60
FRANCFORT	DAX 30	5959,83	0,78	– 7,36
LONDRES	FTSE 100	5786,50	– 0,28	– 7,01
MADRID	STOCK EXCHANGE	9567,10	– 0,36	5,02
MILAN	MIBTEL 30	40296,00	0,48	– 7,83
ZURICH	SPI	7237,10	0,89	– 11,04

AMÉRIQUES

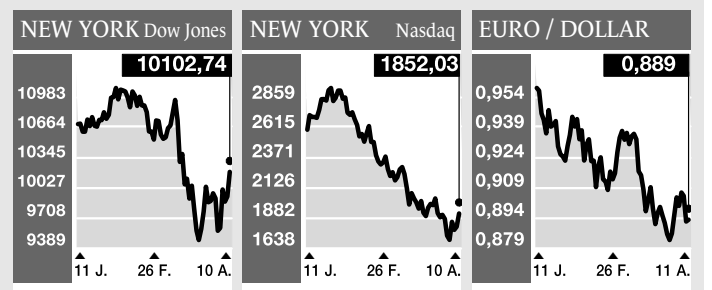

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 10/04	Var. % 09/04	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10102,74	2,62	– 6,34
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1168,38	2,71	– 11,51
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1852,03	6,09	– 25,03
TORONTO	TSE INDEX	7745,75	2,75	– 13,30
SAO PAULO	BOVESPA	15047,76	....	– 1,39
MEXICO	BOLSA	332,13	4,21	5,10
BUENOS AIRES	MERVAL	462,99	....	11,09
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,98	– 0,35	1,02
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7570,39	2,03	10,92

ASIE - PACIFIQUE

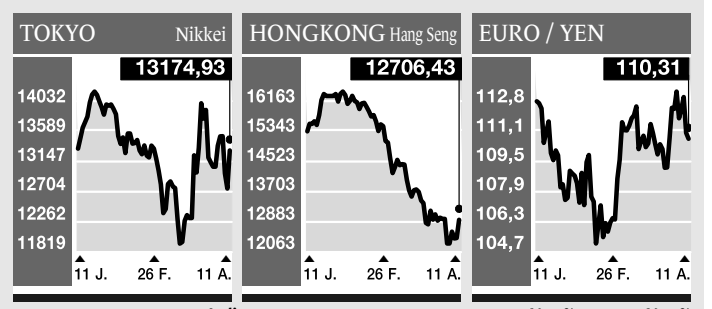

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 11/04	Var. % 10/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13174,93	4,39	– 4,43
HONGKONG	HANG SENG	12706,43	4,03	– 15,83
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1613,20	0,50	– 16,28
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	63,19	3,66	– 0,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3198,50	0,91	1,39
BANGKOK	SET	19,48	1,83	4,56
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3346,75	– 3,23	– 15,74
WELLINGTON	NZSE-40	2050,61	0,04	7,83

ÉCONOMIE

L'ONU révise à la baisse ses prévisions sur la croissance mondiale

LA CROISSANCE économique mondiale devrait ralentir cette année à 2,4 %, contre 4 % en 2000, ont estimé, mardi 10 avril, des experts de l'ONU. Ce groupe d'économistes de 60 pays reconnaît que *« la rapidité, l'étendue et la profondeur du déclin n'avaient pas été envisagées ». « Mais cela ne signifie pas une longue récession, d'après ce que l'on voit maintenant »,* a affirmé, cependant, le Prix Nobel Lawrence Klein, qui dirige le groupe de recherches. Il a attribué en partie à la politique monétaire très restrictive de la Réserve fédérale la responsabilité du ralentissement brutal de l'économie américaine.

La croissance américaine devrait chuter de 5 % en 2000, à 1,5 % cette année, selon les experts. Les pays de l'Union européenne devraient être relativement épargnés, avec une croissance de 2,7 % en 2001, contre 3,3 % en 2000, alors que les perspectives du Japon restent très sombres : 0,7 % de croissance en 2001, contre 1,7 % en 2000. Les pays en développement devraient encore connaître une croissance supérieure à celle des pays développés, à 4,4 % en 2001.

■ ***« Le repli économique à court terme devrait faire place à une reprise assez rapide*** *vers la fin de 2001 ou au début 2002 »,* selon un rapport de la Banque mondiale publié mardi. *« L'économie européenne sera probablement la plus résistante »,* indique le rapport. En revanche, au Japon *« une récession est de plus en plus probable ».*

■ **DETTES : la Banque mondiale et le Fonds monétaire international** (FMI) pourraient faire plus pour réduire la dette des pays plus pauvres, voire l'éliminer totalement, selon l'organisation non gouvernementale « Drop the Debt ». Selon une étude réalisée par le cabinet d'audit Chantrey Vellacott DFK, il en coûterait 353 millions de dollars à la Banque mondiale et 368 millions de dollars au FMI pour annuler l'ensemble de la dette des pays pauvres, soit un dollar par an pour l'ensemble des habitants des sept pays les plus industrialisés.

■ **EURO : la monnaie européenne a glissé sous le seuil de 0,89 dollar** mardi sur le marché des changes, effaçant sa remontée face le billet vert depuis près de huit jours. Le marché redoutait que la Banque centrale européenne (BCE) n'opte pour un statu quo monétaire mercredi.

■ **FRANCE : le produit intérieur brut (PIB) français** devrait croître moins fortement cette année, de 2,6 %, après une croissance de 3,2 % en 2000, en raison de la *« détérioration de l'environnement mondial »,* selon l'institut de conjoncture français Rexecode.

■ **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances, Hans Eichel**, a admis, pour la première fois, que le gouvernement allemand devrait réviser à la baisse ses prévisions de croissance en 2001, jusqu'à présent fixées à 2,75 %.

■ **L'excédent commercial allemand en février** s'est élevé à 6,2 milliards d'euros, contre un excédent de 7 milliards pour la même période de 2000, selon des chiffres provisoires publiés mercredi 11 avril, par l'Office fédéral allemand des statistiques.

■ **ESPAGNE : la production industrielle espagnole a baissé de 3,5 %** en février par rapport à février 2000, après une hausse de 4,7 % en janvier, selon l'Institut national de la statistique (INE). Corrigée des variations saisonnières, cette baisse s'inscrit à 1,6 %, contre une hausse de 0,8 % en janvier.

■ **JAPON : l'excédent de la balance des transactions courantes** s'est à nouveau contracté au mois de février au Japon, reculant de 8,7 % sur un an, à 1 350 milliards de yens (10,8 milliards de dollars). *« Les exportations japonaises ont progressé de 1,3 % en valeur, mais ont chuté de 5,8 % en volume, reflétant le ralentissement de l'économie mondiale »,* a expliqué un porte-parole du ministère japonais des finances.

■ **La masse monétaire au Japon a progressé de 2,6 %** sur un an en mars après une hausse de 2,7 % en février, a annoncé la Banque du Japon dans une étude mercredi. La banque a précisé toutefois que l'assouplissement monétaire décidé le 19 mars n'avait pas encore fait sentir ses effets.

■ **PÉTROLE : les cours du brut de référence** (light sweet crude) ont gagné 1,20 dollar en une séance pour atteindre 28,48 dollars le baril mardi 10 avril. La crainte de voir à nouveau des tensions sur les approvisionnements d'essence aux Etats-Unis cet été nourrit les spéculations sur le marché du pétrole depuis trois semaines.

VALEUR DU JOUR

Le coup de semonce de Motorola

MOTOROLA a jeté un froid. Alors que les marchés financiers ont bondi mardi 10 avril, sur l'espoir d'une embellie, l'américain risque de réfréner ce regain d'enthousiasme. Le groupe a annoncé, en fin de journée, une perte nette de 206 millions de dollars, supérieure aux attentes des analystes et un fort recul de son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2001 (en baisse de 11 % à 7,75 milliards de dollars). L'Europe s'interroge sur l'impact social que pourrait avoir cette contre-performance, alors que Motorola a évoqué en décembre un plan de 20 000 suppressions d'emplois.

L'Ecosse, en particulier, s'inquiète de l'éventuelle fermeture de l'usine de Bathgate, qui produit des téléphones mobiles et emploie 3 000 personnes. Le premier ministre britannique, Tony Blair, aurait téléphoné à Chris Galvin, PDG de Motorola, pour plaider la cause des salariés écossais.

A la Bourse de New York, avant la publication des résultats trimestriels, le titre Motorola s'est envolé. Il terminait la séance à 13 dollars, en hausse de 13 %. Il a bénéficié du vent d'optimisme qui a soufflé sur l'ensemble des places boursières en Europe comme aux Etats-Unis. Un véritable retour en grâce des valeurs technologiques lourdement sanctionnées depuis un an. Le prix de l'action Motorola avait ainsi été divisé par cinq, depuis son plus haut cours, 60 dollars, enregistré en mars 2000.

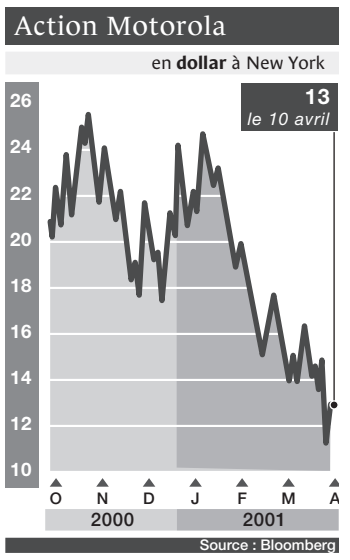

Les résultats de Motorola étaient donc très attendus. D'autant que la société, présente sur le marché des composants, des équipements de télécommunications et des produits grand public, est un véritable baromètre. Sur le segment des téléphones mobiles, où Motorola revendique la deuxième place derrière Nokia, les ventes ont reculé de 29 % et les commandes de 10 %. Les activités liées aux semi-conducteurs sont elles aussi en fort recul, avec un chiffre d'affaires en baisse de 22 % et un carnet de commandes en chute libre de 47 %. Seules les ventes d'équipements d'accès rapide à Internet sont en progression. *« Nous assistons à un ralentissement continu de l'économie américaine qui s'étend au reste du monde »*, a précisé M. Galvin.

Laurence Girard

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse de 0,27 %, mercredi 11 avril, l'indice CAC 40 s'établissant à 5 345,55 points. La veille, elle avait terminé en hausse de 2,86 %, à 5 331,23 points, soutenue dès l'ouverture par la perspective d'une baisse des taux de la Banque centrale européenne (BCE), puis par le redressement vigoureux des marchés américains.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a ouvert en hausse mercredi, l'indice DAX gagnant 0,19 % dans les tout premiers échanges pour s'établir à 5 925,3 points. La veille, le DAX s'était inscrit en hausse de 2,30 %, à 5 913,84 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres s'affichait en baisse de 0,21 %, à 5 790,8 points, mercredi à l'ouverture. Mardi, l'indice avait affiché un gain de 2,47 %, à 5 803 points. Cette nette hausse avait été encouragée par l'optimisme de l'équipementier de télécoms Marconi, puis l'ouverture en hausse des marchés américains. En raison du week-end de Pâques, les marchés seront fermés vendredi 13 et lundi 16 avril.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a clôturé sur un net rebond de 4,4 % mercredi, à 13 174,93 points, la hausse se concentrant notamment sur les valeurs technologiques et de télécoms.

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé la séance de mardi 10 avril en hausse. L'indice composite des valeurs technologiques a bondi de 6,09 %, gagnant 106,32 points, pour afficher finalement 1 852,03 points, grâce à une chasse aux bonnes affaires.

L'indice Dow Jones, principal indice de Wall Street, a franchi pour la première fois depuis le 15 mars la barre des 10 000 points. Il a progressé de 2,62 %, soit 257,59 points à 10 102,74 points.

L'indice Standard and Poor's 500 a lui aussi terminé sur une belle hausse de 2,71 %, soit 30,79 points, pour s'établir à 1 168,38 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat (OAT) français à dix ans s'établissait 4,395 % mercredi matin.

Son homologue allemand, le Bund à dix ans, perd 60 points de base à 103,41, soit un rendement de 4,795 %.

MONNAIES

L'EURO s'échangeait mercredi matin à 0,8890 dollar, dans l'attente de la réunion du conseil de la Banque centrale européenne (BCE), quidevait se réunir mercredi 11 avril à 14 heures.

Le yen se reprenait mercredi, s'échangeant à 113 yens pour 1 euro à Tokyo après que des responsables japonais eurent exprimé leurs inquiétudes sur la baisse de la monnaie japonaise.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	10/04
COURONNE DANOISE	7,4634
COUR. NORVÉGIENNE	8,1045
COUR. SUÉDOISE	9,0690
COURONNE TCHÈQUE	34,7820
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8063
DOLLAR CANADIEN	1,3949
DOLLAR HONGKONG	6,9767
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,2290
FORINT HONGROIS	266,8600
LEU ROUMAIN	24815
ZLOTY POLONAIS	3,5977

Cours de change croisés

11/04 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,80661	0,88965	0,13565	1,43395	0,58278
YEN	123,97500	.....	110,31000	16,80500	177,89000	72,28500
EURO	1,12404	0,90654	.....	0,15245	1,61255	0,65535
FRANC	7,37195	5,94600	6,55957	.....	10,57715	4,29680
LIVRE	0,69737	0,56215	0,62015	0,09455	.....	0,40640
FRANC SUISSE	1,71590	1,38310	1,52570	0,23265	2,46040	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/04	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,74	0,50	4,94	5,52
ALLEMAGNE	5	4,56	4,79	5,42
GDE-BRETAG.	5,88	5,30	4,81	4,66
ITALIE	5	4,54	5,20	5,89
JAPON	0,07	0,05	1,33	2,04
ÉTATS-UNIS	4,97	3,93	5,09	5,62
SUISSE	2,85	3,21	3,28	4,01
PAYS-BAS	4,85	4,54	4,96	5,48

Matières premières

En dollars	Cours 10/04	Var. % 09/04
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1699	– 0,18
ALUMINIUM 3 MOIS	1521	– 0,07
PLOMB 3 MOIS	493	– 0,40
ETAIN 3 MOIS	5015	– 0,59
ZINC 3 MOIS	981,50	– 0,25
NICKEL 3 MOIS	6285	– 0,08
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,34	+ 0,12
PLATINE A TERME	148797,50	+ 1,32
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	256,50	– 0,29
MAIS (CHICAGO)	208,75	– 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	152,70	– 0,97
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	968	– 1,33
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 11/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	12377	89,79	89,79
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 10/04	Var. % 09/04
BRENT (LONDRES)	26,54	....
WTI (NEW YORK)	0,28	– 1,23
LIGHT SWEET CRUDE	28,47	+ 3,73

Or

En euros	Cours 10/04	Var % 09/04
OR FIN KILO BARRE	9220	– 1,39
OR FIN LINGOT	9240	– 2,12
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53	....
PIÈCE SUISSE 20 F	52,60	– 0,57
PIÈCE UNION LAT. 20	52,60	– 0,38
PIÈCE 10 DOLLARS US	186	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	370	....
PIÈCE 50 PESOS MEX.	341	– 2,01

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le fabricant britannique de matériel de télécommunications **Marconi** a rebondi de 10 %, à 341 pence, mardi 10 avril. Le groupe avait annoncé le jour même un plan de redressement comportant notamment la suppression de 3 000 emplois, pour répondre à un brusque retournement de la conjoncture dans les télécommunications.

● Concurrents de l'américain Motorola, qui annonçait mardi des résultats décevants *(lire page 21)*, le fabricant d'équipements téléphoniques suédois **Ericsson** et le finlandais **Nokia** ont fini respectivement en hausse de 9,6 % et 6,9 %, à 62,5 couronnes suédoises et 28,64 euros.

● L'assureur britannique **CGNU** et l'allemand **Munich Ré** ont perdu respectivement 1,6 % et 0,8 %, à 9,79 livres et 336 euros. Les deux titres sont affectés par une analyse de Goldman Sachs estimant que le secteur de l'assurance pourrait sous-performer le marché d'environ 17 % avant que les valorisations ne paraissent bon marché d'un point de vue historique.

● Le groupe de distribution britannique **Tesco** a vu son titre chuter de 3,8 %, à 259,25 pence, malgré l'annonce d'un bénéfice imposable supérieur à 1 milliard de livres sterling. Les opérateurs font valoir que ces résultats avaient déjà été largement inscrits dans les cours *(lire p. 19)*.

STOXX 653 — sur 1 an — sur 5 jours

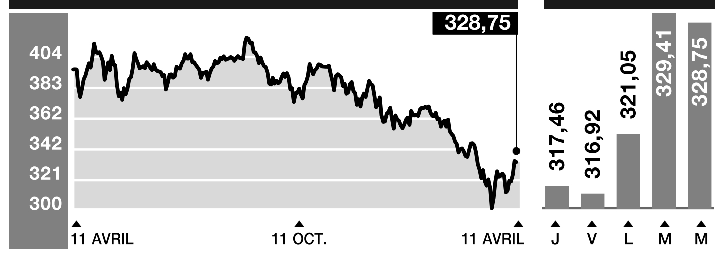

EURO STOXX50 — sur 1an — sur 5 jours

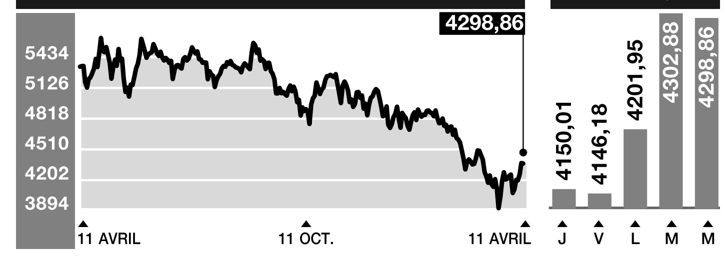

11/04 10 h 06 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
AUTOLIV SDR	SE	19,30	+ 2,94
BASF AG	BE ★	46,10	+ 0,22
BMW	DE ★	35,50	+ 0,85
CONTINENTAL AG	DE ★	16,40	− 0,61
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	53,70	− 1,83
FIAT	IT ★	23,26	− 0,47
FIAT PRIV.	IT ★	15,58	+ 1,56
MICHELIN	FR ★	34,30	− 0,64
PEUGEOT	FR ★	301,80	− 0,53
PIRELLI SPA	IT ★	3,87	− 0,26
DR ING PORSCHE	DE ★	3290	+ 0,92
RENAULT	FR ★	57,60	− 0,17
VALEO	FR ★	49,35	− 1,69
VOLKSWAGEN	DE ★	51,80	+ 0,58
▶ DJ E STOXX AUTO P		233,33	− 0,84

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ABBEY NATIONAL	GB	18,78	− 0,09
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,66	+ 0,71
ALL & LEICS	GB	12,41	− 2,41
ALLIED IRISH BA	GB	19,36	− 0,83
ALPHA BANK	GR	29,60	....
B.P.SONDRIO	IT ★	19	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	12,10	− 0,58
BA HOLDING AG	AT ★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	15,81	+ 1,34
BANK OF PIRAEUS	GR	13,06	....
BANKINTER R	ES ★	39,08	+ 0,10
BARCLAYS PLC	GB	35,01	+ 1,88
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	60,40	....
BBVA R	ES ★	15,51	+ 0,71
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,86	+ 0,10
BCA FIDEURAM	IT ★	11,78	+ 0,34
BCA INTESA	IT ★	4,25	− 0,93
BCA LOMBARDA	IT ★	10,52	− 0,09
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,44	+ 0,10
BCA P.MILANO	IT ★	5,22	+ 1,16
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	36,75	....
B.P.NOVARA	IT ★	6,90	+ 0,73
B.P.LODI	IT ★	11,99	− 0,50
BCA ROMA	IT ★	1,16	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	37,48	+ 0,24
BCP R	PT ★	5,03	....
BIPOP CARIRE	IT ★	5,41	+ 0,56
BK OF SCOTLAND	GB	11,81	+ 1,24
BNL	IT ★	3,60	+ 0,84
BNP PARIBAS	FR ★	96,50	+ 0,94
BSCH R	ES ★	10,74	+ 0,37
CHRISTIANIA BK	NO	6,02	....
COMIT	IT ★	6,21	− 0,80
COMM.BANK OF GR	GR	50,70	....
COMMERZBANK	DE ★	31,05	− 0,80
CREDIT LYONNAIS	FR ★	42,42	+ 0,28
DANSKE BANK	DK	17,55	+ 0,77
DEUTSCHE BANK N	DE ★	86,30	+ 1,41
DEXIA	BE ★	170,10	+ 0,35
DNB HOLDING -A-	NO	5,40	− 0,23
DRESDNER BANK N	DE ★	48,80	....
EFG EUROBK ERGA	GR	17,76	....
ERSTE BANK	AT ★	58,35	− 1,02
ESPIRITO SANTO	PT ★	16,19	....
FOERENINGSSB A	SE	12,85	+ 0,43
HALIFAX GROUP	GB	11,89	− 0,41
HSBC HLDG	GB	13,60	+ 0,12
IKB	DE ★	15,70	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	44,10	....
LLOYDS TSB	GB	11,63	− 0,41
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,94	+ 0,77
NAT BANK GREECE	GR	40,50	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	100	− 0,20
NORDEA	SE	7	− 1,55
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,36	+ 0,57
ROYAL BK SCOTL	GB	25,65	+ 0,19
S-E-BANKEN -A-	SE	10,25	+ 0,54
SAN PAOLO IMI	IT ★	15,38	+ 0,52
STANDARD CHARTE	GB	14,65	+ 0,89
STE GENERAL-A-	FR ★	71	+ 0,28
SV HANDBK -A-	SE	16,82	+ 0,33
SWEDISH MATCH	SE	4,66	− 0,70
UBS N	CH	167,92	+ 2,81
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,13	+ 0,39
UNIDANMARK -A-	DK	85,75	....
▶ DJ E STOXX BANK P		320,60	+ 0,35

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ACERALIA	ES ★	13,73	− 0,87
ACERINOX R	ES ★	33,05	+ 0,15
ALUMINIUM GREEC	GR	41,40	....
ANGLO AMERICAN	GB	67,99	− 0,59
ASSIDOMAEN AB	SE	22,83	+ 0,98
BEKAERT	BE ★	43,40	− 0,23
BILLITON	GB	5,39	+ 1,52
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	42,77	− 1
BUNZL PLC	GB	7,02	+ 1,40
CORUS GROUP	GB	1,10	....
ELVAL	GR	4,42	....
HOLMEN -B-	SE	21,28	− 0,26
ISPAT INTERNATI	NL ★	3,09	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,91	− 1,60
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	52,48	....
M-REAL -B-	FI ★	7,51	+ 0,13
OUTOKUMPU	FI ★	9,10	− 0,55
PECHINEY-A-	FR ★	49,55	+ 2,16
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,10	+ 2,50
RIO TINTO	GB	21,23	+ 0,46
SIDENOR	GR	3,74	....
SILVER & BARYTE	GR	27,62	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,89	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11,20	+ 1,36
STORA ENSO -R-	FI ★	11,27	+ 1,08
SVENSKA CELLULO	SE	22,88	− 0,24
THYSSENKRUPP	DE ★	16,73	+ 1,70
UNION MINIERE	BE ★	44,89	− 0,13
UPM-KYMMENE COR	FI ★	32,30	....
USINOR	FR ★	13,93	+ 0,58
VIOHALCO	GR	10,60	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	30,05	+ 0,17
WORMS N	FR ★	20,50	+ 3,27
▶ DJ E STOXX BASI P		174,85	+ 0,85

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
AIR LIQUIDE	FR ★	169,40	− 0,12
AKZO NOBEL NV	NL ★	49,38	+ 1,02
BASF AG	DE ★	46,10	+ 0,22
BAYER AG	DE ★	48,50	+ 1,04
BOC GROUP PLC	GB	15,94	+ 0,82
CELANESE N	DE ★	22,90	+ 2,92
CIBA SPEC CHIMI	CH	66,61	+ 0,49
CLARIANT N	CH	311,95	+ 0,21
DEGUSSA-HUELS	DE ★	37,60	....
DSM	NL ★	39,63	+ 0,92
EMS-CHEM HOLD A	CH	4860,88	+ 1,43
ICI	GB	6,29	− 1,02
KEMIRA	FI ★	5,80	....
KON. VOPAK NV	NL ★	27,25	− 0,55
LAPORTE	GB	11,20	....
LONZA GRP N	CH	648,77	+ 2,16
NORSK HYDRO	NO	46,58	+ 0,13
RHODIA	FR ★	13,73	− 0,51
SOLVAY	BE ★	61,30	....
SYNGENTA N	CH	60,56	− 0,32
TESSENDERLO CHE	BE ★	30,95	− 1,59
▶ DJ E STOXX CHEM P		385,98	+ 0,39

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
D'IETEREN SA	BE ★	208,80	+ 0,38
AZEO	FR ★	71,70	+ 3,76
GBL	BE ★	313,30	− 0,22
GEVAERT	BE ★	39,65	+ 0,38
INCHCAPE	GB	5,92	....
KVAERNER -A-	NO	8,08	+ 2,34
MYTILINEOS	GR	8,54	....
UNAXIS HLDG N	CH	177,74	− 0,37
ORKLA	NO	19,99	+ 0,31
SONAE SGPS	PT ★	1,16	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ATLANTIC TELECO	GB	0,53	+ 6,45
BRITISH TELECOM	GB	9,34	+ 0,87
CABLE & WIRELES	GB	8,68	+ 1,13
COLT TELECOM NE	GB	11,26	+ 0,29
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	29,20	+ 1,21
E.BISCOM	IT ★	93,55	+ 0,05
EIRCOM	IR ★	2,53	− 0,39
ELISA COMMUNICA	IE	15,65	+ 0,71
ENERGIS	GB	4,71	+ 1,74
EQUANT NV	DE ★	27	− 2,88
EUROPOLITAN HLD	SE	9,15	....
FRANCE TELECOM	FR ★	77	+ 0,79
HELLENIC TELE (	GR	14,84	....
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,16	+ 0,75
KONINKLIJKE KPN	NL ★	12,55	+ 2,03
KPNQWEST NV -C-	NL ★	9,65	− 2,92
LIBERTEL NV	NL ★	9,80	− 0,51
MANNESMANN N	DE ★	113,20	....
MOBILCOM	DE ★	14,35	− 0,62
PANAFON HELLENI	GR	6,44	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	10,56	....
SONERA	FI ★	9,80	+ 1,03
SWISSCOM N	CH	269,07	+ 0,12
T.I.M.	IT ★	7,74	+ 0,39
TELE 1 EUROPE	SE	2,84	+ 7,95
TELE DANMARK -B	DK	42,81	− 0,16
TELE2 -B-	SE	39,48	+ 1,13
TELECEL	PT ★	12	....
TELECOM ITALIA	IT ★	12,37	+ 0,16
TELECOM ITALIA	IT ★	6,82	− 0,29
TELIA	SE	6,95	....
TISCALI	IT ★	15,12	− 0,13
VERSATEL TELECO	NL ★	4,17	− 3,47
VODAFONE GROUP	GB	3,55	+ 0,46
▶ DJ E STOXX TCOM P		648,95	+ 0,29

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ACCIONA	ES ★	39,09	+ 1,45
ACS	ES ★	30,55	+ 0,83
AGGREGATE IND	GB	1,24	....
AKTOR SA	GR	8,80	....
AMEY	GB	6,82	+ 0,71
UPONOR -A-	FI ★	15,40	− 3,75
AUREA R	ES ★	19,82	− 1,05
ACESA R	ES ★	11,35	+ 0,62
BLUE CIRCLE IND	GB	7,52	....
BOUYGUES	FR ★	43,50	+ 1,99
BPB	GB	3,87	+ 6,67
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	11,35	....
BUZZI UNICEM	IT ★	10,16	+ 1,09
NOVAR	GB	2,69	....
CRH PLC	GB	29,84	− 0,27
CIMPOR R	PT ★	32,50	....
COLAS	FR ★	61	− 1,61
GRUPO DRAGADOS	ES ★	13,65	+ 1,87
FCC	ES ★	23	− 0,17
GRUPO FERROVIAL	ES ★	17,89	+ 0,06
HANSON PLC	GB	6,84	+ 2,66
HEIDELBERGER ZE	DE ★	63,50	+ 1,28
HELL.TECHNODO.R	GR	6,98	....
HERACLES GENL R	GR	14,10	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	23,90	....
HOLDERBANK FINA	CH	1189,53	+ 1
IMERYS	FR ★	107,60	....
ITALCEMENTI	IT ★	9,35	+ 0,43
LAFARGE	FR ★	104	− 0,57
MICHANIKI REG.	GR	3,38	....
PILKINGTON PLC	GB	1,68	− 0,95
RMC GROUP PLC	GB	10,58	+ 0,61
SAINT GOBAIN	FR ★	158,90	− 0,38
SKANSKA -B-	SE	42,56	− 0,52
TAYLOR WOODROW	GB	3,07	....
TECHNIP	FR ★	169	+ 0,30
TITAN CEMENT RE	GR	38,02	....
VINCI	FR ★	69,70	+ 0,29
WIENERB BAUSTOF	AT ★	23	+ 0,48
▶ DJ E STOXX CNST P		238,16	+ 0,16

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ACCOR	FR ★	44,33	− 1,20
ADIDAS-SALOMON	DE ★	62,50	+ 1,96
AGFA-GEVAERT	BE ★	20,79	+ 1,81
AIR FRANCE	FR ★	19,06	− 0,31
AIRTOURS PLC	GB	4,87	+ 1,34
ALITALIA	IT ★	1,66	+ 0,61
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	13	....
AUTOGRILL	IT ★	12,28	+ 1,40
BANG & OLUFSEN	DK	32,16	+ 8,11
BASS	GB	11,61	+ 0,70
BENETTON GROUP	IT ★	1,71	+ 1,18
BERKELEY GROUP	GB	11,58	− 0,97
BRITISH AIRWAYS	GB	5,39	+ 0,30
BULGARI	IT ★	11,70	+ 1,92
CHRISTIAN DIOR	FR ★	41,80	− 1,42
CLUB MED.	FR ★	74,60	− 0,53
COMPASS GROUP	GB	8,50	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	20	− 0,50
ELECTROLUX -B-	SE	16,59	+ 1,01
EM.TV & MERCHAN	DE ★	5,70	− 1,72
EMI GROUP	GB	7,90	− 0,20
EURO DISNEY	FR ★	0,78	+ 1,30
HERMES INTL	FR ★	143	− 0,42
HILTON GROUP	GB	3,39	+ 0,96
HDP	IT ★	3,87	+ 0,52
HUNTER DOUGLAS	NL ★	27,95	+ 1,64
KLM	NL ★	20	− 1,48
LVMH	FR ★	59,60	− 2,05
MEDION	DE ★	86,99	+ 0,57
MOULINEX	FR ★	4,58	− 1,29
NH HOTELES	ES ★	14,25	+ 0,49
NXT	GB	4,77	+ 6,47
P & O PRINCESS	GB	4,81	....
PERSIMMON PLC	GB	5,44	− 2,32
PREUSSAG AG	DE ★	37,20	+ 0,81
RANK GROUP	GB	2,82	....
RICHEMONT UNITS	CH	2553,85	+ 0,98
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	31,96	+ 3,53
RYANAIR HLDGS	IE	10,75	....
SAIRGROUP N	CH	83,47	+ 0,59
SAS DANMARK A/S	DK	11,25	− 0,59
SEB	FR ★	59,80	+ 0,67
SODEXHO ALLIANC	FR ★	55,15	− 1,87
TELE PIZZA	ES ★	2,55	+ 0,39
THE SWATCH GRP	CH	1168,58	+ 0,56
THE SWATCH GRP	CH	241,57	− 0,40
THOMSON MULTIME	PA	37,50	+ 1,99
J D WETHERSPOON	GB	6,34	+ 0,77
WILSON BOWDEN	GB	12,34	....
WM-DATA -B-	SE	4,23	+ 0,79
WOLFORD AG	AT ★	17,35	+ 1,28
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,12	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		134,52	+ 0,89

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ACTELION N	CH	317,51	+ 0,21
ALTANA AG	DE ★	133,25	− 0,78
ASTRAZENECA	GB	54,54	− 1,28
AVENTIS	FR ★	90,50	− 0,44
BB BIOTECH	CH	756,14	+ 4,52
CELLTECH GROUP	GB	19,20	+ 0,42
ELAN CORP	IE	38,25	− 0,49
ESSILOR INTL	FR ★	318,20	+ 0,19
FRESENIUS MED C	DE ★	78,10	+ 1,43
GAMBRO -A-	SE	6,95	+ 0,80
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,80	− 0,27
H. LUNDBECK	DK	27,29	....
NOVARTIS N	CH	1823,24	− 0,18
NOVO-NORDISK -B	DK	215,72	....
NYCOMED AMERSHA	GB	7,50	− 0,43
ORION B	FI ★	20,75	− 7,74
OXFORD GLYCOSCI	GB	16,99	+ 12,02
PHONAK HLDG N	CH	3535,19	+ 2,18
QIAGEN NV	NL ★	23	+ 0,66
ROCHE HOLDING	CH	8641,57	+ 0,53
ROCHE HOLDING G	CH	7950,90	+ 2,40
SANOFI SYNTHELA	FR ★	66,35	+ 0,38
SCHERING AG	DE ★	55,50	+ 2,02
SERONO -B-	CH	927	+ 1,07
SHIRE PHARMA GR	GB	17,37	+ 2,47
SMITH & NEPHEW	GB	5,32	− 2,37
SSL INTL	GB	7,79	+ 0,21
SULZER AG 100N	CH	654,66	− 2,15
SYNTHES-STRATEC	CH	582,65	+ 2,77
UCB	BE ★	37,21	− 0,24
WILLIAM DEMANT	DK	36,71	+ 1,48
WS ATKINS	GB	11,70	....
ZELTIA	ES ★	11,39	+ 1,24
NOVOZYMES -B-	DK	22,11	....
GALEN HOLDINGS	GB	12,95	+ 0,37
▶ DJ E STOXX HEAL		551,62	− 0,10

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
BG GROUP	GB	4,45	− 1,43
BP AMOCO	GB	9,74	− 0,98
CEPSA	ES ★	12,19	+ 0,25
COFLEXIP	FR ★	155,20	− 1,46
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57,80	....
ENI	IT ★	7,54	− 0,13
ENTERPRISE OIL	GB	9,03	− 1,06
HELLENIC PETROL	GR	8,92	....
LASMO	GB	2,90	....
LATTICE GROUP	GB	2,26	+ 0,72
OMV AG	AT ★	91	− 0,27
PETROLEUM GEO-S	NO	10,24	+ 1,22
REPSOL YPF	ES ★	20,85	+ 0,48
ROYAL DUTCH CO	NL ★	64,74	− 0,28
SAIPEM	IT ★	6,92	− 0,43
SHELL TRANSP	GB	9,18	− 0,70
TOTAL FINA ELF	FR ★	158,60	− 0,56
IHC CALAND	NL ★	53,65	− 0,65
▶ DJ E STOXX ENGY P		353,02	− 0,36

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
3I GROUP	GB	18,94	+ 1,21
ALMANIJ	BE ★	43,60	+ 0,23
ALPHA FINANCE	GR	38,32	....
AMVESCAP	GB	16,53	− 0,19
BHW HOLDING AG	DE ★	30,10	+ 2,38
BPI R	PT ★	3,19	....
BRITISH LAND CO	GB	7,86	+ 1,46
CANARY WHARF GR	GB	8,60	− 0,37
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,21	....
CATTLES ORD.	GB	4,58	....
CLOSE BROS GRP	GB	13,34	+ 1,60
COBEPA	BE ★	67,50	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	33,50	+ 0,30
CORP FIN ALBA	ES ★	25,23	− 0,04
CS GROUP N	CH	200,65	+ 0,99
DEPFA-BANK	DE ★	74	− 2,12
DIREKT ANLAGE B	DE ★	15,25	+ 3,04
DROTT -B-	SE	11,69	− 1,85
EURAFRANCE	FR ★	70,60	+ 0,86
FINAXA	FR ★	117	+ 2,09
FORTIS (B)	BE ★	30	− 1,15
FORTIS (NL)	NL ★	30,05	+ 0,64
GECINA	FR ★	100,30	− 0,89
GIMV	BE ★	44,50	+ 1,60
GREAT PORTLAND	GB	4,50	− 0,36
HAMMERSON	GB	8,28	− 0,39
ING GROEP	NL ★	77,40	− 0,10
LAND SECURITIES	GB	14,95	+ 1,31
LIBERTY INTL	GB	8,31	....
MAN GROUP	GB	14,20	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	114,75	+ 0,92
MEDIOBANCA	IT ★	10,94	+ 0,27
METROVACESA	ES ★	18,30	+ 1,05
MONTEDISON	IT ★	2,82	− 1,74
PERPETUAL PLC	GB	62,40	....
PROVIDENT FIN	GB	13,42	− 2,12
REALDANMARK	DK	71,01	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	44,20	− 0,67
RODAMCO NORTH A	NL ★	43,05	− 0,23
SCHRODERS	GB	15,94	− 2,95
SIMCO N	FR ★	76	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,37	....
UNIBAIL	FR ★	175	− 0,85
VALLEHERMOSO	ES ★	8,20	+ 0,37
WCM BETEILIGUNG	DE ★	19,02	+ 0,11
▶ DJ E STOXX FINS P		283,12	− 0,10

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ALLIED DOMECQ	GB	7,07	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,18	+ 0,45
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,98	....
BRAU-UNION	AT ★	42,82	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,26	+ 0,22
CARLSBERG -B-	DK	51,18	+ 0,79
CARLSBERG AS -A	DK	48,91	....
COCA COLA HBC	GR	15,40	....
DANISCO	DK	37,25	+ 0,72
DANONE	FR ★	139	+ 0,94
DELTA HOLDINGS	GR	9,62	....
DIAGEO	GB	11,71	+ 0,41
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,80	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	95,40	− 3,29
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	43	− 1,71
HELLENIC SUGAR	GR	14,40	....
KAMPS	DE ★	12,55	− 1,95
KERRY GRP-A-	GB	20	....
KONINKLIJKE NUM	NL ★	43,42	− 0,12
MONTEDISON	IT ★	2,82	− 1,74
NESTLE N	CH	2366,61	− 1,07
PARMALAT	IT ★	1,64	....
PERNOD RICARD	FR ★	74	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,83	+ 1,67
SCOTT & NEWCAST	GB	8,19	+ 0,99
SOUTH AFRICAN B	GB	7,58	+ 1,95
TATE & LYLE	GB	3,63	....
TOMKINS	GB	2,40	....
UNILEVER	NL ★	60,15	+ 0,75
UNILEVER	GB	8,18	− 0,78
UNIQ	GB	3,15	....
WHITBREAD	GB	10,11	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,50	− 0,24

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ABB N	CH	78,56	....
ADECCO N	CH	574,14	+ 1,98
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,14	....
AGGREKO	GB	6,65	+ 3
ALSTOM	FR ★	30,64	+ 0,16
ALTRAN TECHNO	FR ★	62,90	+ 1,37
ALUSUISSE GRP N	CH	739,77	+ 2,73
ASSA ABLOY-B-	SE	17,42	+ 0,96
ASSOC BR PORTS	GB	6,29	− 1,02
ATLAS COPCO -A-	SE	22,05	+ 2,04
ATLAS COPCO -B-	SE	21,17	+ 2,40
ATTICA ENTR SA	GR	8,04	....
BAA	GB	10,26	− 0,78
BBA GROUP PLC	GB	4,34	+ 9,35
BOOKHAM TECHNOL	GB	5,11	....
BTG	GB	17,18	+ 9,23
CIR	IT ★	1,92	+ 1,05
CAPITA GRP	GB	7,07	+ 1,39
CDB WEB TECH IN	IT ★	6,81	+ 0,44
CGIP	FR ★	46	+ 1,70
CMG	GB	63,56	....
COOKSON GROUP P	GB	2,52	+ 5,41
DAMPSKIBS -A-	DK	8360,80	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9647,08	+ 0,70
DAMSKIBS SVEND	DK	12835,97	+ 1,38
E.ON AG	DE ★	56	....
EADS SICO.	FR ★	20,20	− 0,49
ELECTROCOMPONEN	GB	8,89	+ 3,38
EPCOS	DE ★	63	+ 0,16
EUROTUNNEL	FR ★	1,19	+ 0,85
EXEL	GB	12,66	+ 0,64
F.I. GROUP	GB	5,47	+ 2,73
GROUP 4 FALCK	DK	114,56	....
FINMECCANICA	IT ★	1,12	....
FINNLINES	FI ★	22	+ 2,09
FKI	GB	3,21	+ 1,02
FLS IND.B	DK	13,80	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	37,75	− 0,53
GAMESA	ES ★	25,70	+ 1,78
GKN	GB	12,34	− 0,78
HAGEMEYER NV	NL ★	25,08	+ 0,52
HALKOR	GR	4,24	....
HAYS	GB	4,65	+ 0,35
HEIDELBERGER DR	DE ★	62	+ 0,32
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	27,75	....
IFIL	IT ★	6,88	+ 0,73
IMI PLC	GB	3,84	+ 3,93
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	20,29	+ 1,10
INVESTOR -A-	SE	14,33	+ 3,59
INVESTOR -B-	SE	14,17	+ 3,21
ISS	DK	58,28	....
JOT AUTOMATION	FI ★	1,15	....
KINNEVIK -B-	SE	23,65	+ 0,23
COPENHAGEN AIRP	DK	101,83	....
KONE B	FI ★	72,50	....
LEGRAND	FR ★	229,40	+ 3,80
LINDE AG	DE ★	49,80	+ 1,01
MAN AG	DE ★	29,90	+ 0,50
MG TECHNOLOGIES	DE ★	12,21	....
WARTSILA CORP A	FI ★	20,80	....
METSO	FI ★	10,30	+ 4,04
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,65	....
TELE2 -B-	SE	39,48	+ 1,13
NKT HOLDING	DK	154,09	+ 1,59
EXEL	GB	12,66	+ 0,64
PACE MICRO TECH	GB	6,08	+ 3,29
PARTEK	FI ★	10,95	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,39	− 0,73
PERLOS	FI ★	10,01	− 4,67
PREMIER FARNELL	GB	5,08	+ 4,30
RAILTRACK	GB	7,76	+ 4,34
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	13,50	+ 0,37
RENTOKIL INITIA	GB	3,13	− 1,02
REXAM	GB	4,10	− 0,39
REXEL	FR ★	79,25	+ 0,96
RHI AG	AT ★	22,10	− 0,45
RIETER HLDG N	CH	290,67	+ 0,11
ROLLS ROYCE	GB	3,45	+ 0,94
SANDVIK	SE	23,87	+ 0,70
SAURER ARBON N	CH	474,63	− 1,36
SCHNEIDER ELECT	FR ★	68,20	+ 3,33
SEAT PAGINE GIA	IT ★	1,40	+ 2,19
SECURICOR	GB	2,58	+ 1,27
SECURITAS -B-	SE	20,51	− 0,53
SERCO GROUP	GB	6,40	+ 3,12
SGL CARBON	DE ★	35,20	+ 1,15
SHANKS GROUP	GB	2,69	....
SIDEL	FR ★	41,23	....
INVENSYS	GB	2,19	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	20,94	− 0,38
SKF -B-	SE	17,53	....
SMITHS GROUP	GB	12,76	....
SOPHUS BEREND -	DK	26,80	....
SPIRENT	GB	5,58	+ 3,28
T.I.GROUP PLC	GB	6,55	....
TECAN GROUP N	CH	828,15	− 3,58
TPI	ES ★	5,21	+ 2,36
THALES	FR ★	45,17	− 2,36
TOMRA SYSTEMS	NO	19	+ 2,67
TRAFFICMASTER	GB	4,26	+ 1,54
UNAXIS HLDG N	CH	177,74	− 0,37
VA TECHNOLOGIE	AT ★	43,50	+ 1,16
VEDIOR NV	NL ★	10,55	+ 3,43
VESTAS WIND SYS	DK	51,59	+ 2,67
VINCI	FR ★	69,70	+ 0,29
VIVENDI ENVIRON	FR ★	49,37	− 0,26
VOLVO -A-	SE	19,30	+ 1,45
VOLVO -B-	SE	19,90	+ 1,40
▶ DJ E STOXX IND GO P		435,71	+ 1,19

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
AEGIS GROUP	GB	2,02	− 1,57
AEGON NV	NL ★	35,29	+ 0,80
AGF	FR ★	68,25	+ 0,15
ALLEANZA ASS	IT ★	14,78	+ 0,54
ALLIANZ N	DE ★	298,50	+ 0,13
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	125,60	+ 0,72
BALOISE HLDG N	CH	1099,18	− 0,65
BRITANNIC	GB	15,55	− 0,10
CGNU	GB	15,86	+ 0,41
CNP ASSURANCES	FR ★	37,26	− 0,05
CORP MAPFRE R	ES ★	22,81	− 0,18
ERGO VERSICHERU	DE ★	176	+ 0,86
ETHNIKI GEN INS	GR	12,80	....
EULER	FR ★	53,20	+ 1,33
CODAN	DK	82,05	....
FORTIS (B)	BE ★	30	− 1,15
GENERALI ASS	IT ★	36,05	− 0,41
GENERALI HLD VI	AT ★	209	....
INDEPENDENT INS	GB	2	− 3,13
INTERAM HELLEN	GR	15	....
IRISH LIFE & PE	GB	12,68	− 0,63
FONDIARIA ASS	IT ★	6,04	+ 0,33
LEGAL & GENERAL	GB	2,61	− 1,22
MEDIOLANUM	IT ★	12,30	+ 2,07
MUENCH RUECKVER	DE ★	337,50	+ 0,60
POHJOLA GRP.B	FI ★	24,40	− 43,14
PRUDENTIAL	GB	12,47	− 0,26
RAS	IT ★	14,50	+ 0,97
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,92	+ 1,45
SAI	IT ★	17,02	+ 1,25
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	47	....
SWISS RE N	CH	2340,43	+ 0,28
SCOR	FR ★	48,85	− 0,10
SKANDIA INSURAN	SE	10,75	+ 1,56
ST JAMES'S PLAC	GB	6,10	− 3,08
STOREBRAND	NO	7,22	....
SWISS LIFE REG	CH	765,96	+ 1,12
TOPDANMARK	DK	27,47	....
ZURICH FINL SVC	CH	396,07	+ 1,85
▶ DJ E STOXX INSU P		389,28	+ 0,21

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
B SKY B GROUP	GB	13,05	− 1,34
CANAL PLUS	FR ★	3,87	+ 1,04
CAPITAL RADIO	GB	11,07	− 0,58
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,21	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,21	− 0,26
DLY MAIL & GEN	GB	11,60	+ 0,70
ELSEVIER	NL ★	14,31	+ 0,42
EMAP PLC	GB	11,66	+ 0,70
FOX KIDS EUROPE	NL ★	8,95	− 0,56
FUTURE NETWORK	GB	1,27	− 4,82
GRANADA	GB	2,55	− 0,63
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	6,26	+ 1,29
GWR GROUP	GB	7,23	+ 1,82
HAVAS ADVERTISI	FR ★	13,20	− 1,12
INDP NEWS AND M	IR ★	2,45	− 0,81
INFORMA GROUP	GB	7,18	− 3,68
LAGARDERE SCA N	FR ★	58,15	+ 0,52
LAMBRAKIS PRESS	GR	13,90	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	25,80	+ 1,69
MEDIASET	IT ★	11,40	+ 0,97
MODERN TIMES GR	SE	27,02	− 2
MONDADORI	IT ★	10,35	− 0,96
NRJ GROUP	FR ★	27	− 1,60
PEARSON	GB	21,62	+ 2,52
PRISA	ES ★	13,70	+ 0,74
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	18,90	+ 4,42
PT MULTIMEDIA R	PT ★	16,50	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	32,63	+ 1,02
PUBLIGROUPE N	CH	432,08	+ 1,54
REED INTERNATIO	GB	10,13	+ 0,32
REUTERS GROUP	GB	14,92	+ 3,93
RTL GROUP	LU ★	56	....
SMG	GB	2,79	− 2,26
SOGECABLE R	ES ★	21,73	+ 1,07
TAYLOR NELSON S	GB	3,52	− 4,80
TELEFONICA	ES ★	19,46	+ 0,05
TELEWEST COMM.	GB	1,92	− 0,83
TF1	FR ★	40,85	+ 2,13
TRINITY MIRROR	GB	7,23	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	5,60	− 1,75
UTD BUSINESS ME	GB	10,73	+ 0,30
VIVENDI UNIVERS	FR ★	70,40	+ 0,57
VNU	NL ★	41,55	+ 0,90
WOLTERS KLUWER	NL ★	29,58	+ 0,96
WPP GROUP	GB	11,55	− 1,78
▶ DJ E STOXX MEDIA P		381,13	+ 0,62

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
AHOLD	NL ★	35,07	− 0,93
ALTADIS	ES ★	14,30	....
AMADEUS GLOBAL	ES ★	7,11	+ 0,28
ATHENS MEDICAL	GR	6,26	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	68,10	− 0,29
AVIS EUROPE	GB	3,19	+ 23,75
BEIERSDORF AG	DE ★	112,80	+ 0,71
BIC	FR ★	43,98	− 0,16
BRIT AMER TOBAC	GB	8,84	+ 1,11
CASINO GP	FR ★	95,50	+ 0,53
CLARINS	FR ★	78,85	+ 0,77
DELHAIZE	BE ★	60,50	− 0,33
COLRUYT	BE ★	45,95	− 0,11
FIRSTGROUP	GB	4,37	− 1,45
FREESERVE	GB	1,53	....
GALLAHER GRP	GB	7,49	....
GIB	BE ★	43,46	− 0,21
GIVAUDAN N	CH	297,22	+ 1,79
HENKEL KGAA VZ	DE ★	68,30	− 0,87
IMPERIAL TOBACC	GB	11,71	+ 0,83
JERONIMO MARTIN	PT ★	7,94	....
KESKO -B-	FI ★	10,15	+ 1,30
L'OREAL	FR ★	81,45	− 0,06
LAURUS NV	NL ★	5,50	− 0,90
MORRISON SUPERM	GB	3,32	+ 0,98
RECKITT BENCKIS	GB	15,41	+ 1,27
SAFEWAY	GB	5,11	+ 0,63
SAINSBURY J. PL	GB	6,44	− 0,75
STAGECOACH HLDG	GB	0,94	....
T-ONLINE INT	DE ★	13,05	....
TERRA LYCOS	ES ★	10,28	+ 1,88
TESCO PLC	GB	4,24	+ 1,54
TNT POST GROEP	NL ★	23,50	+ 0,64
WANADOO	FR ★	6,54	− 0,91
WORLD ONLINE IN	NL ★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		407,72	− 0,27

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ALLIANCE UNICHE	GB	9,42	....
AVA ALLG HAND.G	DE ★	37,10	+ 0,27
BOOTS CO PLC	GB	10,21	+ 0,16
BUHRMANN NV	NL ★	28,85	− 0,52
CARREFOUR	FR ★	63,15	+ 0,24
CASTO.DUBOIS	FR ★	255	....
CC CARREFOUR	ES ★	15,85	+ 0,13
CHARLES VOEGELE	CH	115,88	− 6,72
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	208,80	+ 0,38
DEBENHAMS	GB	7,21	+ 1,59
DIXONS GROUP	GB	4,39	....
GAL LAFAYETTE	FR ★	174	+ 0,35
GEHE AG	DE ★	42	+ 0,12
GREAT UNIV STOR	GB	7,95	+ 10,29
GUCCI GROUP	NL ★	92,70	− 0,27
HENNES & MAURIT	SE	17,26	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	32,40	− 1,82
KINGFISHER	GB	7,34	+ 2,25
MARKS & SPENCER	GB	4,13	− 0,39
MATALAN	GB	7,10	+ 0,46
METRO	DE ★	51,20	− 0,39
NEXT PLC	GB	14,87	+ 0,11
PINAULT PRINT.	FR ★	199	− 0,25
SIGNET GROUP	GB	1,10	− 1,45
VALORA HLDG N	CH	201,64	....
VENDEX KBB NV	NL ★	17	+ 0,59
W.H SMITH	GB	8,50	− 1,31
WOLSELEY PLC	GB	6,60	+ 0,74
▶ DJ E STOXX RETL P		338	− 0,05

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
AIXTRON	DE ★	73	+ 0,69
ALCATEL-A-	FR ★	35,17	+ 2,09
ALTEC SA REG.	GR	7,20	....
ARM HOLDINGS	GB	4,95	+ 9,64
ARC INTERNATION	GB	1,48	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	25,75	+ 3,04
BAAN COMPANY	NL ★	2,63	+ 0,77
BALTIMORE TECH	GB	1,40	+ 2,35
SPIRENT	GB	17,34	....
BAE SYSTEMS	GB	5,47	+ 1,50
BROKAT	DE ★	7,69	+ 1,05
BULL	FR ★	2,69	− 0,74
BUSINESS OBJECT	FR ★	33,94	+ 8,09
CAP GEMINI	FR ★	129,20	+ 4,19
COMPTEL	FI ★	7,50	+ 1,35
DASSAULT SYST.	FR ★	47,60	+ 3,70
DIALOG SEMICOND	GB	88,72	....
ERICSSON -B-	SE	6,95	+ 0,80
F-SECURE	FI ★	0,89	+ 8,54
FILTRONIC	GB	3,15	+ 6,56
FINMATICA	IT ★	25,09	+ 0,36
GETRONICS	NL ★	5,20	− 1,70
GN GREAT NORDIC	DK	11,79	+ 1,73
INFINEON TECHNO	DE ★	43,80	+ 2,10
INFOGRAMES ENTE	FR ★	18,40	+ 4,49
INTRACOM R	GR	19,78	....
KEWILL SYSTEMS	GB	2,23	− 2,82
LOGICA	GB	14,42	+ 2,05
LOGITECH INTL N	CH	271,03	+ 5,61
MARCONI	GB	5,58	+ 1,47
NOKIA	FI ★	29,25	+ 2,13
OCE	NL ★	13,60	− 0,73
OLIVETTI	IT ★	2,43	....
PSION	GB	1,52	+ 4,44
SAGE GRP	GB	4,07	+ 1,61
SAGEM	FR ★	94,50	+ 0,53
SAP AG	DE ★	136	+ 4,45
SAP VZ	DE ★	137	+ 3,01
SEMA	GB	9	− 0,18
SEZ HLDG N	CH	618,66	− 0,84
SIEMENS AG N	DE ★	119	− 0,17
MB SOFTWARE	DE ★	3,70	....
SPIRENT	GB	5,58	+ 3,28
STMICROELEC SIC	FR ★	39,69	+ 1,38
TECNOST	IT ★	2,83	....
THINK TOOLS	CH	37,64	− 0,86
THUS	GB	0,74	− 4,17
TIETOENATOR	FI ★	27,50	+ 1,48
▶ DJ E STOXX TECH P		572,04	+ 1,46

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/04
ACEA	IT ★	10,89	− 0,09
AEM	IT ★	2,83	+ 0,35
ANGLIAN WATER	GB	9,74	....
BRITISH ENERGY	GB	4,57	+ 1,07
CENTRICA	GB	3,74	− 0,85
EDISON	IT ★	10,82	− 0,09
ELECTRABEL	BE ★	253,20	− 0,31
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,20	....
ENDESA	ES ★	19,57	− 0,61
ENEL	IT ★	3,84	....
EVN	AT ★	34,25	+ 0,06
FORTUM	FI ★	4,15	+ 0,73
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,25	+ 0,94
HIDRO CANTABRIC	ES ★	25,16	− 3,19
IBERDROLA	ES ★	16,87	+ 1,02
INNOGY HOLDINGS	GB	3,36	+ 0,48
ITALGAS	IT ★	5,26	....
KELDA	GB	5,40	+ 1,52
NATIONAL GRID G	GB	8,94	+ 0,18
INTERNATIONAL P	GB	4,58	− 0,35
OESTERR ELEKTR	AT ★	127,28	− 0,95
PENNON GROUP	GB	9,87	....
POWERGEN	GB	11,57	− 0,14
SCOTTISH POWER	GB	7,57	+ 0,64
SEVERN TRENT	GB	11,66	− 0,28
SUEZ LYON EAUX	FR ★	173	+ 0,76
SYDKRAFT -A-	SE	26,30	....
SYDKRAFT -C-	SE	21,89	....
THAMES WATER	GB	19,68	....
FENOSA	ES ★	20,75	− 0,05
UNITED UTILITIE	GB	9,97	− 1,28
VIRIDIAN GROUP	GB	10,31	+ 0,31
▶ DJ E STOXX PO SUP P		315,86	....

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/04 10 h 06 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 10/04
AIRSPRAY NV	19,75	....
ANTONOV	0,40	....
C/TAC	3,25	....
CARDIO CONTROL	2,45	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,55	....
INNOCONCEPTS NV	19,50	....
NEDGRAPHICS HOLD	9	....
SOPHEON	1,33	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,83	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	4,85	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 10/04
ARTHUR	6	....
ENVIPCO HLD CT	0,43	....
FARDIS B	18,50	....
INTERNOC HLD	0,55	....
INTL BRACHYTHER B	8	....
LINK SOFTWARE B	4	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● Crédit Suisse First Boston ayant fait évoluer ses recommandations de *« sous-pondérer »* à *« neutre »* sur les valeurs de télécommunications européennes, l'action **France Télécom** gagnait 1,05 %, à 77 ,2 euros, à l'ouverture de la Bourse mercredi 11 avril, après avoir progressé de 5,82 % mardi. En revanche, sa filiale de services sur Internet **Wanadoo** restait stable, à 6,6 euros, après un sursaut la veille. De son côté, l'équipementier **Alcatel** poursuivait sa hausse, gagnant 3,51 %, à 35,66 euros, après un gain de 8,5 % la veille.

● Le titre **Suez** gagnait 1,28 % mercredi matin, à 173,98 euros, alors que sa filiale belge d'énergie Tractebel lançait une OPA amicale à 100 % sur le groupe néerlandais GTI, pour 330 millions d'euros.

● L'action **Société générale** progressait de 0,28 %, à 71 euros. La banque française a confirmé mercredi matin le rachat de 51 % de la société américaine de gestion de fonds TCW pour 880 millions de dollars.

● Le titre du constructeur de terminaux de paiement **Ingenico** enregistrait mercredi matin une vive progression, de 13,24 %, à 22,67 euros, après avoir annoncé que son chiffre d'affaires du premier trimestre avait augmenté de 53 %. La Bourse s'était déjà montrée très optimiste sur cette valeur la veille, accordant au titre une hausse de 6 %.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 11 AVRIL **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 avril

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR ❯	44,44	291,51	−0,96	14/06
AGF ❯	68,20	447,36	+0,07	31/05
AFFINE(EXIMM	39,48	258,97	−0,78	15/11
AIR FRANCE G ❯	19,10	125,29	−0,10	29/09
AIR LIQUIDE ❯	169,30	1110,54	−0,18	11/05

ALCATEL ❯	35,08	230,11	+1,83	18/05
ALCATEL O	31,43	206,17	+8,38	...
ALSTOM ❯	30,60	200,72	+0,03	11/09
ALTRAN TECHN ❯	63	413,25	+1,53	30/06
ATOS ORIGIN ❯	85,80	562,81	−0,58	...
ARBEL	7,40	48,54	+1,09	01/07
AVENTIS ❯	90,40	592,99	−0,55	05/06
AXA ❯	125,50	823,23	+0,64	09/05
AZEO(EXG.ET ❯	71,70	470,32	+3,76	19/06
BAIL INVESTI ❯	130	852,74	...	22/06
BAZAR HOT. V	127	833,07	−0,78	13/06
BIC ❯	43,98	288,49	−0,16	09/02
BIS	...	...	...	01/07
BNPPARIBAS ❯	96	629,72	+0,42	26/05
BOLLORE ❯	235	1541,50	−2,08	27/12
BOLLORE INV	52,70	345,69	−0,47	03/07
BONGRAIN	...	...	...	12/05
BOUYGUES ❯	43,50	285,34	+1,99	02/06
BOUYGUES OFF ❯	54	354,22	−0,55	26/05
BULL# ❯	2,69	17,65	−0,74	...
BUSINESS OBJ ❯	33,75	221,39	+7,48	...
B T P (LA CI	...	...	...	15/07
BURELLE (LY)	68	446,05	−0,58	13/06
CANAL + ❯	3,82	25,06	−0,26	03/07
CAP GEMINI ❯	128,40	842,25	+3,55	26/05
CARBONE-LORR ❯	45,40	297,80	−0,20	09/06
CARREFOUR ❯	62,85	412,27	−0,24	10/04
CASINO GUICH ❯	95,50	626,44	+0,53	09/06
CASINO GUICH	62,25	408,33	−1,19	09/06
CASTORAMA DU ❯	249,70	1637,92	−0,04	26/05
CEA INDUSTRI	176	1154,48	−0,56	17/07
CEGID (LY)	86	564,12	+0,12	26/05
CFF.RECYCLIN	43	282,06	...	30/03
CGIP ❯	45,70	299,77	+1,04	09/06
CHARGEURS	84	551	−0,59	22/06
CHRISTIAN DA	82,50	541,16	−0,60	03/07
CHRISTIAN DI ❯	41,50	272,22	−2,12	01/12
CIC -ACTIONS	...	...	...	02/06
CIMENTS FRAN ❯	53,85	353,23	−0,55	21/06
CLARINS ❯	78,90	517,55	+0,83	21/07
CLUB MEDITER ❯	74,60	489,34	−0,53	20/03
CNP ASSURANC ❯	37,26	244,41	−0,05	15/06
COFACE ❯	82	537,88	+1,86	31/05
COFLEXIP ❯	155,50	1020,01	−1,27	06/06
COLAS ❯	61	400,13	−1,61	23/08
CONTIN.ENTRE	47,50	311,58	...	22/06
CPR	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	13,42	88,03	+1,90	03/07
CREDIT LYONN ❯	42,24	277,08	−0,14	15/05
CS COM.ET SY	11,60	76,09	+0,09	...
DAMART	75	491,97	...	20/12
DANONE ❯	138,90	911,12	+0,87	30/05
DASSAULT-AVI	...	...	...	09/05
DASSAULT SYS ❯	46,88	307,51	+2,14	01/07
DE DIETRICH	64,20	421,12	−5,59	19/05
DEVEAUX(LY)#	90	590,36	...	03/07
DEV.R.N-P.CA	14,45	94,79	−0,34	16/06
DMC (DOLLFUS	14,05	92,16	+0,36	20/06
DYNACTION	...	...	...	10/07
EIFFAGE ❯	79,80	523,45	−0,25	02/01
ELIOR ❯	13,87	90,98	+2,74	...
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	29,76	195,21	−1,78	...
ERAMET ❯	39,50	259,10	+0,38	30/06
ERIDANIA BEG ❯	96,35	632,01	−2,33	17/07
ESSILOR INTL ❯	319,50	2095,78	+0,60	05/06
ESSO	79	518,21	...	14/02
EULER ❯	53	347,66	+0,95	...

EURAFRANCE ❯	70,60	463,11	+0,86	19/12
EURO DISNEY ❯	0,77	5,05	...	30/09
EUROTUNNEL ❯	1,18	7,74	...	...
FAURECIA ❯	56,55	370,94	−0,09	06/07
FIMALAC SA C ❯	37,40	245,33	+0,27	09/06
F.F.P. (NY)	121,80	798,96	+2,35	16/06
FINAXA	117	767,47	+2,09	14/06
FIVES-LILLE	...	...	...	...
FONC.LYON.#	31	203,35	−2,52	05/06
FRANCE TELEC ❯	76,70	503,12	+0,39	22/06
FROMAGERIES	502	3292,90	−4,38	19/07
GALERIES LAF ❯	174	1141,37	+0,35	13/06
GAUMONT #	45,25	296,82	+0,07	11/05
GECINA ❯	100,60	659,89	−0,59	10/07
GEOPHYSIQUE ❯	67	439,49	+3,16	12/07
GFI INFORMAT ❯	25,36	166,35	+0,04	16/06
GRANDVISION ❯	20,37	133,62	+3,40	30/06
GROUPE ANDRE	129,90	852,09	−0,08	31/05
GROUPE GASCO	86	564,12	+0,58	30/05
GR.ZANNIER (	88	577,24	+0,34	03/07
GROUPE PARTO	66,60	436,87	−0,75	10/04
GUYENNE GASC ❯	87,80	575,93	−1,24	13/06
HAVAS ADVERT ❯	13,20	86,59	−1,12	24/05
IMERYS ❯	107,60	705,81	...	03/07
IMMOBANQUE	...	...	...	03/07
IMMEUBLES DE	...	...	...	02/06
INFOGRAMES E ❯	18,37	120,50	+4,32	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	05/03
INGENICO ❯	22,01	144,38	+9,94	04/07
ISIS ❯	104,80	687,44	+0,77	30/06
KAUFMAN ET B ❯	20,95	137,42	+1,95	...
KLEPIERRE ❯	102,40	671,70	+0,29	28/04
LAFARGE ❯	104,10	682,85	−0,48	06/07
LAGARDERE ❯	58,15	381,44	+0,52	31/05
LAPEYRE ❯	55	360,78	...	31/05
LEBON (CIE)	59,85	392,59	...	08/06
LEGRAND ❯	226	1482,46	+2,26	02/02
LEGRAND ADP	134,70	883,57	+1,28	02/02
LEGRIS INDUS ❯	52,55	344,71	+0,38	10/07
LIBERTY SURF ❯	7,50	49,20	+0,40	...
LOCINDUS	127,10	833,72	−0,70	03/07
L'OREAL ❯	81,05	531,65	−0,55	15/06
LOUVRE #	80,10	525,42	−0,50	09/06
LVMH MOET HE ❯	59,40	389,64	−2,38	01/12
MARINE WENDE ❯	77,70	509,68	−1,89	30/11
MAUREL ET PR	11,60	76,09	+0,87	31/03
METALEUROP	5,25	34,44	−1,87	04/07
MICHELIN ❯	34,57	226,76	+0,14	30/05
MONTUPET SA	20,75	136,11	−0,24	30/06
MOULINEX	4,58	30,04	−1,29	14/09
NATEXIS BQ P ❯	100	655,96	−0,20	28/07
NEOPOST ❯	25,95	170,22	+2,53	...
NORBERT DENT	21,80	143	−0,46	05/06
NORD-EST	27,45	180,06	+0,04	20/06
NRJ GROUP ❯	27	177,11	−1,60	15/03
OBERTHUR CAR ❯	14,15	92,82	+2,61	...
OLIPAR	...	...	...	...
ORANGE ❯	10,96	71,89	+0,09	...
OXYG.EXT-ORI	411	2695,98	−0,72	22/06
PECHINEY ACT ❯	49,43	324,24	+1,92	30/06
PECHINEY B P	54	354,22	+1,31	30/06
PENAUILLE PO ❯	65,20	427,68	...	15/06
PERNOD-RICAR ❯	74	485,41	...	11/01
PEUGEOT ❯	301,80	1979,68	−0,53	02/06
PINAULT-PRIN ❯	198,30	1300,76	−0,60	03/07
PLASTIC OMN. ❯	91,90	602,82	−0,27	22/05
PSB INDUSTRI	81,35	533,62	...	02/06
PUBLICIS GR. ❯	32,78	215,02	+1,49	12/07

REMY COINTRE ❯	34,15	224,01	+0,44	31/08
RENAULT ❯	57,60	377,83	−0,17	03/07
REXEL ❯	79,25	519,85	+0,96	30/06
RHODIA ❯	13,70	89,87	−0,72	15/05
ROCHETTE (LA	6,60	43,29	−2,22	25/06
ROYAL CANIN ❯	98,95	649,07	+1,75	09/05
ROUGIER #	63,50	416,53	−0,31	26/06
RUE IMPERIAL	1830	12004,01	+0,55	22/06
SADE (NY)	...	...	...	20/06
SAGEM S.A. ❯	94,35	618,90	+0,37	10/07
SAGEM ADP	60,30	395,54	−0,82	10/07
SAINT-GOBAIN ❯	159	1042,97	−0,31	03/07
SALVEPAR (NY	...	...	...	03/08
SANOFI SYNTH ❯	66	432,93	−0,15	05/06
SCHNEIDER EL ❯	67,40	442,12	+2,12	09/06
SCOR ❯	48,75	319,78	−0,31	07/06
S.E.B. ❯	59,80	392,26	+0,67	09/06
SEITA ❯	46	301,74	+0,57	16/12
SELECTIBAIL(	17,19	112,76	+1,06	22/06
SIDEL ❯	...	...	...	02/06
SILIC CA	167	1095,45	+1,21	20/06
SIMCO ❯	76	498,53	...	28/06
SKIS ROSSIGN	15,20	99,71	+0,66	21/09
SOCIETE GENE ❯	70,95	465,40	+0,21	25/04
SODEXHO ALLI ❯	55	360,78	−2,14	06/03
SOGEPARC (FI	...	...	...	30/11
SOMMER-ALLIB	53,80	352,90	−1,10	...
SOPHIA ❯	32,65	214,17	−0,58	19/05
SOPRA # ❯	64,50	423,09	+0,47	06/07
SPIR COMMUNI ❯	77	505,09	−1,91	31/05
SR TELEPERFO ❯	21,80	143	+0,46	17/07
STUDIOCANAL	10,99	72,09	−0,09	19/06
SUCR.PITHIVI	...	...	...	27/09
SUEZ LYON.DE ❯	172,70	1132,84	+0,58	09/05
TAITTINGER	...	...	...	05/07
TF1 ❯	41	268,94	+2,50	30/05
THALES (EX.T ❯	45,48	298,33	−1,69	10/07
TECHNIP ❯	169	1108,57	+0,30	31/05
THOMSON MULT . ❯	37,47	245,79	+1,90	...
TOTAL FINA E ❯	158,50	1039,69	−0,63	14/06
TRANSICIEL # ❯	49,70	326,01	+1,43	30/05
UBI SOFT ENT ❯	37	242,70	+2,78	...
UNIBAIL ❯	175	1147,92	−0,85	13/06
UNILOG ❯	90,75	595,28	+1,85	29/06
USINOR ❯	13,90	91,18	+0,36	03/07
VALEO ❯	49,27	323,19	−1,85	12/07
VALLOUREC ❯	63,40	415,88	+3,09	05/07
VIA BANQUE	...	...	...	23/05
VICAT	61	400,13	...	01/08
VINCI ❯	69,65	456,87	+0,22	27/06
VIVENDI ENVI ❯	49,44	324,31	−0,12	...
VIVENDI UNIV ❯	70,10	459,83	+0,14	...
WANADOO ❯	6,54	42,90	−0,91	...
WORMS (EX.SO	20,50	134,47	+3,27	05/05
ZODIAC ❯	263,80	1730,41	+0,76	18/01
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO	584,50	3834,07	+4,28	02/05
AMERICAN EXP	42,89	281,34	−2,50	10/05
AMVESCAP EXP	...	...	...	05/10
ANGLOGOLD LT	36,72	240,87	+0,88	30/03
A.T.T. #	23,89	156,71	−2,45	01/05
BARRICK GOLD	...	...	...	15/12
COLGATE PAL.	58	380,46	...	15/02
CROWN CORK O	4,70	30,83	+0,86	20/11
DE BEERS #	44,16	289,67	−3,07	18/10
DIAGO PLC	11,54	75,70	−1,11	23/04
DOW CHEMICAL	...	...	...	30/04
DU PONT NEMO	50,25	329,62	+4,23	14/03
ECHO BAY MIN	...	...	...	31/12
ELECTROLUX	16,50	108,23	+0,12	04/05
ELF GABON	174	1141,37	...	28/12
ERICSSON # ❯	6,89	45,20	+1,03	05/04
FORD MOTOR #	31,87	209,05	−0,16	01/03
GENERAL ELEC	48,71	319,52	+0,45	25/04
GENERAL MOTO	60,30	395,54	+0,50	10/03
GOLD FIELDS	4,66	30,57	+5,67	23/03
HARMONY GOLD	5,58	36,60	+3,91	30/03
HITACHI #	9,41	61,73	+0,11	10/12
HSBC HOLDING ❯	13,55	88,88	−0,51	02/05
I.B.M. ❯	109	714,99	−0,73	10/03
I.C.I.	6,62	43,42	−3,64	04/10
ITO YOKADO #	57,70	378,49	+8,46	13/11
I.T.T. INDUS	...	...	...	01/04
KINGFISHER P ❯	7,41	48,61	−1,85	17/11
MATSUSHITA	18,80	123,32	−2,59	31/12
MC DONALD'S	...	...	...	01/12
MERK AND CO	88	577,24	+0,11	02/04
MITSUBISHI C	...	...	...	31/12
NESTLE SA # ■❯	2379,50	15608,50	−0,13	11/04
NORSK HYDRO	...	...	...	18/05
PFIZER INC	...	...	...	08/03
PHILIP MORRI	53,05	347,99	...	10/04
PROCTER GAMB	...	...	...	15/02
RIO TINTO PL	21	137,75	−0,38	06/04
SCHLUMBERGER	69,70	457,20	+1,01	06/04
SEGA ENTERPR	20	131,19	+2,04	31/12
SEMA GROUP # ❯	9	59,04	...	02/11
SHELL TRANSP	9,15	60,02	−0,65	20/09
SONY CORP. # ❯	77,55	508,69	−0,13	31/12
T.D.K. #	...	...	...	31/12
TOSHIBA #	6,50	42,64	+4,17	10/12
UNITED TECHO	...	...	...	10/03
ZAMBIA COPPE	0,58	3,80	+1,75	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 10 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	13,53	88,75	+3,28
AB SOFT	5,60	36,73	−0,36
ACCESS COMME	8,32	54,58	+1,46
ADL PARTNER	18,74	122,93	+0,21
ALGORIEL #	6,50	42,64	...
ALPHAMEDIA	1,14	7,48	−0,87
ALPHA MOS #	6,20	40,67	+1,64
ALPHA MOS BO	0,90	5,90	+1,12
ALTAMIR & CI	126	826,51	...
ALDETA ◆	4	26,24	...
ALTI #	10,09	66,19	+9,67
A NOVO # ❯	150	983,94	−0,79
ARTPRICE COM	11,70	76,75	...
ASTRA	0,79	5,18	+1,28
AUFEMININ.CO	3,30	21,65	−4,07
AUTOMA TECH	8,20	53,79	...
AVENIR TELEC ❯	4,55	29,85	+0,44
AVENIR TELEC ◆	1,48	9,71	...
BAC MAJESTIC	5,89	38,64	−10,49
BARBARA BUI	14,50	95,11	−3,97
BCI NAVIGATI	5,50	36,08	−3,51
BELVEDERE	10,48	68,74	+2,75
BOURSE DIREC	3,20	20,99	+3,23
BRIME TECHNO	51	334,54	+4,08
BRIME TECHN	1,80	11,81	+2,86
BUSINESS ET	15,08	98,92	−0,66
BUSINESS INT	4,78	31,35	+2,80
BVRP ACT.DIV ❯	24,80	162,68	+4,20
CAC SYSTEMES ◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER	10,29	67,50	+1,88
CAST	10,97	71,96	...
CEREP	84,60	554,94	+3,17
CHEMUNEX #	0,36	2,36	−5,26
CMT MEDICAL	16	104,95	−2,44

COALA #	19,38	127,12	−2,37
COHERIS ATIX	21,64	141,95	...
COIL	12,50	81,99	+4,17
CION ET SYS	2,69	17,65	+7,60
CONSODATA #	22,15	145,29	+1,61
CONSODATA NO . ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	5	32,80	−5,66
CROSS SYSTEM	3,78	24,80	−1,82
CRYO #	6,95	45,59	+6,92
CRYO ACT.NOU ◆	6,25	41	...
CRYONETWORKS.	3	19,68	+3,81
CYBERDECK #	1,04	6,82	...
CYBER PRES.P	11,60	76,09	−10,42
CYBERSEARCH	2,80	18,37	...
CYRANO #	2,09	13,71	+1,95
DALET #	4,50	29,52	+20,97
DATATRONIC	3,20	20,99	−12,57
DESK #	2	13,12	+8,11
DEVOTEAM # ❯	53,65	351,92	+5,30
DMS #	11,50	75,44	−2,54
D INTERACTIV	7,60	49,85	...
D INTERACTIV ◆	7,20	47,23	...
D INTERACTIV ◆	7,70	50,51	...
DIREKT ANLAG	14	91,83	−1,06
DIREKT ANLAG	12,60	82,65	−2,33
DURAND ALLIZ	1	6,56	...
DURAN DUBOI	16,20	106,27	+1,31
DURAN BS 00 ◆	0,18	1,18	...
EFFIK #	11,80	77,40	−9,16
EGIDE #	241	1580,86	+2,64
EMME(JCE 1/1	10,40	68,22	−2,80
ESI GROUP	34,50	226,31	−2,49
ESKER	5,14	33,72	+2,80
EUROFINS SCI	20	131,19	+4,99
EURO.CARGO S	9,49	62,25	...
FIMATEX # ❯	3,90	25,58	+8,33
FI SYSTEM # ❯	4,80	31,49	+9,09
FI SYSTEM BS	0,39	2,56	−2,50
FLOREANE MED	9,20	60,35	...
GAMELOFT COM .	3	19,68	−3,23
GAUDRIOT #	29	190,23	−1,69
GENERIX #	16,80	110,20	...
GENESYS #	21,49	140,97	−2,76
GENESYS ACT ◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00 ◆	3,29	21,58	...
GENSET ❯	12,80	83,96	+2,48
GL TRADE #	29,60	194,16	+0,68
GUILLEMOT #	28,50	186,95	+4,01

GUYANOR ACTI	0,23	1,51	...
HF COMPANY	55,65	365,04	−1,85
HIGH CO.#	105,10	689,41	−3,58
HIGH BON DE	6,05	39,69	+2,54
HIGHWAVE OPT ❯	40	262,38	+3,36
HIMALAYA	8,23	53,99	+8,29
HI MEDIA	1,63	10,69	+3,82
HOLOGRAM IND	6,90	45,26	+11,11
HUBWOO.COM	5,70	37,39	+4,01
IB GROUP.COM	9,13	59,89	−6,36
IDP	2,19	14,37	+12,31
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO	9,95	65,27	+3,65
ILOG #	13,35	87,57	+2,69
IMECOM GROUP	2,20	14,43	...
INFOSOURCES	0,64	4,20	+1,59
INFOSOURCE B ◆	1,94	12,73	...
INFOTEL #	34,20	224,34	+0,91
INFO VISTA	6,54	42,90	+19,78
INTEGRA NET ❯	2,34	15,35	−1,68
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL # ◆	2,46	16,14	...
IPSOS # ❯	78	511,65	+2,63
IPSOS BS00	3,60	23,61	−4
ITESOFT	6,59	43,23	+0,61
IT LINK	5,20	34,11	−2,80
IXO	1,10	7,22	+20,88
JOLIEZ REGOL	1,48	9,71	+23,33
KALISTO ENTE	0,62	4,07	−15,07
KALISTO ACT ◆	10,99	72,09	...
KEYRUS PROGI	1,97	12,92	+4,23
KAZIBAO	0,85	5,58	−7,61
LACIE GROUP	6,51	42,70	−1,96
LEXIBOOK #	14,24	93,41	+0,99
LEXIBOOK ACT ◆	20	131,19	...
LINEDATA SER	23,20	152,18	−3,33
LYCOS EUROPE	1,74	11,41	+8,75
MEDCOST #	6,20	40,67	...
MEDIDEP #	103	675,64	+0,98
MEMSCAP	6	39,36	...
METROLOGIC G	65,45	429,32	−2,97
MICROPOLE	5,55	36,41	+8,82
MONDIAL PECH	5,06	33,19	−0,20
MULTIMANIA	5	32,80	+13,12
NATUREX	11,75	77,07	...
NATUREX DT D ◆	0,26	1,71	...

NET2S #	14,40	94,46	−0,35
NETGEM ❯	9,27	60,81	+9,06
NETVALUE #	1,96	12,86	−4,85
NEURONES #	3,17	20,79	+2,26
NICOX #	68,20	447,36	+0,07
OLITEC	17,20	112,82	−3,37
OPTIMA DIREC ◆	4	26,24	...
OPTIMS #	3,39	22,24	+5,94
OXIS INTL RG ◆	0,45	2,95	...
PERFECT TECH	18	118,07	−1,10
PERF.TECHNO.	0,82	5,38	−44,59
PHARMAGEST I	18	118,07	...
PHONE SYS.NE ◆	1,26	8,27	...
PICOGIGA	13,86	90,92	−1
PROSODIE #	49	321,42	+3,81
PROSODIE BS ◆	15	98,39	...
PROLOGUE SOF	6,90	45,26	+6,48
PROXIDIS	1,35	8,86	+0,75
QBIOGENE	4,79	31,42	+1,70
QUALIFLOW	19,50	127,91	−1,02
QUANTEL	4,25	27,88	...
R2I SANTE	6,97	45,72	−0,14
RECIF #	26,20	171,86	+9,17
REPONSE #	28	183,67	...
REGINA RUBEN ◆	7,95	52,15	...
RIBER #	8,83	57,92	+3,76
RIGIFLEX INT	150	983,94	−3,23
RISC TECHNOL	7,95	52,15	+4,61
SAVEURS DE F	6,30	41,33	...
GUILLEMOT BS ◆	14,01	91,90	...
SELF TRADE	5,75	37,72	+9,52
SILICOMP #	37,30	244,67	+3,47
SITICOM GROU	24,70	162,02	+2,92
SODITECH ING	9,80	64,28	−2,49
SOFT COMPUTI	7,70	50,51	+4,05
SOI TEC SILI ❯	15	98,39	+15,38
SOI TEC BS 0	12,20	80,03	...
SQLI	3	19,68	...
STACI #	4	26,24	+0,50
STELAX	0,46	3,02	...
SYNELEC #	14,69	96,36	+1,31
SYSTAR #	14,20	93,15	+6,61
SYSTRAN	4,50	29,52	+4,65
TEL.RES.SERV	9,80	64,28	+3,16
TELECOM CITY	5	32,80	−0,20
SOLUCOM	41,99	275,44	+1,18
TETE DS LES	2,20	14,43	...
THERMATECH I	27,19	178,35	+4,82

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 11 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	36	236,14	...
ACTIELEC REG	6,70	43,95	...
ALGECO #	103	675,64	+0,49
ALTEDIA	42,80	280,75	...
ALTEN (SVN) ❯	129,10	846,84	+4,96
APRIL S.A.#(	200	1311,91	...
ASSYSTEM #	57	373,90	...
AUBAY	10,70	70,19	+4,19
BENETEAU CA#	109	714,99	−0,91
BOIRON (LY)#	83,05	544,77	−3,09
BONDUELLE	36,50	239,42	...
BQUE TARNEAU ◆	102	669,08	...
BRICORAMA #	58,80	385,70	−0,17
BRIOCHE PASQ	145	951,14	...
BUFFALO GRIL ◆	10	65,60	...
C.A. OISE CC ◆	92,30	605,45	...
C.A. PARIS I	255,40	1675,31	+0,16
C.A.PAS CAL	140	918,34	...
CDA-CIE DES	43,80	287,31	−0,45
CEGEDIM #	41	268,94	...
CIE FIN.ST-H ◆	120	787,15	...
CNIM CA#	58,70	385,05	...
COFITEM-COFI ◆	58,50	383,73	...
DANE-ELEC ME	3,62	23,75	−1,09
ENTRELEC CB ◆	51,45	337,49	...
ETAM DEVELOP	8,41	55,17	−6,56
EUROPEENNE C	97	636,28	...
EXPAND S.A.	59,35	389,31	+2,42
FINACOR ◆	14,29	93,74	...
FINATIS(EX.L ◆	112	734,67	...
FININFO	35,50	232,86	−1,39
FLEURY MICHO	23,03	151,07	−3,72
FOCAL (GROUP	65,90	432,28	−0,15
GENERALE LOC	116	760,91	+0,52

GEODIS	45,01	295,25	+0,02
GFI INDUSTRI	31,60	207,28	...
GRAND MARNIE ◆	7000,50	45920,27	...
GROUPE BOURB ◆	45	295,18	...
GROUPE CRIT	21,60	141,69	+1,41
GROUPE J.C.D	129,90	852,09	+3,10
HERMES INTL ❯	143,30	939,99	−0,21
HYPARLO #(LY	30,94	202,95	−0,19
IMS(INT.META	8,45	55,43	...
INTER PARFUM	64,05	420,14	−1,46
JET MULTIMED	48,88	320,63	...
LABOR.ARKOPH	135,40	888,17	−0,22
LAURENT-PERR	31	203,35	+0,65
LDC	130,20	854,06	−4,96
LECTRA SYST.	4,02	26,37	−0,74
LOUIS DREYFU	10,43	68,42	+0,97
LVL MEDICAL	61	400,13	+4,27
M6-METR.TV A ❯	25,80	169,24	+1,69
MANITOU #	69	452,61	+1,17
MANUTAN INTE	57	373,90	−6,56
MARIONNAUD P	126	826,51	+0,80
PARCDESEXPOS ◆	117	767,47	...
PCAS #	24	157,43	+1,27
PETIT FOREST	43,50	285,34	...
PIERRE VACAN	54	354,22	...
PINGUELY HAU ❯	25,44	166,88	+1,39
RADIALL #	87,10	571,34	−2,13
RALLYE (LY) ❯	53,25	349,30	−0,47
RODRIGUEZ GR	55,30	362,74	+0,64
SABATE SA #	33	216,47	−5,71
SECHE ENVIRO	100	655,96	...
SINOP.ASSET ◆	18,60	122,01	...
SIPAREX CROI ◆	30,50	200,07	...
SOLERI ◆	290	1902,28	...
SOLVING # ◆	78	511,65	...
STEF-TFE #	43	282,06	...
STERIA GROUP	131	859,30	+1,95
SYLEA ◆	46,40	304,36	...
SYLIS #	26	170,55	+1,56
SYNERGIE (EX	38,50	252,54	−0,65
TEAM PARTNER	19,80	129,88	−0,95
TRIGANO ❯	43,70	286,65	−4,71
UNION FIN.FR	184,10	1207,62	−0,16
VILMOR.CLAUS	80,50	528,05	...
VIRBAC	84,75	555,92	+0,06
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 10 avril**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	10/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,42	186,42	10/04

BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)

BNP MONÉ COURT TERME	2438,30	15994,20	10/04
BNP MONÉ PLACEMENT C	13390,93	87838,74	10/04
BNP MONÉ PLACEMENT D	11691,56	76691,61	10/04
BNP MONÉ TRÉSORERIE	152290,28	998958,75	10/04
BNP OBLIG. CT	168,43	1104,83	10/04
BNP OBLIG. LT	33,36	218,83	10/04
BNP OBLIG. MT C	149,79	982,56	10/04
BNP OBLIG. MT D	137,42	901,42	10/04
BNP OBLIG. SPREADS	181,49	1190,50	10/04
BNP OBLIG. TRÉSOR	1919,11	12588,54	10/04
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1786,98	11721,82	10/04

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

BP OBLI CONVERTIBLES	295,31	1937,11	09/04
BP OBLI HAUT REND.	109,60	718,93	09/04
BP MEDITERRANÉE DÉV.	71,50	469,01	09/04
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	121,82	799,09	09/04
BP OBLIG. EUROPE	50,95	334,21	10/04
BP SÉCURITÉ	100569,85	659694,97	10/04
EUROACTION MIDCAP	141,21	926,28	10/04
FRUCTI EURO 50	115,83	759,79	10/04
FRUCTIFRANCE C	91,25	598,56	09/04
FRUCTIFONDS FRANCE NM	226,79	1487,64	09/04

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	502,58	3296,71	04/04
NORD SUD DÉVELOP. D	409,93	2688,96	08/04

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)

ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	55,62	364,84	10/04
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	73,05	479,18	10/04
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,72	129,35	10/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	43,12	282,85	10/04
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	48,13	315,71	10/04
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,54	311,84	10/04
ÉCUR. EXPANSION C	14393,43	94414,71	10/04
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,22	270,39	10/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	57,96	380,19	10/04
ÉC. MONÉT.C	219,31	1438,58	10/04
ÉC. MONÉT.D	189,12	1240,55	10/04
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	173,98	1141,23	10/04
ÉCUR. TECHNOLOGIES	41,53	272,42	10/04
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,78	1809	10/04
ÉPARCOURT-SICAV D	27,76	182,09	10/04
GÉOPTIM C	2263,53	14847,78	10/04
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,91	248,67	10/04
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,89	222,30	10/04
ÉCUREUIL VITALITÉ C	43,05	282,39	10/04

INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)

ATOUT FONCIER D	346,25	2271,25	10/04
ATOUT FRANCE ASIE D	87,29	572,58	10/04
ATOUT FRANCE EUROPE D	199,69	1309,88	10/04
ATOUT FRANCE MONDE D	49,57	325,16	10/04
ATOUT FUTUR C	220,39	1445,66	10/04
ATOUT FUTUR D	199,71	1310,01	10/04
ATOUT SÉLECTION D	118,55	777,64	10/04
DIÈZE C	455,14	2985,52	10/04
EURODYN C	571,26	3747,22	10/04
INDICIA EUROLAND D	126,52	829,92	09/04
INDICIA FRANCE D	423,07	2775,16	09/04
INDOCAM AMÉRIQUE C	41,43	271,76	10/04
INDOCAM ASIE C	20,05	131,52	10/04
INDOCAM FRANCE C	380,44	2495,52	10/04
INDOCAM FRANCE D	312,71	2051,24	10/04
INDOCAM MULTI OBLIG. C	178,48	1170,75	10/04
OBLIFUTUR C	98,66	647,17	10/04
OBLIFUTUR D	81,40	533,95	10/04
REVENU-VERT D	173,44	1137,69	10/04
UNIVERS ACTIONS C	58,89	386,29	10/04
UNIVERS-OBLIGATIONS C	43,32	284,16	10/04
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	89,46	586,82	09/04
INDOCAM VAL. RESTR. C	297,27	1949,96	09/04
MASTER ACTIONS C	45,49	298,39	06/04
MASTER OBLIGATIONS C	30,26	198,49	06/04
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,52	128,04	09/04
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,72	122,80	09/04
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,02	124,76	09/04
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,79	116,69	09/04
OPTALIS EXPANSION C	16,45	107,90	09/04
OPTALIS EXPANSION D	16,33	107,12	09/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,69	116,04	09/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,99	104,89	09/04
PACTE SOL. LOGEM.	77,04	505,35	10/04
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,92	537,36	10/04
UNIVAR C	188,08	1233,72	12/04
UNIVAR D	185,34	1215,75	12/04

CIC BANQUES

CIC CONVERTIBLES	5,83	38,24	10/04
CIC FINUNION	171,48	1124,84	10/04
CIC OBLI LONG TERME C	15,03	98,59	10/04
CIC OBLI LONG TERME D	15,03	98,59	10/04
CIC OBLIMONDE	140,73	923,13	10/04
CIC PIERRE	35,27	231,36	10/04
EUROCIC LEADERS	441,78	2897,89	10/04
MENSUELCIC	1432,07	9393,76	10/04
RENTACIC	22,91	150,28	10/04
UNION AMÉRIQUE	439,19	2880,90	10/04
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORTUNITÉ	573,10	3759,29	10/04
CIC NOUVEAU MARCHÉ	7,79	51,10	10/04
CIC TECHNO. COM	100,23	657,47	10/04

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

EURCO SOLIDARITÉ	223,61	1466,79	06/04
LION 20000 C/3 11/06/99	481,03	3155,35	10/04
LION 20000 D/3 11/06/99	419,94	2754,63	10/04
SICAV 5000	178,40	1170,23	10/04
SLIVAFRANCE	312,36	2048,95	10/04
SLIVARENTE	40,32	264,48	10/04
SLIVINTER	159,15	1043,96	10/04
TRILION	743,84	4879,27	10/04
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	188,18	1234,38	10/04
ACTILION DYNAMIQUE D *	181,33	1189,45	10/04
ACTILION PEA DYNAMIQUE	73,63	482,98	10/04
ACTILION ÉQUILIBRE C *	178,40	1170,23	10/04
ACTILION ÉQUILIBRE D *	170,54	1118,67	10/04
ACTILION PRUDENCE C *	170,88	1120,90	10/04
ACTILION PRUDENCE D *	163,03	1069,41	10/04
INTERLION	227,79	1494,20	04/04
LION ACTION EURO	102,42	671,83	10/04
LION PEA EURO	102,79	674,26	10/04

Crédit Mutuel FINANCE

CM EURO PEA	24,39	159,99	10/04
CM EUROPE TECHNOL	5,64	37	10/04
CM FRANCE ACTIONS	39,20	257,14	10/04
CM MID. ACT. FRANCE	36,06	236,54	10/04
CM MONDE ACTIONS	331,77	2176,27	10/04
CM OBLIG. LONG TERME	105,46	691,77	10/04
CM OPTION DYNAM.	33,22	217,91	10/04
CM OPTION ÉQUIL.	54,24	355,79	10/04
CM OBLIG. COURT TERME	160,76	1054,52	10/04
CM OBLIG. MOYEN TERME	332,44	2180,66	10/04
CM OBLIG. QUATRE	164,60	1079,71	10/04
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,17	125,75	10/04

LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

AMÉRIQUE 2000	135,10	886,20	10/04
ASIE 2000	68,33	448,22	10/04
NOUVELLE EUROPE	235,78	1546,62	10/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3524,27	23117,70	09/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3311,35	21721,03	09/04
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	332,93	2183,88	09/04
ST-HONORÉ FRANCE	61,52	403,54	10/04
ST-HONORÉ PACIFIQUE	105,67	693,15	10/04
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	118,05	774,36	10/04
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	378,35	2481,81	10/04
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	100,98	662,39	10/04
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	27,22	178,55	10/04

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE	224,56	1473,02	09/04
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6705,94	43988,08	09/04
STRATÉGIE INDICE USA	9228,91	60537,68	09/04

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)

ADDILYS C	104,69	686,72	10/04
ADDILYS D	103,86	681,28	10/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,48	173,70	10/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,97	170,35	10/04
AMPLITUDE EUROPE C	36,36	238,51	10/04
AMPLITUDE EUROPE D	35,29	231,49	10/04
AMPLITUDE MONDE C	241,87	1586,56	10/04
AMPLITUDE MONDE D	216,95	1423,10	10/04
AMPLITUDE PACIFIQUE C	18,15	119,06	10/04
AMPLITUDE PACIFIQUE D	17,61	115,51	10/04
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	46,72	306,46	10/04
ÉLANCIEL EURO D PEA	113,44	744,12	10/04
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	34,32	225,12	10/04
GÉOBILYS C	118,14	774,95	10/04
GÉOBILYS D	108,67	712,83	10/04
INTENSYS C	20,18	132,37	10/04
INTENSYS D	17,15	112,50	10/04
KALEIS DYNAMISME C	229,41	1504,83	10/04
KALEIS DYNAMISME D	223,12	1463,57	10/04
KALEIS DYNAMISME FR C	86,21	565,50	10/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	204,19	1339,40	10/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	197,81	1297,55	10/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,82	1245,14	10/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,49	1203,62	10/04
KALEIS TONUS C	77,66	509,42	10/04
OBLITYS C	110,52	724,96	10/04
OBLITYS D	108,79	713,62	10/04
PLÉNITUDE D PEA	45,71	299,84	10/04
POSTE GESTION C	2556,66	16770,59	10/04
POSTE GESTION D	2266,43	14866,81	10/04
POSTE PREMIÈRE	6948,86	45581,53	10/04
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41265,25	270682,30	10/04
POSTE PREMIÈRE 2-3	8901,65	58391,00	10/04
PRIMIEL EUROPE C	65,31	428,41	10/04
REVENUS TRIMESTRIELS	786,43	5158,64	10/04
THÉSORA C	183,07	1200,86	10/04
THÉSORA D	152,82	1002,43	10/04
TRÉSORYS C	46277,72	303561,94	10/04
SOLSTICE D	360,07	2361,90	10/04
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	90,20	591,67	10/04
DÉDIALYS MULTI-SECT.	71,11	466,45	10/04
DÉDIALYS SANTÉ	97,55	639,89	10/04
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	37,66	247,03	04/04
DÉDIALYS TELECOM	62,17	407,81	10/04
POSTE EUROPE C	89,91	589,77	10/04
POSTE EUROPE D	86,28	565,96	10/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	193,94	1272,16	10/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	178,04	1167,87	10/04
REMUNYS PLUS	100,89	661,80	10/04

SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)

CADENCE 1 D	155,99	1023,23	10/04
CADENCE 2 D	155,62	1020,80	10/04
CADENCE 3 D	154,09	1010,76	10/04
CONVERTIS C	239,34	1569,97	10/04
INTEROBLIG C	57,50	377,18	10/04
INTERSÉLECTION FR. D	83,30	546,41	10/04
SÉLECT DÉFENSIF C	192	1259,44	10/04
SÉLECT DYNAMIQUE C	255,46	1675,71	10/04
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,42	1131	10/04
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	159,26	1044,68	10/04
SÉLECT PEA 1	225,09	1476,49	10/04
SG FRANCE OPPORT. C	483,66	3172,60	10/04
SG FRANCE OPPORT. D	452,87	2970,63	10/04
SOGENFRANCE C	530,88	3482,34	10/04
SOGENFRANCE D	478,40	3138,10	10/04
SOGEOBLIG C	109,94	721,16	10/04
SOGÉPARGNE D	45,15	296,16	10/04
SOGEPEA EUROPE	252,90	1658,92	10/04
SOGINTER C	62,69	411,22	10/04
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,10	112,17	09/04
DÉCLIC ACTIONS FRANC	57,39	376,45	09/04
DÉCLIC ACTIONS INTER.	35,87	235,29	10/04
DÉCLIC BOURSE PEA	55,24	362,35	09/04
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,95	111,18	09/04
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,94	111,12	09/04
DÉCLIC PEA EUROPE	26,96	176,85	09/04
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	66,74	437,79	09/04
FAVOR	368,56	2417,60	10/04
SOGESTION C	50,96	334,28	09/04
SOGINDEX FRANCE C	573,65	3762,90	09/04
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....
...	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Les besoins de traitement et de stockage de données scientifiques connaissent une croissance exponentielle dans de nombreuses disciplines, comme la physique des particules, la biologie ou les sciences de la Terre. ● LE CERN de Genève, qui prépare la mise en service, en 2005, du Large Hadron Collider (LHC), est à l'initiative du projet européen de grille de calcul DataGrid. Il vise à mettre en synergie tous les ordinateurs de laboratoire afin d'utiliser leur potentiel inexploité. Cet « Internet du calcul » pourrait être étendu aux entreprises et aux particuliers. ● LES RÉSEAUX de transmissions à très hauts débits existent déjà. Il reste à concevoir des outils logiciels pour coordonner toutes les ressources disponibles. ● LE PARTAGE des tâches entre une myriade de postes de travail et l'acquisition de supercalculateurs constituent, pour les chercheurs, deux voies complémentaires.**

Les chercheurs entrent dans l'ère du calcul partagé

Les physiciens, les biologistes et les spécialistes des sciences de la Terre, dont les besoins de traitement de données explosent, misent sur l'interconnexion de milliers d'ordinateurs professionnels ou personnels

PROCESSEURS de tous les pays, unissez-vous ! C'est le mot d'ordre, révolutionnaire à sa manière, que viennent de lancer des chercheurs de l'université d'Oxford. Ils espèrent constituer une chaîne d'un million d'ordinateurs, dont chacun aura pour tâche d'analyser la structure en trois dimensions d'une centaine de molécules susceptibles d'agir contre le cancer. Ce sont ainsi 250 millions de molécules par an qui pourraient être passées au crible. Pour participer à cette première en matière de recherche médicale, il suffit de télécharger un programme sur le site www.ud.com.

Cette forme d'internationalisme rejoint celle qui unit, dans une tout autre quête, les trois millions de volontaires engagés dans le programme SETI@home, avec l'espoir d'être les premiers à décrypter sur leur PC un signal extraterrestre (*Le Monde* du 7 février). Deux exemples qui illustrent la montée en puissance du concept de calcul partagé, dont le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) de Genève est l'un des plus fervents promoteurs. Cet organisme où est déjà née, au début des années 1990, la Toile, pour les besoins de communication des chercheurs, est aujourd'hui au cœur d'un nouvel et non moins ambitieux projet de réseau : la Grille. Il s'agit, cette fois, de mettre en commun les moyens de traitement et de stockage des données, par le truchement d'une grille de calcul (en anglais DataGrid).

TRAVAIL À TEMPS PEDU

Comme toute bonne idée, celle-ci est d'une simplicité biblique. Elle repose sur le fait que le Web, s'il permet d'échanger des messages et des fichiers à la vitesse de la lumière, d'ordinateur à ordinateur, n'utilise qu'une très faible partie des capacités de ces derniers. Pourquoi, alors, ne pas tirer parti de leur mémoire et de leur potentiel de calcul, en les faisant travailler, à temps perdu, pour la science ?

Rien d'étonnant à ce que le temple de la physique des hautes énergies qu'est le CERN soit à la pointe du projet. *« Pour les physiciens, l'enjeu est vital,* assure Fabrizio Gagliardi, responsable du programme DataGrid. *D'ici quelques années, nous aurons à traiter des volumes de données d'une telle complexité qu'un centre de calcul traditionnel n'y suffirait pas. Il en va, ni plus ni moins, de la possibilité à continuer à faire de la physique des particules ».*

L'Internet du calcul intensif

ARCHITECTURE DU PROJET EUROPÉEN DATAGRID

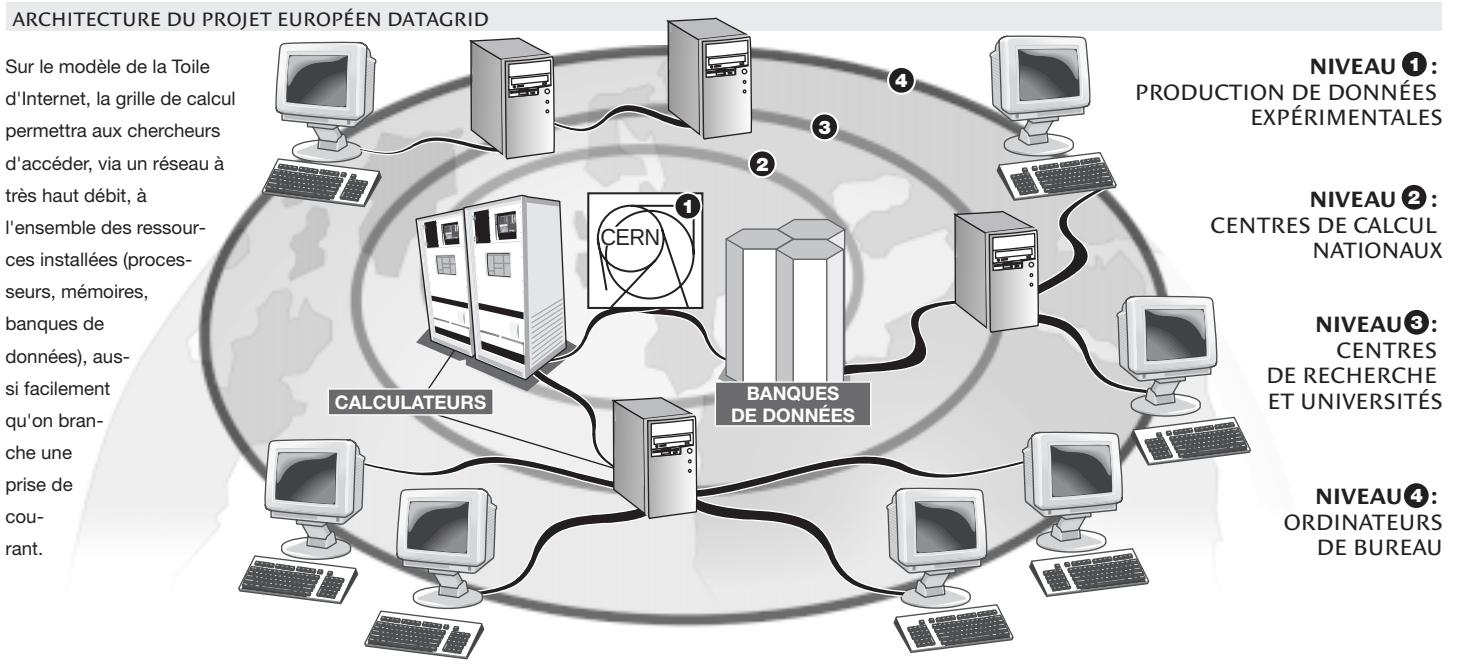

Sur le modèle de la Toile d'Internet, la grille de calcul permettra aux chercheurs d'accéder, via un réseau à très haut débit, à l'ensemble des ressources installées (processeurs, mémoires, banques de données), aussi facilement qu'on branche une prise de courant.

Source : CNRS

Les chercheurs genevois ont en ligne de mire la mise en service, en 2005 si tout se déroule comme prévu, du Large Hadron Collider (LHC) : un anneau géant qui prendra le relais du Large Electron-Positon Collider (LEP), en cours de fermeture, et qui constituera alors le plus puissant accélérateur de particules au monde. Ils espèrent y mettre en évidence l'existence de l'énigmatique boson de Higgs – à l'origine de la masse des autres particules de l'Univers – et percer les secrets des particules antisymétriques.

Les quantités phénoménales de résultats expérimentaux qu'ils auront à gérer donnent le vertige : *« Au LHC, des paquets de protons entreront en collision 40 millions de fois par seconde au cœur d'énormes détecteurs, engendrant un déluge de données équivalent à celui de vingt conversations téléphoniques simultanées de chaque habitant de la planète »*, compare le CERN.

« PÉTAOCTETS »

Chaque année, la moisson de données nouvelles se chiffrera ainsi en « pétaoctets » – millions de milliards d'octets, un octet étant un ensemble de 8 informations élémentaires –, dont le traitement exigera la puissance cumulée de calcul de 100 000 ordinateurs personnels et dont le stockage nécessiterait, s'il était centralisé, une montagne de CD-ROM haute comme 40 tours Eiffel !

D'où le souhait des physiciens européens de répartir l'exploitation et la conservation de ces données entre une multiplicité de centres de recherche interconnectés.

« La Grille offrira une puissance de calcul et des capacités de stockage quasiment illimitées, puisque toutes ses disponibilités pourront être mobilisées en cas de besoin », décrivent les concepteurs du projet. *« De plus, l'utilisateur accédera à ces ressources aussi facilement qu'il se branche sur le réseau électrique. »* Le chercheur qui lancera un calcul depuis Genève, Cambridge, Karlsruhe ou Orsay n'aura même pas à savoir où est localisé l'ordinateur qui l'exécute.

L'idée d'une telle distribution des tâches n'est en réalité pas tout à fait nouvelle. Si elle prend corps aujourd'hui, c'est parce que les besoins scientifiques explosent, mais aussi parce que le support technique existe ou est à portée de main, explique Guy Wormser, directeur scientifique adjoint de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) du CNRS.

Schématiquement, la grille de calcul repose sur trois pieds. Elle nécessite d'abord des réseaux de transmission à très haut débit, de l'ordre du gigabit (un milliard d'informations élémentaires) par seconde. Ces voies express en fibres optiques sont déjà en service. Elles forment le réseau européen Geant (Gigabit European Academic Network) qui, depuis peu, fédère les réseaux nationaux (Renater en France) reliant universités et centres de recherche. Le débit, au départ de 2,5 gigabits par seconde, devrait atteindre rapidement plusieurs dizaines de gigabits par seconde.

SÉCURISER L'ACCÈS

Il faut ensuite des moyens de calcul et de stockage : les « nœuds » de la Grille. Or ceux-ci sont légion puisque tous les calculateurs des centres de recherche, tous les ordinateurs de laboratoires et toutes les bases de données ont vocation à être interconnectés. Le maillage pourrait même s'étendre, imagine Guy Wormser, à des entreprises, à des banques ou à des services publics. Ainsi l'imagerie médicale – à commencer par les banales radiographies – va-t-elle produire une pléthore de documents numérisés, qui doivent être archivés tout en restant immédiatement accessibles aux médecins. Pourquoi ne pas aller plus loin, en élargissant la Grille aux ordinateurs domestiques ?

Il reste à développer les outils logiciels qui assureront la synergie de ces multiples nœuds. Il s'agit à la fois de contrôler et de sécuriser l'accès au réseau – sous peine que sa formidable puissance de calcul ne soit, par exemple, exploitée par des *hackers* pour casser des clés de cryptage –, et de mobiliser au mieux ses ressources. Ce qui demande des protocoles de communication, des systèmes d'analyse des requêtes et de répartition des tâches, des dispositifs de redistribution en cas de panne locale...

Les Européens ne sont bien sûr pas seuls à travailler à la mise en place d'une grille de calcul. Plusieurs projets similaires existent aux Etats-Unis – à l'initiative de la NASA, notamment – et au Japon. A terme, toutes ces grilles sont appelées à être connectées entre elles, ou du moins connectables. Ne serait-ce que parce que les grands instruments scientifiques sont de plus en plus internationaux, comme il en va pour le futur accélérateur du CERN dont les Américains sont partie prenante. En attendant de pouvoir y observer les premières collisions de protons, les physiciens ont d'ailleurs prévu de tester le principe de la grille en commençant par les centres de calcul de Lyon et de Stanford (Californie). Un premier pas vers l'ubiquité de la Grille.

Pierre Le Hir

Six partenaires et 9,8 millions d'euros

Le projet européen DataGrid est porté par six partenaires principaux : le CERN de Genève, qui en est le chef de file, le CNRS français, le centre de Frascati (Italie) de l'Agence spatiale européenne, l'Institut national de physique nucléaire italien, l'Institut national néerlandais de physique nucléaire et de physique des hautes énergies, enfin le Conseil de la recherche en physique des particules et astronomie du Royaume-Uni. L'Union européenne a attribué à ce programme un financement de 9,8 millions d'euros sur trois ans.

De son côté, le ministre français de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, a mis en place une action concertée incitative sur la *« globalisation des ressources informatiques et des données »* (GRID), dotée cette année de 15 millions de francs.

Génome et observation de la Terre

Les physiciens ne sont pas les seuls à s'intéresser au calcul distribué. D'autres disciplines, très gourmandes en ressources informatiques, sont elles aussi directement concernées. C'est le cas de la biologie, et en particulier de la génomique. Chaque nouvelle séquence de gène vient en effet grossir des bases de données dont la taille double tous les six mois, au niveau mondial, tandis que la modélisation en trois dimensions des protéines fait une consommation pantagruélique de temps de calcul. C'est également le cas des sciences de la Terre, qui amassent une quantité astronomique de mesures réalisées aussi bien par des satellites d'observation que par des capteurs terrestres ou des balises océanographiques et qui font appel à des modèles de simulation numérique d'une complexité extrême.

Gulliver et les Lilliputiens, une fausse opposition en informatique

C'EST UN PEU la rencontre de Gulliver et des Lilliputiens. Jonathan Swift au pays de l'informatique. D'un côté, un supercalculateur, monstre de puissance, capable d'effectuer plus de 1 000 milliards d'opérations à la seconde (un téraflops). De l'autre, une myriade de petits ordinateurs, qui tirent leur force de leur union.

Ainsi se présente l'alternative qui s'offre aux chercheurs, en matière de calcul scientifique. Elle oppose la stratégie de la concentration des moyens autour de quelques machines à très hautes performances – tel le nouveau supercalculateur IBM Power 4 dont va bientôt être équipé le CNRS (*Le Monde* du 10 février) – à celle de la décentralisation vers une constellation de postes de travail : plusieurs milliers dans le projet européen de grille de calcul DataGrid.

Pourquoi opter pour l'une plutôt que l'autre de ces solutions ? La seconde configuration a pour elle d'être beaucoup moins coûteuse que la première – le CNRS devra débourser plus de 50 millions de francs pour son nouveau bijou –, puisque, par définition, les outils de calcul sont déjà en place. Mais *« les deux architectures, loin d'être concurrentes, sont complémentaires »*, souligne Victor Alessandrini, directeur de l'Institut du développement et des ressources en informatique scientifique (Idris) du CNRS. Elles répondent en fait à des besoins spécifiques et intéressent des domaines scientifiques différents. Le calcul distribué est parfaitement adapté aux tâches qui peuvent être décomposées en sous-ensembles indépendants les uns des autres, sans que les différents processeurs à l'œuvre aient besoin d'échanger des informations. C'est, typiquement, le cas de l'analyse des milliards de photographies d'événements, c'est-à-dire de collisions, que produisent les expériences de physique des particules. En revanche, le recours aux calculateurs géants s'impose, pour les applications où les processeurs ont besoin de « dialoguer » entre eux et d'échanger en permanence des flots de données. Il en va ainsi pour les modélisations numériques qui mettent en jeu un grand nombre de paramètres indissociables, ce qui est le cas de la climatologie – singulièrement des modèles couplant données atmosphériques et océanographiques –, de la mécanique des fluides, de la physique des matériaux ou de la simulation des explosions nucléaires.

> Une sorte de confédération des géants du calcul qui devrait être opérationnelle en 2003

Le CNRS est persuadé que les deux approches ont leur justification. C'est pourquoi il est partie prenante à la fois du projet DataGrid et d'un autre programme, Eurogrid, qui vise à mettre en réseau non pas un nombre maximal de petits systèmes, mais un nombre réduit de machines à fortes capacités. Cette deuxième grille, qui doit relier les principaux centres de calcul français, allemand, anglais, norvégien, polonais et suisse, a reçu un financement européen de 2 millions d'euros. Une sorte de confédération des géants du calcul qui, annonce Victor Alessandrini, devrait être opérationnelle en 2003.

P. L. H.

L'hélium ultrafroid plonge les physiciens au cœur de la matière

À HUIT JOURS d'intervalle, deux équipes de chercheurs, celle d'Alain Aspect (Institut d'optique d'Orsay) et celle de Claude Cohen-Tannoudji (Ecole normale supérieure), ont franchi une étape importante dans un domaine très pointu de la physique : celui des condensats de Bose Einstein, un nouvel état de la matière qui ne peut s'obtenir qu'à des températures proches du zéro absolu (– 273,15 degrés). Comme le confirme un communiqué du CNRS, ils ont réussi à créer un tel condensat avec de l'hélium métastable. Cette nouvelle n'est pas de nature à changer notre quotidien. A ceci près que ces « objets », décrits dans les années 1920 par Satyendranath Bose et Albert Einstein et mis en évidence seulement en 1995 (*Le Monde* du 18 janvier 1996), pourraient donner lieu demain à la mise au point de lasers très particuliers convoités par l'industrie de l'électronique pour miniaturiser ses composants.

Depuis cinq ans, plusieurs de ces condensats ont été obtenus avec des éléments comme le rubidium, le sodium, le lithium et l'hydrogène. Mais ces curiosités de laboratoire étaient toutes dépourvues d'énergie interne. En revanche, c'est la première fois que des chercheurs parviennent à condenser un gaz d'atomes dans un état très excité. *« Un condensat d'hélium métastable, c'est comme une bombe miniature »*, explique Michèle Leduc, qui a conduit l'expérience du Laboratoire Kastler-Brossel (Ecole normale supérieure, CNRS) avec Claude Cohen-Tannoudji.

VOIR LES ATOMES UN À UN

Aussi pense-t-on exploiter et canaliser cette énergie pour réaliser des lasers à atomes. *« On pourra alors,* explique Alain Aspect, qui a piloté avec Chris Westbrook l'expérience d'Orsay, *graver sur les puces électroniques le dessin de pistes lithographiques d'une largeur équivalant à la taille de quelques atomes. »* Pourtant, à le regarder, ce condensat semble bien anodin. Observé avec une caméra infrarouge, il se manifeste comme un petit nuage brillant de forme elliptique et au comportement apparemment calme. Aux températures glaciales où il est créé, la matière se fige, les atomes s'immobilisent presque, leur vitesse passant du kilomètre par seconde au millimètre par seconde.

Tous les atomes adoptent alors le même comportement, tels les soldats disciplinés d'un régiment. On obtient ainsi des propriétés très particulières, proches de celles de l'hélium liquide superfluide, telle l'absence de viscosité. Des caractéristiques qui passionnent la trentaine d'équipes capables, dans le monde, de fabriquer de tels systèmes qui, dans certaines conditions, simulent le comportement de la matière de certaines étoiles en fin de vie comme les supernovae et les étoiles à neutrons.

Mais, au-delà, ce qui intéresse les chercheurs et, en particulier, ceux de l'Institut d'optique d'Orsay, c'est de pouvoir détecter les atomes du condensat un par un et d'observer ainsi *« des phénomènes quantiques, comme des interférences, atome par atome ! » « On rêve,* s'enthousiasme Alain Aspect. *Voir les atomes un par un nous ouvre une multitude d'expériences sur ces objets de physique fondamentale. »* Des perspectives si riches que les chercheurs ont décidé de *« prendre un peu de recul pour réfléchir aux priorités »*.

Sylvie Lasserre

Pour secourir deux alpinistes, haute voltige et lancer de sacs à l'aiguille Verte

Récit d'un sauvetage « ordinaire » par le peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix

Stéphane Benoist et Patrick Pessi, deux alpinistes niçois, ont réussi en février l'ascension de l'aiguille Verte par la « Brown-Patey », une voie difficile et peu empruntée. Pour y parvenir, ils ont dû solliciter le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), basé à Chamonix (Haute-Savoie). Alors qu'ils se trouvaient en difficulté, l'hélicoptère du PGHM leur a largué deux sacs au prix d'une manœuvre de haute voltige.

QUAND Jean-Christophe Lafaille, perché dans la face ouest des Drus *(Le Monde* du 24 février), a aperçu ces deux silhouettes traçant péniblement dans le versant nord de l'aiguille Verte, il a pensé d'abord à des alpinistes tchèques. Qui d'autre que ces durs à cuire formés à l'école de l'Est irait brasser, dans la neige jusqu'à mi-cuisses, en plein hiver et dans une voie peu connue ? Mais ces deux-là n'étaient pas plus tchèques que russes. Pourtant, l'étonnant exercice de secours qui devait les tirer d'embarras, le 20 février, n'aurait pas déparé le cirque de Moscou.

Les deux piétons des faces nord étaient en fait des Niçois, Stéphane Benoist, vingt-neuf ans, et Patrick Pessi, trente-deux ans : deux jeunes alpinistes d'aujourd'hui qui aiment à grimper hors des sentiers battus, de la Patagonie au Pakistan, une cordée d'amis, guides tous les deux, à la recherche d'aventures corsées et de beaux bivouacs en montagne.

Ce 17 février, ils se sont engagés dans la « Brown-Patey », une voie très peu connue du massif du Mont-Blanc, ouverte en 1963 par deux as écossais. Du solide, du sérieux : 1 300 mètres de dénivelée, des difficultés rocheuses et glaciaires, un itinéraire complexe... Ils sont partis en prévoyant un bivouac, avec un duvet chacun, un réchaud et des vivres pour trois jours. Mais la voie, très enneigée, s'avère plus coriace que prévu. La deuxième nuit, par un vent de 60 km/h, Patrick Pessi casse la fermeture Eclair de son duvet. Ainsi, lorsque, au soir du troisième jour, Stéphane Benoist casse un de ses crampons, la décision est vite prise : la météo se dégrade, poursuivre sur une seule patte reviendrait à perdre un temps précieux...

Par radio, ils appellent les secours. L'hélicoptère du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) les survole une demi-heure plus tard, mais, incapable de les hélitreuiller avec un vent aussi violent, doit se résoudre à redescendre sur Chamonix. Troisième bivouac. Le lendemain matin, tandis que le sommet de l'aiguille Verte est recouvert d'un « bonnet d'âne », le gendarme Pierre Bernier, le mécanicien Yvan Comme-ne et le pilote Yves Bidon mettent au point leur stratégie. Si l'hélitreuillage s'avère impossible, un sac contenant un crampon de rechange sera largué aux deux alpinistes en difficulté.

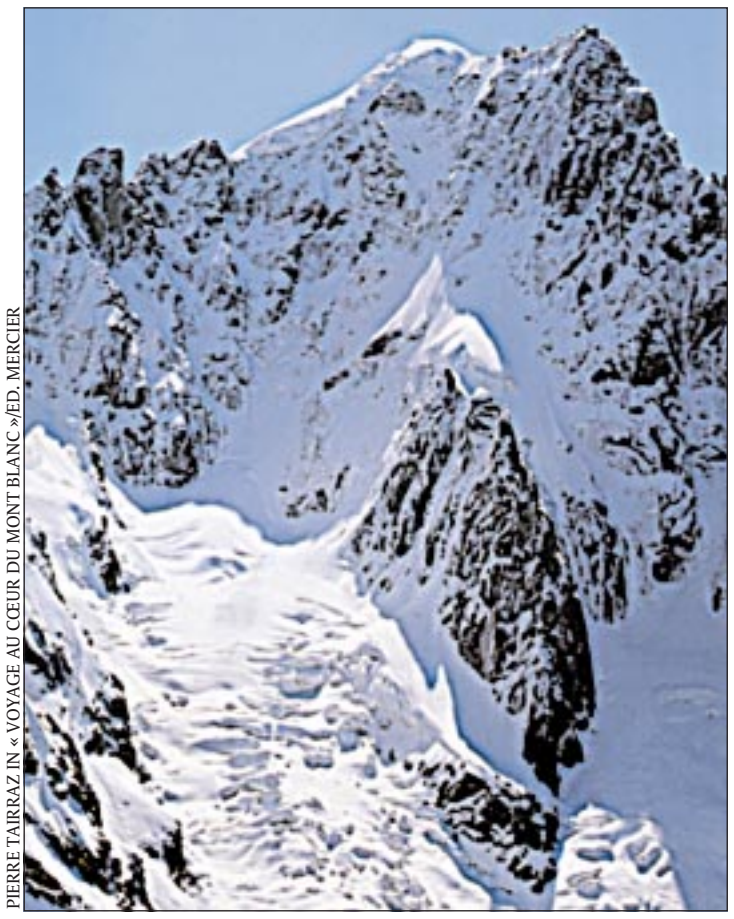

PIERRE TAIRRAZ IN « VOYAGE AU CŒUR DU MONT BLANC »/ED. MERCIER

La face nord de l'aiguille Verte.

VENT TRÈS VIOLENT

« A entendre leur calme à la radio, nous avions compris que nous avions affaire à des costauds », raconte Pierre Bernier. La suite tient de l'exercice de haute voltige. Aussitôt le sommet dégagé de son nuage, l'hélico décolle. Dans un vent de nord-ouest qui souffle désormais à plus de 80 km/h, il survole à plusieurs reprises la cordée. *« Le vent nous portait tellement que le moteur n'était qu'à 10 % de sa puissance »*, raconte Pierre Bernier. Une fois la trajectoire calée, le mécanicien descend, au bout d'une corde de 35 mètres, le sac contenant le matériel de secours, lesté d'un gros galet. Le sac est largué sur le versant au vent, à moins de 20 mètres de sa cible, tandis qu'un autre sac, relié au premier par la corde, décrit une parabole et tombe de l'autre côté de l'arête. Les deux poids s'étant équilibrés, Stéphane Benoist peut récupérer un crampon en bon état, deux thermos de thé sucré et des rations de survie.

La cordée termine sa course sans encombre, les secouristes retournent à leurs occupations, oubliant vite ce petit exploit du quotidien. La montagne, souvent, offre d'étranges coïncidences et à cette histoire heureuse en répond une autre, qui ne l'est pas : en 1990, lors de la première ascension hivernale de la Brown-Patey, François Marsigny avait vu Philippe Mohr, décordé, chuter sous ses yeux. Seul, sans radio, il avait alors poursuivi par la goulotte qu'ont empruntée Patrick Pessi et Stéphane Benoist. Parvenu à l'arête, il avait pu alerter les secours en criant en direction du téléphérique des Grands-Montets. Pour son compagnon, il était trop tard. Le survivant avait été hélitreuillé à la Brèche-Sans-Nom, à l'endroit même où, onze ans plus tard, devait se dérouler ce singulier exercice de lancer de sacs.

Charlie Buffet

Dopage : les nouvelles mesures se heurtent à des obstacles

Des contraintes logistiques risquent de freiner le renforcement des contrôles antidopage annoncé par les organisateurs du Tour de France

DE L'ÉNONCÉ des intentions, généralement louables, à leur mise en pratique, il y a parfois un pas. Ainsi en est-il allé assez souvent ces deux dernières années en matière de lutte contre le dopage en France, l'argument des contraintes matérielles étant venu atténuer la portée d'un discours volontariste. Ainsi pourrait-il encore en être avec la volonté d'un renforcement du dispositif antidopage affichée, jeudi 5 avril, par la Société du Tour de France et partagée par les organisateurs du Grand Prix du *Midi libre* et du Critérium du *Dauphiné libéré* (*Le Monde* du 7 avril).

Au ministère de la jeunesse et des sports, on ne manque certes pas d'affirmer vouloir *« coopérer avec une démarche venant des organisateurs »*. Mais on n'y cache pas qu'un certain nombre de *« modalités pratiques »* vont devoir être examinées par les pouvoirs publics – responsables légaux de la mise en œuvre des contrôles et des analyses – et qu'en fonction des réponses qui pourront être apportées il n'est pas certain que les vœux formulés par les organisateurs pourront être intégralement exaucés. *« Peut-être ne sera-t-il pas possible »* de réaliser six contrôles supplémentaires tous les jours (pour porter leur nombre total à dix), relève-t-on au sein du cabinet de Marie-George Buffet.

TRAVAIL EN TROIS-HUIT

La première des *« raisons pratiques »* invoquées peut prêter à sourire, mais constituerait un problème réel : l'installation d'une deuxième « caravane pipi », nécessaire pour réaliser les prélèvements supplémentaires sans faire trop attendre les coureurs, pourrait ne pas être possible à proximité de la ligne d'arrivée sur certaines étapes (au sommet d'un col, par exemple). Durant le Tour 2000, cette difficulté avait été mise en exergue par les services du ministère alors que ce dernier avait tenté, de sa propre initiative, de faire pratiquer des contrôles inopinés.

Plus problématique apparaît le second écueil potentiel : le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) pourrait avoir des difficultés à absorber un surplus d'analyses. *« Pour que le système soit fiable, il faut que les résultats reviennent vite, et donc que les échantillons soient vite analysés,* indique-t-on dans l'entourage de Marie-George Buffet. *Cela peut poser un problème de disponibilité des équipes de Châtenay-Malabry, d'autant que Midi libre, Dauphiné, Tour de France vont s'enchaîner. Cela pourrait vouloir dire travailler en trois-huit. »*

Par ailleurs, le ministère entend veiller à ne *« pas déséquilibrer »* la répartition des contrôles antidopage : *« Le cyclisme professionnel représente 24 % des analyses faites par Châtenay, qui est à la limite de sa capacité (9 000 analyses par an). Ajouter des contrôles supplémentaires tous les jours ne pourrait se faire qu'en baissant le nombre des contrôles dans d'autres disciplines, car il n'est pas question d'avoir un second laboratoire,* pointe-t-on au cabinet de la ministre. *Or, nous avons déjà eu l'occasion de relever que le nombre de contrôles est trop faible pour le football (5 % des analyses de Châtenay) et le rugby (3 %). »*

Notant n'avoir vu *« la Société du Tour de France que quelques jours avant qu'elle fasse son annonce »*, l'entourage de Marie-George Buffet considère : *« Avec le temps dont nous disposons, nous devrions pouvoir anticiper. »* Le ministère rappelle au passage qu'il reste aussi à régler, d'ici à juillet, le problème de l'harmonisation des procédures disciplinaires à l'encontre des athlètes qui seraient contrôlés positifs. En 2000, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage avait provoqué une petite crise avec l'Union cycliste internationale en s'autosaisissant des cas de coureurs étrangers et en les sanctionnant.

Philippe Le Cœur

Athlétisme : des ratés dans le suivi longitudinal

Le suivi biologique, dit « longitudinal », de l'élite de l'athlétisme français, lancé en novembre 1998, est au point mort. Le dernier test de groupe avait été effectué lors du rassemblement de Vittel, en août 2000, des sélectionnés aux Jeux de Sydney. La cinquantaine d'athlètes sélectionnables pour les championnats internationaux ont ensuite été invités, en décembre 2000, à poursuivre individuellement la démarche auprès des laboratoires agréés par la Fédération française d'athlétisme. Une quarantaine d'entre eux l'aurait fait.. Ce vide ne cadre pas avec la politique de rigueur prônée par l'équipe dirigeante en place depuis janvier 2001. Didier Polin, le médecin chargé du suivi longitudinal, qui était l'unique interlocuteur des laboratoires et des athlètes, a démissionné fin janvier. L'efficacité de ce suivi médical est relative, dans la mesure où elle ne permet au médecin fédéral que de délivrer, en cas de doute, un certificat de non-aptitude à tout athlète concerné. Le secret médical l'oblige à laisser l'athlète libre d'informer ou non sa direction technique nationale de son « incapacité temporaire ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de Charles Biétry

A la suite de la publication, dans Le Monde *daté 8-9 avril, d'un article intitulé « Téléfoot pourrait disparaître de l'antenne de TF 1 » qui évoquait une possible suppression de Stade 2, le magazine dominical sur les sports diffusé par France 2, nous avons reçu de Charles Biétry, directeur des sports de France Télévision, la mise au point suivante :*

De janvier à mai 2000, le magazine Stade 2, présenté alors par Pierre Sled, que vous citez, était vu en moyenne par 3 065 880 personnes (5,8 de pénétration), alors que cette année, depuis le 1er janvier, ce sont 3 224 460 téléspectateurs (6,1 de pénétration) qui suivent chaque semaine l'émission animée par Christian Prudhomme. Soit une augmentation de près de 150 000 spectateurs.

Quant à la part d'audience, elle n'est pas passée de 24 % à 19 %, comme vous l'écrivez, mais de 22,6 % à 21,2 %, diminution faible explicable par la prise en compte, qui n'existait pas à l'époque, de l'audience des chaînes du câble et du satellite (environ 0,5) et le développement des chaînes sportives sur ces mêmes supports.

Vous conviendrez que ces chiffres ne peuvent en aucun cas nous conduire à envisager la suppression d'une émission qui reste emblématique du service public et qui, d'autres études le confirment, enregistre un sensible rajeunissement de son audience. Et c'est donc avec un immense plaisir que nous pouvons vous confirmer que, la saison prochaine, cohabiteront un magazine omnisports sur France 2 le dimanche et un magazine de football sur France 3 le lundi.

Football : Lyon qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue

LE FC NANTES-ATLANTIQUE ne remportera pas les trois compétitions nationales de football cette saison : en tête du championnat de France et qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de France, les Nantais ont baissé pavillon, mardi 10 avril, devant l'Olympique lyonnais (3-2) en demi-finales de la Coupe de la Ligue. Ils avaient pourtant inscrit deux buts dans les dix premières minutes mais les Lyonnais égalisaient par deux fois et prenaient définitivement l'avantage à la 63e minute. En finale, le 5 mai au Stade de France, l'OL rencontrera le vainqueur de Monaco-Niort, qui devait se disputer mercredi.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez et Strasbourg** se partagent toujours la deuxième place du championnat de France après la 25e journée, disputée mardi 10 avril. Les Béarnais ont nettement dominé Evreux (107-69), désormais dernier du classement, alors que les Alsaciens battaient Gravelines (108-73). Villeurbanne, solide leader, doit accueillir Chalon mercredi en match décalé.

■ **VOILE : *Warta-Polpharma,*** le bateau barré par le Polonais Roman Paszke, a coupé la ligne d'arrivée de The Race, mardi 10 avril à Marseille, hors temps limite. Roman Paszke et ses six équipiers ont bouclé leur tour du monde en 99 jours, 12 heures et 31 minutes.

Le Monde.fr

1er site français d'information

Plébiscité par les internautes, Le Monde.fr est classé premier site français d'information selon Nielsen/NetRating.

Avec un record d'audience de plus de 3 millions de visites et plus de 17,4 millions de PAP en mars, l'édition 2001 du site Le Monde.fr devient aujourd'hui le site presse préféré des internautes français.

Sources : Panel Nielsen - Net Rating février 2001 / Cybermétrie mars 2001 / Les baromètres multimédia Médiamétrie 1er trimestre 2001.

Régie publicitaire : tél. : 01 55 43 69 00 / www.i-regie.com

www.Le Monde.fr

La palme aux Maldives

KANI (Maldives)
de notre envoyé spécial

Dans l'océan Indien, un millier d'îles et une trentaine de lagons dont les passes, agitées de puissants courants, offrent aux plongeurs sensations fortes et spectacle de choix

C'est en période de pleine lune que la plongée sous-marine procure les sensations les plus fortes aux Maldives. Ces jours-là, quand l'amplitude des marées est grande, les lagons se vident et se remplissent avec une telle force que les passes sous-marines qui les séparent de l'océan Indien sont balayées par des courants permanents. Alors que, à la surface, rien ne semble pouvoir troubler une mer bleu turquoise et un ciel azur, trente mètres plus bas, l'impression est forte d'essuyer une véritable tempête. Pour peu que des raies léopards croisent en formation quelques mètres plus haut que lui, le plongeur a davantage la sensation de voler que de flotter. Ici, d'ailleurs, de nombreux poissons portent des noms d'oiseau : perroquet bicolore ou grenat, poisson-faucon, labre oiseau, mérou céleste avec sa robe tachetée d'étoiles, ou poisson-papillon.

Les écoles de plongée connaissent bien la direction des « vents » sous-marins. Après avoir vérifié au préalable la force des courants, le chef de « palanquée » entraîne son équipe le plus vite possible dans les profondeurs. Quelques secondes de trop à la surface de l'eau, et le courant a déjà emmené les retardataires loin du site d'observation choisi. Une fois les plongeurs immergés, le bateau n'attend pas au point de plongée. D'abord par souci écologique – jeter l'ancre pourrait endommager les coraux – mais aussi parce qu'il n'y a aucune chance de pouvoir récupérer les plongeurs au même endroit. Avec les courants, ils sont en effet entraînés à plusieurs centaines de mètres du lieu de débarquement.

La descente dans les profondeurs s'arrête en général assez vite : aux Maldives, les plongées à plus de 30 mètres sont interdites. Mais compte tenu de la richesse de la faune et de la flore, cela est suffisant. Aussitôt atteint le lieu d'observation, les plongeurs doivent s'accrocher délicatement aux coraux afin de pouvoir rester immobiles quelques minutes et ne pas être emportés par les puissants courants. L'opération d'« amarrage » est délicate : il faut éviter de saisir des coraux colorés. Certains peuvent provoquer de vives brûlures. Surtout, le contact de la main du plongeur peut les endommager irrémédiablement. Il est donc conseillé de choisir les coraux blancs ou gris, c'est-à-dire ceux qui, malheureusement, n'ont pas survécu, il y a trois ou quatre ans, au réchauffement de l'océan sans doute lié au phénomène El Niño. Tout semble désormais être rentré dans l'ordre et l'éden sous-marin des Maldives reprend rapidement ses couleurs.

CHAUDE CARESSE

Accrochés délicatement aux coraux, les plongeurs n'ont même pas besoin de palmer pour rester à l'horizontale. Encore une fois, le courant s'y emploie. La sensation est délicieuse : le plongeur a l'impression d'être suspendu au milieu d'une immense soufflerie d'air chaud. Pour peu qu'il ait laissé sa combinaison isotherme sur terre – même si elle est réellement inutile dans ces eaux chaudes, beaucoup hésitent à s'en défaire –, le nageur ressent pleinement la caresse des courants chauds sur sa peau. Pour se déplacer de quelques mètres, mieux vaut remonter le courant à la force des poignets, de coraux en coraux, car les coups de palmes n'y suffiraient pas. Une fois habitués à cette position insolite, les plongeurs peuvent alors admirer une des plus belles faunes de la planète.

Dans les récifs de corail maldiviens, on trouve environ 7 000 espèces de poissons sur les quelque 12 000 supposées peupler les mers. De quoi s'émerveiller, à chaque instant, en croisant les êtres les plus insolites, merveilleux ou incongrus de la création : poisson-trompette en forme de cylindre, poisson-lion hirsute ou baliste picasso déguisé en clown. De quoi, aussi, être impressionné lorsque, à quelques mètres, surgissent trois requins à pointes grises, inoffensifs, certes, mais néanmoins imposants. De quoi enfin retenir son souffle devant la beauté d'une raie-pastenaque, tapie au fond d'une grotte et qui dévisage le plongeur de ses grands yeux ouverts.

A peine est-il remonté sur le bateau qu'un banc d'une centaine de dauphins donne de nouveau envie au plongeur de les rejoindre et de se perdre dans le Grand Bleu. Aux Maldives, pourtant, le spectacle ne se limite pas à celui des profondeurs. Des centaines d'îles et de petits îlots parsèment l'océan sur plus de 900 kilomètres, du nord au sud. La hauteur de ces bancs de sable corallien s'élève, au maximum, à deux mètres au-dessus du niveau de la mer. Juste de quoi bâtir quelques cases ou quelques maisons et jouer les Robinson Crusoë avec la mer comme seul horizon. En fait, seulement 200 des 1 100 îlots de l'archipel ont été colonisés par l'homme. Sur les autres, on ne trouve que cocotiers, volubilis, figuiers, banians et autres hibiscus qui ont pris racine dans ces minces bandes de sable.

PAS D'URBANISATION DÉBRIDÉE

Les 270 000 habitants se sont établis sur environ 200 îles, mais il est difficile de trouver un bateau qui accepte de vous y conduire. Seule la capitale, Malé, permet de découvrir facilement les modes de vie locaux. Autour de la coupole dorée de la grande mosquée se pressent une multitude de petites constructions modernes en verre et d'échoppes traditionnelles. Dans le reste de l'archipel, il est difficile de jouer les « routards » et d'échapper aux voyagistes ou aux clubs de vacances qui ont, depuis longtemps, fait main basse sur ce paradis tropical.

Les autorités locales ont en effet réservé 84 de ces petites îles à des complexes touristiques. Les concessions s'étendent en général sur une quinzaine d'années et interdisent l'implantation de plus d'un hôtel par île. Ainsi, l'exiguïté de chaque îlot a permis d'éviter une urbanisation débridée. Difficile, dans ces conditions, de bouder son plaisir et de ne pas tomber sous le charme de cette parfaite carte postale : température idéale, de jour comme de nuit, soleil omniprésent, océan placide et pacifique, sable fin, quiétude et nuits étoilées. Les claustrophobes risquent néanmoins de se trouver un peu à l'étroit sur ces îles minuscules dont on a vite fait le tour et sur lesquelles la population autochtone est singulièrement absente.

SURF ET PLANCHE À VOILE

Séjourner aux Maldives n'implique pas pour autant de sombrer dans le farniente absolu et de renoncer à toute activité intense. En plus de la plongée sous-marine, la plupart des sports nautiques peuvent y être pratiqués. Quel-

HANK VAN DER LEEDEN/JH EDITORIAL

FOTO NATURAL/JH EDITORIAL

Un paradis à la merci du niveau des mers

Les Maldives seront-elles, demain, rayées de la carte du fait de la montée des eaux ? Sans céder au catastrophisme des années 1980 – à l'époque, on présidait, pour 2100, une montée du niveau des mers de 2 mètres ! –, des chercheurs ne s'en interrogent pas moins sur les conséquences d'une éventuelle élévation, même modeste, du niveau des océans. Aujourd'hui, la communauté scientifique estime qu'il pourrait s'élever de 50 centimètres – la fourchette va de 14 à 80 centimètres – d'ici à la fin du XXIe siècle. Ce phénomène trouve son origine, d'abord et avant tout, dans le gonflement thermique des océans qui résulte du réchauffement climatique global. Les effets de la fonte des glaces viennent aggraver le mécanisme, mais dans une moindre mesure.

Cette montée des eaux, même plus faible que prévu, ne serait pas sans effets sur les Maldives, où 80 % des atolls risqueraient ainsi d'être engloutis sous les flots. Quant à l'aéroport, il se trouve à moins de 2 mètres au-dessus du niveau de la mer, et, lors des tempêtes, le trafic y est d'ores et déjà interrompu.

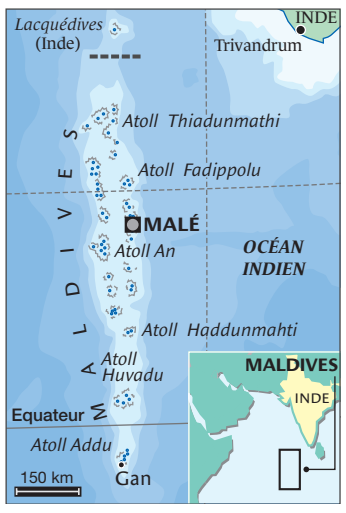

La structure des îles maldiviennes (ci-dessus) est simple : du sable corallien d'un blanc éclatant couvert de végétation, le tout entouré d'un lagon turquoise qui protège des vagues et des courants. Les contacts avec la population (à gauche) sont rares : il est difficile de se faire conduire sur les îles qui ne sont pas dévolues au tourisme. En revanche, sous l'eau, on fait beaucoup de rencontres, dont certaines sont impressionnantes : requins et raies géantes peuplent les lagons (page de droite).

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
ILE MAURICE
SPÉCIAL PROMO !
10j/7n : 5940 F TTC
Vol régulier direct au départ de Paris + 7 nuits hôtel de charme Coin de Mire 2* sup, Coin de Mire, demi pension incluse. Enfant - 12 ans : 1550 F TTC
Et 17 jours/14 nuits : 7000 F TTC
Prix valable du 07/05 au 21/06/01. Prix au départ de province : nous consulter.
Prix à partir de. Lic. 97280001
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

NOUVELLES FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr
SYNERGENCE 2001 LIC LI075970049
les premiers prix
LA CORSE 1181 F
PISE 1 061 F
MALAGA 1 292 F
ATHENES 1 578 F
RHODES 1 801 F
MONTREAL 2 562 F
FORT DE FRANCE 2 914 F
POINTE A PITRE 2 914 F
LA REUNION 3 787 F
REP. DOMINICAINE 3 895 F
PRIX TTC PAR PERSONNE
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825
0,98 FTTC/MN

ISLANDE ILES FÉROÉ
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line
Agent général :
TOURISME voyages gallia
42, rue Étienne Marcel
75002 Paris
Tél. 01 45 08 44 80 - Fax 01 42 36 45 33
www.voyages-gallia.fr
Brochure FERRY SMYRIL LINE
NOM / PRÉNOM
ADRESSE
LI 075 99 0068

IRAK IRAN
rencontrez les décideurs locaux
15 - 22 mai 22 mai - 5 juin
COSMOPOLIS
Voyages en Géopolitique
15 pays par an
01 47 53 04 04 fax 01 47 05 86

Compagnie Italienne de Tourisme
PÂQUES A ROME
du 13 au 16 Avril 2001 (4 jours/3 nuits)
2 990 F TTC
En hôtel 4*
Avion spécial Paris/Rome/Paris, transferts A/R centre ville, logement en hôtel 4* base chambre double et petit-déjeuner.
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70
ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citvd@citvoyages.com

Club Aventure
RANDONNÉES-VOYAGES
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 200 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU
0 803 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE
APPELEZ LE :
☎ 01.42.17.39.63

BILL CURTSINGER

HEATHER PERRY

ques vagues sont ainsi considérées par les surfeurs comme les plus belles au monde. Avec, pour en profiter idéalement, le mois d'octobre. Egalement à la fête, les véliplanchistes car, contrairement aux clichés, les Maldives sont le royaume du vent. L'alizé de nord-est, en hiver, et la mousson de sud-ouest, en été, font monter la moyenne annuelle du vent à un bon force 5, avec des pointes de 8 à 10 en juillet. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du lagon, les petites vagues se transforment en houle, à la sortie de la passe et en haute mer. Aux Maldives, le bonheur est dans l'eau.

Christophe Jakubyszyn

Carnet de route

● **Repères.** La République des Maldives (298 km², soit deux fois l'île d'Oléron) est située à 9 150 km de la France et à 650 km au nord-ouest du Sri-Lanka. Cet archipel de 950 km de long sur 150 km de large se compose de 26 atolls naturels et de plus de 1 100 îles dont 200 habitées (270 000 habitants). La capitale, Malé, compte 70 000 habitants. La vie sociale y est fortement marquée par la religion musulmane. Décalage horaire : + 3 heures.
● **Formalités.** Un passeport (valide six mois après la date de retour) et un billet de retour sont requis. Aucune vaccination n'est obligatoire mais, pour la plongée sous-marine, se munir d'un certificat de non-contre-indication à la plongée et emporter brevet et carnet de plongée, si vous en avez.
● **Climat.** Températures comprises entre 23 et 31 degrés pratiquement toute l'année. Celle de l'eau descend rarement en dessous de 25 degrés.
● **Accès.** Balair programme des liaisons Paris-Male via Zurich ou Colombo (5 200 F, 789 €, en vente chez Kuoni). Corsair, filiale de Nouvelles Frontières, assure des charters directs Paris-Male (à partir de 4 420 F, 670 €, jusqu'à la fin avril). Sri Lankan opère des vols sur Colombo, avec correspondance pour les Maldives. Austrian, Singapore Airlines, Emirates et Lauda Air programment des vols avec correspondance en Europe ou en Asie : environ 5 500 F, 759 €.
● **Plongée.** Les plongées décrites dans ce reportage ont été réalisées avec l'école de plongée Eurodivers. Présente sur plusieurs atolls, elle est associée au Club Méditerranée dans ses villages.
● **Forfaits.** Le Club Med, premier à avoir démocratisé cette destination (Faru, en 1978), vient d'ouvrir un deuxième village sur l'île-jardin de Kani, à 20 km de Male : 163 bungalows sur la terre ferme et 23 bungalows, plus luxueux, sur pilotis. Des circuits ouvrent les portes du Sri Lanka voisin. Forfait à partir de 7 990 F (1 212 €) par semaine, de Paris. Stage de plongée de six jours (six plongées) : gratuit à Faru et 1 200 F (182 €) à Kani. Renseignements au 0810-810-810. Nouvelles Frontières-Plongée (tél. : 0803-33-33-33) propose des formules de croisière avec deux plongées par jour, à bord d'un *dhony*, bateau traditionnel maldivien doté de sept cabines doubles : 11 460 F (1 739 €) pour sept jours en pension complète, avec le vol. Consulter la brochure « Evasions sous-marines ». Aquarev-Accor Tour (tél. : 01-48-87-55-78) programme un séjour sur l'île de Velidhu ainsi qu'une croisière-plongée à bord d'un *dhony* pour douze passagers : neuf jours pour le séjour sur l'île à partir de 9 590 F (1 455 €), de Paris (pour le forfait plongée, ajouter 2 360 F, 358 €) et dix jours en croisière, avec douze plongées, à partir de 10 880 F (1 650 €). Chez Kuoni, forfaits dix plongées (moins de 2 000 F, 303 €) et séjours d'une semaine à partir de 6 000 F en demi-pension, avion inclus. D'autres spécialistes proposent des formules croisière-plongée : Sport Away (à partir de 9 890 F, 1 500 €, dix jours, tél. : 0803-01-30-00), Ultramarina (14 940 F, 2 267 €, quinze jours de croisière, tél. : 0825-02-98-02) et Fun & Fly (à partir de 11 450 F, 1 737 €, tél. : 05-62-72-46- 08).
● **Guides.** Guides bleus Evasion (Hachette), Néos, Lonely Planet, Petit Futé, Vilo, Marcus et Berlitz. Guide du plongeur (Grund, 1995).
● **Renseignements.** Maison des Maldives, 3, avenue Séverine, 92400 Courbevoie (tél. : 01-41-16-93-28).

Jours sans fin au Spitzberg

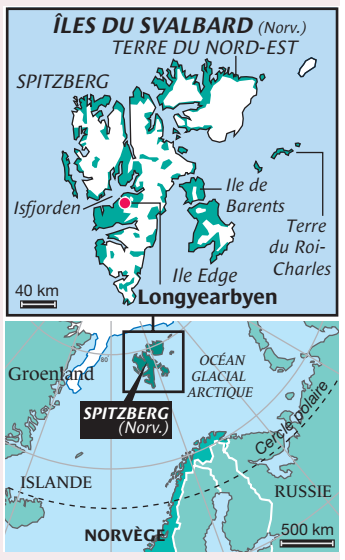

Soleil intense, lumière bleue, nuit blanche. Il est 1 heure du matin dans l'océan Arctique, au-dessus du 78° de latitude Nord, à 640 km au nord de la Norvège, bien au-delà du cercle polaire et à seulement 1 300 km du pôle Nord. Température : – 10 degrés. Dressés face à Longyearbyen, le chef-lieu de l'archipel du Svalbard (la « côte froide » en norrois), situé sur la plus vaste de ses neuf îles, les monts massifs du Spitzberg (« grosse montagne ») n'en finissent pas de s'effondrer dans les eaux acier de l'Isfjorden, le « fjord de glace ».
Ce jour sans fin laisse songeur. Dans l'hôtel le plus septentrional du globe, le Radisson SAS Polar, on s'interroge : le village (1 400 âmes) dort-il vraiment ? Difficile à dire. Les fenêtres carrées des pavillons de bois colorés n'ont pas de volets. Et le silence est périodiquement troublé par les vrombissements d'une motoneige ou par le crissement des pneus d'un vélo sur le sol glacé. Aux portes de Longyearbyen, un panneau triangulaire attire l'œil : *« Danger, ours. »* A l'horizon, d'autres monts balisent un monde de l'extrême, univers immaculé auquel succédera, à compter de juin, le tapis coloré de la toundra.
Au petit matin, le visiteur emmitouflé et encapuchonné enfourche à son tour une motoneige, moyen de locomotion idéal pour qui entend partir à la découverte de ces paysages meringués. Des heures durant, l'engin rugit et dévore, à 30 ou 40 km/h de moyenne, des kilomètres de plaines à la blancheur radieuse. Quand sonne l'heure du déjeuner, on s'arrête devant un petit refuge de bois – unique trace de vie humaine – pour déguster un sandwich sans ôter ses gants.
L'horizon est pastel. Les glaciers, denses et blancs. Début ou fin du monde ? Seule certitude : l'archipel est le royaume de l'ours, du renne, du renard polaire, du morse et du phoque. En fin d'après-midi, on se laisse tenter par une balade en traîneau, tiré par des petits chiens qui jappent sans interruption, comme enivrés par l'immensité. Installé sur l'engin de bois, au ras du sol, on continue de goûter sans se lasser aux charmes du paradis arctique.
Le soir, dans les restaurants locaux, l'ambiance est internationale. S'y côtoient touristes et résidents, hommes d'affaires ou scientifiques en poste sur l'île pour quelques années. On parle norvégien ou anglais. Les discothèques sont obligées de calfeutrer leurs fenêtres pour créer une ambiance nocturne. A 2 heures du matin, le soleil brille toujours. Si les dieux veillent sur l'archipel, Morphée, assurément, n'est pas de la partie.

de notre envoyée spéciale, Stéphanie Barioz

★ Office du tourisme de Norvège (tél. : 01-53-23-00-50, www.norvege.com et visitnorway.com).
★ Vols SAS (tél. : 0801-25-25-25) à partir de 4 650 F (709 €) A/R, de Paris à Longyearbyen via Oslo.
★ Hôtel Radisson SAS Polar (tél. : 00-800-3333-3333, www.radisson-sas.com) : chambre double à partir de 1 083 F (165 €).
★ Selon la saison, randonnées à pied, à cheval ou à ski, croisières, découverte de la faune et de la flore. Soleil de minuit du 20 avril au 22 août.

A tous prix

■ **1 399 F (213 €) : un week-end en famille au parc Astérix,** qui vient de rouvrir ses portes avec, en vedette, une nouvelle attraction, « la trace du hourra », un bobsleigh lancé de 31 mètres de haut à 60 km/h sur une piste de 900 mètres. Forfait proposé par l'hôtel Comfort Inn de Creil (tél. : 0800-12-12-12), à 10 minutes du parc, pour une nuit (vendredi, samedi ou dimanche) pour deux adultes et deux enfants de moins de douze ans, en demi-pension avec petits déjeuners et entrées au parc. Entrée simple : 185 F (28 €) par adulte, 135 F (21 €) jusqu'à onze ans et gratuit pour les moins de trois ans. Renseignements au 08-36-68-30-10.

Le MAV Nostalgia, un cours d'histoire de la Hongrie en train à vapeur

Un voyage à l'ancienne sur les traces d'Attila, de Soliman le Magnifique et de François-Joseph

BUDAPEST (Hongrie)
de notre envoyé spécial

Il s'appelle le MAV Nostalgia, mais les Anglais l'appellent le Royal Hungarian Express. C'est plus huppé. A Budapest, il stationne à la gare de l'Ouest dont l'architecture est signée Eiffel, mélange de verre et de métal. Les passagers, eux, patientent dans un salon de style baroque. Un sifflement et le convoi s'ébranle. Wagons-couchettes des années 1940-1950, tapissés d'acajou. Voiture-restaurant de 1912, habillée de teck. Depuis 1985, une société à capitaux mixtes a ressuscité locomotives et wagons qui, sans elle, étaient condamnés à périr rongés par la rouille ou à mourir d'ennui dans un musée. Aujourd'hui rafraîchi et tracté par une mythique locomotive à vapeur, la fameuse « 424 », orgueil des chemins de fer hongrois, il joue, avec bonheur, les machines à remonter le temps.

Au gré des itinéraires, on traverse notamment la Transdanubie et ses hameaux blottis au creux des collines, pour atteindre Pécs, à 200 km au sud de Budapest. Ville choyée par l'histoire où Etienne Ier, roi devenu saint, établit le siège épiscopal tandis que le francophile Louis le Grand y fonda la première université du pays. Soliman le Magnifique y dressera mosquées et minarets que les Habsbourg s'empresseront de détruire. Adossée aux monts Meczek, la ville natale de Vasarély juxtapose maisons médiévales, demeures baroques et édifices art nouveau. Des rues piétonnes convergent vers la place où trône l'ancienne mosquée du pacha Ghazi Kassim, dont la coupole est surmontée d'une croix posée sur une demi-lune, symbole de la victoire de la chrétienté sur l'islam.

Le train conduit aussi à Szeged, ancienne capitale des Huns et aujourd'hui centre économique de la Puzsta. Principal affluent du Danube, la Tisza en a effacé, lors d'une mémorable crue, en 1879, le passé médiéval. L'empereur François-Joseph lui offrira un visage plus ordonné, avec des boulevards circulaires et une place centrale d'où partent, en étoile, des rues bordées d'édifices art nouveau. Difficile d'imaginer qu'Attila y planta sa tente. Son cercueil aurait été jeté dans les eaux capricieuses de la Tisza. D'où, peut-être, le caractère rebelle du fleuve...

LÉGENDES ET HÉROS

Si Puszta signifie « vide » et « dépouillée », la contrée n'en est pas moins « habitée » de légendes et de héros, d'Arpad, prince fondateur de la Hongrie, à Sandor Rozsa, le Robin des bois local. Dans ce décor bucolique parsemé de fermes aux toits de chaume se sont déroulées les pages les plus sanglantes de l'histoire du pays quand y déferlèrent des cavaliers de l'Apocalypse nommés Huns, Ostrogoths, Avars, Bulgares ou Tatars. Une histoire épique qu'un tableau géant fait revivre avec bruit des sabots, fracas des armes et gémissements des blessés au parc national d'Opusztaszer.

Avant de revenir à Budapest, on peut également mettre le cap sur la frontière slovaque et s'arrêter à Eger, ville baroque surplombée d'une forteresse, siège d'une résistance héroïque face à l'envahisseur ottoman.

Jonathan Farren

★ Renseignements à l'Office du tourisme de Hongrie, 140, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 01-53-70-67-17.
★ Rhapsodie hongroise (7, rue Maître-Albert, 75005 Paris ; tél. : 01-55-42-60-75, Internet : www.lacollection.com) programme ponctuellement le MAV Nostalgia et propose divers forfaits pour séjourner ou circuler en Hongrie.

Davantage de soleil

JEUDI. Deux anticyclones, celui des Açores et un autre en mer de Norvège, vont ramener un temps plus sec sur le pays. Toutefois, une faible perturbation va se glisser entre ces deux zones de haute pressions pour donner un peu de pluie près des côtes de la Manche. Les vents de nord vont apporter de l'air de plus en plus frais et des gelées blanches sont probables dans la nuit de vendredi à samedi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Un voile nuageux s'installe dès le matin. Les nuages s'épaississent dans l'après-midi, finissant par donner un peu de pluie près de la Manche. Il fait de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Malgré la présence de nuages, le soleil se montre de temps à autres. Le ciel se couvre l'après-midi en Haute-Normandie. Températures fraîches, de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La grisaille s'évacue vers l'est, occupant encore le ciel de l'Alsace et de la Franche-Comté en matinée. Plus à l'ouest, les éclaircies sont déjà présentes et se généralisent l'après-midi. Les températures fluctuent entre 10 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La couverture nuageuse présente en matinée en Midi-Pyrénées se fractionne, permettant le développement d'éclaircies en toutes régions. Il fait de 12 à 16 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. En matinée, le ciel est souvent chargé de l'Auvergne aux Alpes, sauf au-dessus de 2 000 mètres. Dans l'après-midi, les éclaircies parviennent aussi à se développer en plaine. Le mistral souffle fort en vallée du Rhône. Il fait de 10 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les averses en Corse s'estompent l'après-midi. Sur le continent, il fait beau mais le vent souffle jusqu'à 100 km/h en rafales. Il fait de 18 à 20 degrés.

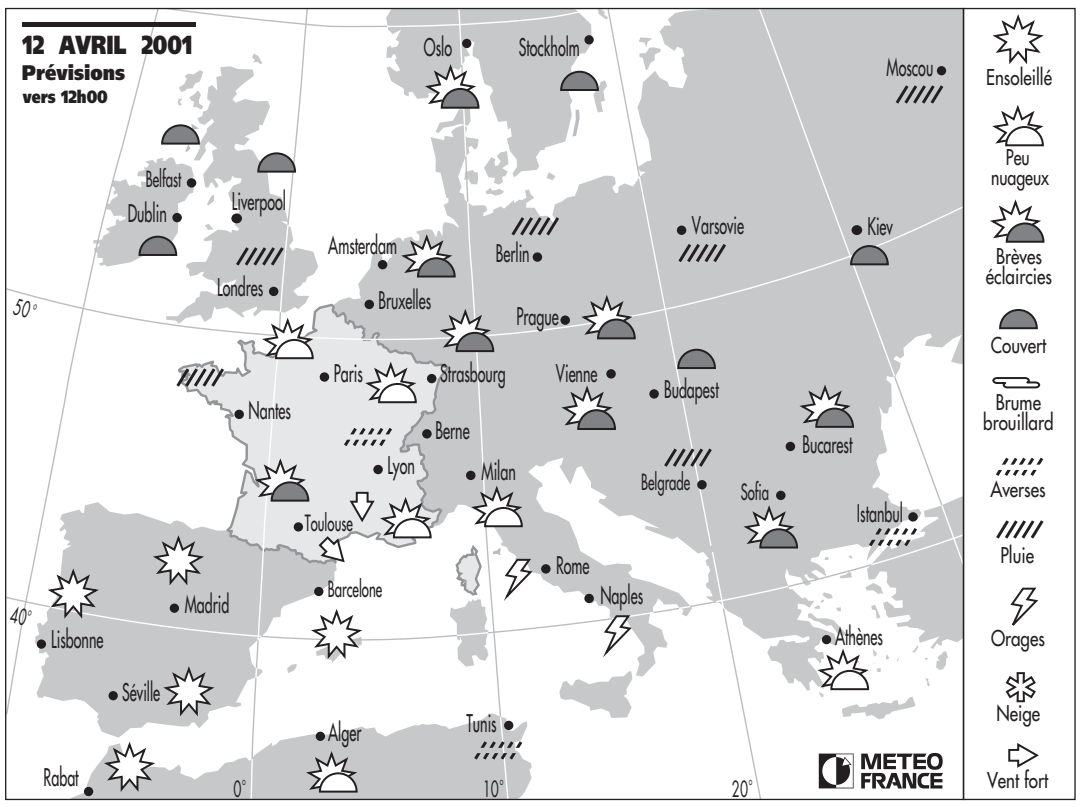

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LOCATIONS.** Pour les ponts de printemps, Interhome, spécialiste européen de la location, propose des forfaits de quatre nuits, en France et à Munich, Prague, Vienne, Barcelone ou Madrid. Compter, par exemple, 2 000 F (303 €), du 28 avril au 2 mai, pour une maison de trois pièces au Lavandou (Var), 3 000 F (455 €) pour un quatre-pièces à Barcelone du 23 au 28 mai, ou 3 200 F (485 €) pour un trois-pièces à Florence, en Italie, du 1er au 5 juin. Réservation au 01-53-36-60-00 et sur Internet (www.interhome.fr).

■ **AVION.** La compagnie scandinave SAS envisage d'expérimenter, à bord de ses avions, la possibilité d'accéder à Internet. Les passagers pourront, sur leurs ordinateurs portables, consulter leurs messages et naviguer sur la Toile. La compagnie souhaite permettre aux hommes d'affaires de travailler en voyageant.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	8/18	N
BIARRITZ	8/14	N
BORDEAUX	5/14	S
BOURGES	3/10	S
BREST	5/10	P
CAEN	5/11	N
CHERBOURG	5/11	C
CLERMONT-F.	4/10	S
DIJON	5/11	S
GRENOBLE	5/13	S
LILLE	3/10	S
LIMOGES	2/10	S
LYON	7/11	P
MARSEILLE	9/20	S
NANCY	3/10	S
NANTES	4/12	N
NICE	10/18	S
PARIS	3/11	S
PAU	2/14	N
PERPIGNAN	8/18	S
RENNES	4/12	N
ST-ETIENNE	5/10	N
STRASBOURG	4/11	S
TOULOUSE	6/16	N
TOURS	3/11	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/30	S
FORT-DE-FR.	24/30	S
NOUMEA	23/28	S
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	23/32	C
ST-DENIS-RÉ.	23/26	P
EUROPE		
AMSTERDAM	2/8	C
ATHENES	13/17	S
BARCELONE	5/17	S
BELFAST	5/10	C
BELGRADE	9/16	C
BERLIN	2/8	S
BERNE	3/9	C
BRUXELLES	2/10	C
BUCAREST	4/19	S
BUDAPEST	6/11	P
COPENHAGUE	2/5	S
DUBLIN	5/10	C
FRANCFORT	4/12	S
GENEVE	6/14	C
HELSINKI	-2/6	C
ISTANBUL	8/14	S
KIEV	10/18	C
LISBONNE	14/24	S
LIVERPOOL	4/9	C
LONDRES	5/11	C
LUXEMBOURG	1/11	C
MADRID	0/19	S
MILAN	8/19	S
MOSCOU	8/15	C
MUNICH	3/10	C
NAPLES	11/15	P
OSLO	-8/2	C
PALMA DE M.	7/20	S
PRAGUE	1/8	S
ROME	7/17	S
SEVILLE	12/26	S
SOFIA	9/12	P
ST-PETERSB.	1/7	C
STOCKHOLM	-2/3	C
TENERIFE	17/22	S
VARSOVIE	2/8	S
VENISE	9/14	C
VIENNE	6/12	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/30	S
BUENOS AIR.	16/22	P
CARACAS	23/29	S
CHICAGO	9/15	S
LIMA	19/23	S
LOS ANGELES	10/16	S
MEXICO	12/30	S
MONTREAL	3/9	P
NEW YORK	7/12	P
SAN FRANCIS.	7/14	S
SANTIAGO/CHI	14/28	C
TORONTO	8/16	P
WASHINGTON	14/22	C
AFRIQUE		
ALGER	5/19	S
DAKAR	18/24	S
KINSHASA	22/29	C
LE CAIRE	15/24	S
NAIROBI	16/27	S
PRETORIA	11/19	S
RABAT	11/25	S
TUNIS	10/16	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/34	P
BEYROUTH	17/21	S
BOMBAY	25/34	S
DJAKARTA	27/30	P
DUBAI	17/29	S
HANOI	17/21	S
HONGKONG	17/24	S
JERUSALEM	14/21	S
NEW DEHLI	22/35	S
PEKIN	3/18	S
SEOUL	8/17	S
SINGAPOUR	25/30	P
SYDNEY	13/18	S
TOKYO	14/23	S

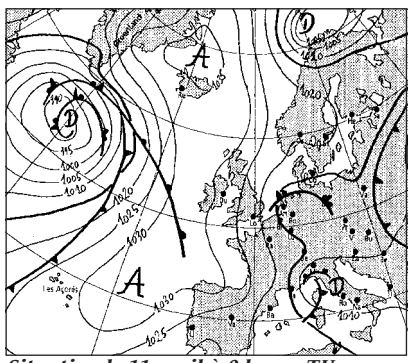

Situation le 11 avril à 0 heure TU

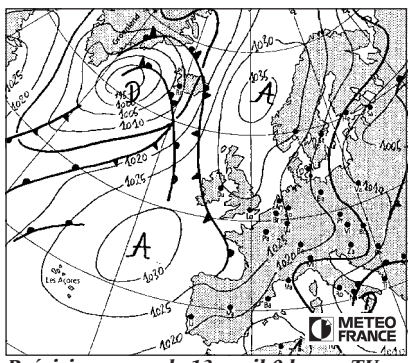

Prévisions pour le 13 avril 0 heure TU

JARDINAGE

Promenade dans les allées aux fleurs de Rungis

C'EST sans trop de déplaisir que l'on abandonne toute idée de jardinage pour aller visiter les halles de Rungis en compagnie d'un professionnel qui a aimablement accepté de nous entraîner avec lui dès potron-minet dans le saint des saints de la fleur coupée, de la plante d'extérieur, de serre et d'appartement comme de presque tout ce qui a trait au jardin, à l'exception des machines. Avertissons le lecteur que si tout un chacun peut aller visiter les halles de Rungis moyennant 40 F d'entrée, il lui sera impossible d'acheter car la vente est réservée aux professionnels.

Dans la grande halle de la fleur coupée, des dizaines d'étalages, dont une allée entière réservée aux producteurs français de tulipes. On a le souffle coupé devant ces alignements de bottes de fleurs à peines ouvertes pour certaines, leurs oignons encore fixés au bout des tiges : des tulipes perroquets rouge et jaune, orangées, panachées de vert, des tulipes fleurs de lys, d'apparence si fragile, au bouton pointu, aux pétales effilés, jaune d'or, rouge, rose bordé de blanc, des tulipes doubles à fleurs de pivoines encore fermées, dont les pétales serrés, drus, annoncent une floraison exceptionnelle.

« Cultivées dehors, ces tulipes tiennent quinze jours pour peu qu'elles soient placées dans un vase contenant peu d'eau et que la base des tiges soit recoupée d'un centimètre tous les trois ou quatre jours », nous dit Philippe Olivier, notre guide, dont la boutique Fleurs et brocantes semble surgir du début du siècle, dans son fouillis de bouquets champêtres, de roses parfumées, d'orchidées blanches, mauves, roses, de cactées callipyges, de vieux meubles tout simples, de vases et d'objets chinés ses jours de fermeture.

On trouve tout à Rungis, du petit bouquet rond de pâquerettes roses associées à des muscaris bleus, vendus sur des petits étals tenus par ceux-là mêmes qui les cultivent, aux lilas de plein champ à peine éclos, en passant par les fleurs cultivées en serre, dont des gerberas (des sortes de grandes marguerites colorées), rangés dans leurs cartons plats comme des sardines dans leur boîte, et de splendides protéacées, hier introuvables et aujourd'hui devenues communes depuis que l'avion met l'Australie et l'Afrique du Sud à quelques heures de Paris.

POUR TOUS LES PRIX ET GOÛTS

Le plus impressionnant peut-être pour un jardinier, ce sont ces grandes branches de camélias coupées et vendues comme fleurs à couper ! Nous qui n'oserions même pas en cueillir une branchette. Le camélia peut vraiment être utilisé en vase ? *« Et comment !* assure Philippe Olivier, *et il tient une bonne quinzaine de jours si l'eau est changée. »* Bon, quand même, nous ne recommanderons pas au jardinier de couper des brassées de camélia, encore que, s'il habite près de la côte basque ou en Bretagne, là où cet arbuste prend de grandes proportions...

Certaines allées sont réservées au feuillage et ne sont pas moins impressionnantes : ces lots de feuilles de palmiers (trachycarpus, phoenix, whashingtonia...), d'aspidistra, de lierre, de mahonia, d'eucalyptus vert, rouge, gris-bleuté à feuilles rondes ou effilées, d'alocasia, de monstera deliciosa (le philodendron des appartements dans son âge adulte), de grevillea sont d'une beauté insolente.

Du courage, il en faut pour cultiver, préparer, empaqueter, charger et décharger ces tonnes de végétaux qui feront tant d'heureux. *« Les premiers marchands sont à pied d'œuvre à trois heures du matin, quand les clients arrivent, et à certaines périodes de l'année le travail commence plus tôt encore »,* nous dit une spécialiste de la fleur coupée dont le stand regorge de belles fleurs, solides sur leur tige bien droite. Ces fleurs viennent de France, de Hollande, d'Italie et d'Israël, nous dit cette professionnelle aguerrie qui s'est reconvertie dans le commerce de gros après avoir vendu sur les marchés : elle a vu deux livraisons geler sous ses yeux lors d'un hiver glacial et a jeté l'éponge. *« Le lendemain, j'étais à Rungis, mais pas pour acheter, pour trouver du travail ! »* Ce n'est pas trop dur ? *« Si, mais ce travail est tellement passionnant. »* Justement, comme nous faisons remarquer que toutes les fleurs vues sous la grande halle n'étaient pas aussi belles, aussi plantureuses, elle nous explique qu'il en faut pour tous les prix et pour tous les goûts. Il est vrai que ces chrysanthèmes bleuis artificiellement sont affreux.

Dans une autre halle, des petits producteurs vendent des plantes trapues, cultivées en pot de terre cuite, dans des mélanges à l'ancienne. Des cinéraires gros comme des choux de Saint-Saëns (on exagère car cette variété ancienne peut atteindre près d'un mètre de diamètre, mais à Rungis tout est grand), des bégonias « Gloire de lorraine » au feuillage vert foncé, des potées trapues recouvertes de boutons... et, miracle ! des hibiscus de Chine pas traités aux nanifiants, avec de grandes et belles branches recouvertes de boutons ! Voilà la différence entre des plantes cultivées en batterie, comme on élève les poules pondeuses, dans de la tourbe et des pots de plastique, et cette production bichonnée par des cultivateurs amoureux de leur travail et respectueux de leurs plantes et de leurs clients. Hélas ! nous n'avons pas vu un seul pied de gardénia cultivé ainsi.

Alain Lompech

★ Fleurs et brocantes, 26, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél.: 01-42-78-20-87. De 10 heures à 20 h 30, fermé le dimanche et le lundi matin.

Les vivaces sont en avance

Allez planter dans une terre aussi boueuse ! La situation a bien un avantage : les boutons d'or, bien attrapés, se déterrent sans que leur racines ne cassent ! Mais le beau temps est annoncé pour la fin de la semaine, et l'herbe, déjà haute, va pouvoir être tondue pour peu qu'elle sèche sur pied. Attention à jeter la tonte et surtout à ne pas la mettre sur le tas de compost, si la pelouse a été pulvérisée au désherbant sélectif... Il a fait si peu froid cet hiver en plaine, dans le nord de la France, que certaines vivaces sont en avance : des grands arums blancs déjà en fleurs dans des jardins parisiens, nous en avons vu rue Saint-Jacques et sur quelques balcons.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 087

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

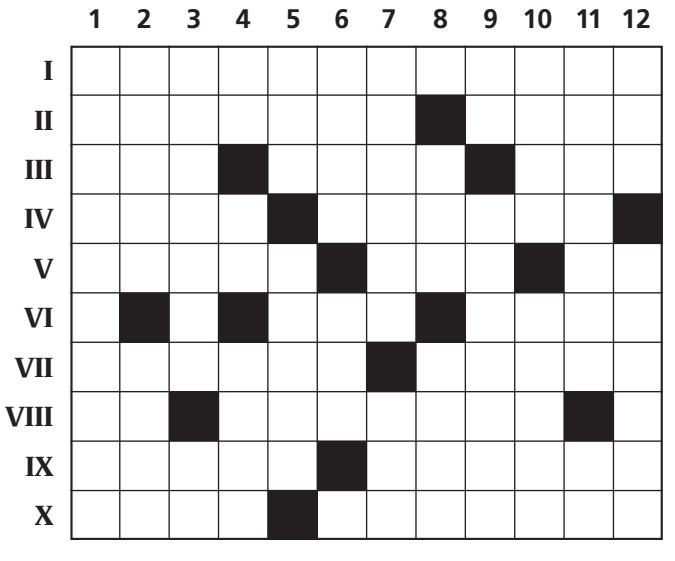

HORIZONTALEMENT

I. Souvent responsable quand il y a une faute. - II. Même plombée, elle broie. Crier en forêt. - III. Forme de pouvoir. Brisés par les bâtisseurs. Personnel. - IV. Ses calculs se terminent par des opérations. Coupent et ramassent. - V. Met une couche. Cité d'Abraham. A l'entrée d'Issoire. - VI. Paresseux. Celui des autres ne se discute pas. - VII. On lui attribue tous les torts. Au *Monde*, le premier est la deuxième. - VIII. Dans la gamme. Prennent les mesures en sous-bois. - IX. Met en couleurs. On lui raconte tout. - X. Ardent. Trompées.

VERTICALEMENT

1. Contents et comptant quand ça tourne bien. - 2. Pour préparer une infusion à l'ancienne. N'a pas eu le temps d'achever sa *Lulu*. - 3. Donnent de la hauteur aux ports. Dans l'instant. - 4. Renforce l'affirmation. Au centre du tunnel. Ouverture de violon. - 5. Indique le passage. Père de la poésie italienne. - 6. Divagua. Donne congé. - 7. La une, la trois, la cinq et les suivantes dans *Le Monde*. Sait tout sur votre compte. - 8. L'euro ne le remplacera jamais. Arrivé. - 9. Interjection. Qu'il faudra régler rapidement. - 10. Ses conseils sont gratuits. Qui s'y frotte s'y pique. - 11. Son échelle sert à tout le monde. Personnel. - 12. Lentilles. Font la fermeture.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 086

Horizontalement

I. Shampouineur. - II. Pudeur. Rogne. - III. Emeri. Bières. - IV. Caresses. Iso. - V. In. Saucées. - VI. AOC. Réa. Peau. - VII. Liard. -Relent. - VIII. Id. Arno. Oi. - IX. Termine. Reno. - X. Escale. Yémen.

Verticalement

1. Spécialité. - 2. Humanoïdes. - 3. Ader. Ça. RC. - 4. Mères. Rama. - 5. Puisard. Il. - 6. Or. Sue. Ane. - 7. Bécarre. - 8. Irisé. En. - 9. Noé. Eploré. - 10. Egrisée. Em (me). - 11. Unes. Anone. - 12. Résolution.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1940

UN SQUEEZE PLACEMENT

Dans cette donne jouée en partie libre, il y a eu l'addition de deux coups techniques pour réussir une manche qui semblait tout à fait improbable à réussir.

	♠ A R D 4 ♡ V 8 4 3 ◇ 6 3 ♣ D 6 4	
♠ 6 5 ♡ A 2 ◇ R 10 8 5 4 2 ♣ A V 10	N O E S	♠ 8 ♡ R D 10 9 7 5 ◇ V 9 ♣ 9 8 5 2
	♠ V 10 9 7 3 2 ♡ 6 ◇ A D 7 ♣ R 7 3	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	contre	2 ♡	4 ♠...

Ouest ayant attaqué l'As de Cœur suivi du 2 de Cœur pour le 4 du mort et le 9 d'Est, *comment Netter, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

L'ouverture d'Ouest à « 1 Carreau » permettait de localiser presque sûrement le Roi de Carreau et l'As de Trèfle, qui ne pouvait être sec ou second car Est, ayant montré six cartes à Cœur (en faisant un saut en faiblesse sur le contre d'appel), ne pouvait avoir cinq Trèfles.

Heureusement, le déclarant a compris qu'*un mort inversé* (avec trois coupes à Cœur de la main longue) lui permettait de faire non pas six mais *sept levées à l'atout.* Avec l'As de Carreau et un gros honneur à Trèfle, il ne manque plus qu'une levée pour arriver au total de dix. Mais seul un squeeze placement peut fonctionner.

Netter a coupé le 9 de Cœur, puis il est monté au mort par la Dame de Pique pour faire une deuxième coupe à Cœur avec le 9 de Pique. Il est retourné au mort par le Roi de Pique et *a coupé une troisième fois Cœur* avec le 10 de Pique. Il a alors joué le 3 de Trèfle pour le 10 et la Dame, puis a tiré les deux derniers atouts du mort pour arriver à cette situation :

		◇ 6 3 ♣ 6 4
◇ R 10 ♣ A V	----------	
		◇ A D ♣ R 7

Netter a alors joué Trèfle. Ouest a fait l'As et le Valet, et il a dû contre-attaquer dans la fourchette de Sud à Carreau.

NATURALISTES CONTRE CONVENTIONNALISTES

Voici une donne d'un match entre adeptes des enchères naturelles et partisans de la multiplication des systèmes artificiels.

Comment Wolff, en Sud, a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

	♠ A 10 8 ♡ A D 9 6 3 ◇ 10 8 5 ♣ V 6	
♠ D V 7 5 3 2 ♡ 8 7 2 ◇ R 2 ♣ 8 5	N O E S	♠ 9 ♡ R 5 ◇ 9 7 6 4 ♣ A R 10 7 3 2
	♠ R 6 4 ♡ V 10 4 ◇ A D V 3 ♣ D 9 4	

Ann : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Eisenberg	Forrester	Goldman	Wolff
–	1 ♡	2 ♣	2 ◇
2 ♠	passe	passe	3 SA...

Note sur les enchères

Ne pouvant pas utiliser une convention pour savoir s'il fallait jouer « 3 SA » ou « 4 Cœurs », Wolff a choisi de bondir à « 3 SA ». Eisenberg, en Ouest, estimant que Sud devait avoir un double arrêt à Trèfle, a attaqué le 5 de Pique.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ARCHITECTURE **C'est avec perplexité que les Berlinois accueillent la nouvelle Chancellerie fédérale, un cube de verre et de béton blanchi de 36 mètres de haut, situé près du Reichstag, dans la boucle de la Spree. Pourtant, ce projet, commandé par Helmut Kohl en 1993 et confié à l'architecte Axel Schultes et à son associée, Charlotte Frank, avait pour ambition de symboliser la réunification de la ville. ● LE CHANCELIER Gerhard Schröder, qui serait volontiers resté dans la Chancellerie provisoire, située en plein cœur de la ville historique, n'hésite pas à dénigrer ce bâtiment. Surnommée « la machine à laver », la nouvelle Chancellerie n'en demeure pas moins l'un des rares édifices à ne pas se cacher et à incarner une Allemagne plus sûre d'elle-même. ● AXEL SCHULTES, né en 1943 à Dresde, risque de faire les frais de ce projet complexe qui pourrait l'obliger à reconsidérer sa carrière.**

Axel Schultes livre à Berlin la nouvelle Chancellerie fédérale

Le gouvernement n'a toujours pas communiqué avec exactitude la date d'inauguration du bâtiment, symbole d'une Allemagne réconciliée avec elle-même, mais qui doute toujours de son droit à manifester sa puissance politique au cœur de la grande Europe

BERLIN
de notre envoyé spécial

Les Berlinois sont perplexes. Ils sont pourtant habitués, depuis douze ans, aux bouleversements urbains et architecturaux, au point, pour certains, de perdre leurs repères et d'essayer de reconstituer mentalement un mur virtuel, frontière qui permet à l'Est et à l'Ouest de s'oublier mutuellement. Mais le centre de gravité de la ville vient enfin de se stabiliser ici, en lisière du parc de Tiergarten, sur la nouvelle Chancellerie, premier monument véritable de la nouvelle Allemagne, mis en chantier par Helmut Kohl il y a près de dix ans, et qui devrait être investi début mai par Gerhard Schröder.

Les critiques les plus performants vont faire tourner à fond, et en vain, leurs lexiques cérébraux pour faire entrer dans leurs catégories cet édifice d'Axel Schultes, inclassable, et échappant à toute description sommaire. Alors, pourquoi pas un portrait chinois ?

DESSINS DE SCIENCE-FICTION

Si c'était un jeu, ce serait sans doute un de ces jeux de patience dont il faut faire coïncider les éléments complexes dans une forme simple, en l'occurrence un cube. Un paysage ? Le limpide *Val d'Arco* (1495), qui inspira Dürer avec ses arbres à flanc de falaise, ou mieux encore l'*Ile des Morts* (1880), d'Arnold Böcklin, peint en cinq exemplaires, paysage de lumière, de ténèbres, d'attente, que l'architecte cite explicitement lorsqu'il raconte son projet. Un paysage d'un autre siècle, symbolique, onirique, et qui rejoint certains dessins flamboyants de science-fiction. Une couleur ? Le blanc puisque les entreprises, choisies parmi les moins-disantes comme il se doit en Allemagne pour un palais républicain, n'ont pas su faire parler le lait naturel du béton et qu'il a fallu peindre, en blanc.

Mais si c'était un architecte ? Schultes ne cache pas son admiration pour Schinkel et pour l'Américain Louis Kahn (1901-1974), dont il rejoint la passion pour les archétypes antiques, à travers, par exemple, les larges ouvertures courbes qui marquent sur les côtés les limites hautes de la construction. Et une semblable fascination, aussi, pour le mystère de la lumière qui devient un matériau à part entière, susceptible de fractionner, d'organiser l'espace. Il y a aussi chez l'architecte de l'Etienne Louis Boullée (1728-1799) : même célébration de la géométrie, même romantisme. Mais si l'on a pu voir en Boullée un précurseur mégalomane d'Albert Speer, l'architecte d'Hitler, Schultes joue au contraire sur un registre généreux, et paradoxalement recueilli, hospitalier en tout point.

Il y a enfin une certaine familiarité avec Christian de Portzamparc dans sa manière de jouer librement de formes inattendues : ainsi retrouve-on en façade de la chancellerie, où ils marquent théâtralement les seuils, de grandes lames verticales et courbes, rideaux de béton ondulants, présents sous une forme proche dans certains projets du Français. Et, chez l'un comme chez l'autre, mais là s'arrêtent les rapprochements, un égal souci aussi de l'urbanité, de l'accueil protégé.

Cette urbanité, Axel Schultes et son associée Charlotte Frank l'avaient imprimée de façon exemplaire dans le projet original, lauréat en 1993 d'un concours international auquel participèrent 835 équipes. Ce programme initial demandait d'imaginer dans la boucle de la Spree, là même où Speer avait projeté le dôme colossal de la future capitale Germania, le dessin de la future chancellerie, et celui de l'ensemble des bureaux que le Parlement, ayant pris du lard, ne pouvait trouver dans les murs du vieux Reichstag, même rénové par les soins habiles de Norman Foster. Le tout devait avoir forme urbaine. Répondant avec une franche poésie aux exigences du concours, le projet Schultes-Frank s'inscrivait dans le paysage comme un long ruban, une interminable « bande fédérale », symbole de la réunification de la ville, faisant alterner jardins et édifices et franchissant à trois reprises la rivière berlinoise, pour rejoindre, à l'est la Friedrichstrasse, à l'ouest le quartier Moabit Werder.

La chancellerie allemande a des fonctions intermédiaires entre Matignon et l'Elysée, la présidence jouant le rôle de veille morale et ayant à ce titre obtenu un drôle de bâtiment ellipsoïde, sans aspérité et sagement modeste, construit un peu plus loin, près du château de Bellevue. Kohl, avec le projet Schultes, trouvait quelque chose à la taille de la nouvelle Allemagne. A sa taille aussi, bien qu'il ait été lui-même déconcerté par ce rêve architectural. Mais il en assuma le choix, en 1995, et, deux ans plus tard, le 4 février 1997, assura la pose de la première pierre. Les parlementaires, en revanche, préférèrent déserter le vocabulaire de Schultes, craignant peut-être une trop grande similitude entre les sièges des deux pouvoirs, et l'expression de force qu'aurait assurément impliquée le triple franchissement de la Spree. Le ruban fut tronçonné et réduit d'un bon tiers. Leurs bureaux furent alors confiés en 1994, après un autre concours, à l'architecte Stephan Braunsfeld, qui inscrivit un temple bureaucratique, arachnéen, bofillo-fostérien, sans signification, dans ce qui restait du tracé urbain de Schultes et Frank.

Entre la chancellerie et cette extension du Parlement, qui en fait de dialogue est devenu un bizarre vis-à-vis architectural, Schultes avait proposé une sorte de forum rappelant la place du citoyen entre les deux structures de décision. L'initiative visait, là encore, à effacer symboliquement les vieux souvenirs d'arrogance guerrière dont le sol reste marqué. Quelques personnalités avaient imaginé d'installer là le monument à l'Holocauste, sous une forme réduite certes, mais à un emplacement singulièrement plus parlant que le projet Eisenmann, prévu en face... de l'ambassade américaine. Aujourd'hui, les Allemands aimant les routes, l'espace libre du forum sera voué au trafic routier.

PRÉSENCE-ABSENCE DU POUVOIR

Ainsi Axel Schultes a-t-il été progressivement conduit à concentrer toute son énergie sur cette chancellerie dont le projet a beaucoup varié dans le dessin, sinon dans l'essence. Les références à Louis Kahn et à la géométrie, marquées dans l'original par d'immenses oculi sur les trois façades principales, ont été peu à peu diminuées ou gommées, adoucissant la structure, l'affadissant peut-être aussi, contraignant à coup sûr l'architecte à trouver d'autres motifs pour marquer la présence-absence du pouvoir, comme si le bâtiment devait, pour l'éternité, avoir peur de son ombre. Un second projet imprimera la marque d'un arbre sur la façade principale, comme un motif en filigrane sur un billet de banque. Trop vert ? Trop imagé ? L'édifice construit reste dans une abstraction qui n'emprunte plus guère à la géométrie que son étonnante symétrie, tout juste cassée dans la cour d'honneur par une grande sculpture de Chillida.

A l'ordonnance complexe de la façade principale d'où émergent à mi-hauteur les arbres qui baliseront l'horizon de l'étage réservé, répond un agencement tout aussi complexe et plus impressionnant encore des espaces intérieurs. Cela va du meilleur, comme le foyer central et les espaces d'accueil où se joue une jolie comédie d'inspiration italienne, au plus agaçant parfois. Ainsi Schultes peaufine désespérément détails et raccords pour faire coller – c'est le cas du bureau attribué à Schröder – le dessin arbitraire de l'enveloppe avec la banalité requise d'un tel espace de travail. Ici, le chancelier peut bien se dire qu'il y a *« trop de notes »*, comme ce le fut reproché à Mozart. Mais ailleurs, c'est un souffle nouveau de l'architecture qui s'exprime, frisant, mais sans l'atteindre, le pompier. Cela devrait rassurer ceux qui craignent que Berlin ne s'embrase à nouveau.

Frédéric Edelmann

CHARLOTTE FRANK / AXEL SCHULTES

La façade à l'ordonnance complexe de la nouvelle Chancellerie fédérale.

Gerhard Schröder goûte peu sa future « machine à laver »

BERLIN
de notre correspondant

Gerhard Schröder serait volontiers resté dans sa chancellerie provisoire. Peu importe que celle-ci ait naguère abrité les bureaux d'Erich Honecker, chef honni de la dictature communiste, avec ses fresques convenues et son balcon, sauvé des ruines de l'ancien château des Hohenzollern, d'où Karl Liebknecht avait proclamé en novembre 1918 la République socialiste. Mais le bâtiment était au cœur historique de la ville ; le chancelier pouvait flâner dans les rues, aller déjeuner à pied dans un restaurant du coin, sur le Gendarmenmarkt.

Rien de tel avec la nouvelle chancellerie où il aura aussi ses appartements privés et qu'il ne manque pas de dénigrer en petit comité. Elle se pose, monumentale, face au Reichstag, symbole de démocratie depuis que le Kaiser a accepté de dédicacer le bâtiment *« au peuple allemand »*, en 1916, pour obtenir des crédits de guerre supplémentaires. Et l'on ne trouve dans les environs que des touristes et l'inévitable classe politique, coupée du monde.

Le coupable est tout trouvé : son prédécesseur Helmut Kohl, à l'origine du nouveau bâtiment. Le projet initial prévoyait un long complexe est-ouest, pied de nez à l'axe nord-sud du projet Germania d'Albert Speer, et il devait comporter un forum, avec cafés, restaurants, lieux de rencontre entre la politique et les citoyens. Las, en 1993, l'oukaze de Kohl tombe : *« Je veux un solitaire »*, lance-t-il à l'architecte Schultes, raconte le *Spiegel*. Un objet solitaire qui contraste singulièrement avec l'ancienne chancellerie bonnoise, qu'Helmut Schmidt avait qualifiée, il y a un quart de siècle, de *« grande caisse d'épargne rhénane »*.

GOMMER LES STIGMATES DU PASSÉ

Ainsi c'est Helmut Kohl, le Palatin, ce catholique rhénan dont on aurait attendu qu'il soit méfiant vis-à-vis de Berlin, qui a finalement fait voter le déménagement de la capitale du Rhin vers la Spree et donné à Berlin son bâtiment neuf le plus monumental : un colosse à la mesure du physique de l'ancien chancelier, ricane toute la ville. Jusqu'alors, l'Allemagne avait fait preuve d'une pudeur de jeune fille, renonçant à reconstruire une ville à la mesure de sa puissance. Les ministères ont été installés dans d'anciens bâtiments dont on a tenté de gommer les stigmates du passé, comme celui des finances, logé dans le ministère de l'air de Goering, ou celui des affaires étrangères dans l'ancienne Reichsbank.

La chancellerie est l'un des rares édifices à ne pas se cacher, incarnation d'une Allemagne plus sûre d'elle-même, moins hypocrite, sans doute. Mais le bâtiment dérange, et l'affaire a tourné depuis dix-huit mois à la sempiternelle querelle. *« Les questions posées à Schultes sont toujours les mêmes : pourquoi est-elle là si grande ? Est-ce que nous avons le droit, nous les Allemands, de faire cela ? N'a-t-elle pas l'air prétentieuse ? Voire fascisante ? »*, écrit la *Süddeutsche Zeitung*. On dénigre aussi l'intérieur, en notant qu'il offre une surface utile (19 000 m²) à peine supérieure à celle de Bonn.

A quelques semaines de l'inauguration, le gouvernement ne sait pas bien comment communiquer : son service de presse est incapable de préciser la date de l'inauguration et les cérémonies qui l'auront lieu. Rien à voir avec la fête qui avait accompagné, au printemps 1999, la remise des clés du Reichstag. Les Berlinois, eux, semblent plus décontractés : ils ont surnommé la nouvelle chancellerie la « machine à laver ».

Arnaud Leparmentier

Capitale en chantier

● **Les principaux nouveaux édifices :**
Parlement, dans le Reichstag, repensé par Norman Foster (1999). Chancellerie (2001). Présidence de la République, de Grüber et Kleine-Kraneburg (1998). Bureaux de la chancellerie, de S. Braunsfeld (2000). Ministère de l'intérieur, de Kühn-Bergander-Bley (1999). La plupart des autres ministères sont relogés dans des bâtiments existants mais transformés et agrandis.

● **Ambassades :**
Presque toutes achevées, sauf celles de France (Portzamparc), retardée par les chantiers voisins, et des Etats-Unis, pour des raisons de sécurité.

● **Momuments :**
Topographie de la Terreur, de Peter Zumthor : chantier arrêté faute de fonds. Holocaust Mahnmahl, de Peter Eisenmann, en attente.

Le voyage houleux d'un poète constructeur

PORTRAIT

Face aux larmoiements de Gerhard Schröder, Axel Schultes se défend comme un beau diable

L'HOMME est solide, tête ronde d'artiste-lutteur à la Beethoven, front haut, cheveux coupés court, épaules larges... Il faut cela pour affronter les tempêtes berlinoises, mer en folie de ragots et de polémiques. L'architecte, pétri de culture, sensible à l'extrême, n'en prend pas son parti et se défend comme un beau diable face aux larmoiements publics du chancelier Gerhard Schröder. Le col de chemise relevé, désordre entretenu dans une panoplie par ailleurs élégante, apparaît comme le résultat de ce voyage houleux. A ses côtés, Charlotte Frank, jeune architecte née à Kiel en 1959, devenue en 1992 son associée. Alter ego blonde, volontaire, discrète, elle passe pour l'ordonnatrice du chantier du poète.

Né en 1943 à Dresde, Axel Schultes a passé son enfance à Berlin, côté ouest, où, après ses études d'architecture, il commence à travailler dans l'agence de Josef Kleihues, l'un des maîtres à penser d'une ville privée d'ambitions et de dimension par le mur qui la divise depuis 1961. Il construit une galerie à Francfort (1985), puis un musée d'histoire à Stuttgart (1990) et le lycée Albert-Einstein de Berlin (1993). Mais il se fait surtout connaître par deux édifices : le Musée des beaux-arts de Bonn, encore capitale de l'Allemagne, lorsque le concours est lancé en 1985, et qui, inauguré en 1992, sera une belle consolation. Œuvre à la fois monumentale et équilibrée, il y expérimente les aplats de béton et de verre, un travail sur la lumière, les circulations, les détails qui signalent un grand maître.

Deuxième édifice, et véritable chef-d'œuvre, si la fréquentation en est passablement différente : le crématorium du cimetière Baumschulenweg, achevé en 1998 au sud-est de Berlin. L'œuvre est saisissante par sa force, son humanité, sa dignité (*Le Monde* du 2 octobre 1998). Schultes, toujours avec Frank, assume ici un travail que la plupart de ses confrères ont refusé quand 75 % des 40 000 Berlinois qui décèdent chaque année choisissent l'incinération. L'architecte va chercher son inspiration du côté de Karnak, en Egypte, un peu au Japon aussi, et dans le plus pur de la modernité. Il y trouve une écriture à la fois solide et minimaliste, et les références spirituelles qui rendront son projet humainement acceptable lui donneront une forme comme échappée de l'histoire mais qui répond à ses fonctions.

F. E.

Axel Schultes, en plein cœur de la tempête berlinoise.

UN JARDIN ÉLYSÉEN

Le concours de la boucle de la Spree (*Spreebogen*), en 1993, fait émerger deux lauréats : l'équipe Schultes / Frank, retenue par Helmut Kohl, et l'équipe Krüger / Schuberth / Vandreike, restée sur le tapis. Les lauréats ne construiront finalement que la chancellerie, grand orgue cubique de 36 mètres de haut, ce qui n'est pas la mer à boire, flanqué de deux lignes de bureaux sobres et prolongé par un jardin élyséen. Trop grand pour les uns, trop petit pour les autres, qui le comparent à celui de Bonn, l'édifice auquel un budget initial de 600 millions de marks avait été alloué tiendra finalement dans une enveloppe de 465 millions (238 millions d'euros).

Dans le même temps, l'équipe a construit un monument commémoratif à Sachsenhausen et un centre des congrès à Dresde (1999). Le chantier de la chancellerie apparaît comme un point d'orgue, un de ces « grands travaux » qui contraignent les architectes à reconsidérer leur carrière. Ce sont des projets complexes, que le public accueille enthousiaste ou balaie d'un revers de main, ignorant la multiplicité de données, sans faire la part des réussites et des erreurs. L'image de l'architecte en sort amoindrie et brouillée. Passagèrement, comme l'a montré à Paris le Centre Pompidou, d'abord décrié puis acclamé.

F. E.

Paavo Jarvi, chef, Estonien et missionnaire

Le musicien dirige l'Orchestre philharmonique de Radio France à Pleyel

IL N'AURA pas fallu longtemps à Paavo Jarvi pour se faire un prénom. Aujourd'hui âgé de trente-huit ans, cet homme avenant au regard bleu d'acier est aujourd'hui apprécié d'une kyrielle d'orchestres et a signé de nombreuses références discographiques (dont un frémissant *Kullervo*, de Sibelius, chez Virgin) dans le répertoire nordique qui a vu la consécration de son père, Neeme. Chez les Jarvi, la direction d'orchestre est une spécialité familiale. Outre le père de Paavo, son oncle et son frère cadet sont aussi de la partie. Grand collectionneur de disques, Neeme Jarvi utilisait le microsillon à des fins pédagogiques. Il en prenait un au hasard et demandait à ses enfants d'identifier l'œuvre, le compositeur, l'école ou l'époque selon le degré de difficulté.

Mais la formation de Paavo se doubla très tôt d'une écoute sur le terrain. *« Dès l'âge de quatre ans, je suivais toutes les répétitions de mon père à l'Opéra de Tallinn, un endroit où je passais alors le plus clair de mon temps. Si bien que j'ai toujours su que je deviendrai chef d'orchestre. »* C'est avec cette intention qu'il intègre à douze ans l'Orchestre de l'Opéra en qualité de percussionniste, mais il n'y jouera jamais sous la direction de son père, alors très actif à l'étranger. La curiosité d'esprit qui lui a été inculquée à la maison va cependant porter ses fruits au contact de chefs enclins à la routine.

Le jeune Paavo multiplie les observations sur un plan psychologique qu'il estime aujourd'hui fondamental dans l'exercice de son métier. *« Pendant la répétition, si un instrumentiste fait une faute, je ne m'arrête pas nécessairement, mais je m'arrange pour lui faire sentir que je sais qu'il s'est trompé et qu'il saura y remédier. J'aspire à une compréhension mutuelle entre le chef et les musiciens, pas à une relation entre donneur d'ordres et exécutants. »* D'après lui, tout instrumentiste saisit vite s'il a ou non affaire à un chef qui a été lui-même musicien d'orchestre. D'ailleurs, il pense que son père ne l'a pas mis aux percussions sans raison. *« C'est peut-être le seul pupitre qui permette de savourer l'appartenance à un orchestre même lorsque celui-ci est d'un niveau très bas ! »*

LE CHARISME DE BERNSTEIN

Aux Etats-Unis, où il s'est fixé à l'âge de dix-sept ans, Paavo Jarvi travaille avec Leonard Bernstein, auprès duquel il affine son art de la communication avec les musiciens : savoir formuler une requête en des termes qui produisent un déclic. Comme lorsque Bernstein demande à une jeune instrumentiste timorée de jouer de manière *« un petit peu plus sexy »*. *« Du Lenny tout craché »*, s'exclame Paavo Jarvi, admiratif, en rappelant que ces propos émanaient d'un vieil homme à l'homosexualité connue de tous. De Bernstein, septuagénaire qui se transformait en teenager dès qu'il évoluait sur l'estrade, le jeune chef estonien possède incontestablement le charisme. Ce qui lui vaut d'être toujours apprécié, quel que soit le lieu.

Sachant que les orchestres sont à l'image des personnalités qui les composent, il tient compte de certains caractères nationaux, tels que le désir d'être considéré individuellement au sein d'un groupe pour les Français, l'obsession du détail pour les Allemands ou la séparation du travail et de la vie privée pour les Américains. *« Aux Etats-Unis, les orchestres fonctionnent comme des entreprises privées. Chaque musicien donne le maximum, car il ne veut pas perdre sa place. Cette attitude pragmatique est positive pour le rendement professionnel, mais négative pour l'ambiance. »*

Il en va différemment, toutefois, des jeunes (moyenne d'âge : vingt-sept ans) qui composent l'Orchestre de Cincinnati, dont Paavo Jarvi sera le directeur musical à compter de septembre. *« J'ai noté de leur part un engagement exceptionnel, et je me suis donné comme objectif d'atteindre au plus vite à une reconnaissance internationale. »* Paavo Jarvi fait montre d'une même détermination lorsqu'on évoque la présence récurrente de compositeurs estoniens au programme de ses concerts. *« Ma mission est de faire connaître l'Estonie au monde entier par le biais d'une culture vivante et indépendante. »* A l'image de ce que les jeunes musiciens finlandais ont accompli pour leur propre pays ? *« La musique des Estoniens, comme celle des Finlandais, fait entendre la voix d'un être qui n'est ni nordique ni balte, mais descendant de l'Ougrien qui est venu jadis d'Asie s'installer dans les montagnes de l'Oural. »*

Une voix que Paavo Jarvi assure déceler dans l'œuvre de la Finlandaise Kaija Saariaho, qu'il a dirigée en décembre 2000 à Paris, comme dans celle de son ami d'enfance Erkki-Sven Tüür, qui sera à l'affiche de son nouveau concert avec l'Orchestre philharmonique de Radio France.

Pierre Gervasoni

SHIELA/ROCK

« J'aspire à une compréhension mutuelle entre le chef et les musiciens, pas à une relation entre donneur d'ordres et exécutants. »

★ Œuvres de Tüür, Elgar et Prokofiev. Truls Mörk (violoncelle), Orchestre philharmonique de Radio France, Paavo Jarvi (direction). Le 13 avril, à 20 heures. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. M° Ternes. Tél. : 01-56-40-15-16. De 50 F (7,6 €) à 190 F (29 €).

Les deuxièmes « Journées » de la maison particulière

LA DEUXIÈME ÉDITION des Journées de la maison contemporaine auront lieu les 7, 8 et 9 juin puis les 16, 17 et 18 juin. Cent-vingt maisons particulières sélectionnées dans toute la France avaient accueilli en 2000 plus de 4 500 visiteurs.

Ces journées, auxquelles se sont associés deux cent cinquante particuliers, sont organisées par Renov, réseau de deux cents architectes créé par Eric Justman, dont l'objectif est de faire découvrir au public le plus large, le meilleur d'une architecture qui échappe à la production de masse caractéristique de la plupart des pavillons. Cela sans engager les clients dans des dépenses excessives et en leur donnant la garantie d'un travail d'architectes talentueux et efficaces, selon les critères établis par Renov. Ce groupe est épaulé par un grand nombre d'institutions publiques et privées, du ministère de la culture à Gaz de France ou Usinor, ainsi que par plusieurs médias. Renov édite par ailleurs une revue éclectique consacrée à la maison individuelle.

★ Renov, 75, rue des Plantes, Paris-14e. Tél. : 01-53-90-19-30.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le tribunal des prud'hommes de Paris a jugé injustifié le licenciement du premier réalisateur de *Yamakasi*** par le producteur du film, Luc Besson (*Le Monde* daté 1er-2 avril). Julien Séri, qui avait été engagé par Leeloo Productions , la société de Luc Besson, avait été renvoyé en cours de tournage pour *« faute grave »*. Contrairement au tribunal de grande instance qui avait donné raison à Luc Besson, les prud'hommes ont estimé que la faute grave n'était pas établie et ont condamné Leeloo Productions à verser à Julien Séri l'intégralité des sommes qui lui étaient dues, soit 350 000 F (53 360 €).

■ **PATRIMOINE : la reconstruction du célèbre pont de Mostar (Bosnie-Herzégovine) devrait s'achever à la fin de 2002.** Construit par les Ottomans au XVIe siècle, l'ouvrage a été détruit par les milices croates en novembre 1993. Ces travaux, menés *« à l'ancienne »*, s'élèvent à 15 millions de dollars (17 millions d'euros). Ils sont financés par la ville de Mostar, la Banque mondiale et l'Unesco.

■ **ROCK : l'ancien président sud-africain Nelson Mandela devrait être l'hôte d'honneur d'un concert** rock organisé le 29 avril à Trafalgar Square, à Londres. Trente mille spectateurs sont attendus pour cette manifestation destinée à célébrer le septième anniversaire des premières élections démocratiques en Afrique du Sud en 1994. Le groupe irlandais The Corrs, la chanteuse Mel B des Spice Girls et le groupe de rock américain R.E.M. sont au programme.

■ **JAZZ : les responsables du festival Banlieues bleues** viennent d'annoncer qu'ils avaient accueilli 13 000 spectateurs lors de la dix-huitième édition de la manifestation. Le festival était organisé dans dix-sept villes de la Seine-Saint-Denis du 2 mars au 5 avril (*Le Monde* des 1er, 10 mars et 3 avril).

■ **MUSIQUE : le ténor italien Luciano Pavarotti a présenté le 9 avril son site Internet qui sera inauguré le 30 avril** avec la retransmission du concert qu'il tiendra la veille au Théâtre communal de Modène pour fêter ses quarante ans de scène. Sur *www.lucianopavarotti.com/* seront réunis toutes les informations, photos, répertoires des disques, des spectacles et des concerts donnés par Pavarotti depuis ses débuts dans *La Bohème*, le 29 avril 1961, au Théâtre communal de Reggio Emilia.

■ **PRIX LITTÉRAIRES : l'écrivain américain Philip Roth a gagné pour la deuxième fois le PEN/Faulkner Award** pour son roman *The Human Stain*. D'un montant de 15 000 dollars (15 840 €), il lui sera remis le 12 mai. L'auteur de *Portnoy et son complexe*, âgé de soixante-huit ans, avait reçu un premier prix Faulkner pour *Operation Shylock*. Il a aussi été lauréat du National Book Award et du National Book Critics Circle Award. – *(AP.)*

L'Unesco tente de sauver l'héritage du bouddhisme afghan

EN VISITE OFFICIELLE au Pakistan selon un programme prévu depuis six mois, le directeur général de l'Unesco, Koïchiro Matsuura, s'est rendu à Islamabad, le 4 avril. A l'occasion de ses entretiens avec les dirigeants du pays, le président pakistanais Mohammad Rafiq Tarar, le chef de l'exécutif, le général Pervez Musharraf, et plusieurs ministres, M. Matsuura a notamment évoqué ce qui pouvait être tenté pour préserver ce qui n'a pas été détruit par les talibans en Afghanistan.

« Nous voulons sauver les héritages pré et post-islamique en Afghanistan », avait indiqué à l'intention de la presse la directrice de la communication de l'Unesco, Hélène-Marie Gosselin. Une visite était organisée le 5 avril sur le site des vestiges bouddhiques de Takht-i-bahi, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, au Pakistan. Le lendemain, le directeur général de l'Unesco ouvrait le Colloque international sur la civilisation de la vallée de l'Indus.

Ces démarches seront-elles plus efficaces que l'envoi, par l'organisme international, d'un ambassadeur extraordinaire, Pierre Lafrance, pour négocier la sauvegarde des bouddhas de Bamiyan (*Le Monde* du 3 mars) avant leur destruction, qualifiée par M. Matsuura le 6 avril de *« crime contre la culture »* ? Le directeur général de l'Unesco était pourtant au Pakistan à pied d'œuvre pour favoriser la récupération d'une grande partie de l'héritage culturel afghan. On sait qu'avant les destructions opérées par les talibans, une grande partie de ces richesses ont été pillées, notamment 80 % des collections du musée de Kaboul. Par des témoignages multiples, on sait aussi que l'essentiel de ces pièces volées ont transité par le Pakistan, notamment par la ville de Peshawar, et qu'une grande partie de ce butin se trouve encore dans ce pays. Si l'on déniche dans les bazars et les souks un certain nombre d'antiquités (vraies ou fausses), venant de sites afghans, les plus belles ont été recueillies par d'avisés collectionneurs ou spéculateurs pakistanais.

Dès 1996, John Eskenazi, un marchand londonien réputé, s'était vu offrir par une personnalité politique pakistanaise un important lot d'ivoires de Bégram en provenance du musée de Kaboul. Lors d'une visite au musée Guimet, le général Nasirullah Bébar, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement de Bénazir Bhutto, s'est exclamé devant des ivoires de Bégram : *« J'ai mieux chez moi ! »* – rappelons que le trésor de Bégram trouvé, à la veille de la deuxième guerre mondiale, par des archéologues français a été partagé, selon la règle de l'époque, entre le musée de Kaboul et le musée Guimet. En 1997, un universitaire d'Islamabad était convié par un dignitaire religieux de la province du Balouchistan pour exper-tiser des textes coraniques. Il s'est retrouvé, à sa grande surprise, dans une pièce remplie de statues et d'antiquités ramenées de la province de Hérat, en Afghanistan.

VESTIGES AU PAKISTAN

Il y a quelques semaines, Osmund Bopearachchi, chercheur au CNRS et numismate chevronné, expliquait, lors d'un colloque sur le patrimoine de l'Asie centrale, tenu le 2 mars au siège parisien de l'Unesco, comment de considérables trésors monétaires pillés en Afghanistan – notamment celui de Mir Zakah (province de Pakthia) – avaient transité par Peshawar avant d'être dispersés. Ce n'est donc un secret pour personne : une grande partie de l'héritage afghan pré-islamique se trouve encore actuellement au Pakistan.

Le directeur général de l'Unesco a-t-il pu sensibiliser les autorités pakistanaises à ce problème ? Arrivera-t-il à les convaincre de rassembler ces vestiges, qu'il est encore possible de les repérer, en attendant des jours meilleurs pour l'Afghanistan ? Sans modifier la politique de maintien sur place, le directeur général a indiqué que l'Unesco souhaitait encourager des acquisitions par des fondations en attendant que la situation politique permette un jour leur retour en Afghanistan. Le risque est grand en effet de voir ces pièces disparaître à jamais : qu'elles soient vendues aux quatre coins de la planète, ou, plus grave, qu'elles soient détruites, si ces objets trop repérables ne trouvent pas preneurs.

Emmanuel de Roux
(avec AFP)

► www.lemonde.fr/afghanistan

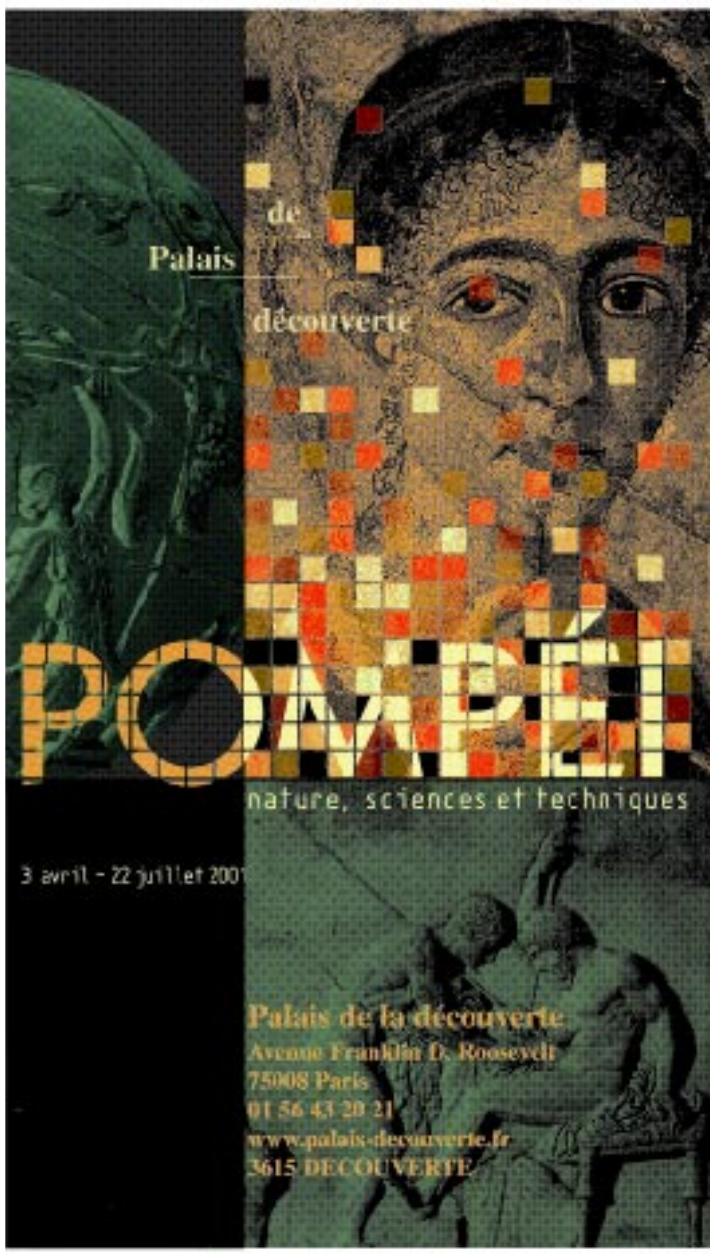

Gorillaz, musiciens de papier et de celluloïd pour fans virtuels

La créature du chanteur de Blur donnait son premier concert à Londres

LONDRES
de notre envoyé spécial

Comment assister au premier concert d'un groupe virtuel ? Gorillaz a beau avoir un disque, *Clint Eastwood*, classé en Grande-Bretagne à la quatrième place des meilleures ventes de singles, ce quatuor n'a que l'existence imaginaire de personnages d'animation. Nés sous les pinceaux de Jamie Hewlett, créateur d'une bande dessinée à succès, *Tank Girl*, ces musiciens de papier et de celluloïd sont fournis avec une fiche signalétique.

Présumé originaire de Stoke-on-Trent et fondateur du groupe, Murdoch est représenté comme un bassiste aux dents vertes, grand amateur de dub ; Russel, à la carrure simiesque, joue le rôle du batteur fan de hip-hop ; ado bondissant aux cheveux violets, 2D incarne le prototype du chanteur pop ; miniature nippone, Noodle maîtrise, à dix ans, les arts martiaux aussi bien que les riffs de guitare. Si tout ce petit monde s'agitait jusque-là dans des clips vidéo, Gorillaz prétendait aussi, le 22 mars, investir la Scala, petite salle de concert londonienne, près de la gare de St. Pancras.

Un écran de cinéma recouvre entièrement le devant de la scène. Y seront projetées les images des quatre héros du jour. Le prix de la minute de film d'animation a sans doute fait reculer les producteurs. On verra surtout des dessins statiques du groupe, barrés de formules telles que *« Irrepressible, irresistible »*, *« Kiddie Frighteners »*, *« Gorillaz Mobile »*, *« Lo-fi Thriller »*... En appui, une série de films courts, promenades dans un Londres noctambule, dans un cimetière gothique ou une soirée SM. Et parfois, en ombres chinoises, les silhouettes de musiciens qui, derrière la toile, s'échinent à donner un véritable concert. Le but : miser sur nos frustrations pour susciter l'excitation. Mais le mystère a ses limites. Le secret a eu le temps de s'éventer. Cette ombre de chanteur à casquette est celle du véritable montreur de ces marionnettes : Damon Albarn, habituel vocaliste et principal compositeur du groupe Blur.

MANIPULATION POP ART

Un temps présenté comme les coleaders de la britpop, mis en scène comme les grands rivaux d'Oasis, Blur a su renouveler son répertoire, explorer des faces plus noires et bruitistes, tout en conservant une impressionnante popularité. Après plus de dix ans d'existence, ces Londoniens s'imposent une période sabbatique, pour expérimenter en solo.

Après son guitariste Graham Coxon, auteur de deux albums en solitaire, Damon Albarn voulait à son tour tenter l'aventure. Plusieurs semaines de travail avec le producteur de hip-hop excentrique Dan The Automator, la présence en studio de nombreux invités (l'ancienne bassiste de Talking Heads, Tina Weymouth, le papy cubain Ibrahim Ferrer, le rappeur Del Tha Funky Homosapien, la Japonaise Mito Hatori du groupe Cibo Matto...), lui ont donné envie de formaliser cet éclectisme en un concept graphique. Aidé par Jamie Hewlett, vieux copain de chambrée, cet ancien élève de *art school* a donné naissance à Gorillaz et tente d'assumer les contraintes de ce parti pris.

Ce jeu de manipulation criblé de références pop art a du mal à maintenir ses choix visuels à la hauteur du résultat musical. Des voix *off* ont beau mimer Russel le balèze et Noodle l'héroïne de manga, on a du mal à s'intéresser à ces personnages sans profondeur. Les chansons, par contre, palpitent au cœur d'un alliage composé de dub saturé, de hip-hop et de mélodies rock juvéniles. Des titres extraits d'un album, *Gorillaz*, qu'aurait pu enregistrer Blur si le groupe avait privilégié la basse jamaïcaine plus que la guitare et l'influence, depuis toujours revendiquée, d'un groupe comme les Specials.

Au début des années 1980, cette formation noire et blanche de Coventry avait mêlé en pionnière ska, tradition pop britannique et énergie post-punk. Jerry Dammers, son ancien leader, assistait d'ailleurs au concert de Gorillaz. Déflagrations soniques, refrains sautillants et mélodica fantôme bouillonnent allégrement derrière une toile qu'on aimerait voir se déchirer. Mais Damon Albarn veut aller jusqu'au bout de son concept « cartoonesque », quitte à ne fédérer que des fans virtuels.

Stéphane Davet

Jacques de Bellange, un mystère lorrain

L'histoire dit peu de cet artiste, dont il ne reste presque rien des peintures. Une exposition rennaise rassemble son étonnante œuvre sur papier

JACQUES DE BELLANGE, Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, Rennes (Ille-et-Vilaine). Tél. : 02-99-28-55-85. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 14 mai.

RENNES
de notre envoyé spécial

Jacques de Bellange a ce qu'il faut pour susciter, chez les historiens, une curiosité obsessionnelle et même une certaine exaspération : une œuvre dominée par l'étrangeté d'un style qui esquive les comparaisons et une vie qui se dérobe aux érudits les plus acharnés. Quand est-il né ? Avant 1570, sans doute, puisqu'en 1595 – premier document connu –, il accepte en apprentissage le fils d'un fourrier du cardinal de Lorraine. Pour qu'il puisse faire office de maître, il faut que sa réputation soit, à cette date, un tant soit peu établie. Qu'il ait donc au moins vingt-cinq ans. Par soustraction, on obtient 1570, à titre d'hypothèse. Le lieu est plus sûr : Nancy, où se passe toute sa carrière, hors un voyage en France afin de parfaire son art.

C'est à Nancy qu'en 1602 Bellange devient peintre du duc de Lorraine, avec 400 francs pour gages annuels, somme considérable. De ce moment à 1616, les documents notariés s'accumulent : contrats d'apprentissage, de location, de commandes, de mariage. Il épouse en 1612 la fille de Pierre Bergeron, *« apothicaire demeurant à Nancy »*, laquelle lui donne trois fils en trois ans. Les commandes de décors et de tableaux sont nombreuses : des portraits du duc de Lorraine Charles III, un arc de triomphe pour le mariage du duc de Bar, fils de Charles III, un décor pour le char de la princesse, des travaux pour les appartements et une *« galerie des métamorphoses »*, d'après Ovide, payée 4 000 francs et qu'il serait passionnant de pouvoir comparer aux peintures mythologiques de Fontainebleau.

Qu'il serait. Ce qui est strictement impossible : il ne reste rien de la *« galerie des métamorphoses »*, rien de l'arc de triomphe, presque rien de Bellange peintre : rien qu'un grand tableau du *Ravissement de saint François*, des archives, des suppositions et ce que l'on peut imaginer à partir de ses dessins et de ses gravures. C'est là la particularité, frustrante et excitante, de l'exposition rennaise : elle rassemble l'œuvre sur papier d'un peintre dont l'œuvre picturale demeure inaccessible.

SIGNATURE IMITÉE

Le catalogue, sur ce point, est impitoyable : il énumère vingt tableaux qui ont été – et parfois sont encore – attribués à Bellange mais que Jacques Thuillier se refuse à dire autographes, faute de preuves suffisantes. Tout en se lamentant de *« l'absence déplorable et déconcertante des tableaux de Bellange »*, le commissaire de l'exposition demeure inflexible : signature imitée, style trop éloigné de celui des œuvres graphiques, toile trop repeinte. A la fin, ne demeurent que les plumes et les eaux-fortes dont l'attribution est certaine, une fois ôtées du catalogue celles qui sont de la main d'un contemporain, Jean de Saint-Igny.

Lesquelles posent encore d'autres questions : mais d'où vient cette manière de tordre les lignes ? Pourquoi ces yeux fendus presque à la verticale ? Ou alors trop ronds, à la Pontormo ? Pourquoi ces postures en déséquilibre et ces membres qui s'étirent ? Le mot maniérisme n'explique pas ces bizarreries, pas plus qu'il n'explique pourquoi les anges ont des têtes de gouapes, ni pourquoi les trois Marie, devant le tombeau, minaudent et se contorsionnent, drapées de voiles peu épais.

Le plus étrange est que ces stylisations passablement insistantes s'accommodent à l'occasion d'observations réalistes. Le seul nu féminin que l'on connaisse de lui a des omoplates et des genoux à la Degas, des bras à la Michel-Ange et un visage osseux et pointu : celui du modèle ou celui qu'il plut à Bellange d'inventer ? On ne le saura pas. La tentation est grande de rêver l'auteur à partir de ces images énigmatiques et de lui prêter une singularité de caractère et de vie proportionnelle à celle de son dessin. Ce serait courir le risque de se tromper gravement. Bellange était peut-être un extravagant, habité de visions, agité d'inquiétudes. Ou bien, à l'inverse, il était un artiste appliqué et paisible, accomplissant avec succès sa carrière à la cour de Lorraine, cultivant sa manière si reconnaissable précisément parce qu'elle l'était et plaisait à ses commanditaires. Le romantisme perdrait beaucoup à cette vision triviale, mais elle pourrait être plus proche de la vérité.

Philippe Dagen

NEW HAVEN, YALE UNIVERSITY ART GALLERY

« Rixe entre un mendiant et un pèlerin », dit aussi « Combat des gueux », gravure (310 × 211 mm).

La Filature de Mulhouse célèbre les Viennois, de Schubert à Schoenberg

VOYAGES VIENNOIS. Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert, Brahms, Schoenberg, Berg et Webern, avec le Quatuor Rosamonde, l'Ensemble Accroche-Note, Dany Rouet et Michel Gaechter (pianistes). La Filature, scène nationale, Mulhouse, du 6 au 8 avril.

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Vaste structure vouée à la création et à la diffusion de l'art contemporain, La Filature réserve à la musique une place que d'autres scènes nationales ne lui accordent que du bout des lèvres. C'est qu'il y a beaucoup à faire ici en faveur de la musique d'aujourd'hui, voire d'hier, c'est-à-dire du XXe siècle... La frilosité d'une grande partie des mélomanes, en comparaison de ce que l'on observe dans les villes où l'activité universitaire joue son rôle d'entraînement, rend précieuses toutes les occasions d'ouvrir un peu l'horizon.

A côté des concerts de l'Orchestre symphonique de Mulhouse et des représentations de l'Opéra du Rhin, qui s'adressent en principe à de vastes auditoires, le week-end de musique de chambre, consacré cette fois à la musique viennoise après l'avoir été les années précédentes à Schumann et à Fauré, répond à la fois au goût montant du public pour les événements thématiques et à une politique de sensibilisation bien comprise à l'égard d'un aspect plus intime de l'art musical. Sans doute pouvait-on rêver que les auditeurs qui se pressaient pour écouter des pages choisies de Schubert le dimanche matin – un beau programme que couronnait la sonate *Arpeggione* finement interprétée par Raphaël Perraud et Dany Rouet – profiteraient de l'occasion offerte par un buffet viennois pour savourer une part d'apfelstrudel avant de passer l'après-midi en compagnie de Mahler, Wolf, Berg et Schoenberg.

INTÉGRALE PAR CŒUR

Force est de constater que la salle n'était plus aussi comble pour le concert de l'Ensemble Accroche-Note, un de ces concerts impeccables de la première à la dernière mesure : un *Pierrot lunaire* virtuose (sans chef), tout en finesses, marqué par la personnalité vif-argent de Françoise Kubler, les *Pièces pour clarinette et piano* de Berg, poème dramatique partagé entre Armand Angster et Michèle Renoul auquel se joignit pour l'adagio du *Kammerkonzert,* le violon miraculeux de Marie-Violaine Cadoret.

Autre moment fort, le récital de Michel Gaechter, la veille, consacré à l'intégrale de la musique pour piano de Schoenberg. Visiblement passionné par la dimension poétique et visionnaire de ces pages, il les joue par cœur avec un élan qui, dans la suite *Opus 25,* gagnerait encore à s'autoriser davantage de respiration et de connivence avec l'auditeur mais qui, dans l'énigmatique *Opus 33,* dégage des grandes lignes.

Une conférence de Michel Gaechter, « Schoenberg, ses liens avec la tradition », offrait une transition fervente vers le concert du soir autour du piano de Dany Rouet, initiatrice de ces week-ends musicaux. Pour cette jeune Mulhousienne, qui enseigne actuellement à Strasbourg, c'est être au four et au moulin, avec la nécessité de conserver devant le clavier l'énergie dépensée pour en arriver jusque-là. Heureusement, de la fougue, le violoniste Nicolas Dautricourt en a à revendre et, comme l'altiste Patrice Bride et le violoncelliste Raphaël Perraud ne traînent pas les pieds (ils s'étaient joints, vendredi, au Quatuor Rosamonde pour *La Nuit transfigurée*), ils ont donné du quatuor *Opus 25* de Brahms notamment une de ces interprétations débordantes de vitalité qui inspirèrent à Schoenberg l'idée de l'orchestrer.

La thématique du week-end de 2002 n'est pas encore choisie, mais si la fidélisation du public exige en soi une continuité, une formule comme celle-là a de belles années devant elle, surtout si elle persiste à brasser les époques.

Gérard Condé

INSTANTANÉ

LES RITES DES POCHEROS

Peau. Chair. Os. Judicieusement assemblés et longuement cultivés, ces trois éléments peuvent constituer un Pocheros. Le Pocheros se révèle de nature enjouée, souvent malicieuse, quoique excessivement rêveuse. Il est doté d'une capacité acrobatique hors du commun. Pour un oui ou pour un non, il escalade une table et se met à chanter à tue-tête. Il se hisse sur un trapèze et se balance la tête en bas, jusqu'à ce qu'on lui ait joué son air favori à l'accordéon.

Les Pocheros sont élevés à la dure. Leur sens du rythme n'a rien d'inné. Dès le début de *La Maison autre*, lorsqu'ils commencent à s'envoyer des gifles à tour de bras, à claquer des doigts ou à faire des bruits avec leurs bouches quand ils ont vraiment trop mal. Pourtant ce ne sont pas des brutes. Au dernier recensement, les cinq huitièmes des Pocheros étaient de ravissantes jeunes femmes habillées de seyantes dentelles. Et un huitième un Pocheros chien. Tandis que les deux huitièmes de Pocheros mâles sont occupés à jouer de la masse, le Pocheros chien chante, avant de s'endormir subitement.

Pour échapper à leur condition, les Pocheros semblent prêts à tout. Par exemple ramer droit vers le large. Sur du sable. Geste un peu vain, car ils n'ont pas prévu le large sous leur chapiteau. Geste un peu risqué car les Pocheros ne peuvent survivre que sur du sable. Ratissé de frais. Du sable régulièrement arrosé. De thé à la menthe évidemment. Chez eux, la cérémonie du thé est complémentaire de la cérémonie des claques. Lorsque l'enchaînement entre les deux est particulièrement réussi, les sept huitièmes d'entre eux se serrent les coudes en cercle et tournent. En fin de compte, ils semblent très heureux comme ça.

Jean-Louis Perrier

★ *La Maison autre,* par le Cirque Pocheros. Parc de La Villette, espace Chapiteaux, avenue Corentin-Cariou, Paris-19e. M° Corentin-Cariou. Tél. : 01-40-03-75-75. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. 90 F (13,72 €) et 110 F (16,77 €). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 6 mai.

Philippe Leroux, si proche de Debussy

À LA MAISON de la radio, le 7 avril, les auditeurs échangeaient, après le concert de musique contemporaine donné par l'Orchestre philharmonique sous la direction de Pierre-André Valade, des propos exaltés, persuadés d'avoir vécu un grand moment de création. Ils ne le devaient pas à Philippe Hersant (né en 1948), dont la nouvelle version de *Paysages avec ruines* se limite à un empâtement de peinture. Même si le géant norvégien Truls Mörk a fait forte impression dans son interprétation sobre et intense du *Concerto* pour violoncelle de Witold Lutoslawski, on ne parle que de *Plus loin*, l'échappée belle que vient d'effectuer Philippe Leroux (né en 1959) dans la musique d'aujourd'hui.

Cette œuvre, qui flatte l'oreille autant qu'elle l'intrigue, constitue le volet terminal d'un triptyque conçu dans l'esprit des *Ordres*, de François Couperin : *Continuo(n)s*, quintette de 1994, *(d')Aller*, concerto pour violon et ensemble de 1997, *Plus loin*, pièce d'orchestre entamée il y a deux ans. Le compositeur finit en beauté un cycle qui n'a cessé d'affirmer sa capacité de renouvellement dans un style extrêmement personnel, nourri autant des réflexions de Pierre Schaeffer sur l'objet musical que des considérations spectrales sur la nature du son.

Fondé sur une expression déployée en éventail avec une extrême liberté, *Plus loin* s'impose dans un traitement du grain qui vaut autant pour l'étoffe que pour la lumière. On perçoit là un art de la tension musicale qui, entre élasticité (harmonique) et relâchement (cinétique), produit quantité de nuances intermédiaires qu'aucun mot ne saurait précisément définir. S'il fallait trouver un équivalent dans l'histoire à Philippe Leroux pour cette magistrale prise de position, on citerait volontiers Claude Debussy. Dans ce cas, *Plus loin* pourrait revêtir l'importance de *Jeux*.

P. Gi

SORTIR

PARIS

La Fabuleuse Histoire du chien Marcel
Qu'est-ce qu'il fait, qu'est-ce qu'il a, qui c'est ce chien-là ? Pour un peu on le prendrait pour un chat. Il ne sait ni aboyer ni faire le méchant. C'est un grand sentimental au cœur tendre. Et pour des chiens comme lui, c'est sûr, l'homme est un vrai loup. Heureusement il y a les chats copains, les fées complices et les petites filles qui rendent la vie plus jolie pour un chien en mal d'amitié et de douce affection. Acteurs parfaits, chansons très enlevées, et en filigrane une ode à la tolérance pour la différence.
Espace Beaujon, 208, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. M° Ternes. Tél. : 01-42-89-17-32. Mercredi et vacances scolaires (sauf dimanche et fêtes), 14 h 30 ; samedi, 15 h 30. 35 F. Dès cinq ans.

Le cirque du grand Céleste
Sur une musique swinguante comme la fantaisie, ce petit cirque intelligent pas conformiste pour un sou propose un spectacle qui a du rythme et respire la légèreté. C'est frais, joyeux, bondissant, truffé d'échappées belles pour l'imaginaire.
Cirque du Grand Céleste, 13, avenue de la Porte-des-Lilas, Paris-19e. M° Porte-des-Lilas. Tél. : 01-53-19-99-13. Mercredi et vacances scolaires (sauf lundi), 15 heures ; vendredi, 20 h 30 ; samedi, 15 heures et 20 h 30 ; dimanche, 15 heures et 17 heures. Relâche du 23 avril au 4 mai. De 50 F à 150 F.

Les Jeux font leur cinéma. De Paris à Sydney, cent ans d'images olympiques
Ce début de siècle marque pour la capitale française un double centenaire : celui des premiers Jeux olympiques de Paris et celui du début du cinéma olympique. Les Jeux doivent, en grande partie, leur renommée au cinéma et à la télévision. Réalisée en collaboration avec le Musée olympique de Lausanne, cette exposition permet au visiteur, grâce à une pellicule géante courant tout au long des espaces, de découvrir successivement les origines du mouvement et du cinéma, de 1830 à 1912, puis l'impact de la télévision après la seconde guerre mondiale et, enfin, les technologies contemporaines.
Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris-4e. M° Hôtel- de-Ville. Jusqu'au 2 juin. De 9 h 30 à 18 h 30, tous les jours sauf dimanches et jours de fête. Entrée libre.

Jeri Brown
Née dans le Missouri, la chanteuse Jeri Brown a commencé sa carrière en interprétant des œuvres du répertoire contemporain tout en gardant une place pour le jazz et les grands airs du cinéma ou du music-hall. Cette diversité d'approche, due aussi à son registre vocal étendu, lui permet d'aborder le jazz de manière très personnelle. Chez elle, au-delà de la voix, il y aussi une manière de mettre son corps en jeu, en musique. Elle présentera les thèmes de son nouveau CD, *Image in the Mirror* (Just in Time/Harmonia Mundi), avec une rythmique élégante et recherchée, soit Alain Jean-Marie au piano, Gilles Naturel à la contrebasse et Andréa Michelutti à la batterie.
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M^os^ Châtelet, Les Halles. Le 12, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F, 80 F.

(Publicité)

Paul Claudel
L'Otage
dernières
Bernard Sobel
mars - 14 avril
Théâtre de Gennevilliers
Tél 01 41 32 26 26

GUIDE

REPRISES CINÉMA

King Kong
de Merian Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Fay Wray, Bruce Cabot, Robert Armstrong.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89).

Rétrospective Nicholas Ray
Les Dents du diable (Etats-Unis, 1961) : le 12 ; *Les Amants de la nuit* (Etats-Unis, 1947) : le 13 ; *Johnny Guitare* (Etats-Unis, 1954) : le 14.
Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris-6e. M° Saint-Michel. Séances à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures. Tél. : 01-43-29-11-30. 42 F.

FESTIVALS CINÉMA

Festival du film d'action et d'aventures
Neuf longs métrages sont en compétition de cette 12e édition du film d'action et d'aventures de Valenciennes, présidée par Francis Huster et dont l'invité d'honneur est Ken Russell. En compétition également des courts métrages et des documentaires sportifs. Une rétrospective consacrée à l'aventure sportive au cinéma, un forum sur le sport, une soirée culte Starfix et la présentation en avant-première de *Chevauchée avec le diable*, d'Ang Lee, complètent cette programmation.
Bureau du festival, 6, place Froissart, Valenciennes (Nord). Du 11 au 15 avril. Tél. : 03-27-29-55-40.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Pierrick Sorin : l'emballeur
Galerie Rabouan-Moussion, 121, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. M° Filles-du-Calvaire. Du 12 avril au 27 mai. Tél. : 01-48-87-75-91. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Sayaka Shoji (violon)
Alvin Moisey (piano)
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 12 n° 2.* Szymanowski : *Caprice de Paganini op. 40.* Takemitsu : *Distance de fée.* Suk : *Appassionato vivace.* Ravel : *Tsigane.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. M° Louvre, 12 h 30, le 12. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F.

Peter Grimes
de Britten. Ben Heppner (Peter Grimes), Susan Chilcott (Ellen Orford). Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. M° Bastille. 19 h 30, les 12, 14, 17, 21 et 24. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Chœur de Radio-France
Mendelssohn : *Psaume n° 22, Hora est.* Bruckner : *Libera me, Ecce sacerdos.* Pizzetti : *Requiem.* Verdi : *Ave Maria, Padre Nostro.* Denis Comtet (orgue), Donald Palumbo (direction).
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. M° Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 01-56-40-15-16. 80 F.

Le Concert spirituel
Delalande. Michel : *Leçons de ténèbres.* Hanna Boyadi (soprano), Patrick Cohen-Akenine (direction).
Chapelle du Val-de-Grâce, 275, rue Saint-Jacques, Paris-5e. M° Luxembourg. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-40-26-11-31. 80 F.

Roy Hargrove Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Manuel Rocheman
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. 21 h 30, le 12. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.

DERNIERS JOURS

16 avril :
Alberto Giacometti : l'œuvre dessinée.
Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, Paris-4e. Tél. : 01-44-78-12-33. Fermé mardi. 30 F et 40 F.

A Ouagadougou, « L'Indépendant » continue son combat

L'équipe qui dirige cet hebdomadaire burkinabé maintient la ligne très critique envers le régime que suivait son fondateur, Norbert Zongo, mort en 1998 dans des conditions suspectes. Elle dénonce comme « une comédie nationale » les offres de pardon du gouvernement

LA DERNIÈRE livraison de l'hebdomadaire burkinabé *L'Indépendant* était sans doute la plus attendue de ces derniers mois. Quelle analyse allait faire cette publication, à l'esprit critique aiguisé, de la journée nationale du pardon, organisée quelques jours plus tôt par le pouvoir en place à Ouagadougou dans le but de *« tourner une page douloureuse »* de l'histoire de ce pays ?

Le décès suspect du fondateur de *L'Indépendant,* le journaliste Norbert Zongo, brûlé vif dans sa voiture le 13 décembre 1998 avec trois autres personnes alors qu'il menait une enquête sur la mort non élucidée du chauffeur du frère du président Blaise Compaoré, avait catalysé un mécontentement populaire qui n'a pas décru depuis. L'opposition, la société civile et le mouvement étudiant s'étaient spontanément fédérés en un Collectif contre l'impunité, qui n'a eu de cesse de demander la vérité et la justice sur cette affaire, ainsi que sur la centaine de meurtres à dimension politique jusqu'alors classés sans suite. Parmi ces derniers, l'assassinat en octobre 1987 de Thomas Sankara – père de la Révolution populaire burkinabée – par les hommes de son « meilleur ami », l'actuel chef de

L'Indépendant

JOURNEE NATIONALE DE PARDON

l'Etat... La cérémonie du pardon, qui s'est tenue au stade, a obéi à une mise en scène précise. Elle s'est terminée avec des lancers de colombes, après un discours du président exprimant ses regrets, au nom de la *« continuité de l'Etat », « pour les tortures, les crimes, les injustices, les brimades ».*

Tout cela n'a guère ému l'éditorialiste de *L'Indépendant,* qui ne voit dans cette opération qu'*« une grande comédie nationale »,* les gradins, souligne le journal, étaient pleins de *« milliers de paysannes et de paysans convoyés »* en échange de quelques *« feuilles »* – expression locale pour désigner l'argent. Une légende au bas d'une photo de l'épouse de Norbert Zongo résume la principale ambiguïté d'une journée du pardon où aucun coupable n'a été désigné. *« Comment peut-elle pardonner sans savoir à qui ? »*, se demande l'hebdomadaire.

« UN AVERTISSEMENT »

La repentance exprimée par Blaise Compaoré intègre tous les faits commis depuis l'indépendance, en 1960. *« Amalgame malhonnête »,* conteste *L'Indépendant,* qui relève que les anciens dirigeants ont déjà été jugés, de manière parfois humiliante, par les *« tribunaux populaires de la révolution »* dans les années 1980. *« Aujourd'hui, on demande des comptes sur ce qui s'est passé* (...) *depuis quatorze ans. Comment a été géré le Burkina Faso depuis que l'actuel régime s'est installé au pouvoir, le 15 octobre 1987 ? »*

L'équipe qui anime aujourd'hui l'hebdomadaire créé en 1993 regroupe des militants des droits de l'homme et des intellectuels. *« La ligne que Norbert Zongo suivait rendait difficile l'embauche de journalistes. Les gens avaient un peu peur »,* explique son ami Basile Baloum. Il est vrai que Norbert Zongo – seul rédacteur de son journal – s'attaquait aux dossiers les plus épineux. Il critiquait la *« politique étrangère aventureuse »* des dirigeants, par exemple le soutien qu'ils apportèrent à l'ancien chef de guerre et nouveau président élu Charles Taylor, au Libéria. Il dénonçait aussi l'exploitation de l'or burkinabé, considérée comme *« un pillage »,* en se fondant sur des enquêtes dûment étayées.

Les nouveaux dirigeants de *L'Indépendant,* qui vient de recevoir le prix Presse et démocratie décerné par le Festival Médias Nord-Sud et *La Tribune de Genève,* ont conservé la même approche que leur prédécesseur. Lors de leur conférence de rédaction, il y a quelques jours, ils évoquaient, entre autres, la mort à la suite de tortures policières d'un commerçant harcelé par ses créanciers. Ils abordèrent aussi une actualité, certes plus lointaine, l'arrestation de l'ancien président serbe Slobodan Milosevic, qu'ils tiennent pour *« un avertissement »* à tous ceux qui bafouent les droits de l'homme.

Théophile Kouamouo

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ Marks and Spencer oblige, le *Financial Times* consacrait hier un long éditorial à la résistance rencontrée en France par les forces du marché. Si ces *« passions de gauche »* suscitées par les licenciements collectifs *« ne sont pas refroidies »*, écrivait la bible quotidienne de la finance internationale, *« un risque pèsera sur la position française de premier bénéficiaire d'investissements étrangers dans la zone euro »*. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que la France, et pas seulement sa gauche, surprend le reste du monde par sa combativité sociale et sa contestation de logiques économiques, qui presque partout ailleurs s'imposent. Quelle conclusion tirer ? Qu'il faut s'aligner ? En venir au fatalisme général ? Ou bien qu'il faut inventer les rapports sociaux de demain, ni résignation à la dictature du capital et au mépris du travail ni rétour au dirigisme et aux réglementations paralysantes. Le monde est passé à l'économie de marché, au risque et à la mobilité ? Parfait ! Mais si le salarié doit se soumettre aux restructurations et à l'élagage des branches mortes, il doit alors participer aux bénéfices, non pas symboliquement, mais à la hauteur de son apport et de la flexibilité qui lui est demandée.

LIBÉRATION
Serge July

■ Boycottés dans les urnes aux municipales par une partie de leur électorat traditionnel, les partis de la gauche plurielle s'échauffent sur le boycott de Danone. Il n'était pas évident de passer de l'un à l'autre. C'est pourtant cet acte manqué que de nombreux dirigeants de gauche, à commencer par des dizaines d'élus socialistes, ont commis en chœur. Comme le disait Lacan, *« tout acte manqué est un discours réussi »*. Toujours pas remise du choix des municipales, la gauche trouve tous les moyens de le claironner. La gauche plurielle, avide de rattraper les électeurs perdus, de ramener les mécontents, s'est précipitée sur Danone. Marks & Spencer a le défaut, sans doute, d'être une société britannique mal en point, tandis que Danone est une société française profitable. Ce boycott dispense ses défenseurs de toute intervention gouvernementale, de toute mesure législative et surtout de toute réflexion politique, tout en donnant l'apparence d'une très grande radicalité. C'est Tartuffe faisant du social et retrouvant comme beaucoup de dirigeants socialistes un langage marxiste pour l'occasion. Car, sur le fond, le boycott de Danone est stupide. Il ne l'est pas par principe, mais dans ce cas particulier. Car, réussi, il risquerait de déstabiliser l'entreprise au profit de la concurrence et encouragerait la délocalisation. Ce qui reviendrait à se tirer une balle dans le pied en poussant des cris de joie. D'autant que Danone n'est pas spécialement l'entreprise française la plus obtuse en matière sociale. Ceux qui crient au boycott sont ceux qui en ont été victimes. Dans les urnes.

RTL
Alain Duhamel

La France a le blues. Elle traverse en ce moment un gros trou d'air politique, économique, social mais aussi psychologique et moral. Elle allait pourtant mieux. Au début de l'année, elle avait retrouvé des niveaux de confiance, d'optimisme et d'espérance sans précédent depuis un quart de siècle. Soudain, tout se dérègle. Le malaise date des élections municipales, qui ont en quelque sorte servi de révélateur des frustrations et du doute. Il y a bien sûr des facteurs objectifs : le dérèglement boursier, l'assèchement des ressources de l'Etat. Et puis il y a les catastrophes naturelles en séries : inondations, fièvre aphteuse, maladie de la vache folle. Elles contribuent à la détérioration du climat. Elles s'ajoutent aux conflits sociaux : SNCF, sages-femmes, infirmières, fonctionnaires, et aux plans de licenciements. Résultat : alors que, globalement, la situation s'améliore l'impression qui domine est qu'elle se détériore.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.simonriquelo.org.uy

Une femme uruguayenne recherche toujours son enfant, enlevé par les militaires en 1976

DEPUIS AVRIL, Simon Riquelo possède son site Web, mais il l'ignore. Il ne sait sans doute pas non plus que son vrai nom est Simon Riquelo, car c'est un enfant disparu. Il a été arraché à sa mère le 13 juillet 1976 par des militaires uruguayens opérant sur le territoire argentin, comme cela était fréquent à l'époque où les deux pays vivaient sous la dictature militaire.

S'il est en vie, Simon a aujourd'hui vingt-quatre ans. Surfe-t-il sur le Net ? Sur la page d'accueil du site créé par sa mère, Sara Mendez, on voit une photo de Simon bébé et une autre de Sara aujourd'hui, accompagnées d'une simple phrase : *« Tout enfant a droit à son identité. »* Suit le terrible récit de l'affaire : *« J'ai été enlevée à Buenos Aires par des militaires de mon pays, l'Uruguay. J'avais alors trente-deux ans et un enfant âgé de vingt jours... Je ne l'ai jamais revu. Je fus ramenée en Uruguay et condamnée à quatre ans de prison. En 1981, une fois libérée, j'ai commencé à chercher mon fils. J'ai dénoncé son enlèvement et sa disparition devant la justice. J'ai aussi communiqué les noms de ses ravisseurs... »*

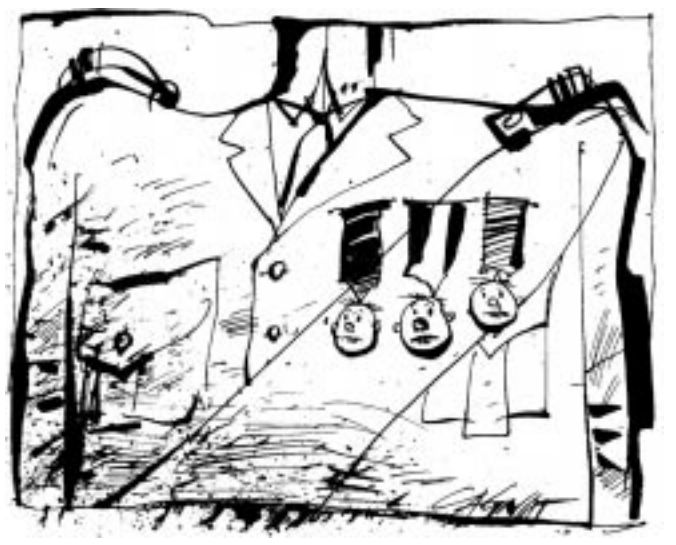

Sara recherche Simon, encore et toujours. Pendant quinze ans, les militaires la laisseront délibérément suivre une fausse piste et, aujourd'hui encore, ils gardent le secret. Ceux que Sara accuse nommément d'avoir kidnappé son enfant vivent aussi en Uruguay, où ils coulent des jours tranquilles grâce à la loi d'amnistie promulguée en 1986, qui protège les militaires coupables des violations des droits de l'homme commises sous la dictature.

Longtemps les familles des 176 disparus uruguayens – parmi lesquels 6 enfants – ont été ignorées par les gouvernements civils qui ont succédé à la dictature. Mais grâce à Internet, le combat reprend sur de nouvelles bases. En quelques jours, des centaines d'internautes ont envoyé sur le site de Simon et Sara des messages de solidarité et ont signé la lettre ouverte adressée au président actuel, Jorge Batlle : *« La solution est entre vos mains parce qu'en tant que chef des forces armées, vous pouvez, Monsieur le président, faire le nécessaire pour que les officiers José Nino Gavazzo et Juan Antonio Rodríguez Buratti révèlent ce qu'ils ont fait de Simon quand ils l'ont arraché aux bras de Sara. »* La Commission pour la paix, mise en place en août 2000 par le président Batlle, a dû sortir de sa réserve pour déclarer officiellement qu'elle poursuivait les recherches. Apparemment piqué au vif, le président a fait savoir qu'il n'avait pas besoin de ces signatures pour agir.

Zelmar Michelini

SUR LA TOILE

HANDICAPÉS

■ Le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) a ouvert un site d'information et de documentation à l'intention des employeurs et des handicapés en recherche d'emploi.
www.agefiph.asso.fr

JUSTICE

■ James Bell, accusé d'avoir harcelé des agents fédéraux et d'avoir ouvert un site web décrivant un système imaginaire de paiement anonyme de tueurs à gages par voie électronique pour se débarrasser des fonctionnaires malhonnêtes, passe en procès à Tacoma (Etat de Washington). Le juge (quatre-vingt-deux ans) a pris plusieurs décisions inhabituelles, interdisant notamment aux journalistes de publier les noms des jurés, alors que ceux-ci sont affichés sur le site officiel du bureau administratif des tribunaux fédéraux. Auparavant, le juge avait obligé un journaliste du webmagazine *Wired News,* qui avait suivi l'affaire, à venir témoigner. Le journaliste s'était présenté, mais avait refusé de répondre aux questions précises.
www.zolatimes.com/v2.26/jimbell.htm
www.wawd.uscourts.gov
www.wired.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Un gourou auvergnat *par Dominique Dhombres*

PIERRE MESSMER et Jacques Chancel portent une lourde responsabilité. Ils sont, sans le vouloir, à l'origine de la seule religion qui ait jusqu'ici, à notre connaissance, vu le jour en Auvergne : le raélisme. Le magazine que M6 consacrait mardi soir aux sectes explique fort bien cet implacable enchaînement. En novembre 1973, pour faire face au premier choc pétrolier et réaliser des économies d'énergie, Pierre Messmer, alors premier ministre, suspend les courses et rallyes automobiles. Cette décision scelle le sort d'une petite publication auvergnate, *Autosport,* créée par un jeune homme de vingt-six ans, Claude Vorilhon. Celui-ci avait été précédemment chanteur, dans le style guitare et chemise à carreaux, avec un succès également limité. C'est alors que, se promenant un peu découragé dans la région des volcans d'Auvergne, ce curieux personnage fait la rencontre d'extraterrestres qui le chargent d'une mission planétaire, sur laquelle on reviendra. La France et le vaste monde n'ont guère conscience de cet événement considérable, jusqu'à la fatale année 1974. Claude Vorilhon est l'invité du « Grand Echiquier » de Jacques Chancel. Il raconte son histoire de soucoupe volante et fait immédiatement un tabac. Le culte est lancé.

On n'entrera pas ici dans les détails de la religion raélienne. Il suffit de savoir que Claude Vorilhon se fait désormais appeler Raël et qu'il affirme être chargé par ses amis extraterrestres de construire une « ambassade » où ces derniers pourront atterrir le moment venu pour faire ce qu'ils ont à faire. Les adeptes doivent verser 11 % de leurs revenus à la secte. Raël lui-même se confectionne un coquet chignon en relevant ses cheveux, qui s'éclaircissent un peu, sur le sommet de son crâne. Il adopte une tenue très personnelle, qui tient à la fois du cosmonaute et du judoka. Il s'organise un harem très hiérarchisé. Les filles les plus jolies portent un cordon doré. Les autres des petites plumes blanches ou roses.

On a oublié de préciser que Raël prétend avoir été engendré par un extraterrestre. Comme c'est également, selon lui, le cas de Jésus, ce dernier est très logiquement son demi-frère. *« Dire que Raël était frère de Jésus, c'était génial, surtout pendant l'année que j'ai passée dans une école catholique »,* confie son fils. Raël ne croit évidemment pas un mot de ces calembredaines. Il a tout inventé, comme il l'a confié il y a quatre ans à un ami d'enfance, retrouvé par M6. Le gourou vit désormais au Canada, près de Montréal, et s'intéresse au clonage humain. Il a été récemment invité à s'expliquer là-dessus devant une commission du Congrès américain. En France, ce sont plutôt les juges qui s'occupent périodiquement des raéliens, pour des délits sexuels commis contre des mineurs.

MERCREDI 11 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Marché de la drogue. **Forum**
22.00 Traduction littéraire, fidélité ou trahison ? **Forum**
23.00 Fertiliser les déserts. **Forum**

MAGAZINES

18.15 Union libre. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. François Loncle. **LCI**
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Samuel Le Bihan ; Michèle Bernier. **Canal +**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un vivant qui passe. **Arte**
20.55 Combien ça coûte ? Administration, quand tu nous tiens ! **TF 1**
22.30 Ça se discute. Peut-on accepter l'adultère au nom de l'amour ? Avec Maître Paul Lombard. **France 2**
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La légende du Paris-Roubaix. **France 3**
0.30 La Route. Invités : Christophe Malavoy ; Philippe Faure-Brac. **Canal Jimmy**
1.00 Des mots de minuit. Invité : Philippe Genty ; Philippe Descola. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. Les Dernières Sirènes. **Arte**
20.20 La Forêt océanique. **Odyssée**
20.45 Les Grandes Batailles. La guerre franco-prussienne. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le Grand Jeu, URSS - EU. [2/6]. **Histoire**
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Cannibalisme, le premier des tabous. **La Chaîne Histoire**
21.35 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. **Planète**
21.55 Musica. Le Silence des anges. **Arte**
22.00 Le Fantôme de la place Rouge. **Histoire**
22.15 Civilisations. L'honneur et le sang aux premiers Jeux olympiques. **La Chaîne Histoire**
22.35 Bolivie, en lutte pour la coca. **Planète**
23.05 Malcolm X. **La Chaîne Histoire**
23.30 Profil. Jacques Dupuis, architecte. **Arte**
23.50 La Première Guerre mondiale. [2/12]. **La Chaîne Histoire**
0.35 Corpus Christi. Pâque. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.40 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale. Monaco - Niort. **France 3**

DANSE

21.00 La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Musiques de Charo Calvo, Carlo Verano et Peter Vermeesch, interprétées par Charo Calvo, Carlo Verano et X-Legged Sally. **Muzzik**
23.45 Casse-Noisette Circus. Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot. Musique de Tchaïkovski. Par les ballets de Monte-Carlo L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. David Garforth. Avec Nathalie Léger (Marie), Francesco Nappa (Fritz), Paola Cantalupo (la mère). **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Classic Archive. Avec Leonid Kogan, violon ; Elisabeth Guilels-Kogan, violon ; Andreï Mytnyk, piano ; Walter Naum, piano. **Mezzo**
21.55 Papa John Creach Quartet. En 1998. **Muzzik**
22.25 Jazz trios. **Muzzik**
23.25 Nice Jazz Festival 2000 (programme 4). **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 L'Occasionnelle. Diane Bertrand ○. **M 6**
22.15 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [1/3] ○. **TV 5**
22.25 La Poupée sanglante. Marcel Cravenne [2/3]. **Festival**

SÉRIES

20.50 Madame la proviseur. Le Secret de polichinelle. **France 2**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Le sacrifice des anges ○. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. La femme idéale ○. **Série Club**
22.45 Les Soprano. Suspicion ○. **Canal Jimmy**
0.20 Sex and the City. Le grand amour ○. **M 6**

FILMS

15.00 Zanzibar ■■ Christine Pascal (France - Suisse, 1988, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.20 La Lectrice ■■ Michel Deville (France, 1988, 100 min) ○. **Festival**
18.00 Manhattan ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, 95 min) ○. **Cinétoile**
18.25 Elle court, elle court, la banlieue ■■ Gérard Pirès (France, 1972, 90 min) ○. **Cinéfaz**
18.30 Les Nerfs à vif ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) ◘. **Ciné Cinémas 3**
19.15 Les Keufs ■■ Josiane Balasko (France, 1987, 105 min) ○. **Cinéstar 2**
20.45 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 155 min) ○. **Cinéfaz**
21.00 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

21.30 La Peau douce ■■■ **François Truffaut. Avec Françoise Dorléac, Jean Desailly, Daniel Ceccaldi** (France, 1964, 115 min) ○. **Ciné Classics**
22.05 Les Géants ■■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) ○. **Cinéstar 1**
22.10 La Truite ■■ Joseph Losey (France, 1982, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.15 Poil de Carotte ■■■ Julien Duvivier (France, 1932, 85 min) ○. **Cinétoile**
1.00 Land and Freedom ■■ Ken Loach (GB - Esp. - All., 1994, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.05 La Valse de l'empereur ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
1.30 L'Enfant sauvage ■■ François Truffaut (France, 1969, 80 min). **Arte**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.40 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Administration, quand tu nous tiens !
23.10 Confessions intimes.
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends ○.
18.20 Tutti frutti.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Madame la proviseur. Le Secret de polichinelle.
22.30 Ça se discute. Peut-on accepter l'adultère au nom de l'amour ?
0.35 Journal, Météo.
1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tous égaux.
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Monaco - Niort.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La légende du Paris - Roubaix.
0.10 La Loi de Los Angeles. La tension monte. **0.55** Qui est la victime ?

CANAL +

17.15 Chris Colorado ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Downtown ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 La Fidélité ■ Film. Andrzej Zulawski ○.
23.45 Comportements troublants Film. David Nutter ◘.
1.10 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance ○.

ARTE

19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Les Dernières Sirènes.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un vivant qui passe.
21.55 Musica. Le Silence des anges. Les chants orthodoxes.
23.30 Profil. Jacques Dupuis, architecte.
0.35 Corpus Christi. Pâque.
1.30 L'Enfant sauvage ■■ Film. François Truffaut.

M 6

17.25 Rintintin junior ○.
17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Jour J.
20.50 L'Occasionnelle. Téléfilm. Diane Bertrand ○.
22.35 Surveillance rapprochée Film. Rodney McDonald ◘.
0.20 Sex and the City. Le grand amour ○.
0.50 Wolff, police criminelle. Au nom du père ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Lumière et ténèbres,* de Dominique Sigaud.
21.00 Mesures, démesures. Les 8es victoires de la musique classique et du jazz.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Œuvres de Mahler.
22.00 Jazz, suivez le thème. Once I Loved.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. La Passion selon Saint Matthieu. Opéra de Bach. Par la Schola Cantorum Cantate Domino, dir. Michaël Ghljs et le Chœur et l'Orchestre de la chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.
23.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Vivaldi.

Le Monde TELÉVISION

France-Musiques

12.35 C'était hier : Dietrich Fischer-Dieskau
Sa voix est reconnaissable entre toutes, une voix d'homme moderne, de baryton qui chanta les grands airs de la culture germanique mais fut aussi et surtout un des artisans du Lied et de la *Hausmusik*, cette musique domestique offerte aux notables. Sans rival sur le plan discographique, ce baryton permit aussi de découvrir *Lulu* et *Wozzeck*. Du lundi au vendredi.

Arte

20.45 Les Mercredis de l'Histoire
Le magazine présenté par Alexandre Adler projette ce soir un documentaire de Claude Lanzmann intitulé « *Un vivant qui passe* » et consacré à Maurice Rossel. Celui-ci fut, en 1943, le seul délégué du Comité international de la Croix-Rouge qui ait pu inspecter Auschwitz, puis le « ghetto modèle » qu'était censé être le camp de Theresienstadt pour la machine de mort nazie.

M 6

20.50 L'Occasionnelle
Ce téléfilm de Diane Bertrand ouvre le dossier noir de la prostitution occasionnelle. Il évoque le dérapage progressif vers la prostitution d'une jeune femme criblée de dettes, abandonnée par son compagnon et confrontée à l'incompréhension de sa famille. L'interprète principale – Nathalie Boutefeu –, est remarquable, et l'univers bien observé, malgré des lenteurs et une fin affligeante de banalité.

JEUDI 12 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Chaman, sorcier, psy, le pouvoir de l'esprit. **Forum**
22.00 Pollution, la loi du plus riche. **Forum**
23.00 Astrologie, faut-il y croire ? **Forum**

MAGAZINES

13.05 Droit de cité. Bon sang ne peut mentir. **TV 5**
16.10 Psycho Philo. **LCI**
17.30 CD' aujourd'hui. Invité : Charles Aznavour. **France 2**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Le Grand Journal. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Richard Berry ; Charles Berling ; Jean-Pierre Darroussin. **Canal +**
19.30 et 0.20 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Envoyé spécial. Sicile : Des patrons contre la Mafia ; Les renifleurs d'avenir ; L'eau qui tue. **France 2**
22.25 La Roue du temps. Le printemps de Pâques. **RTBF 1**
22.40 Toutes les télés. Goodmorning America. Girlscamp. Friends : the Making of. Gateway. Candid camera. La femme du mois. **M 6**
23.05 Courts particuliers. Invité : Dieudonné. **Paris Première**
23.10 Pièces à conviction. Vies assistées, vies pillées... **France 3**
0.00 Le Club. Invitée : Claude Jade. **Ciné Classics**
0.45 Vol de nuit. Les fêlures de l'âme. Invités : Bertrand Poirot-Delpech ; José Giovanni ; Walter Lewino ; Alain Vircondelet ; Stéphanie Janicot ; François Lelord ; Christophe André. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. L'Eau, source de vie. [4/26]. **La Cinquième**
18.15 Le Grand Jeu, URSS - EU. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. **Histoire**
18.20 L'Actors Studio. Carol Burnett. **Paris Première**
18.40 Italie, la terre tremble. **Planète**
19.00 Biographie. Lucrèce Borgia, un si joli poison. **La Chaîne Histoire**
19.05 A la découverte des secrets d'Angkor. **Odyssée**
19.10 Des astres dans l'histoire. **Planète**
19.15 Le Trésor des Schloss. **Histoire**
19.55 Hiroshima, les dix secondes fatales. **Odyssée**
20.00 Les Rues des autres villes. [2/3]. Le tramway d'Asunción. **Planète**
20.05 Babylone yé-yé. [2/12]. Vous oubliez votre cheval. **Canal Jimmy**
20.15 360°, le reportage GEO. Les Pêcheurs du Rio Negro. **Arte**
20.30 Missions aériennes au Vietnam. Linebacker II. **Planète**
20.45 La Grande Dépression. Le raz de marée. **La Chaîne Histoire**
20.46 Thema. L'homme ne vit que de pain. Manger Dieu. Du sacrifice à la Sainte Cène. Le Jeûne. **Arte**
21.05 Les Peuples du temps. EU, les déferlantes de la Columbia River. **TV 5**
21.20 L'Appel de la forêt. **Planète**
21.30 Les Mystères de la Bible. [1/3]. Qui a écrit la Bible ? **La Chaîne Histoire**
21.50 Skovsgaard, la nature en son château. [3/4]. Les quatre saisons : le printemps. **Odyssée**
22.15 Hillary et Tenzing, premiers vainqueurs de l'Everest. **Planète**
22.15 Seconde Guerre mondiale. Blocus. **La Chaîne Histoire**
22.20 Aventures asiatiques. Au Japon : route. **Odyssée**
22.35 Soirée Jean Guillou. Jean Guillou, le compositeur. **Mezzo**
23.00 Biographie. Eleanor Roosevelt, un esprit agité. **La Chaîne Histoire**
23.15 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. **Planète**
23.20 Manchots et pétrole ne font pas bon ménage. **Odyssée**
0.05 Hawaï, l'île interdite. **RFO Sat**
0.35 Dieu sauve la Lettonie ! [1/2]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

15.45 Cyclisme. Tour du Pays basque (4e étape). **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Demi-finale (5e match éventuel). **Pathé Sport**

DANSE

19.00 Les Découvertes Adami (n°12 et n°13). Avec Amir Tebenikhin, piano ; Denis Chapovalov, violoncelle ; Alexandre Vershinin, piano. **Muzzik**
19.40 Concerto pour orchestre, de Bartok. Au London's Royal Festival Hall. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
20.35 Johnny Hallyday. A l'Olympia en 2000. **Canal +**
21.00 Soirée Jean Guillou. Jean Guillou à Saint-Eustache. Lors du Festival d'Art sacré, en 1999. **Mezzo**
21.00 Le Requiem Victoria. Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreesh. **Muzzik**
22.15 Kenny Werner Trio. Au festival Jazz à Vienne, en 1998. Avec Ray Drummond, contrebasse ; Billy Hart, batterie. **Muzzik**
23.05 Rachmaninov. *Suite n°2 pour deux pianos.* Avec Martha Argerich, piano ; Brigitte Meyer, piano. **Mezzo**
23.45 Charles Lloyd and Friends. Lors du festival Jazz à Vienne, en 1999. Avec Charles Lloyd, saxophone ; John Abercrombie, guitare ; Billy Hart, batterie ; Jeffrey Littleton, contrebasse. **Muzzik**
0.45 Jazz à Vienne 1998. Avec Monty Alexander, piano ; Hassan JJ Wiggins, contrebasse ; Ed Thigpen, batterie. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.00 Mary de Cork. Robin Davis. **Festival**
18.15 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre. [1/3] ○. **TV 5**
20.55 Le Manège des amours. Rolf von Sydow ○. **Monte-Carlo TMC**
22.45 Le Secret de la Route 9. David Mackay ◘. **TF 1**
0.20 Le Peuple de l'ombre. Dean Ferrandini. **TSR**

COURTS MÉTRAGES

20.35 Courts au 13. Les Redoutables : *Prime Time.* Sarah Levy. **13ème RUE**
0.10 Mickro ciné. Watt Le Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision. **Canal +**

SÉRIES

19.20 Hill Street Blues. Personne n'est parfait ○. **Monte-Carlo TMC**
19.50 La Vie de famille. Une leçon de karaté. **RTL 9**
20.00 La Vie à cinq. Intimités ○. **Téva**
20.15 Friends. Celui qui avait une audition. ○. **RTL 9**
20.30 Action. Fric ou voyou (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
20.55 Julie Lescaut. La Nuit la plus longue ○. **TF 1**
22.15 Freaks and Geeks. Contrôles et hormones ○. **Série Club**
22.15 Anne Le Guen. Les Raisons de la colère. **TV 5**
23.00 Soap. (v.o.) ○. **Série Club**
23.45 Max Headroom. Informaticomania (v.o.). **Série Club**
0.30 La Quatrième Dimension. Mute. **Série Club**

FILMS

11.55 Elle court, elle court la banlieue ■■ **Gérard Pirès. Avec Annie Cordy, Jacques Higelin** (France, 1972, 95 min) ○. **Cinéfaz**
13.10 Land and Freedom ■■ Ken Loach (GB - Esp. - All., 1994, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
15.40 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.00 Les Fiancés ■■ Ermanno Olmi (Italie, 1962, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**

16.45 Les Nus et les Morts ■■ **Raoul Walsh. Avec Aldo Ray, Barbara Nichols** (Etats-Unis, 1958, v.o., 135 min). **TCM**
16.50 Les Nerfs à vif ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) ◘. **Ciné Cinémas 1**
18.10 L'Héritier ■■ Philippe Labro (France, 1972, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
19.05 L'homme qui aimait les femmes ■■ François Truffaut (France, 1976, 115 min) ○. **Cinétoile**
20.50 Veuve mais pas trop ■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 145 min). **Téva**
22.20 A l'est d'Eden ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.30 La Gueule de l'autre ■■ Pierre Tchernia (France, 1979, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.45 Rhapsodie en bleu ■■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1945, 140 min). **Mezzo**
0.20 The Strawberry Blonde ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, v.o., 100 min). **TCM**
0.20 Les Géants ■■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, v.o., 95 min) ○. **Cinéstar 2**
0.30 Les Trois Visages de la peur ■■ Mario Bava (Italie - France, 1963, v.o., 95 min) ◘. **Cinéfaz**
0.45 Tout feu tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 100 min) ○. **Cinétoile**
2.05 Le Diable au corps ■■ Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 110 min) ◘. **Cinéfaz**
2.10 La Grande Bouffe ■■ Marco Ferreri (France, 1973, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Mystérieuse Alexandra. Téléfilm. Michael Kennedy.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.45 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. La Nuit la plus longue ○.
22.45 Made in America. Le Secret de la Route 9. Téléfilm. David Mackay ◘.
0.45 Vol de nuit. Les fêlures de l'âme.

FRANCE 2

13.45 Derrick ○.
15.55 Tiercé.
16.10 Rex ○.
16.55 Un livre.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper ○.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Sicile : Des patrons contre la Mafia ; Les renifleurs d'avenir ; L'eau qui tue.
23.00 Rangoon Film. John Boorman ○.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.45 Keno.
13.55 C'est mon choix.
15.00 La Princesse et le Capitaine. Téléfilm. Jonathan Tydor.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Maman, je m'occupe des méchants Film. Raja Gosnell ○.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Pièces à conviction. Vies assistées, vies pillées...
0.30 J'ai pas sommeil.

CANAL +

13.45 Le Journal du cinéma.
14.05 Sexe intentions Film. Roger Kumble ○.
15.40 Surprises.
15.45 L'Homosexualité animale ○.
16.40 Universal Soldier, le combat absolu Film. Mic Rodgers ◘.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Downtown ○.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Johnny Hallyday. Olympia 2000.
22.25 Love Me ■ Film. Laetitia Masson ○.
0.10 Mickro ciné. Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 **Le Journal de la santé.**
14.05 Architectures de l'habitat.
14.35 Histoire secrète de la conquête spatiale.
15.30 Les Intrus.
16.00 Motivées, motivés.
16.35 Les Écrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.55 Météo.
19.00 Voyages, voyages. Le Brésil.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO.
20.45 Thema. L'homme ne vit pas que de pain. **20.46** Manger Dieu. Du sacrifice à la Sainte Cène. **21.40** Le Jeûne. Le monde au bout des lèvres. **23.05** Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant Film. Peter Greenaway (v.o.).
1.10 Corpus Christi. Résurrection.

M 6

13.35 Dix ans d'absence. Téléfilm. Frank Arnold ○.
15.15 Les Routes du paradis ○.
17.00 M comme musique.
17.25 Rintintin junior ○.
17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Passé simple.
20.50 Les Naufragés du Pacifique Film. Stewart Raffill ○.
22.40 Toutes les télés.
0.05 Le Plus Grand Domino du monde. Dominos chinois.
0.35 Wolff, police criminelle. L'amant ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *La Relève,* d'Arnaud de Montjoye.
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Michel Poizat.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. A la recherche d'Unica Zürn.
0.05 Du jour au lendemain. Abdelwahab Meddeb (*Dédale*).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert UER. Par le Chœur de Radio France, dir. Donald Palumbo. Œuvres de Mendelssohn, Bruckner, Pizzetti, Verdi.
22.00 Jazz, suivez le thème. The Shadow of Your Smile.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Intimisme. Œuvres de Budd, Delbecq et Houle, Dutilleux.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Les Grands Moments du Festival de Jérusalem 2000. Œuvres de Haydn, Hindemith, Krenek, Mozart, Beethoven, Wolf.
22.35 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELÉVISION

Arte

21.40 Le Jeûne
Arte fait beaucoup pour Pâques : en plus de la rediffusion de la série « Corpus Christi », et d'évoquer les trois religions monothéistes à travers les musiques sacrées, la chaîne s'intéresse à travers cette Thema, intitulée « L'homme ne vit pas que de pain », au rapport entre nourriture et divin. Le documentaire d'Isy Morgensztern et Myriam Tonelotto éclaire bien ces liens entre sacré et aliments.

13ème RUE

22.40 Le Carrefour de la mort
Nick Bianco, sorti de prison une veille de Noël, participe à un cambriolage. Il est arrêté mais ne donne pas ses complices. De retour à la vie civile, il se rend compte que la loi du milieu n'a pas été respectée. Il se venge d'un truand qui a causé la mort de sa femme et devient informateur de la police. Ce film d'Henri Hathaway reste un modèle, et est devenu un des grands classiques du film noir.

France 3

23.10 Pièces à conviction
Le magazine de la rédaction de France 3 s'intéresse ce soir aux 500 000 personnes qui sont placées sous la protection du juge des tutelles. Intitulé « Vies assistées, vies pillées », ce dossier présenté par Elise Lucet est un tableau à charge contre ce système. On y voit, grâce aux reportages plusieurs personnes abusées par leur curateur, ou par des associations. Un débat nourrit ce dossier.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

JEUDI 12 AVRIL 2001

La main verte

par Pierre Georges

CONSIDÉRANT son proche environnement, humant les multiples indices de pollution de l'action politique, se fondant peut-être sur son expérience médicale, Dominique Voynet a conseillé, ce matin sur France-Inter, à Lionel Jospin de « *prendre une semaine de vacances* ».

Quelle admirable, verte et maladroite sollicitude ! Un ministre prônant, comme sur ordonnance, un arrêt-congés au premier ministre ! On imagine comment l'illustre patient, l'irascible fatigué va accueillir cette prescription. Une prescription du genre : vous devriez vous mettre au vert, monsieur le Premier ministre, ce serait bon pour vos petits nerfs en pelote !

En fait, pour expliquer, la ministre de l'environnement a cru nécessaire de faire référence au désormais célèbre incident du vol Matignon-Brésil et retour. Ce vol tragique, on le sait, vit le premier ministre piquer une colère monumentale, in juste et publique à l'encontre de deux consœurs. Il s'emporta. Leur fit grief d'avoir mal fait leur métier quand elles n'avaient fait que leur métier. Eut des mots très durs sur leurs compétences professionnelles. Et l'orage passé, dans la carlingue en émoi, finit par s'excuser.

D'où le diagnostic voynétiste. « *Lionel Jospin n'est pas un surhomme. Cette colère doit être interprétée comme un symptôme invitant à prendre un peu de recul, un peu de repos.* » Merci docteur, pour cette consultation publique, dont l'ensemble des populations et des oppositions devraient faire le meilleur usage. Car, d'évidence, fondée sur le bon motif, prendre grand soin et souci de la santé du premier des exténués, ce genre d'initiative risque fort d'accréditer une rumeur, une de plus : Lionel Jospin serait en crue. Il sortirait de son lit jusque-là tranquille. Et la moindre contrariété, le moindre contradicteur, le moindre conflit le mettrait hors de lui, révélant aux foules apeurées et attristées la vraie nature du vrai Jospin. A l'ancienne, cela se traduit, manque de sang-froid et de maîtrise. Et à la moderne, pétage de plombs.

Du pain bénit pour l'adversité. Et d'une autre manière pour le chroniqueur. Car, sur un pareil incident, d'autres passés, et d'autres à venir, deux remarques. La première est fruit de l'expérience. Sans manquer à la confraternité nécessaire dans cette douloureuse épreuve avec nos deux consœurs, les exemples sont légion de politiques, de chefs d'entreprise, d'archevêques et de champions qui, un jour ou l'autre, justement ou injustement, ont passé une avoinée monumentale à des journalistes. On sait même des téléphones qui ont tremblé, des dossiers qui ont volé, des oreilles qui ont sifflé et des interdictions de séjour qui ont duré. Bref, cela fait partie des menus désagréments du métier. Et s'il fallait mettre en vacances tous les politiques qui ont maudit, publiquement, des journalistes, il y aurait, depuis lurette, vacance du pouvoir.

Deuxième remarque : d'évidence, cela va moins bien pour Lionel Jospin que cela n'a été. Il n'a plus, pour l'instant, la main verte. Ou rose. Par un phénomène d'irascibilités communicantes, sa mauvaise humeur semble parfaitement indexée sur les multiples, protéiformes et étranges humeurs et rumeurs du pays.

L'ordre des médecins demande aux praticiens de ne pas prescrire la DHEA

Cette hormone anti-vieillissement n'est pas commercialisée mais elle est préparée par certains pharmaciens

DANS UN COMMUNIQUÉ de presse daté du 10 avril, le Conseil national de l'ordre des médecins met en garde contre la prescription de la DHEA (déhydroépiandrostérone), une substance réputée avoir des effets anti-vieillissement. La prise de position de l'instance ordinale fait suite à la multiplication du nombre de pharmacies proposant cette hormone à la vente : aucun médicament à base de DHEA n'est encore commercialisé en France mais certains pharmaciens la délivrent, sur prescription médicale, sous la forme d'une « préparation magistrale ». Le médecin indique alors sur son ordonnance le nom des différents composants, qui sont ensuite mélangés par le pharmacien. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) indique d'ailleurs que *« la réglementation française n'interdit pas l'utilisation de la DHEA en tant que matière première »*.

La réalisation d'une « préparation magistrale » contenant de la DHEA est parfaitement légale mais elle engage la responsabilité du prescripteur ainsi que celle du pharmacien puisqu'il doit être, selon l'Afssaps, *« en mesure de garantir que la qualité de la matière première utilisée ne présente aucun risque pour le consommateur »*.

SUBSTANCE DOPANTE

Déjà accessible via Internet, où certains sites proposent, pour la somme de 22 dollars, des flacons de 100 comprimés à 50 grammes, la DHEA suscite un énorme engouement chez des personnes, souvent seulement quinquagénaires, persuadées de tenir là le secret de la jouvence. Le professeur Etienne-Emile Baulieu avait en effet démontré que la synthèse de cette hormone par les glandes surrénales s'effondrait au cours du vieillissement, ce qui lui avait fait employer le terme de « surrénalopause ». Le 11 avril 2000, la publication dans la prestigieuse revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* des résultats du premier essai clinique, conduit par les professeurs Etienne-Emile Baulieu et Françoise Forette, avait encore renforcé les espoirs soulevés par cette « pilule miracle ». Les bénéfices sont pourtant circonscrits aux femmes âgés de 60 à 79 ans, ayant participé à l'étude baptisée *« DHEâge »*. Avec une dose quotidienne de 50 mg de DHEA, les expérimentateurs ont noté un réveil de la libido chez les femmes âgées de 70 à 79 ans et, toujours chez les femmes, une *« amélioration de l'état de la peau »* et *« une diminution de la dégradation osseuse »* ainsi qu'*« une augmentation de la densité de l'os au niveau de la hanche et du poignet »*. La réduction du risque de fracture osseuse reste à vérifier sur le long terme.

Dans sa mise en garde, le Conseil national de l'ordre des médecins souligne que *« le produit est encore en cours d'évaluation scientifique »*, que *« rien n'est encore défini concernant la posologie adéquate »*. Il invite donc les médecins à *« ne pas répondre favorablement à la demande d'un patient, dans l'intérêt de celui-ci, et en raison de la responsabilité engagée du médecin prescripteur en cas d'incident, même allégué, ou de poursuite »*.

Rejoignant les réserves exprimées à l'égard des préparations magistrales par l'ordre des médecins et par l'ordre des pharmaciens dans son bulletin, le professeur Baulieu a déclaré au *Monde* que *« la santé publique mérite mieux que ce retour aux temps anciens des apothicaires »*. Selon lui, *« il faut que la mise à disposition de la DHEA se fasse avec une procédure d'autorisation de mise sur le marché, comme pour tout médicament »*. Le scientifique affirme en revanche qu'*« à dose supplétive et avec un produit pur et contrôlé, la DHEA n'entraîne aucun effet secondaire notable impliquant des précautions particulières »*.

L'Afssaps a mis en place un groupe de travail, chargé d'évaluer les données scientifiques disponibles sur les problèmes posés par la DHEA. Enfin, dans l'arrêté du 2 février 2000, paru au *Journal officiel* du 7 mars 2000, le ministère de la jeunesse et des sports a classé la DHEA comme substance dopante.

Paul Benkimoun

Des menaces contre le centre berbère de l'Institut des langues orientales

« BIENVENUE EN ALGÉRIE. *Tes jours sont comptés. Tous les suppôts du francberbérisme, toi en tête, vont être passés à l'arme blanche un par un »* : tel est le texte, signé du seul sigle *« GIA »* (Groupe islamique armé), qu'a reçu, mercredi 4 avril, par courrier électronique, l'universitaire Salem Chaker, professeur de berbère à l'Institut des langues et civilisations orientales (Inalco) de Paris. M. Chaker et plusieurs membres de son équipe devaient se rendre en Algérie, à partir du 7 avril, pour participer à un colloque sur la langue berbère, à l'université de Bejaïa. Quelques jours auparavant, une lettre anonyme, postée d'Aix-en-Provence, et portant, comme seul message, *« Allah Akbar »* (« Dieu est le plus grand »), avait été adressée au centre de recherche berbère de l'Inalco. Les responsables du centre et M. Chaker ont porté plainte. Spécialiste éminent et défenseur connu de la culture berbère, M. Chaker ne cache pas sa perplexité face à la signature du GIA, *« pour le moins opaque »*, estime-t-il. Par prudence, l'équipe de l'Inalco a décidé d'annuler son voyage en Kabylie. ► www.lemonde.fr/algerie

La Coordination des sages-femmes s'autodissout, mais le mouvement continue

LE SITE INTERNET de la Coordination nationale des sages-femmes annonce l'autodissolution de cette structure, créée en mai 1999 et réactivée pour lancer la grève, toujours en cours, déclenchée le 20 mars, *« devant l'ampleur, le durcissement et les nouvelles orientations prises par le mouvement »*. La coordination *« laisse les coordinations régionales qui se créent en association avec les centrales syndicales se fédérer »*. Les douze sages-femmes qui composaient jusqu'ici la coordination annoncent qu'elles *« continuent la lutte au sein de leurs associations, de leurs syndicats professionnels et de leurs coordinations régionales »* et appellent leurs consœurs à rester unies et à continuer à travailler pour l'élaboration d'un nouveau statut de sage-femme.

DÉPÊCHES

■ **GOUVERNEMENT : la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a conseillé à Lionel Jospin**, mercredi 11 avril sur France-Inter, de *« prendre une semaine de vacances »*, en interprétant sa récente colère à l'encontre de journalistes comme *« un symptôme invitant à prendre un peu de repos »*. *« Le premier ministre doit être fatigué, ce qui est assez logique après les mois qu'on vient de vivre. Une semaine de vacances sera utile pour lui comme pour d'autres, et je l'invite d'ailleurs à la prendre parce que nous avons besoin ensuite de mobiliser nos forces au service de notre projet commun »*, a affirmé Mme Voynet.

■ **MODE : la société de prêt-à-porter de luxe Chloé (groupe Richemont) a nommé Phoebe Philo au poste de directrice artistique**, suite à l'annonce du départ de Stella McCartney pour le Gucci Group, au sein duquel elle va développer une marque en nom propre. Agée de 27 ans, cette Anglaise née à Paris et formée à la fameuse école de design Saint Martin de Londres – où elle a rencontré Stella McCartney – est le bras droit de la créatrice depuis son arrivée chez Chloé en avril 1997.

■ **ENVIRONNEMENT : un décret du premier ministre, en date du 9 avril, crée le parc naturel régional** des Monts d'Ardèche : un peu moins de 200 000 hectares sur 132 communes, à l'extrême sud-ouest du département *(Le Monde* du 17 octobre 2000).

Tirage du *Monde* daté mercredi 11 avril 2001 : 494 376 exemplaires.

Le Monde

F E S T I V A L

Bourges 2001

Le Printemps de Bourges – il a cette année vingt-quatre ans – est le festival français de musiques populaires dont la programmation est la plus étendue, la plus diversifiée. Cloisonnés au début des années 1990, les goûts musicaux reflétaient alors des appartenances tribales ; les vedettes nationales étaient boudées tandis que les stars internationales, le plus souvent d'origine anglo-saxonne, étaient impossibles à recruter pour un festival installé en province, fût-ce au centre presque exact de la France.

Le Printemps de Bourges a eu l'intelligence, en 1999, de reconsidérer sa programmation en fonction de ces paramètres. Il a choisi de laisser libre cours à son esprit fouineur et aventureux plutôt que de se reposer sur des valeurs trop sûres d'elles.

Bon indicateur des tendances, Bourges désigne, du 17 au 22 avril, les « vainqueurs » de l'année, et leurs possibles successeurs dans les mois à venir : retour du cool, avec la bossa-nova électronique de Bebel Gilberto, marié aux langueurs vigoureuses d'Henri Salvador ; pérennité du rock, avec Placebo ou Muse ; vitalité de la scène underground des musiques électroniques européennes ; maturité du rap français qui sait aussi bien parler du quotidien des jeunes à la dérive que de ceux qui ont trouvé leur place dans la société ; persistance du courant pop, entre esthétisme et expérimentation ; montée en puissance, enfin, de tous ces musiciens qui transcendent allégrement ces catégories.

Sylvain Siclier

RIEKO IMURA

Bebel Gilberto, fille de Joao Gilberto, l'un des pères de la bossa-nova, et de la chanteuse Miucha, se définit comme « une chanteuse pop de musique brésilienne ».

CHANSON/ BOSSA
Les musiques du Brésil, et plus particulièrement la bossa, se sont infiltrées dans tous les genres. En héritière inventive du genre, Bebel Gilberto séduit tout le monde, comme Henri Salvador, le premier à s'amuser de sa redécouverte (page II).

ROCK
Le format fondateur du trio guitare-basse-batterie continue de se renouveler avec les groupes Placebo et Muse. Quant aux anciens meneurs de jeu de Pavement et Swell, ils avancent désormais en solitaires. Gros son et légèreté mélodique dans tous les cas (page III).

ELECTRO RAP
Visite à Berlin, Cologne, Munich et Francfort à l'occasion d'un tour d'horizon de la scène électronique allemande. En France, la révélation rap s'appelle Disiz la Peste, tandis que Kool Shen (NTM) rassemble des talents sous la bannière de IV My People (page IV).

POP
Le terme est exposé partout. De jeunes formations (Tahiti 80, The Married Monk, Eiffel et Mickey 3D) s'appuient autant sur les canons anglo-saxons des expérimentations des années 1960 que sur les traces laissées par la chanson française (page V).

AILLEURS
Le point commun entre le chanteur français Yann Tiersen, le jazzman franco-américain Laurent de Wilde et le joueur de oud tunisien Anouar Brahem ? L'écoute de multiples univers musicaux qui viennent nourrir et diversifier leurs propres créations (page VI).

SUPPLÉMENT AU « MONDE » DU JEUDI 12 AVRIL 2001, N° 17485. NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

CHANSON
BOSSA

La bossa-nova brésilienne est à nouveau partout. Dans la chanson bien sûr, dans le jazz, dans la variété pop, dans les musiques électroniques… Tous ceux qui ont un peu de vague à l'âme ou envie de balancements sensuels, de lignes de force traversées de douces respirations l'apprécient. Tendresse, rêve, variations sur le cool, un état de grâce où le temps s'arrête

CISFR/DALLE APRF

Le retour du cool

« *Melhor ser alegre do que ser triste* », « *Mieux vaut être joyeux que triste* » : cette déclaration d'intention affichée dans « Samba da Bençao », titre qui ouvre *Tanto Tempo*, le disque fédérateur de la chanteuse Bebel Gilberto, pourrait servir d'étendard au retour planétaire du cool, hédonisme inspiré d'une certaine aisance américaine, du Nord et du Sud, qui s'amorce avec le millénaire et qui s'affiche à Bourges par un concert réunissant Bebel Gilberto, trente-quatre ans, et Henri Salvador, quatre-vingt-trois ans. « *Mieux vaut être joyeux que triste* », écrivait donc Vinicius de Moraes sur une musique du guitariste Baden Powell, ajoutant derechef : « *La joie est la meilleure chose qui existe… mais pour faire une samba il faut de la tristesse, sinon…* » Sinon rien. Amon Tobim, DJ londonien née d'une mère brésilienne, Suba, Serbe de Novi Sad émigré à Sao Paulo, artisans électroniques de la néo-bossa défendue par Bebel, fille de Joao Gilberto, n'ont pas balayé de leurs musiques le vague à l'âme, au prétexte de la danse ou de la drague.

La bossa-nova, et ses dérivés les plus contemporains (mixages électroniques en tête, mais aussi le disque *Chambre avec vue* d'Henri Salvador), est le domaine du flirt. Des glissements furtifs, des yeux doux et des reproches à l'ancan – feutrés mais cruels. Charnelle dans le frôlement, jamais dans la passion, la bossa, c'est l'empire du manque : voilà qui la sépare définitivement de l'*easy listening*, mouvement éphémère né de l'Angleterre dandy, qui a contribué à la redécouverte de Tom Jobim et de ses suiveurs par une nouvelle génération de house-rockers. Parcourue d'anachronismes et de signaux modernes – les Rolleiflex de Vinicius de Moraes et de Joao Gilberto, les Lathécoères de Keren Ann, la jeune parolière d'Henri Salvador –, la bossa-nova a été une révolution rythmique et littéraire, qui a imprégné bien des formes musicales. La chanson française fut touchée, mais aussi le tango, tel que joué par exemple par l'un des pianistes argentins les plus doués de l'après-guerre, Horacio Salgan.

So nice, si jolie. Jolie, mais non idiote. La grande victoire de la bossa-nova est aussi d'avoir permis à la femme de sortir du rôle de bécassine ou de martyre. D'origine tropicale, arpentant les plages de la zone sud de Rio-de-Janeiro, la fille version Ipanema conquiert l'Amérique puis la France, justement parce qu'elle est belle et pas bête – gracieuse et cultivée, détachée et fière, celle qui servit de modèle à Vinicius de Moraes et Antonio Carlos Jobim s'appelait Héloïsa. Elle a la distinction des princesses de contes de fées, leur enfantine naïveté, elle peut servir de base aux chansons langoureuses et mythologiquement correctes telles que *Le Loup, la Biche et le Chevalier* (plus connue sous le nom d'*Une chanson douce*), que signèrent Henri Salvador et Maurice Pon, dans la pure tradition insulaire de la biguine alanguie.

Heloïsa, *The Girl from Ipanema,* trimballait sa dégaine et son bronzage entre la plage et les trottoirs ornés de mosaïque de Rio, loin de l'univers des femmes de la samba, noires et travailleuses, à l'humour fracassant – parfois cruel – et à l'humeur farceuse. Quand le projet social se déglingue, la samba porte le vague à l'âme lusitanien vers la dérision. Quand le pays veut affirmer son rang de grande puissance mondiale, la bossa-nova donne de l'air. Les chansons se construisent selon les lignes établies en architecture par Oscar Niemeyer (qui dessina les décors de *Orfeu Negro*, dans sa version originale, tragédie conçue pour le théâtre par Vinicius de Moraes et Antonio Carlos Jobim). Courbes, conceptuelles, envolées. A la guitare, Joao Gilberto, incomparable surfeur sur crête mélodique, invente un balancement, des syncopes, des lignes de force coupées de silence et de respiration. Besogneux, fou, il s'enferme pour jouer les accords de la modernité sud-américaine, qu'il baigne de mer et de tangages caribéens.

Avant de composer pour un film italien, *Europa di notte*, une chanson, *Dans mon île,* dont il affirme qu'on (Tom Jobim) lui aurait dit qu'elle était la pierre fondatrice de la bossa-nova, Henri Salvador avait chanté Carmen Miranda – *O que que a Bahiana têm ?*, chanson carnavalesque, apprise par le Caribéen lors de son installation au Brésil pendant la seconde guerre mondiale. Après un stage sud-américain, *Dans mon île* affirme la primauté du bien-être, de l'anti-compète. Et que craint le bossa-noviste type ? L'indifférence d'une belle, le désaccord musical – le *desafinado*, celui qui déraille, est le plouc de service, jugé ultra sévèrement par les femmes, et les puristes anti-bossa de la fin des années 1950. Loin des taux du marché boursier, loin des discours apocalyptiques et millénaristes, la tribu bossa se la coule douce – mais en restant dans la contre-culture, refusant obstinément, à l'instar des musiciens électroniques restés eux-mêmes, de rentrer dans le rail de l'*entertainment* de masse.

La bossa-nova porte la marque des années pré-pop, quand la marchandise n'avait pas encore dicté sa loi aux arts populaires, mais que la légèreté, le détachement étaient déjà largement dans l'air. A la jonction de ces deux manières de voir la vie (et l'amour, et la mort), de jeunes musiciens tels que les Français Etienne Daho, Philippe Katerine ou Dominique Dalcan répondent par une musique sans conséquences politiques, en observateurs dandys. Dans les années 1960, pour comprendre la révolution bossa-nova, mieux valait avoir écouté le saxophoniste Stan Getz. Aujourd'hui, il faut s'être initié à la *dance*. Car depuis le début des années 1990, des DJ venus de la planète électronique, autre espace hédoniste protégé, ont échantillonné les classiques brésiliens. L'Anglais Gilles Peterson, créateur de l'acid-jazz, l'Américain Joe Clausell, le Français de New York, François Kevorkian, ont puisé dans une manne qui a plus que des affinités rythmiques avec la house : la recherche de la libération des formes.

Parcourue d'anachronismes et de signaux modernes, la bossa-nova a été une révolution rythmique et littéraire qui a imprégné bien des formes musicales

« *La culture électronique,* écrit le critique Ben Ratliff dans le *New-York Times* à propos de Bebel Gilberto, *détruit les règles esthétiques de la production discographique et leurs frontières géographiques. Dans son tempo le plus doux, elle comble le fossé qui existait entre la piste de danse et le fauteuil.* » Bebel Gilberto fait la jonction des deux univers. *Tanto Tempo* est « *incontournable* », parce que, poursuit Ben Ratliff, la bossa est rythmiquement irrésistible, mais aussi parce que « *les mélodies de Tom Jobim, par exemple, sont parmi les plus fortes composées pendant le siècle et sont assez évidentes pour supporter la finesse de l'habillage* ». La bossa est d'une souplesse telle qu'elle s'adapte aussi aisément au phrasé électronique qu'à la langue française ou aux cuivres du swing américain – *Chambre avec vue*, d'Henri Salvador, a été conçu sur deux idées musicales : Tom Jobim et Count Basie ; Joao Gilberto transforme *La Mer* de Charles Trénet en chef-d'œuvre de la bossa-nova. Ainsi, pour tous ces héritiers ou cofondateurs de la tropicalité fraîche pourrait-on appliquer cette définition : « *Une musique relaxante, mais éclatante et intelligente, qui jamais ne vous endort* », dégustation confortable d'un café fort.

Véronique Mortaigne

RÉFÉRENCES

BEBEL GILBERTO
Tanto Tempo (2000), Crammed/WEA.

HENRI SALVADOR
Maladie d'amour (1942-1948) et *Le Loup, la Biche et le Chevalier* (1946-1950), deux coffrets de deux CD, Frémeaux & Associés.
Chambre avec vue (2000), Exxos/Source/Virgin.

GILLES COULON

Henri Salvador, chanteur-culte

Né en Guyane le 18 juillet 1917, à Cayenne, rue de la Liberté, Henri Salvador apprend la guitare à Paris, où il arrive à l'âge de onze ans. Amoureux de Louis Armstrong, influencé par le guitariste Django Reinhardt, employé très jeune dans des orchestres de jazz, Henri Salvador fuit la France occupée en compagnie de Ray Ventura et de ses Collégiens. Il est avec eux en Argentine et au Brésil, où il décide de rester une fois l'orchestre reparti en France. Salvador y apprend les arcanes de la samba et de la bossa-nova, qu'il relie immédiatement à ses propres compositions – biguines, complaintes, ballades *bluesy* – et enrichit son jeu de guitare des accords libres et décalés de la bossa-nova. Parlant un parfait portugais jusqu'à aujourd'hui, Henri Salvador est une sorte de chanteur-culte pour toute une génération d'artistes brésiliens, notamment les Tropicalistes Caetano Veloso ou Gilberto Gil.

Après avoir mené une carrière en forme de montagnes russes, passant de Boris Vian à Disney, Henri Salvador, à quatre-vingt-trois ans bien tassés, revient vers les rives sud-américaines de la bossa-nova, tempérée par le jazz cool et l'esprit de la valse créole. *Chambre avec vue,* qui connaît un succès commercial inédit (plus de 600 000 exemplaires vendus), a été réalisé avec la collaboration de jeunes artistes français, notamment la parolière Keren Ann, le compositeur Art Mengo, le musicien Benjamin Biolay.

V. Mo.

Bebel Gilberto, héritière d'une dynastie

Née à New York en 1967, Bebel Gilberto appartient à une famille de musiciens et d'universitaires brésiliens. Fille de Joao Gilberto, l'un des pères de la bossa-nova, et de la chanteuse Miucha (Heloisa Buarque de Holanda), elle est aussi la nièce de Chico Buarque et la petite-fille de l'historien Sergio Buarque de Holanda. Bebel Gilberto a baigné dans la musique dès sa naissance. Elevée au Mexique par ses parents, alors en tournée prolongée, jusqu'à l'âge de trois ans, puis à Rio de Janeiro, l'héritière de la dynastie avant-gardiste de la bossa met les pieds sur une scène pour la première fois au Newport Jazz Festival aux côtés de sa mère et de Stan Getz.

Elle fait ensuite ses débuts de chanteuse, dans *Os Saltimbancos* (les Saltimbanques), formidable comédie musicale pour enfants signée par son oncle, et donnée chaque week-end un an durant au Canecao, l'équivalent de l'Olympia parisien. « *Et puis les chœurs, les jingles, et tout ça pour les disques de mes proches.* » A l'âge de quatorze ans, elle chante, une bossa, *Chega de Saudade,* pour la première fois avec son père « *paralysée, morte de peur de son jugement* » pour une émission spéciale de la télévision Globo. La seconde sera en 1998, au Carnegie Hall de New York, *Carinhoso,* un choro de Noël Rosa. « *Jamais plus* », dit-elle aujourd'hui. Est-il aisé d'être la fille d'une égérie de la bossa-nova et de Joao Gilberto, dont la légende indique qu'il dort dès le lever du soleil, préférant vivre la nuit ; qu'il exige la présence de son psychanalyste avant certains concerts ; qu'il quitte la scène au moindre bruit ; que, enfermé avec lui pendant plusieurs semaines, son chat se jeta par la fenêtre, etc. ? « *Ce n'est pas facile, mais c'est quand même bien. Mes parents faisaient tout le temps des disques, et ça durait, ma mère était à New York, moi à Rio, et j'avais l'impression qu'enregistrer un disque, ça prenait une vie entière.* »

A quinze ans, avec le chanteur de rock Cazuza, mort en 1990 du sida, à l'âge de trente-deux ans, Alice de Andrade, cinéaste, Perfeito Fortuna, metteur en scène de théâtre, et une bande de joyeux marginaux de la culture, elle participe à la fondation du Circo Voador à Rio, lieu de la culture alternative carioca. « *Cazuza meurt, et Rio devient bizarre, la ville d'une génération musicalement perdue entre le rock et le ringard. Et puis, il y a Fernando Collor.* » Collor, président de la République chassé de ses fonctions pour corruption, l'hyperinflation, la faillite morale – Bebel Gilberto rappelle qu'elle appartient à une famille d'intellectuels qui a toujours soutenu le Parti des travailleurs (PT) fondé par le leader syndicaliste Lula, « *Maria Amelia, ma grand-mère, en tête* ».

En 1991, la jeune fille part à New York. Elle y rencontre le guitariste d'avant-garde Arto Lindsay, américain élevé dans le Nordeste brésilien, Vinicius Cantuaria, David Byrne (avec qui elle enregistre *Agua de Março* pour l'album *Red Hot + Rio*), Thievery Corporation, Towa Tei (DJ de Deee Lite). C'est cette avant-garde des musiques croisées qui nourrit *Tanto Tempo*, dont près de 500 000 exemplaires se sont écoulés en Europe et aux Etats-Unis, un score prometteur pour qui n'appartient pas à la culture de masse. Suba, jeune musicien électronique émigré à São Paulo, est l'artisan du son très délié, frais de *Tanto Tempo* et de ses arrangements conçus aux machines. Suba est mort dans l'incendie de son appartement – après s'être échappé des flammes, il y serait retourné pour sauver le master de *Tanto Tempo*. « *En fait, l'enregistrement était resté au studio. Mais je l'ai cru le premier jour, c'était une torture.* » Pour Suba, mort avant d'avoir fini *Tanto Tempo,* Bebel Gilberto écrit *Lonely,* l'un des six titres qu'elle a composés pour l'album. « *Sans lui, je me sentais seule* », ajoute la jeune femme, qui vit à Londres. Restée profondément américaine (du Sud, par sa culture, du Nord, par son comportement), elle se définit comme « *une chanteuse pop de musique brésilienne* ».

V. Mo.

ROCK

Gros son et guitares violentes pour les uns, intimisme apparent et pari mélodique pour les autres : le rock, sans cesse confronté à son histoire, ne s'interdit pas les ballades rêveuses. Muse et Placebo, groupes à sensations électrisantes, Stephen Malkmus et David Freel, bricoleurs d'un son plus apaisé, suscitent l'intérêt

Se surpasser en trio

Placebo et Muse perpétuent la puissance sonore du format guitare-basse-batterie

Armés d'une guitare, des gringalets comme Brian Molko et Matthew Bellamy ont décuplé force et charisme grâce aux vertus du *power trio.* Leur groupe respectif, Placebo et Muse, fédèrent aujourd'hui des nuées de fans de rock en exploitant la puissance (*power* en anglais) basique d'une sainte trilogie : guitare-basse-batterie. Ce type de noyau dur a déjà laissé quelques beaux impacts dans l'histoire du rock. Mené par des instrumentistes géniaux comme dans *Cream* (avec la future superstar du blues élégant, le guitariste Eric Clapton) et l'*Experience* de Jimi Hendrix, voué au panache collectif tels que les Anglais de Jam ou Motörhead. Véhicule idéal de l'urgence électrique, le format exige une complicité sans faille des musiciens, une intelligence particulière de l'efficacité et du jeu des dynamiques. Museau de fouine et grands yeux intenses, le jeune chanteur (vingt-deux ans) de Muse, dont la cohésion a été construite entre copains d'enfance (Chris Wostenholme à la basse, Dominic Howard à la batterie), explique comment ce ménage à trois conditionne sa musique, pousse à se surpasser en particulier durant les concerts : *« A partir de quatre ou cinq dans un groupe, un des musiciens peut se reposer par moments sur un autre. A trois, tout le monde doit rester concentré. »*

ERIC CATARINA/MPA STILLS

Matthew Bellamy, le leader de Muse.

DELABEL

Le groupe Placebo.

A la tête de Placebo, Brian Molko (vingt-sept ans) joue d'une voix et d'une silhouette androgynes. Sa féminité finement provocante est aiguisée par ces confrontations électriques. *« La simplicité de l'équation guitare-basse-batterie*, confie le guitariste, *nous permet de retranscrire soniquement, de façon très directe, la douleur évoquée en chanson. Beaucoup de nos morceaux sont enregistrés live, en une prise. Notre grand plaisir est de jouer des effets de dynamique, de passer d'une tension suraiguë à une douceur apparente. »*

A l'origine, un même carburant, l'anxiété juvénile – éternel matériau de base de l'inspiration rock –, alimentait ces deux moteurs à explosion. Chacun des groupes a choisi de le brûler à sa façon. L'apathie de Teignmouth, une petite ville balnéaire du sud du Devon, a fourni aux Anglais de Muse la dose d'ennui provincial nécessaire à l'épanchement des frustrations. Les chansons de *Showbiz,* leur premier album, expriment une ferveur au premier degré, réaction au cynisme ambiant. *« Ce monde manque de spiritualité,* déplore Matthew Bellamy. *Cette absence d'émotion, de sentiment me rend furieux, et cela transparaît dans mes chansons. »* Des groupes ou artistes du début des années 1990 – Nirvana, Jeff Buckley, Radiohead – avaient offert leurs tripes en spectacle. Ils sont les références fondatrices de l'esthétique tourmentée de ces gamins de la petite bourgeoisie britannique.

Pas plus que Bellamy, Brian Molko n'a le profil du *working class hero.* Fils d'un banquier américain installé au Luxembourg, il a vite ressenti la confusion de l'apatride et s'est rebellé contre un destin programmé. Le rock – les disques, entre autres, des Pixies, de Sonic Youth et PJ Harvey – sera une bouée à laquelle il accrochera ses désirs de transgression. Exilé à Londres, il fonde Placebo avec le bassiste suédois Stefan Olsdal (*« un ange descendu du ciel »*) et le batteur suisse, Robert Shultzberg, bientôt remplacé par l'Anglais, Steve Hewitt (*« une vraie centrale énergétique »*). Trois albums ont depuis creusé le sillon d'un romantisme acide, aimant jouer du glamour et des ambiguïtés sexuelles.

« Je me suis découvert à travers Placebo, explique, dans un français parfait, ce disciple de David Bowie. *Jouer dans un groupe donne la liberté d'explorer des facettes de soi-même qui resteraient enfouies autrement. Si je n'étais pas dans ce groupe, je serais sans doute un de ces travelos du week-end qui va faire du karaoké dans son bar gay préféré. Mon maquillage n'est pas un masque, mais une extension de moi, un petit peu exagérée pour l'effet dramatique. »* Souvent moqué en Grande-Bretagne pour sa préciosité, le trio a été disque d'or en France avant de l'être au Royaume-Uni.

Le 20 mars, à Paris, dans un Zénith comble, on a pu mesurer l'impressionnante maîtrise scénique et sonore d'un Placebo aussi à l'aise dans les déflagrations que dans les ballades délétères.

Avec moins d'expérience, Muse a tout de même réussi à se bâtir une réputation de bête de scène, qui, elle aussi, s'est répandue en France avant de conquérir l'Angleterre. Un nouveau single, le virevoltant *Plug It Baby*, semble prouver que Matthew Bellamy s'affranchit des influences envahissantes de Thom Yorke (Radiohead) et Jeff Buckley. Il laisse bien présager d'un second album prévu pour juin. *« Ce disque sera plus varié,* promet le chanteur, *les contrastes seront plus extrêmes entre les morceaux agressifs et les moments de calme. Le but est de voyager à travers les émotions. Je suis aujourd'hui moins timide, moins introverti. Ça ne me dérange plus de jouer à la rock star, à partir du moment où cela est équilibré par une vraie sensibilité. »*

Stéphane Davet

RÉFÉRENCES

MUSE
Showbiz (1999), Naïve.

PLACEBO
Placebo (1996),
Without You I'm Nothing (1998)
et *Black Market Music* (2000),
Delabel/Virgin.

TOUTES LES SCÈNES

ADD N TO (X)

DAVID TITLOW/LABELS

Derrière ce nom étrange d'Add N To (X), trois joyeux lurons qui se démarquent, depuis 1994, de l'esthétique prévisible de la techno mise en marche par des machines sophistiquées. Ann Shenton, Barry 7 et Steven Claydon collectionnent et bricolent de vieux synthétiseurs et des objets musicaux peu répandus (le Theramin par exemple, très tendance depuis sa récente utilisation par Radiohead) pour trouver la matière sonore à leur croisement de rock déjanté et d'électronique furibarde. Add N To (X) a bien écouté Pierre Henry, période rock, Robert Moog, inventeur de ce clavier monophonique omniprésent dans les années 1960 et 1970, Brian Eno avec Roxy Music et Alan Vega (Suicide). Le tout est résolument moderne, bruitisme mutant et mélodies sautillantes qui prennent appui sur des pistes de batteries basiques. Parfois une voix robotique vient s'en mêler. La scène permet au trio une performance chaotique propre à secouer les plus blasés.

LABELS

DEAD MAN RAY
Animateur-fondateur d'une scène anversoise qui se délecte de téléporter blues et rock à l'avant-garde de l'expérimentation pop, le groupe Deus a perdu plusieurs de ses membres, comme pour mieux essaimer sa philosophie musicale. Stef Kamil Carlens s'en est allé former Zita Swoon. Dead Man Ray est l'un des multiples projets de Rudy Trouvé (avec Kiss My Jazz, Goreslut, Lionell Horowitz...), allumé notoire qui fit lui aussi partie de l'influent combo belge. Construite autour de trois guitares et d'une batterie, sa musique détourne les vieux échos du classicisme rock, en reconstruisant à l'aide d'ordinateurs des chansons noires aux mélodies physiques et aux trouvailles jouissives.

PIERRE BASTIEN
Quadragénaire au visage et aux manières de (toujours) jeune homme, Pierre Bastien associe des pièces de Meccano – ce jeu de construction métallique avec roues, poulies et boulons –, des fils électriques et de pâles ampoules pour animer et éclairer des petites percussions, un violon à une corde, une sanza africaine, une paire de ciseaux musicaux, un cendrier à poussoir... Il met en route, avec une douceur infinie, ces fragiles constructions qui tiennent autant de la sculpture (certaines ont été exposées) que d'instruments, manifestations d'un imaginaire poétique. A la trompette de poche, il esquisse des mélodies aérées, des blues grinçants, un air de jazz, une chanson sans paroles. Un moment de rêve, le temps qui s'arrête. Le vidéaste-magicien Pierrick Sorin, qui sait faire naître le rire, la tendresse comme l'inquiétude, sera auprès de Bastien avec ses images. Deux mouvements pour un même élan.

Au péril du solo

Inspiration et fortune diverses pour les fondateurs du courant lo-fi, les Américains Stephen Malkmus et David Freel

Quels qu'en soient les motifs (lassitude, différend, besoin d'affirmation de l'ego), l'entrée dans la carrière solo, souvent corollaire de la dislocation d'un groupe, représente un saut dans l'inconnu. Tout le monde n'a pas la chance d'être les Beatles, sans doute le seul groupe de rock dont chacun des membres a mené un parcours lucratif sous sa propre bannière tandis que les Rolling Stones ont compris qu'il valait mieux rester groupés.

Combien de formations ont-elles été contraintes de s'humilier en se reformant parce que les efforts personnels de ses musiciens n'intéressaient personne ? Stephen Malkmus, ancien leader de Pavement, et David Freel, désormais seul maître à bord de Swell, deux groupes cultes (donc peu vendeurs) sur les campus d'Amérique et d'ailleurs, risquent, a priori, moins gros que les superstars du rock. Le danger pour eux n'en est pas moins redoutable : passer de la confidentialité à l'oubli.

Strictement contemporains, puisqu'ils ont été fondés en Californie en 1989, à Stockton et à San Francisco, Pavement et Swell sont à l'origine, avec Sebadoh ou Giant Sand, d'un courant baptisé lo-fi (*low-fidelity*). Une esthétique du bricolage sonore, d'abord guidée par la nécessité avant de flirter avec complaisance dans le misérabilisme. Swell (« génial », optimisme contredit par la musique), formation à géométrie variable autour du duo composé par David Freel (chant, guitare) et Monte Vallier (basse, chant) s'est rodé dans des villages basques avant de publier cinq albums dont un chef-d'œuvre, *Too Many Days Without Thinking* (1997), qui rend la monotonie enivrante. De San Francisco, les chansons de Swell gardent quelques traces de psychédélisme et des mélodies mélancoliques, magnifiées par des arrangements spaciaux de musique de films. Pavement a séduit la critique avec cinq albums mêlant larsens, bruit blanc du Velvet Underground, mélodies et comptines à l'anglaise et paroles mystérieuses. Inversement proportionnelle à ses chiffres de vente, son influence a rayonné sur la scène alternative américaine et britannique.

Sur la pochette du premier album solo de Stephen Malkmus, on voit le visage du chanteur et guitariste, allure d'éternel étudiant, baigné par un rayon de lumière, ses lèvres hésitent entre le sourire et une crispation devant l'incertitude de l'avenir. Pour un coup d'essai, Stephen Malkmus est pourtant un coup de maître qui recèle quelques pépites pop parmi les plus enchanteresses qu'on ait entendues ces derniers mois : *Church on Hook, Trojan Curfew,* ballade hawaïenne, *Jenny & The Ess-Dog,* une perle comme Lloyd Cole n'en offre plus. Malkmus a eu l'intelligence de ne pas faire du passé table rase. On retrouve tout ce qui fit la force de Pavement : efficacité mélodique, ruptures de ton, observation sociale et causticité de l'écriture, regard tendre et ironique sur ses personnages, romantisme un brin cynique, mais sans les inconvénients de ce groupe qui s'était installé dans la routine. A Portland (Oregon), Malkmus s'est entouré de musiciens locaux, les Jicks, qui l'accompagnent en tournée et se révèlent finalement plus subtils que ses anciens comparses. Il s'offre une deuxième jeunesse en assumant avec élégance son passage à l'âge adulte.

Séparé de son partenaire Monte Vallier, David Freel a préféré conserver le nom de Swell. Un être manque, et la musique de Swell est dépeuplée. Les sept titres de *Feed,* mini-album qui précède la publication en juin d'un long format, *Everybody Wants To Know,* n'ont, à deux (bonnes) exceptions près – *Someday Always Comes* et *Like Poverty* qui seront reprises sur le disque à venir –, pas une ligne mélodique à offrir car Freel a, semble-t-il, passé énormément de temps à concocter des samples et des boucles, dissipant son inspiration.

Bruno Lesprit

Stephan Malkmus, chanteur et guitariste.

MOSES BERKSON/LABELS

RÉFÉRENCES

PAVEMENT
Crooked Rain, Crooked Rain (1994) et *Wowee Zowee* (1995), Matador/Labels.

STEPHEN MALKMUS
Stephen Malkmus (2001), Domino/Labels.

SWELL
Too Many Days Without Thinking (1997), *For All The Beautiful People* (1998) et *Feed* (2000), Beggars Banquet/Labels.

La première édition du Printemps de Bourges a eu lieu en avril 1977 à l'initiative d'un collectif de producteurs et d'artistes, l'association Ecoute s'il pleut, dirigée par le comédien Alain Meilland, responsable de la Maison de la culture de Bourges (inaugurée en 1964), Daniel Colling, producteur et organisateur de concerts (qui deviendra responsable du Zénith de Paris) et Maurice Frot, écrivain et régisseur de Léo Ferré. On attendait 3 000 à 4 000 personnes. 12 000 participeront à ce premier rendez-vous dont le but est de « sortir des sentiers battus de la pollution décibellienne, d'aller à contre-courant de ce que diffusent les médias ». Joan Pau Verdier, François Béranger, Colette Magny, Mouloudji, Juliette Gréco, Catherine Ribeiro, Dick Annegarn et Jacques Higelin, futur habitué, ainsi que Charles Trenet auquel un hommage est rendu, sont au programme.

Un déficit budgétaire et des débats internes sur l'évolution du Printemps menacent la pérennité de la manifestation en 1980. Une pétition nationale signée par des anonymes et des artistes (dont Georges Brassens) montre que Bourges est vite devenu indispensable.

Le rock français a trouvé le chemin de Bourges dès les débuts du festival. Au passage des années 1980, les concerts de Téléphone, Trust, Hubert-Félix Thiéfaine, Starshooter, Little Bob Story, Carte de séjour entrent dans la légende du Printemps. La vague rose du premier septennat de François Mitterrand débute alors que le cinquième Printemps, millésimé 1981, se termine.

ELECTRO

A Berlin, capitale administrative, à Cologne, ville à la forte population étudiante, à Munich, la bourgeoise, et à Francfort, place financière du pays, dans les clubs, en concert ou sur disques, les DJ et les manipulateurs de machines témoignent de l'effervescence et des styles du courant « electronica ». Du plus cérébral au plus hédoniste

La cyberculture germanique

Depuis Detroit, les inventeurs de la techno n'auront pas en vain cité Kraftwerk comme référence ultime. L'Allemagne peut s'enorgueillir aujourd'hui d'une myriade d'héritiers de ce groupe de Düsseldorf, pionnier de l'« homme machine » dans les années 1970. Organisée en un réseau fourmillant de laboratoires, la scène électronique germanique – dont d'éminents représentants, comme Pole, Losoul, DJ Ata ou Isolée, sont programmés à Bourges – propose quelques-unes des recherches les plus intrigantes de la cyberculture internationale.

Si, régulièrement appuyés par l'efficacité des multinationales, nombre des acteurs de la French touch font fructifier l'héritage dansant du funk et du disco, les militants de l'« electronica » d'outre-Rhin, soutenus par une cinquantaine de maisons de disques indépendantes, portent la marque d'une exigence cérébrale dont les origines remontent à l'esthétique futuriste du film *Metropolis*, de Fritz Lang et des compositions de Karl-Heinz Stockhausen. Impossible de décrire ce phénomène de façon monolithique. Plus sûrement, on pourra constater la répartition de cette scène en quatre villes phares .

Nouvelle capitale administrative, Berlin est aussi celle de cette effervescence électronique. Lieu de naissance des précurseurs de *Tangerine Dream* au début des années 1970, traditionnellement vouée aux cultures alternatives, la ville a célébré sa réunification au rythme de l'énergie techno. Parmi les artistes qui ont investi les immeubles et entrepôts désaffectés de Berlin-Est, une nuée de DJ et de laborantins excités par le souffle de cette cité cosmopolite. Club et label historique, Tresor a établi un axe direct entre Berlin et Detroit.

Autre club mythique, le WMF a su élargir son spectre musical. Deux salles divisent aujourd'hui ce lieu de la création musicale berlinoise. L'une d'elles est vouée à la danse, l'autre, baptisée Komfort. labor, propose des formes musicales plus portées sur la réflexion et la relaxation. DJ résident de ce *chill out* « intello », auteur d'une compilation (Komfort. labor chez WMF records) relatant les ambiances de ces soirées, Stefan Betke a aussi créé son label, Scape. Il préside surtout aux destinées de Pole, une des entités musicales les plus singulières de la scène locale. En disciple du passionnant collectif et unité de production Chain Reaction, dirigé par le mystérieux Moritz von Oswald (alias Maurizio), Stefan Betke a choisi de perturber ses machines de craquements pour mieux habiter les sourdes pulsations de son mélange dénudé de dub jamaïcain et d'abstraction technoïde. Trois albums aux pochettes monochromes ont formalisé ces mutations.

Une quantité d'autres labels emblématiques – K7, Digital Hardcore Recordings, Sonar, Kitty-Yo, Mille Plateaux – font de Berlin une place forte de l'expérimentation électronique. Au point que les multinationales du disque, traditionnellement installées à Hambourg, ouvrent des bureaux dans la nouvelle capitale.

Forte de magasins de disques parmi les plus pointus d'Allemagne – Groove Attack, Compact, A Musik, Formic – qui ont aussi développé une activité de production, Cologne a constitué une scène d'avant-garde, appréciée de sa forte population étudiante. Sans doute moins expérimentale, plus portée sur un *groove* rétro et des ambiances jazzy, la scène munichoise souffre d'une vie noctambule ralentie. Autres labels de pointe de la capitale bavaroise, les excellents Disco B ou Compost.

NINA WERTH/PLAYHOUSE

Rajko Müller, figure de proue du groupe Isolée.

Les « électroniciens » de Francfort œuvrent aux frontières de la sensualité house et de la raideur techno. Dans le passé, la ville a produit quelques grosses machines à danser, Boney M, Snap ou Sven Vath. Place financière du pays, aux rues autant garnies de banques que de magasins chics, Francfort s'amuse avec bon goût. Pionniers de cette tendance, Markus Nikolaï et son label Perlon ont privilégié l'efficacité et la rigueur minimale des beats. Initiateurs de quantité d'autres projets (Pile, Florida, Pico Rocco, Darren...), l'hyperactif Nikolaï demeure un pôle créatif incontournable. Mais c'est un autre collectif, celui de Playhouse, créé par les DJ Heiko MSO et Ata (par ailleurs animateurs de deux des clubs les plus « branchés » de la ville, le Wild Pitch et le Robert Johnson), qui a joué, ces derniers mois, les arbitres des élégances. En plus d'un catalogue stylé de maxi 45 tours (Soylent Green, Ricardo Villalobos...), le label a publié deux splendides albums de house expérimentale produits par Losoul (Belong) et Isolée (Rest).

Ce dernier, en particulier – Rajko Müller de son vrai nom –, a montré une rare finesse dans l'agencement d'ordinateurs au jeu pointilliste. A la fois ludique et cérébrale, sa musique est traversée d'éclairs sensuels – le single *Beau Mot Plage*, ou sa participation à la compilation *Trip do Brasil* –, échos d'une enfance passée en Algérie. Entre danse et contemplation, son cœur balance. « *Le dancefloor,* explique-t-il, *est à la fois une source d'inspiration et un carcan. Je ne suis pas un DJ. Ce qui m'intéresse, c'est le processus d'enregistrement, passer des heures à construire un morceau comme un film d'animation. Les musiques de danse peuvent facilement passer de la facilité commerciale à la recherche d'avant-garde.* »

Stéphane Davet

RÉFÉRENCES

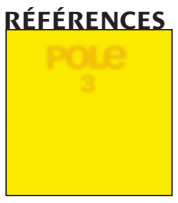

POLE
1 (1998), *2* (1999) et *3* (2000), Kif/ P.I.A.S.

ISOLÉE
Rest (2000), Playhouse/La Baleine.

LOSOUL
Belong (2000), Playhouse/La Baleine.

MARKUS NIKOLAÏ
Back (1999), Perlon/La Baleine.

RAP

« Nous », ce sont les jeunes et les traînards héros quotidiens des chansons du rap français, dont Disiz la Peste a été la révélation de l'année. Ils ont des envies simples, se tordent de rire à une bonne blague et ont un énorme appétit de vie

Piqueuses de chéquiers

Louise, DJ qui traîne dans les clubs électro et héroïne de *Superstars,* le roman d'Ann Scott, prend toutes sortes de substances chimiques pour se sortir de la dépression où l'a plongée Inès, une jeune fille de dix-sept ans dont elle est tombée profondément amoureuse. Bien « raide », de quoi a-t-elle envie au réveil ? D'un McMorning sucré. *« Le McDo est le meilleur endroit au monde où se pointer quand on a faim sauf que maintenant tout le monde le sait et qu'il soit 10 heures ou 16 heures, il y a toujours des queues pas possibles »*, commente Louise, qui, une fois de plus, rate l'heure limite du McMorning – 11 heures – en arrivant à la caisse.

En rage, Louise demande à la serveuse si elle a vu *Chute libre. « Elle m'a regardée d'un air complètement crétin. "Ouais ben si tu l'avais vu ça t'aurait marqué",j'ai marmonné en tournant les talons. » Chute libre* de Joël Schumacher, sorti en 1993, est devenu un film culte dans les tribus croisées de l'électronique et du hip-hop. Le héros, interprété par Michael Douglas, est un cadre légèrement stressé qui se transforme en une sorte de justicier armé jusqu'aux dents et se fait appeler « D-Fens » : tout commence par un embouteillage, un épicier coréen qui ne veut pas lui donner de monnaie, et l'arrêt de la vente d'un McMorning à 11 h 01.

Après une longue domination de Tony Montana (Al Pacino), le gangster cocaïnomane du *Scarface* de Brian de Palma (1983), sur l'inspiration cinématographique des rappers de tous les pays, D-Fens rétablit la prédominance du quotidien.

Ann Scott, qui décrit les milieux homosexuels et la culture électronique (qui n'a pas les préjugés du rap), n'est pas la seule à évoquer le gros problème de l'heure limite du McMorning : *« Qu'est-ce que ça pouvait bien leur coûter de servir des McMorning toute la journée si ça nous chantait ? »* « Nous », les jeunes, les traînards, les déroutés que la musique remet dans le sens de la vie et que les blagues de blonde font se tordre de rire.

Disiz la Peste, belle révélation du rap français de l'année, raconte cette même histoire dans *J'pète les plombs*, tube drolatique extrait de son album *Poisson rouge* où figure aussi Ghetto Sitcom – une scène de drague comme il s'en passe dans la rue.

Ici, les filles ne sont ni putes ni sorcières, elles sont simplement très intéressées par « la maille » (le fric) et les chéquiers de ces jeunes messieurs du rap-business. Ou, dans le plus basique des cas, par l'argent de la semaine, claqué en un clin d'œil dans une séance de cinéma et un sandwich grec (hors de prix par rapport au McDo) – c'est toujours le mec qui banque. Tout ça ne va pas loin, quoique... *« Notre vie s'résume en une seule phrase »*, rappelle Salif, le dernier-né de la bande de IV My People, le label monté par Kool Shen, l'alter ego de Joey Starr, au sein de NTM. Et quelle phrase ? *« Et puis on a un Auchan, alors dis-moi, on manque de quoi ? »* Ou bien : *« Ça y est, j'ai lâché l'école et mes parents sont contrariés. »* Ou encore : *« Je suis la solution quand il s'agit de soulever le mystère. Le suspect idéal souvent appelé le bouc émissaire. Ici c'est souk et misère. Bienvenue dans notre monde, tu vois ! »*

Le McMorning est un objet de désir, que la flemme et les virées nocturnes empêchent d'atteindre avant 11 heures. C'est une envie nécessaire, même si, au fond, écrit encore Ann Scott, *« la pub en est terrifiante – le couple qui ne peut se voir qu'au petit déj parce qu'elle est infirmière de nuit et lui bosse le jour »*. Sur ce, Louise la DJ s'installe devant MTV sans le son et finit par se rendormir. Il est 11 h 05.

Véronique Mortaigne

RÉFÉRENCES

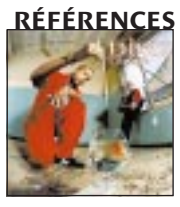

DISIZ LA PESTE
Le Poisson rouge (2000), Nouvelle Donne/Barclay.

SALIF
Tous ensemble, chacun pour soi (2000), IV My People/Epic.

BATTLE CREW

Disiz la Peste, révélation du rap français de l'année.

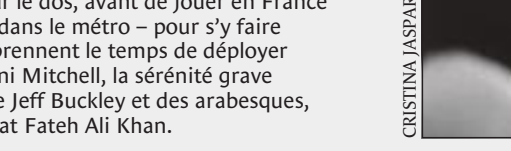

EDDIE MONSON/NAÏVE

CRISTINA JASPARS/WORLD CIRCUIT

RÉFÉRENCES

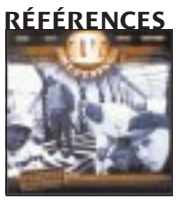

IV MY PEOPLE
Certifié conforme (2000), IV My People/Epic.

ANN SCOTT
Superstars, éd. Flammarion (2000), 144 p., 110 F (16,77 €).

TOUTES LES SCÈNES

THE DIVINE COMEDY
A force de s'inventer des royaumes mélodiques ne reculant devant aucun effet baroque, la pop de Neil Hannon, le démiurge de The Divine Comedy avait fini par crouler sous les décorations. Mais après un *Fin de siècle* recouvert de chantilly, le petit Irlandais, passionné de Scott Walker et de Burt Bacharach, a choisi de renaître dans le dépouillement d'un nouvel album, judicieusement baptisé *Regeneration.* Reconverti aux vertus du groupe de rock, avec l'aide de Nigel Godrich (le producteur de Radiohead), il a troqué son costume de chef d'orchestre et de crooner contre l'intensité d'une émotion à vif. Ses univers de comédies musicales se sont d'un coup assombris, sans pour autant que cet auteur-compositeur-interprète d'exception ne perde de son singulier panache.

ANOUK LESSARD/DECCA

JORANE
Un petit bout de femme de vingt-quatre ans, une frimousse de gamine et un charisme renversant. Jorane, originaire du Québec, est de la trempe d'une Iva Bittova pour sa manière de jouer avec les cordes et avec son corps ; elle a en elle la part de mystère de Kate Bush, devenue rare dans le paysage musical actuel ; sa force intérieure, son engagement artistique rappellent l'énergie de Sinead O'Connor. Jorane possède un sens inné de la scène, elle est libre et sauvage, entière et passionnée. Ses chansons débridées, sa voix de flamme et la façon dont elle utilise toutes les possibilités de son violoncelle ont été une révélation pour les amateurs de personnalités pas comme les autres.

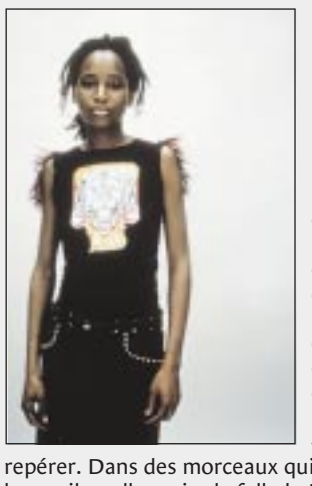

LUCAS MAI/UNIVERSAL

NATALIA M. KING
La musique de cette nomade américaine, née d'une mère dominicaine et d'un père panaméen, prend son envol à la frontière de l'aridité et de la fièvre. On sent dans *Milagro*, son premier album, une envie qui hésite entre se retenir et exploser. Son autorité et sa ferveur, elle les a sans doute gagnées en sillonnant les Etats-Unis, guitare sur le dos, avant de jouer en France – dans le métro – pour s'y faire repérer. Dans des morceaux qui prennent le temps de déployer leurs ailes, elle croise le folk de Joni Mitchell, la sérénité grave de Tracey Chapman, la flamme de Jeff Buckley et des arabesques, échos des mantras soufis de Nusrat Fateh Ali Khan.

Le Printemps de Bourges rend de plus en plu
wave et désenchantement avec The Cure (1982), d
unique du jazz (1983), arrivée des machines avec le
de avec Alain Bashung (1985), l'explosion des musi
lou blanc), le chanteur de raï Khaled, le reggae selon
pop avec le Sénégalais Youssou N'Dour...

En 1987, François Mitterrand est en visite au
le parrain de toute une génération, y tourne un do
roughs figurent parmi les invités.

Neuf jours de concerts et cent vingt mille sp
le Printemps de Bourges dépose le bilan en 1989.
aborde sereinement les années 1990. En 1995, pou
structure de découverte de nouveaux talents, Jacq

Après deux décennies d'existence, le Printem
même de refléter son époque tout en conservant u
électronique essaye de dompter le chapiteau lors d'
en concert, offre au Printemps l'une de ses prestati

(Informations extraites des archives du *Monde*, de *L*
Tenaille (Découvertes/Gallimard, 112 p., 76 F, 11,59

POP

Dans l'héritage des années 1960, quand la pop signifiait sophistication, démesure et apprentissage au service de mélodies limpides, des nouveaux groupes émergent en France, pays supposé hors du jeu. Comme nombre d'artistes, consacrés à Bourges avant eux, certains de ces groupes ont pu entrer dans la carrière grâce à un réseau institutionnel

La pop dans toute sa variété

Tahiti 80, The Married Monk, Eiffel et Mickey 3D mêlent l'influence musicale anglo-saxonne à celle des grands noms de la chanson française

Au pays du yéyé et de Téléphone, la pop a longtemps été un terrain abandonné aux Anglo-Saxons et aux Scandinaves. La permanence d'un purisme rock'n'roll, l'explosion, dans les années 1980, d'un courant alternatif façonné par le punk n'ont pas contribué à servir sa cause. Les expériences de Serge Gainsbourg et de Michel Polnareff dans les années 1970 ont été isolées. Au moment où les deux susnommés n'en finissent pas d'être redécouverts, on assiste à l'émergence de formations qui revendiquent l'héritage de la pop anglo-saxonne, parfois mêlé à celui de la chanson française.

Premier album des Rouennais de Tahiti 80, *Puzzle* aurait pu être enregistré à Londres il y a trente ans, le chanteur et compositeur Xavier Boyer aggravant son cas en chantant exclusivement en anglais. *« C'est la langue de la pop, le raï est mieux en arabe et la salsa en espagnol »,* justifie-t-il. Cet anglophile ne se réfère qu'aux grands aînés des années 1960 et 1970 : Beatles, Kinks (la chanson *Mr Davies* rend hommage au leader du groupe londonien), mais aussi de plus obscurs comme Left Banke, les Zombies, Big Star ou Badfinger.

« La pop est un genre passionnant qui offre beaucoup de contraintes, celles du format, de la mélodie, et beaucoup de libertés dans l'expérimentation, explique Xavier Boyer. *Les groupes de la fin des années 1960 étaient plus aventureux que ceux d'aujourd'hui».* Guitares à ligne claire, claviers psychédéliques, trompette printanière, voix angéliques... Selon sa sensibilité et ses souvenirs, on sera sous le charme de cette ode nostalgique à un âge d'or, ou agacé par un fétichisme passéiste et maniéré. Le Japon a été séduit : Tahiti 80 y a obtenu un Disque d'or en vendant 120 000 albums. La conquête des Etats-Unis passe par une tournée de six semaines.

Si The Married Monk, fondé à Londres en 1992, reconnaît lui aussi l'anglais comme idiome, son univers s'apparente plutôt à la pop de chambre britannique de groupes contemporains comme les Tindersticks ou The Divine Comedy. Originaire de Cherbourg, l'auteur-compositeur Christian Quermalet revendique le terme pop plus pour définir un esprit de curiosité qu'un son spécifique. *« Notre culture d'origine est essentiellement pop, en ce sens qu'elle va de la musique baroque au punk-rock,* dit-il. *Le mot pop signifie populaire, toucher un maximum de gens, mais aussi une ouverture d'esprit, une variété d'atmosphères musicales, le refus des étiquettes. »*

The Married Monk – nom choisi en hommage au *Moine* de Lewis et au jazzman Thelonious Monk – cite comme influences autant le classicisme des Beatles que l'extrémisme sonique des Stooges, ou parmi les *« francophones »* le folk du Néerlandais Dick Annegarn, la chanson de charme de Charles Aznavour et le minimalisme de Dominique A. Enregistré à Tucson (Arizona), *R/O/C/K/Y* est un quatrième album singulier, quittant les rives de l'Angleterre pour s'aérer dans les grands espaces américains. Un disque de pop moderne capable de concilier légèreté du disco et abysses existentiels, ballades italiennes langoureuses et expérimentation atonale.

Formé en 1998, Eiffel, quatuor naturellement parisien, vient de publier *Abricotine,* un premier album dont la puissance des guitares, la voix aiguë et acide du chanteur et compositeur Romain Humeau évoquent précisément le glam-rock anglais du début des années 1970, qui conjuguait efficacité mélodique de la pop et son dur. *« Bowie constitue une de nos principales influences,* confirme Romain Humeau, *avant de rappeler qu'il fut un des premiers avec Scott Walker à reprendre Brel en anglais. Si on écoute bien Brel, en oubliant l'absence de guitare électrique, c'est glam, au sens d'émotionnel. »*

Enfants du rock (des Beatles aux Pixies), les jeunes trentenaires d'Eiffel redécouvrent la chanson française à travers les disques qu'écoutaient leurs parents, de Jacques Brel à Serge Gainsbourg, en passant par Nino Ferrer et Boris Vian, dont ils ont mis en musique *Je voudrais pas crever.* Si la prose de Romain Humeau (des variations autour d'Eros et Thanatos) peut paraître assez puérile, la maturité de l'écriture musicale, le dynamisme des chansons impressionnent. Le parcours de Mickey 3D est assez similaire à celui d'Eiffel. Après avoir œuvré dans la *« noisy pop »* (pop bruitiste) sous le nom de 3DK, le groupe de Montbrison (Loire) a délaissé ce segment pour embrasser la chanson française. *« A l'origine, j'ai une culture anglaise,* explique Mickey, trente ans, auteur-compositeur et chanteur multi-instrumentiste. *Je viens des années 1980, de Cure, Joy Division, New Order. La découverte de la chanson française est assez récente. Dominique A ou Miossec m'ont donné envie de me replonger dans Brel, Brassens, Barbara, Ferré... »*

Publié en 1999 grâce à Premier disque, une association stéphanoise, *Mistigri Torture* avait attiré l'attention grâce à une chanson au titre gicquélien, *La France a peur.* Sur son successeur, *La Trêve*, Mickey 3D parle de sa grand-mère, de Jean Moulin, des révoltes ouvrières, d'une province figée dans ses souvenirs que Paris ignore, et réciproquement. Un accordéon triste, un orgue mutin se fondent dans le spleen cotonneux de Cure. Ici, la pop n'est conviée que pour parer de ses arrangements une chanson réaliste.

Bruno Lesprit

E. BACQUET/LABELS

Le quatuor parisien Eiffel.

RÉFÉRENCES

TAHITI 80
Puzzle (1999), Atmosphériques/Trema.

THE MARRIED MONK
R/O/C/K/Y (2001), Ici d'Ailleurs.

EIFFEL
Abricotine (2001), Labels/Virgin.

MICKEY 3D
La Trêve (2001), Virgin.

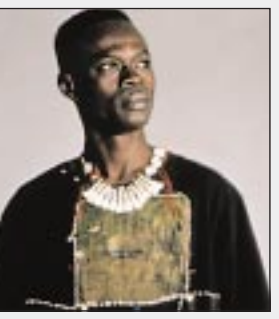

BAABA MAAL
Avec Ismaël Lô et Youssou N'Dour, Baaba Maal est l'une des trois étoiles de la musique sénégalaise. Il possède une voix de tête puissante, son chant a le lyrisme, l'emphase qui ont la marque des griots, bien qu'il ne soit pas i-même issu de cette caste. Né dans une famille e pêcheurs à Podor, un village situé le long u fleuve, au nord du Sénégal, il compose ne musique inspirée du *yela*, danse fondée ur le rythme des pileuses de mil. Appartenant l'ethnie Toucouleur, il chante le plus souvent ans la langue des siens, le pulaar. Après un parti ris affirmé pour des sonorités et des fusions très ccidentales, il est revenu dans son dernier album *issing You (mi yeewnii)* (Naïve) à une sobriété mineuse. Sur scène, drapé dans de magnifiques oubous, Baaba Maal est un prince.

FRANCK MONNET
D'une certaine manière le Bordelais Franck Monnet pourrait être rattaché à cette chanson française néo-pop révélée ces derniers temps avec Katerine, Ignatus ou M (Matthieu Chedid). Auteur-compositeur, Monnet a écrit quelques perles pour Vanessa Paradis. Talent singulier, il n'est pas sans rappeler la sinuosité mélodique et les décalages de Dick Annegarn. Dans son disque *Les Embellies* (Tôt ou tard/WEA), l'un des plus subtils de l'année 2000, Franck Monnet a démontré qu'il savait manier l'art du collage, de la légèreté et du charme sans mièvrerie, le tout avec une bonne dose d'humour. Sa voix très sûre est portée par des cordes flâneuses, des percussions en liberté.

LAURENT SEROUSSI/TOT OU TARD

TORTOISE
Inclassable dans les bacs des disquaires (ce qui est bon signe), la musique de Tortoise, à la croisée du *krautrock* allemand, du jazz, du minimalisme conceptuel et des musiques de film, a été qualifiée de « post-rock », un mot vide de sens mais dans lequel se sont engouffrés quantité de groupes dont la prétention n'égale que la vacuité. Tortoise n'est pas de ceux-là : ses constructions mathématiques n'évacuent ni le plaisir ni la sensualité et son électronique se nourrit de matières organiques. Formé à Chicago en 1990, le groupe du producteur et batteur John McEntire aime l'architecture de sa ville, les lignes pures et scientifiques. Vénéré dans les milieux underground avant de rencontrer un plus large public grâce à son troisième album, *TNT* (1998), le collectif vient de signer un *Standards* qui laisse malheureusement sur sa faim.

ORLANDO CACHAITO LOPEZ
Dans la famille Lopez, la contrebasse, on ne peut y échapper. Comme ses aïeux, mais aussi son père Orestes, l'un des inventeurs du mambo, son oncle Cachao, autre figure notoire de la musique cubaine, Cachaito a lui aussi finalement opté pour cet instrument après avoir été tenté par le violon. Longtemps accompagnateur du pianiste Frank Emilio Flynn, on l'a surtout découvert en dehors de Cuba comme protagoniste du joli conte de fée *Buena Vista Social Club* (plus de sept millions de disques vendus dans le monde). Il présente sur la scène de Bourges son premier album, *Cachaito* (World Circuit/Night & Day), un exercice de haute volée, foisonnant d'idées et d'invention. La musique cubaine « réinventée » avec effets dub et pulsation reggae, intervention de DJ (Dee Nasty), orgue Hammond et guitare électrique.

Le rôle des réseaux pour les nouveaux talents

Parmi les jeunes groupes ou créateurs français programmés au Printemps de Bourges 2001, nombreux sont ceux qui, sans espoir d'être relayés par les grands diffuseurs, ont profité ou profitent de l'aide de fédérations de structures institutionnelles vouées au « développement d'artistes ». Le Printemps ne serait pas ce qu'il est sans son réseau. Depuis 1985, en maillant la France de vingt-sept antennes régionales chargées de repérer les nouveaux talents, le festival assume son rôle de « découvreur ». On trouve souvent dans les concerts des « découvertes » une urgence, une fébrilité, une envie que l'on croise dans peu d'autres spectacles.

Cette année, le Réseau Printemps a un peu modifié son organisation. Par souci d'économie – son budget est passé de 3,3 millions de francs à 3,1 millions de francs (503 800 à 472 250 euros) – et avec le soutien d'un nouveau partenaire, la Fnac, qui a participé aux sélections avec les antennes régionales et des professionnels du spectacle. Vingt-quatre artistes, répartis en différentes catégories stylistiques, ont été choisis parmi plus de trois mille dossiers de candidature. Certains connaîtront peut-être des carrières comparables à celles d'anciens lauréats comme Têtes raides, Elmer Food Beat, Zebda ou Zap Mama.

Une autre structure, le Fair, a un palmarès qui impressionne au moins autant que celui du Réseau Printemps. Cette association a été créée en 1989, à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, et est aussi aidée par divers organismes (SCPP, Sacem, Adami...). Chaque année, quinze heureux élus, parrainés par autant de professionnels, bénéficient d'une aide financière (de 30 000 à 40 000 francs – 4 573 à 6 100 euros), juridique, d'une formation et d'un conseil en management et enregistrent un CD promotionnel. Preuve de la crédibilité des méthodes du Fair, un tableau d'honneur où figurent, entre autres IAM, NTM, Zebda, Louise Attaque, Mano Solo, M, Katerine et certains des artistes programmés à Bourges cette année – Tahiti 80, Eiffel, Faudel, Têtes raides.

Ces dernières années, l'avènement de groupes comme Louise Attaque, Tryo ou Matmatah a valorisé l'importance des concerts dans la progression et la diffusion des artistes, soulignant la nécessité de préserver un tissu de lieux adaptés. Une quarantaine de salles spécialisées dans les « musiques amplifiées » se sont regroupées sous l'appellation Fédurok. Parmi ses actions communes, et au-delà d'une activité quotidienne consacrée aux nouvelles tendances, la Fédurok a pris l'initiative du projet Départ, destiné à soutenir une sélection de dix groupes « en voie de développement ».

Autre exemple, celui d'un réseau qui ressemble plus à celui d'une centrale d'achats. Le Chaînon manquant, constitué de cent quarante diffuseurs de spectacles, qui travaillent dans de petites et moyennes agglomérations, met en commun son potentiel de programmation pour obtenir des prix avantageux des artistes et de leurs tourneurs. Chaque mois de mars, à Cahors, le festival du Chaînon manquant sert de vitrine à cette fédération et de tremplin à une soixantaine de créateurs en devenir.

Enfin, face aux portes closes des réseaux de la FM, les radios associatives tentent de défendre l'ouverture d'esprit des regrettées « radios libres ». Vingt-cinq d'entre elles, au sein de Férarock, ont ainsi mis en commun leur volonté de militer pour une programmation rock (et apparentée). Avec en moyenne une cinquantaine de bénévoles et moins de deux salariés, des stations locales comme Radio Béton à Tours, Canal B à Rennes ou 666 à Caen défendent leur idéal et filent un coup de main non négligeable (via, entre autres, la diffusion dans la presse d'un classement commun des titres les plus programmés, le Rock 30) aux musiciens de leur région et à ceux qui se moquent des formatages industriels.

S. D.

us compte de la diversité des tribus musicales. New début du phénomène U2 (1983), Miles Davis en star précurseur Stephan Eicher (1984), rock'n'roll attitques du monde en 1986 avec Johnny Clegg (le zou- Jimmy Cliff, les traditions de l'Afrique au défi de la

Printemps de Bourges. Serge Gainsbourg, devenu cumentaire. Marguerite Yourcenar et William Bur-

pectateurs en 1988. En dépit de ces chiffres records, Plus rigoureux et économe, le nouveau Printemps r l'anniversaire des dix ans du Réseau Printemps, ues Higelin anime une longue soirée.

mps de Bourges a montré qu' il est le festival le plus à ne oreille sur l'histoire. En 1996, la vague techno et une soirée rave. Lou Reed, qui a habitué à décevoir ons les plus habitées.

e Printemps de Bourges, de Stéphane Davet et Frank €) et *de Printemps 20 ans,* (éd. Parallèles, épuisé).

AILLEURS

Les qualifier d'inclassable serait réducteur. Le chanteur français Yann Tiersen, le pianiste de jazz franco-américain Laurent de Wilde et le joueur d'oud tunisien Anouar Brahem sont de ces artistes qui trouvent dans l'échange et l'écoute d'autres univers de quoi nourrir et diversifier leurs créations

RÉFÉRENCES

ANOUAR BRAHEM
Astrakan Café en trio avec Barbaros Erköse, clarinette, et Lassad Hosni, percussions (2001), ECM/Universal Music.

YANN TIERSEN
Le Phare (1998) ; *L'Absente* (2001), Ici d'ailleurs/Labels.

LAURENT DE WILDE
Spoon-A-Rhythm (1997), Columbia/Sony Music.
Time 4 Change (2000), Warner Jazz.
Monk, éd. Folio-Gallimard (1997), 313 p., 37 F (5,64 €).

<CF113>Un chanteur habité

Entre Rennes, la ville qui l'a adopté, et Paris, où il compose, Yann Tiersen voyage avec des émotions subtiles

Fils unique, doué, mûr, à l'aise et tellement expressif sur scène, Yann Tiersen apparaît plus hésitant lorsqu'il doit parler de lui. La main près de la bouche, concentré, il cherche ses mots, se ronge l'ongle de l'index, fume des John Players Spécial, laisse des silences s'installer entre les phrases. En dire assez sans trop en dire. Visiblement ses réponses ne sont pas faciles, ponctuées par un sourire désarmant comme une évidence. Cela lui donne tout à coup des allures d'adolescent. Les lacets de ses Doc Martens sont défaits, la chaussette droite enfilée à l'envers, le jean tirebouchonne et le pull bleu marine flotte sur les hanches.

En résidence durant une semaine fin mars, à l'Aire libre de Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes, lieu où il rode tous ses spectacles avant de partir en tournée, Yann Tiersen, volontairement ou malgré lui, se laisse deviner. Il dit aimer en musique *« suggérer avec les textes »*. Et surtout en chanter quelques-uns. Aujourd'hui, il *« assume »* sa voix, qu'une forme de pudeur l'a, un temps, empêché d'exploiter. Ces *« choses »* difficiles à extraire dans la vie face à un interlocuteur, le compositeur tente de les *« sortir par la musique »*. Et ça fait mouche.

Le chanteur-musicien, formé à l'école du classique, passe du violon à l'accordéon et au piano avec une agilité d'équilibriste. Ici, l'auteur du *Phare*, son troisième album, s'entoure d'un quatuor à cordes. Ses compositions, dont il puise l'inspiration dans son propre quotidien, tour à tour bercent, envoûtent, émeuvent, emplissent l'espace. Les voix de Claire Pichet, Natacha Régnier, ses *« invitées »*, et de Christian Quermalet donnent de la chair à sa musique. Quand la batterie s'y met, le son devient plus rock. La lumière basse découpe les silhouettes. La scène peuplée d'instruments évoque à la fois la fosse d'orchestre, et selon le souvenir de Tiersen, le *« b... »* de sa chambre d'adolescent.

A Bourges, Tiersen présentera sa dernière création, *L'Absente*. Le public rennais la découvre en avant-première. Le courant passe, teinté d'émotion, de respect, de complicité aussi. L'enfant du pays remercie, se montre ému. Souvent, et comme une marque d'affection, surgit des gradins un *« merci »* qui imite ceux de Tiersen. *« Ici, il est chez lui, il fait partie des murs, il est très à l'aise »*, dit Claude Guinard, directeur de L'Aire libre, salle de trois cents places construite au bout des pistes de l'aéroport de Rennes.

Saint-Jacques est la *« seule ville où lui et son équipe s'installeront aussi longtemps »*. Si Tiersen est un peu leur mascotte, c'est réciproque : *« J'ai besoin de venir ici pour travailler les concerts, c'est un endroit où je me sens très bien, ça fait partie des piliers, c'est un pilier. »*

Bien qu'il se soit éloigné de la ville où il a grandi – Tiersen est né il y a trente ans à Brest –, Rennes reste l'endroit où il se *« libère des choses superficielles »*, où *« tout s'aplanit un peu »*. Paris, c'est *« pour écrire, faire de la musique »*, là où il *« arrive le mieux à travailler »*. Là où il se sent obligé de se *« rassembler »*. Installé dans le 20e arrondissement depuis six ans, Tiersen sort peu. Contrairement à Rennes, ville des couchers tardifs. Le jour, il travaille chez lui parce qu'il se méfie de ce qui naît la nuit, de cette *« effervescence »*. Quand ce Breton, qui avait pour jouet son violon à quatre ans, parle de sa musique, les phrases – *« Faire ressortir des choses de l'intérieur, fixer des émotions, des moments »* – reviennent comme des leitmotivs. Y aurait-il chez lui une envie de les retenir quand il avoue être *« angoissé par la peur de perdre ce qu'on a »* ? Cette nécessaire envie d'écrire, de chanter et de composer l'habite depuis *« tout petit »*. Son père l'emmenait à des concerts : ce n'est pas la musique qui le fascinait mais les lumières... *« Ça brillait... »* *« Je ne sais rien faire d'autre. »* Mais il le fait tellement bien qu'après le théâtre, le cinéma s'est mis aussi à penser à lui : Phillippe Le Guay pour *Trois Huit* et Jean-Pierre Jeunet pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* (sortie le 25 avril). Yann Tiersen, garçon simple et gentil.

Catarina Mercuri
(envoyée spéciale à Rennes)

GREGOIRE ALEXANDRE

Yann Tiersen, chanteur-musicien, passe du violon au piano avec une agilité d'équilibriste.

TOUTES LES SCÈNES

MARC PERRONE
Il a écrit des mélodies tendres pour les images muettes du film *La Petite Marchande d'allumettes* et le désopilant *Tire-au-flanc*, de Jean Renoir. Il chante avec un cœur gros comme ça *La Javanaise*, de Serge Gainsbourg, ou *La Fortune,* de Léo Ferré. Avec ses accordéons diatoniques (des Castagnari, en bois rouge), il interprète les danses et les airs de son Italie familiale comme les grandes chansonnettes populaires des bords de Marne. Né en 1952 à Villejuif, Perrone, conteur pour les grands et les petits (qui seront privilégiés cette année à Bourges), dit les joies et les peines du quotidien des déracinés, les petits métiers des champs et des villes, la guerre aussi, son enfance à La Courneuve, dans le 93, devenu le lieu de reconnaissance de la génération rap, son amour du cinéma en noir et blanc. Perrone est un musicien qui sait partager sa grande humanité.

RAMKIN/LABELS

ZOOT WOMAN
On se méfie de ce retour forcené (de Daft Punk à Depeche Mode) au clinquant des années 1980. Difficile pourtant de résister à l'habileté de Zoot Woman et d'un premier album dont le titre, *Living in a Magazine,* en dit beaucoup sur la fixation du trio. Mené, à la basse, par Jacques Lu Cont, le faux Français qui, au sein des Rythmes Digitales, détournait jusque-là les synthétiseurs au profit des danses électroniques, Zoot Woman s'amuse à renouer avec l'efficacité mélodique et le lustre formel de formations new wave qu'on croyait oubliées : Original Mirrors, A Flock of Seagulls, Blancmange...

STEVE GULLICK/LABELS

CRISTIAN VOGEL
Animateur du studio No Future à Brighton en compagnie de son comparse Jamie Lidell, avec qui il a formé le duo Super Collider, Cristian Vogel a d'abord flirté avec le big-beat (Fatboy Slim). Né de parents chiliens à Santiago du Chili, arrivé dans les Midlands à l'âge de deux ans, puis installé à Brighton pour y étudier la musique, ce fan d'électronique distordue, de scratches et de sirènes affectionne aussi les performances scéniques. Cristian Vogel a beaucoup flirté avec la scène allemande, industrielle et hard, publiée par les labels Force Inc., Mille Plateaux ou Tresor. Inventif, surprenant, Cristian Vogel peut théoriser, citer les poètes anglais ou sud-américains, et revendiquer la pulsation des nuits folles de la cité balnéaire anglaise.

<CF113>« Le son jazz est cristallisé »

Né de parents français, le 19 décembre 1960 à Washington, le pianiste et compositeur Laurent de Wilde est devenu, au début des années 1980, l'un des solistes de jazz les plus en vue en France. Sa double nationalité lui permet de s'installer facilement à New York dès 1984. Partagé entre les deux pays, il explore d'abord les formats classiques du trio piano, contrebasse et batterie, le quartette ou le quintette avec vents. Depuis, Laurent de Wilde a trouvé dans les musiques électroniques une source d'inspiration et de renouvellement personnel.

L. EDELINE/WARNER

entretien

LAURENT DE WILDE
PIANISTE ET COMPOSITEUR

« Vous avez longtemps été identifié à l'expression acoustique du jazz, à un courant issu du bop. Cette avancée vers l'électronique est-elle simplement une passade, un effet de mode ?

– Il s'agit très clairement d'un premier pas vers ce que j'espère être un nouveau monde musical. J'étais arrivé à un sentiment d'impuissance avec le jazz acoustique. L'impression de buter contre un mur, de ne plus être à ma place. Ma génération, celle des quadragénaires du jazz, n'a pas eu sa révolution musicale. Celle du free-jazz remonte à ma naissance, celle du jazz-rock aux années 1970, j'étais encore un peu jeune. A l'âge de l'apprentissage, vers vingt ans, nous avons été confrontés au modèle des musiciens qui gravitaient dans l'orbite des frères Branford et Wynton Marsalis. Ils ont enjambé le free, sont retournés vers le bop qu'ils ont amené à un haut niveau d'interprétation, de connaissances, avec des expressions personnelles, brillantes, mais on reste dans la relecture.

» En revanche, je perçois dans le domaine des musiques électroniques toute une culture en train de trouver ses codes, ses propres standards, son alphabet et sa grammaire. Pas question de laisser passer ça.

– Les musiques électroniques sont toutefois liées à une culture d'emprunts, de détournements de styles existants, de « relecture » justement.

– S'il s'agit d'appliquer une recette, c'est en partie vrai. Mais j'entends surtout une grande fraîcheur, des maladresses nécessaires, un rapport instinctif à la musique qui se permet de n'avoir que des notions floues des systèmes d'accords, de transpositions, de grilles harmoniques.

» Toute l'importance est donnée au son, et pour moi c'est un appel d'air formidable. Le grand changement, l'enjeu est à ce niveau. Le son jazz est totalement cristallisé. Au bout de quatre secondes on sait qu'il s'agit de jazz, de ce qui est devenu la grande musique classique américaine.

– Miles Davis ou Herbie Hancock avaient déjà travaillé sur la matière sonore, en improvisant à partir du jazz, du rock et du funk au début des années 1970. Que peut apporter le courant jazz-électro ?

– Cette période est bien entendu celle du défrichement et une référence. Depuis il y a eu d'autres apports, les musiques dites « du monde » ont été mieux diffusées. Surtout il n'y a plus, ou de moins en moins, la barrière entre le geste et l'expression musicale, fondamental pour les musiciens de jazz, et les machines utilisées. Elles sont souples, rapides, on peut véhiculer immédiatement des informations.

Le problème de la scène électro, c'est que cela peut rester très statique. Un gars devant sa machine. Avec le vécu particulier des gens du jazz, leur sens du dosage, cela peut devenir très sensuel, festif. On peut danser à l'écoute d'une expression artistique exigeante.

– Les catégories sont-elles encore possibles ?

– Comme le disait Duke Ellington, il y a la bonne et la mauvaise musique, celle qui est sincère et celle qui triche. A part ça, j'ai grandi dans l'idée qu'il y avait, d'un côté, la musique classique, de l'autre, le jazz, ailleurs le rock. Ce n'est vraiment plus adapté aux envies des musiciens ou à la réponse du public. A Bourges, nous allons être sur scène pour la première fois avec Dana Bryant. C'est une poétesse new-yorkaise, afro-américaine, chanteuse, déclamatrice. Une personnalité intense, un puits sans fond d'émotion. Alors jazz, électro, rock quand on est avec quelqu'un comme ça... »

Propos recueillis par
Sylvain Siclier

<CF113>Un passeur infatigable du luth oriental

Les croisements de toutes les musiques stimulent le Tunisien Anouar Brahem

Mélancolie méditative, lignes ondoyantes, silence bruissant de volupté, poésie secrète. Telle vit et se vit la musique d'Anouar Brahem, joueur d'oud tunisien, compositeur de mélodies dociles et fluides dont les creux et les ombres cachent une formidable densité émotionnelle.

Né en 1957, à Halfaouine, dans la médina de Tunis, fils d'un artisan graveur et imprimeur amateur de musique qui l'encouragera dans sa vocation, Brahem a fait des études au Conservatoire national de Tunis, et auprès d'Ali Sriti, maître de l'oud, le luth oriental. Il aurait pu devenir un interprète de plus de la musique savante arabe, capable de transmettre comme le lui avait été transmis l'art complexe et subtil du *maqam* et du *taqsim.* Mais la curiosité est sa seconde nature, jamais assoupie. Un penchant qu'il va développer en pratiquant l'ouverture et le décloisonnement. Comptant, avec Munir Bachir, Farid El Atrache, Alla, Rabih Abou Khalil ou Nassir Shemma, parmi les rénovateurs du luth solo, Anouar Brahem fait surtout figure d'infatigable passeur pour qui aucune zone n'est interdite, aucune frontière un obstacle à son instrument.

Au début des années 1980, on le croisera à Paris, ville de tous les possibles pour les musiciens épris d'échanges musicaux. On le verra par la suite fréquenter les saxophonistes François Jeanneau, Jan Garbarek ou John Surman, le contrebassiste Jean-Paul Céléa et il est actuellement l'invité de l'Orchestre national de jazz, dirigé par le violoncelliste italien Paolo Damiani. Sa relation privilégiée avec le jazz est évidente, constante, fidèle.

« *Le jazz*, explique-t-il, *est la seule musique qui s'apparente à la musique maghrébine : on improvise, on se rencontre dans les clubs, les cafés, on joue ensemble. Le statut du musicien de jazz est celui d'un musicien traditionnel : il n'appartient pas à l'establishment, il est toujours en quête* » (*Le Monde* du 11 février 1995). De connivence avec le jazz, donc, mais aussi familier du flamenco, de la musique classique indienne ou de celle de la Renaissance, sans oublier, bien sûr, la musique orientale. Il a dirigé l'Ensemble musical de la ville de Tunis, composé les musiques originales de nombreux films et pièces de théâtre, travaillé avec des chorégraphes (Maurice Béjart, Raza Hammadi).

Rien n'effraie, tout stimule cet aventurier des croisements musicaux, insolites parfois, mais jamais de mauvais goût. Un créateur de musique savante en vol libre.

Patrick Labesse

DISQUES

Les musiques populaires actuelles ne tombent pas de nulle part. Les groupes et les artistes présents à Bourges ont tous en eux des influences, des inspirations. Notre sélection de disques revient sur ces grandes références, les liens d'ici et maintenant avec un passé plus ou moins proche

● **VINICIUS DE MORAES**
En la fusa, com Maria Creuza
L'indispensable de la bossa nova. Le vague à l'âme poursuit l'écrivain diplomate, Toquinho joue de la guitare à merveille, Maria Creuza est une météorite transplantée sur la riviera argentine. Ce disque laissera de profondes traces en Amérique latine et en Occident.
(1 CD Next Music/Musisoft)

● **ALEXANDRE STELLIO**
L'Etoile de la musique créole
Clarinettiste et compositeur martiniquais, Stellio a donné à la musique des Caraïbes quelques-uns de ses plus grands succès : valses, biguines, mazurkas, dont Henri Salvador a tiré son inspiration.
(1 CD Virgin)

● **JOAO GILBERTO**
Joao
Là où le fondateur de la bossa nova applique les recettes de son art à *Que reste-t-il de nos amours* de Trenet et des classiques de la chanson italienne ou espagnole. Du grand art. A compléter par l'album enregistré chez Verve par Miucha, maman de Bebel Gilberto, avec Joao Gilberto et Stan Getz.
(1 CD Mercury)

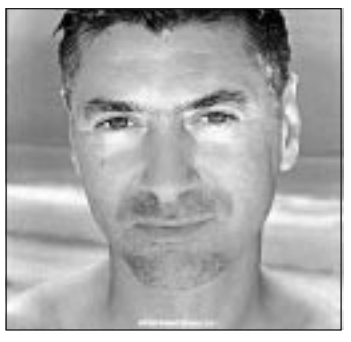

● **ETIENNE DAHO**
Eden
Electronique et délié comme une tendance londonienne, Etienne Daho joue, en 1996, la carte de la légèreté pop teintée de bossa, avec notamment la voix d'Astrud Gilberto.
(1 CD Virgin)

● **BRASIL 2MIL : THE SOUL OF BASS-O-NOVA**
Une compilation qui met en valeur les membres hétéroclites de la bande électro et acoustique de mademoiselle Gilberto : Smoke City, Suba, Vinicius Cantuaria, Arto Lindsay, mais aussi les nouvelles voix brésiliennes, notamment nordestines, telles que Lenine ou Chico Science, et du funk carioca (Fernanda Abbreu).
(1 CD Crammed Disc)

● **TRIP DO BRASIL**
Pour retrouver les connexions des DJ internationaux avec le Brésil, ou la vision qu'ils en ont. Décontraction, visées larges, toujours intelligentes, avec Herbert, Isolée, Joe Clausell et Jephté Guillaume...
(1 CD Small/Sony Music)

● **SONIC YOUTH**
Goo
Issu des choix conceptuels de la no-wave new-yorkaise, Sonic Youth a toujours pris les conventions du rock à rebrousse-poil. Sa façon hypnotique de mettre en chansons la dissonance aura influencé une frange décisive du rock alternatif international. Publié en 1990, cet album n'est pas le plus extrême du groupe, il en constitue pour cela une des meilleures introductions.
(1 CD Geffen/Universal Music)

● **PIXIES**
Doolittle
Le groupe du Californien Black Francis (devenu Franck Black) trouve en 1989 la synthèse idéale entre la pop des Beach Boys et des Beatles et l'énergie du punk, mais aussi de la surf music. Une influence immense pour ceux qui veulent concilier efficacités bruitiste et mélodique.
(1 CD 4AD/Virgin)

● **NIRVANA**
Nevermind
Incarnation de la puissance dynamique du trio guitare-basse-batterie, le groupe de Seattle entrait dans la légende avec cet album qui redonnait foi aux guitares à l'aube des années 1990. En fusionnant en pionnier punk-rock et heavy metal, sans ignorer les mélodies pop, Kurt Cobain donnait un écrin furieusement séduisant à son mal de vivre.
(1 CD Sub Pop/Geffen/ Universal Music)

● **RADIOHEAD**
The Bends
En 1995, les chansons ardentes du groupe d'Oxford font se côtoyer violence et rêverie, douleur à vif et lyrisme transcendant. L'originalité mélodique et émotive de ce disque suscitera autant d'admiration que de vocations.
(1 CD Parlophone/EMI)

● **SEBADOH**
III
Leader du courant lo-fi avec Pavement, la formation du chanteur et guitariste Lou Barlow sort de la confidentialité en 1991 avec ce disque-fleuve violentant un folk ancestral d'éclairs soniques. Budget d'enregistrement famélique, compensé par une pléthore d'idées.
(1 CD Homestead)

● **BECK**
Mellow Gold
Avec *Loser*, hymne de la génération zéro, on découvre en 1994 un blondinet californien surdoué et roué, piochant dans le hip-hop, le folk, la country et le rock. Avec lui, le bricolage des indépendants américains concocté dans des chambres d'étudiants s'invite sur MTV.
(1 CD Geffen/BMG)

● **TANGERINE DREAM**
Phaedra
Premier ensemble de musique purement électronique à avoir touché un large public, grâce à cet album, en 1974, les Berlinois de Tangerine Dream se préoccupaient bien plus des ambiances que des rythmes. Une conception contemplative et « planante » qui reste une des composantes de la scène électronique allemande.
(1 CD Virgin)

● **JEFF MILLS**
Metropolis
La connexion est si forte entre Berlin et les créateurs techno de Detroit, que certains d'entre eux n'ont pas hésité à s'installer dans la capitale allemande. Ainsi Jeff Mills, DJ virtuose, cérébral et mystique, qui a poussé la complicité jusqu'à composer la bande-son d'une réadaptation de Metropolis, de Fritz Lang.
(1 CD Tresor/P.I.A.S.)

● **KRAFTWERK**
The Man Machine
Impressionnés par la mécanique des synthétiseurs et l'habileté mélodique des robots très humains de Düsseldorf, d'innombrables musiciens ont fait de Kraftwerk une référence clé et un des éléments de base du hip hop, de la house et de la techno. The Man Machine (1977) est un de leurs albums les plus aboutis.
(1 CD Capitol/EMI)

● **RHYTHM & SOUND W/TIKIMAN**
Showcase
Précurseurs de la plupart des expérimentations sonores contemporaines, les alchimistes du dub jamaïcain sont une source d'inspiration majeure pour les plus conceptuels des laborantins allemands, tels Stefan Betke (alias Pole) ou Moritz Von Oswald. Ce dernier, connu aussi sous le nom de Maurizio, a enregistré, en 1998, avec le chanteur jamaïcain Tikiman, cet album magnifiquement désincarné.
(1 CD Burial Mix/P.I.A.S.)

● **FRONT 242**
Front By Front
C'est en Belgique que l'héritage de Kraftwerk a d'abord été le plus systématiquement exploité. Les Bruxellois de Front 242 concevaient à la fin des années 1980 une version conceptuelle et agressive d'une musique de danse nimbée de références « rock industriel ». Enregistré en 1988, cet album allait redonner envie à certains voisins allemands de mêler à leur tour rigueur martiale et plaisirs sensuels. Markus Nikolaï, figure de la tek-house germanique, a réalisé un de ses rêves en enregistrant un maxi – Body to Body – avec Jean-Luc de Meyer, l'un des membres de Front 242.
(1 CD P.I.A.S.)

● **WU-TANG CLAN**
Enter The Wu-Tang (36 Chambers)
Producteur et leader de la grande famille Wu-Tang Clan, RZA redéfinissait, ici en 1993, les bases du hardcore en misant sur un son sec fourmillant de trouvailles et d'ambiances lugubres. Ce premier album fut aussi un exemple pour la façon dont il imposa une stratégie collective. Le groupe avait en effet négocié un accord qui autorisait chaque membre à conclure des contrats en solo. On vit ensuite débouler les albums de tous les membres du Clan – Method Man, Raekwon, Ghostface Killah, Ol'Dirty Bastard...
(1 CD Loud/RCA/BMG)

● **JIMMY JAY PRÉSENTE**
Les Cool Sessions
Sous l'impulsion des rimes de MC Solaar et des musiques rebondies de son compositeur, Jimmy Jay, le rap français du début des années 1990 affirmait sa dominante « cool attitude ». Les deux complices furent aussi les premiers en France à vouloir mettre en avant le collectif (ou *posse*, ou *crew*), baptisé 500 One, qui les entourait. Les *Cool Sessions* présentaient, en 1993, Ménélik, Lucien, Sleo, Démocrate D, la Funk Mob ou Les Sages Poètes de la Rue.
(1 CD Virgin)

● **SECTEUR Ä**
Live à l'Olympia
Célébrer les 22 et 23 mai 1998, à l'Olympia, le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage avait, pour les membres du Secteur Ä, des allures de triomphe et de bras d'honneur. La bande, fédérée au départ autour de Ministère A.M.E.R., prouvait les capacités artistiques et professionnelles de la communauté afro-antillaise de Garges-Sarcelles. Si, par la suite, le collectif allait connaître des tensions, Hamed Daye, Neg'Marrons, Stomy Bugsy, Janik, Passi, Arsenik et Doc Gynéco communiaient ici avec fierté.
(2 CD Hostile records/Delabel)

● **CHRONIQUES DE MARS**
Après avoir imposé leur groupe, les membres d'IAM ont réinvesti leur argent et leur énergie dans la scène rap marseillaise, en parrainant nombre de tchatcheurs phocéens. Ces *Chroniques de Mars* accueillaient entre autres Fonky Family, 3e œil, Le Venin, K.Rhyme Le Roi, Faf La Rage...
(1 CD Kif Kif Prod./Ariola/BMG)

● **NTM**
Le Clash, Boss vs IV My People
Comme pour mieux exorciser les rumeurs de tensions entre les deux membres de NTM, leur maison de disques a eu l'idée de mettre en scène cette supposée dispute en faisant s'affronter, sur le thème du *sound clash* jamaïcain (une compétition entre DJ et sound system), les équipes des deux labels discographiques, IV My People et Boss, créés respectivement par Kool Shen et Joey Starr. Chacun des *crew* remixe à sa manière des titres de NTM.
(2 CD Epic/Sony Music)

● **SERGE GAINSBOURG**
Initials B.B.
En 1968, Gainsbourg a pris le ferry-boat et écume les pubs du *Swinging London*. Inspiré par Brigitte Bardot, qui, à l'époque, avait le sens de l'humour (*Comic Strip*), il compose, en plagiant Dvorak, *Initials B.B,* mini symphonie du nouveau monde pop et jongle entre la langue de Molière et celle de Shakespeare sur des guitares psychédéliques, des chœurs en onomatopées, des basses moelleuses comme des marshmallows.
(1 CD Mercury/Universal Music)

● **MICHEL POLNAREFF**
Le Bal des Laze
Autre célèbre faussaire et autre convive des studios londoniens, Polnareff publie, lui aussi en 1968, avec la complicité du parolier Pierre Delanoë, un chef-d'œuvre. Sur fond d'orgue funèbre, le chanteur fait vibrer son falsetto pour décrire les dernières heures d'un assassin. Gainsbourg et Polnareff sont alors seuls en France à rivaliser avec les monstres anglo-saxons de l'époque, et sur leur propre terrain.
(1 CD Mercury/Universal Music)

● **LÉO FERRÉ**
La Solitude
Après avoir tiré son chapeau aux Moody Blues (*C'est extra*), le Vieux Lion fait équipe, au début des années 1970, avec le groupe Zoo pour signer un album zébré de fulgurances pop. Ferré glisse sa poésie noire et ses appels à l'émeute entre des nappes d'orgue, des stridences de guitare électrique et confesse qu'il n'est *« qu'un chanteur de variétés »*. CQFD.
(1 CD Barclay/Universal).

● **WIZZZ**
Ou *« la compil qui fleure bon l'amour libre et les paradis artificiels »,* parue en 2001. Quelques futures célébrités (William Sheller, Danyel Gérard) et des inconnus (Les Fleurs de pavot, Messieurs Richard de Bordeaux et Daniel Beretta) tentèrent, sans succès, à la fin des années 1960, d'imposer une pop à la française. Les filles sont nues sous les robes Courrèges, les drogues rigolotes. Une curiosité que l'on trouvera, selon son humeur, consternante ou hilarante.
(1 CD Musiques-hybrides/ Delabel)

● **AIR**
Moon Safari
A sa sortie en 1998, cet album s'attira autant de louanges que de sarcasmes. Air, duo versaillais, est pop, au sens le plus large du terme : les Beatles et Gainsbourg sont cités au même titre que Jean-Michel Jarre, les Korgis, Michel Berger ou Pierre Schaeffer. Un disque plus rétro que futuriste, que l'Angleterre va adorer.
(1 CD Source/Virgin)

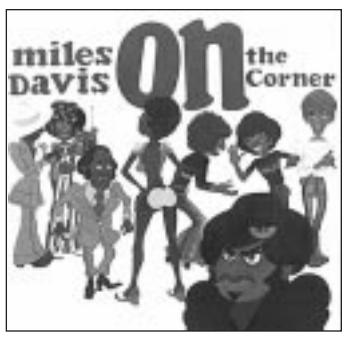

● **MILES DAVIS**
On the Corner
Miles lance ses solos de trompette vers les étoiles. Une lourde basse funk, des percussions africaines ou indiennes, les claviers et guitares calés sur des phrases répétitives... En 1972, il extirpe de dizaines d'heures d'enregistrement son opus le plus halluciné.
(1 CD Columbia/Sony Music)

● **HERBIE HANCOCK**
Future Shock
Plus orienté vers la chanson soul et le funk, Herbie Hancock n'oublie pas qu'il est l'un des pianistes du jazz les plus accrocheurs. Avec Bill Laswell à la production et Grand Master DST aux platines, il concocte en 1983 le tube planétaire*Rock It.* Un univers urbain et robotique avec un beat puissant traversé de traits métalliques de claviers. Inimité depuis.
(1 CD Columbia/Sony Music)

● **GILLES PETERSON**
The INCredible Sound of Gilles Peterson
Londres, fin des années 1980. Le DJ Gilles Peterson mixe des enregistrements de jazz avec des boucles rythmiques funk et soul. Son label, Talkin'Loud, accueillera ceux qui vont adapter à la scène la musique des clubs underground (Galliano, Roni Size, l'Innerzone Orchestra de Carl Craig ou le jazzman Courtney Pyne).
(2 CD Small/Sony Music)

● **GROOVE COLLECTIVE**
Groove Collective
Downtown, New York, certains solistes du jazz apprécient autant James Brown et Sly Stone que Sun Ra ou Pharoah Sanders. Le premier album, publié en 1993, du Groove Collective, mêle parties vocales enjouées, funk malin, son des orchestres des quartiers portoricains de la Grosse Pomme.
(1 CD Reprise/Warner)

● **FELA KUTI**
The Best Best of Fela Kuti The Black President
Dans les années 1970, lorsqu'il invente l'afro-beat, qui mélange *juju* (musique yoruba du Nigeria), *high-life,* jazz et soul, Fela donne une vigueur nouvelle à la musique africaine. L'un des héros de l'histoire musicale et politique du continent noir, mort en 1997, ici avec ses titres les plus célèbres.
(2 CD Barclay/Universal Music)

● **BUENA VISTA SOCIAL CLUB**
Buena Vista Social Club
Réunissant autour du guitariste américain Ry Cooder des vétérans du *son* (Compay Segundo, Ibrahim Ferrer, Ruben Gonzalez, Eliades Ochoa...), la clé musicale de Cuba, cet album remarquable est le plus gros succès de la mode qui a touché l'Europe ces dernières années.
(1 CD World Circuit/Night & Day)

● **LINTON KWESI JOHNSON**
Forces of Victory
Sorti en 1979, un manifeste de la *dub poetry.* Né en 1952 dans un village de Jamaïque, Linton Kwesi Johnson a grandi à Brixton, dans le sud londonien. Il est l'un des créateurs de cette poésie engagée écrite en créole jamaïcain et scandée sur du reggae.
(1 CD Island/Universal Music)

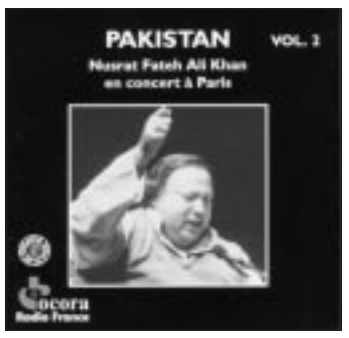

● **NUSRAT FATEH ALI KHAN**
En concert à Paris, vol.2
Sidérant de virtuosité et de ferveur, le maître du *qawwalî,* musique soufie du Pakistan, mettait dans un état extatique tous les publics. Cet enregistrement (effectué à la fin des années 1980) est l'un des sommets de sa discographie.
(1 CD Ocora/Harmonia Mundi)

● **CHEB KHALED ET SAFY BOUTELLA**
Kutché
Coréalisé (avec Safy Boutella) par Martin Meissonnier, organisateur du premier festival de raï en France (Bobigny, 1986), cet album, produit aux normes du marché international, est la carte de visite qui en 1988 fera connaître le nom de Khaled et le raï oranais en dehors de la communauté maghrébine.
(1 CD Sony Music)

MARDI 17

Théâtre Jacques-Cœur
Maximômes (chanson, à partir de 6 ans) : *Nuit blanche sur l'île noire*, par Gérard Delahaye.
14 heures et 16 h 30, 60 F (de 6 à 12 ans) et 110 F.
L'Igloo
Sneaker Pimps, Placebo.
20 h 30, 150 F.
La Hune
Bertrand Burgalat, Ingrid Caven.
21 heures, 130 F.
Le Pavillon
Nuit de l'humour, produit par Solidarité Sida.
22 heures, 140 F.

MERCREDI 18

L'Escale
Mungal Patasar, Fred Galliano et Frikyiwa All Star, Guem.
17 heures, 90 F.
Le Pavillon
Mickey 3D, Yann Tiersen, Têtes Raides, El Tattoo del Tigre.
17 h 30, 130 F.
L'Igloo
JJ72, Tahiti 80, The Divine Comedy, Stephen Malkmus, Muse.
19 heures, 130 F.
Théâtre Jacques-Cœur
Auri Sacra Fames par La Trinité.
21 heures, 100 F.
La Hune
Gad Elmaleh.
22 heures, 140 F.
Germinal
Cadaver Inc., Zyklon, Morbid Angel.
22 heures, 80 F.
La Comédie
DJ Don Zanuste on The Wheels, DJ Chris Esycho, DJ Kid Paris.
23 heures, 60 F.

JEUDI 19

Théâtre Jacques-Cœur
Maximômes (conte théâtral et musical, à partir de 6 ans) : *Oz*, par Labiscou Compagnie.
14 heures et 16 h 30, 60 F (de 6 à 12 ans) et 110 F.
Palais Jacques-Cœur
Yonderboi, Laurent de Wilde et Dana Bryant.
14 heures, sur invitation à retirer au Village public.
L'Escale
Spor, Badmarsh & Shri, Fun Lovin' Criminals.
17 heures, 90 F.
L'Igloo
TLP & Dors, Big Dadda, Musiq, Beatnuts, Disiz la peste, collectif IV My People avec Kool Shen, Zoxea, Salif, EXS, Serum, Toy, DJ Demo et DJ Ded'N.
18 heures, 140 F.
Le Pavillon
Maharaja Flamenca, Emir Kusturica and The No Smoking Orchestra.
21 heures, 130 F.
La Hune
Françoiz Breut, Keren Ann, Sigur Ros.
21 heures, 110 F.
La Soute
An Pierlé, Jorane, Anjali.
21 heures, 80 F.
Le Duc-Jean
String Machine.
21 heures, 130 F.
Germinal
Ananda, Deviates, SNFU, Ignite, Venerea, Powerhouse.
22 heures, 80 F.
La Comédie
Supa Dope présente *Le Son du peuple*, avec DJ Pee, DJ Stani, DJ N'Zeng, DJ Psychostick, DJ Bicen (Dataz).
23 heures, 60 F.
Les Beaux-Arts
Bass Driver, Jah Shaka.
23 heures, 80 F.

VENDREDI 20

Palais Jacques-Cœur
Vlad, Isolée.
14 heures, sur invitation à retirer au Village public.
L'Escale
Dead Man Ray, Blonde Redhead, Swell.
17 heures, 90 F.
L'Igloo
Martires del Compas, Tété, Henri Salvador, Bebel Gilberto.
18 heures, 180 F.
Le Pavillon
Tripod, Enhancer, 28 Days, Fear Factory.
20 h 30, 120 F.
La Hune
Anouar Brahem Trio, Goldfrapp.
21 heures, 120 F.
La Soute
Les Acrobates, Mobiil, Franck Monnet.
21 heures, 80 F.
Théâtre Jacques-Cœur
Kung Fu présente *Discothèque.*
21 heures, 120 F.
La Cathédrale
Pôle et Chœur Organum.
21 heures, 110 F.
Germinal
Sahara Hotnights, Bob Log III, The Donnas.
22 heures, 80 F.
La Comédie
Eskimo présente The Flying Dewaele Brothers, Erol Alkan et Dork.
23 heures, 60 F.
Les Beaux-Arts
Fabrice Lig, Titonton Duvanté, Recloose.
23 heures, 80 F.

SAMEDI 21

Théâtre Jacques-Cœur
Maximômes *(cinéma et chanson, à partir de 6 ans)* : *Aux doigts et à l'œil,* par Marc Perrone.
14 heures et 16 h 30, 60 F (de 6 à 12 ans) et 110 F.
Palais Jacques-Cœur
Dat Politics, Fingathing.
14 heures, sur invitation à retirer au Village public.
L'Escale
Rob, Zoot Woman, Add'N To (X), Tom Tom Club.
17 heures, 90 F.
L'Igloo
The Slackers, Rico Rodriguez, Baaba Maal, Johnny Clarke, Buju Banton, Mister Vegas.
18 heures, 140 F.
Le Pavillon
Cachaïto Lopez, Dusminguet, 100 % Collègues.
20 h 30, 110 F.
La Hune
Pierre Bastien et Pierrick Sorin, Tortoise.
21 heures, 120 F.
La Soute
Souad Massi, Sandy Dillon et Hector Zazou, Natalia M King.
21 heures, 80 F.
Théâtre Jacques-Cœur
Kung Fu présente *Discothèque*.
21 heures, 120 F.
Germinal
The Married Monk, Experience, Eiffel.
22 heures, 80 F.
La Comédie
DJ Heiko MSO, DJ Ata, DJ Losoul.
23 heures, 60 F.
Les Beaux-Arts
Markus Nikolaï, DJ Cristian Vogel, DJ Nigel Hayes.
23 heures, 80 F.

DIMANCHE 22

Théâtre Jacques-Cœur
Maximômes *(jonglage, à partir de 6 ans)* : *I.J.K.*, par la Compagnie 111.
14 heures et 16 h 30, 60 F (de 6 à 12 ans) et 110 F.
Le Pavillon
Frédéric Lerner, Raphaël, De Palmas.
15 heures, 120 F.
La Hune
De porc en port, de et par Jean-Claude Dreyfus.
15 heures, 110 F.
L'Igloo
Soirée 100 % Découvertes avec la participation de Faudel, Têtes Raides, Sawt El Atlas, 100 % Collègues, Marcel et son Orchestre, Cosmik Connection…
16 heures, 140 F.

DÉCOUVERTES

Musiques électroniques
Reboot System (Lorraine), L'Œuf raide (Rhône-Alpes), UHT (Ile-de-France), Volvo Traxx (Centre), Peter Phonix (Auvergne), Sayag Jazz Machine (Ile-de-France), Interlope (Ile-de-France), Yvi Slan (Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Germinal. Mardi 17, de 23 heures à 4 h 45.

Rock, pop, fusion
Dalhia (Bretagne), RIT (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Kaophonic Tribu (Bourgogne), Okploïde (Aquitaine), Psykup (Midi-Pyrénées), Unswabbed (Nord-Pas-de-Calais), Paraffine (Rhône-Alpes), Bad Joke (Haute-Normandie).
La Hune et La Soute, mercredi 18, de 12 h 45 à 18 h 30.

Iles et francophonie
L'Alba (Corse), Nathalie Natiembé (Ile de la Réunion), Xtrem'Jam (Martinique), Hirsute (Suisse), Sharko (Belgique), DJ Ram (Québec).
La Hune et La Soute, jeudi 19, de 12 h 45 à 16 h 15.

Hip hop, ragga, reggae
Ça ou la cédille (Franche-Comté), Sunship (Languedoc-Roussillon), Aïwa (Bretagne), Karré Magik (Pays de la Loire), Adil et Samir (Auvergne), L'Inconscient (Poitou-Charentes), Frer 200 (Ile-de-France).
La Hune et La Soute, vendredi 20, de 12 heures à 16 h 15.

Chanson, world, jazz
Emmanuel Puglia (Picardie), L'Hijâz'Car (Alsace), Paulette, Marthe et Léon (Basse-Normandie), La Compagnie Léon Larchet (Auvergne), Jeanne Cherhal (Pays de la Loire), Orly Chap' (Ile-de-France), Prohom (Rhône-Alpes).
La Hune et La Soute, samedi 21, de 11 h 30 à 16 h 30.
60 F pour chaque manifestation.

PROGRAMME

BERTRAND BECHARD/MAX PP

De l'audace, de l'inconnu, des mélanges futés. En 1999, la sauce prend, confirmée par le succès retrouvé, comme ici en 2000, au Printemps de Bourges.

CINÉMA

Les Rencontres du petit cinéma avec la Fondation Steve Barnet
Animation, cinéma expérimental, documentaires, films familiaux, etc., films d'Olivier Fouchard et Alain Biet.
Les Beaux-Arts, du jeudi 19 au samedi 21, de 14 heures à 18 heures.
Cycle Jim Jarmusch
Permanent Vacation (1982) ; *Stranger Than Paradise* (1984) ; *Down by Law* (1986) ; *Mystery Train* (1989) ; *Night on Earth* (1991) ; *Dead Man* (1995) ; *Year of the Horse* (1997) ; *Ghost Dog, la voie du samouraï* (1999). Tous les films sont présentés en version originale sous-titrée.
Maison de la culture, horaires et dates au 02-48-67-95-01, 20 F et 40 F.
Emir Kusturica
présente *Super 8 Stories*, un film sur la création du No Smoking Orchestra.
Maison de la culture, horaires et dates au 02-48-67-95-01, 20 F et 40 F.

RADIO

La radio de service public France-Inter diffuse en direct plusieurs émissions.

« Spécial Bourges », présentée par Bernard Lenoir, intégrale en direct du concert de Placebo, mardi 17 avril, de 21 h 30 à minuit.

« La Partie continue », présentée par Albert Algoud avec les interventions d'Isabel Pasquier, du mardi 17 au vendredi 20 avril, de 18 h 15 à 19 heures.

« Le 13-14 », présenté par Jean-Marc Four, vendredi 20 avril, de 13 h à 14 h.

EXPOSITIONS

SPLITt
Hugues Reip et Jacques Julien, invités par Agnès b.
Les Beaux-Arts, du jeudi 19 au samedi 21.
Loud Like Nature
Installation visuelle et sonore de Add'N To (X).
La Box aux Beaux-Arts, du jeudi 19 au samedi 21.

A La Grande Illusion
Installation de Bernard Agnias.
Palais Jacques-Cœur, du mercredi 18 au dimanche 22, de 14 heures à 18 h 30.

Espace d'écoute centrifuge
Palais Jacques-Cœur, du mercredi 18 au dimanche 22, de 14 heures à 18 heures.

Le dico du tempo

● **Acid jazz.** Dans les années 1970, le jazz et le funk se découvrent des points communs. Au début des années 1980, en Grande-Bretagne, des DJ mixent en direct des solos de saxophone et des rythmiques funk pour faire danser. Le genre prend le nom d'acid jazz.
● **Disco/Dance.** A la fin des années 1970, l'envie de mettre le corps en mouvement revient à la mode. Une mélodie simple, un rythme basique fondé sur la régularité de la grosse caisse de la batterie caractérisent la disco. La dance prend les mêmes ingrédients dans les années 1980 et devient la version commerciale de la techno au milieu de ces mêmes années.
● **DJ.** Le disc-jockey (DJ) est, dans les années 1950, celui qui choisit et commente en direct les disques diffusés par une station de radio. Les meilleurs DJ sont ceux qui savent enchaîner les ambiances musicales, jouer la surprise et défendre un point de vue au travers des disques. Le rap et la techno ont redécouvert l'importance du DJ pour ajouter des sons à leur musique, sélectionner des extraits musicaux sur des 33-tours. Le DJ aujourd'hui est devenu compositeur, piochant dans le coffre aux merveilles de la discographie mondiale lors de concerts ou de soirées dansantes en clubs.
● **Electro.** Les synthétiseurs de sons, boîtes à rythmes et autres ordinateurs ont remplacé les instruments traditionnels, ce que quelques pionniers comme Pierre Henry avaient déjà réalisé dès les années 1950. L'electro (de musiques électroniques) peut aller du bricolage expérimental à l'apport de sonorités déformées dans une chanson toute bête.
● **Funk.** Curtis Mayfield, Sly Stone, James Brown et George Clinton sont les fondateurs de cette version plus sauvage et dansante de la soul music. Les années 1970 voient la prédominance du genre sur la musique afro-américaine.
● **Groove.** L'équivalent pour la musique de danse (disco, funk, hip-hop, techno...) du swing dans le jazz. Tout ce qui donne envie de bouger.
● **Hard rock.** Littéralement : rock dur. A la fin des années 1960, Led Zeppelin jette les bases du genre en puisant dans les racines du blues une mélodie qui devient le support d'une rythmique lourde, de solos de guitares joués à pleine puissance et de dérives vocales, du gémissement au hurlement. Nombreuses variations : heavy metal – la même chose moins le blues ; speed metal – la même chose, plus rapide ; hardcore – toujours plus vite, plus fort...
● **Hip-hop.** Dans les années 1980, les Afro-Américains du quartier du Bronx, à New York, mêlent des figures dansantes acrobatiques, l'art du graffiti sur les murs et le rap en un tout spectaculaire. La culture hip-hop passe depuis par une attitude, des vêtements, un mode de vie.
● **New.** Des bonnes vieilles recettes, faisons du neuf. Chaque année, un genre fondateur est qualifié de new. La new soul, le new jazz...
● **Psychédélisme**. Au milieu des années 1960, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, de nombreux groupes intègrent à leurs chansons des éléments « exotiques » (sitar indien, flûte, enregistrements de sons sur bandes magnétiques ralenties ou accélérées) pour créer un univers sonore qui serait l'équivalent des visions hallucinatoires résultant de la prise de substances psychotropes. La musique psychédélique est un fourre-tout passionnant qui ne cesse de revivre au gré des évolutions musicales. Dernièrement, la techno y a trouvé une part de son inspiration.
● **Reggae.** La musique de la Jamaïque dont Bob Marley est devenu le héros universel. Tous les fumeurs d'herbe aiment le reggae. Cette musique syncopée et cyclique a sa version instrumentale, le dub, et une version où la parole improvisée prime, le raggamuffin.
● **Swing.** Dans les années 1930, les grands orchestres de jazz popularisent le terme. Le swing est ce balancement qui fait claquer les doigts et donne des ailes aux danseurs. Le swing est le lien entre toutes les formes du jazz, qu'il soit bop (le soliste en avant, dans les années 1940), cool (tranquille et mélancolique, dans les années 1950), free (libéré de certaines contraintes rythmiques et harmoniques, dans les années 1960).
● **Techno.** Terme générique qui désigne toutes les musiques qui emploient des nouvelles technologies de création et de diffusion de la matière sonore.

Budget

Le budget 2001 du Printemps de Bourges est de 22,42 millions de francs (3,41 millions d'euros), dont 7,25 millions de francs (1,11 million d'euros) pour la part artistique et 4,85 millions de francs (740 000 euros) pour la technique. Il est couvert à 44 %, soit 9,85 millions de francs (1,5 million d'euros), par des subventions et financements du secteur public et de sociétés civiles (la ville de Bourges – qui participe en apport direct pour 4,26 millions de francs, 650 000 euros –, le conseil général du Cher, le conseil régional du Centre, le ministère de la culture et de la communication, le ministère de la jeunesse et des sports, l'Association française d'action artistique, l'Adami, la Sacem, la Spedidam, le Fonds pour la création musicale...). Le partenariat privé représente 13 % du budget, soit 2,89 millions de francs (440 000 euros). Les recettes prévisionnelles de billetterie devraient couvrir le budget à 26 %, soit 5,90 millions de francs (900 000 euros). Le reste (17 %) se répartit entre des recettes de ventes de produits dérivés (tee-shirts, casquettes, montres...) et le versement de redevances des commerces présents sur le site du festival.

Pratique

● **Informations.** Le Printemps de Bourges, 22, rue Henri-Sellier. Tél. : 02-48-24-30-50.
● **Location.** Billetterie et invitations au Village public, mardi 17 de 17 h 30 à 23 heures, mercredi 18 au samedi 21 de 11 h 30 à 23 heures, dimanche 22 de 11 h 30 à 18 heures. Tél. : 08-92-69-76-87 (2,21 F/min).
● **Accueil.** Scènes ouvertes, stands, informations quotidiennes, etc., au Village public, mardi 17 de 17 h 30 à 21 h 30, mercredi 18 au samedi 21 de 11 h 30 à 21 h 30, dimanche 22 de 11 h 30 à 18 heures.

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

Chaque samedi
LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI